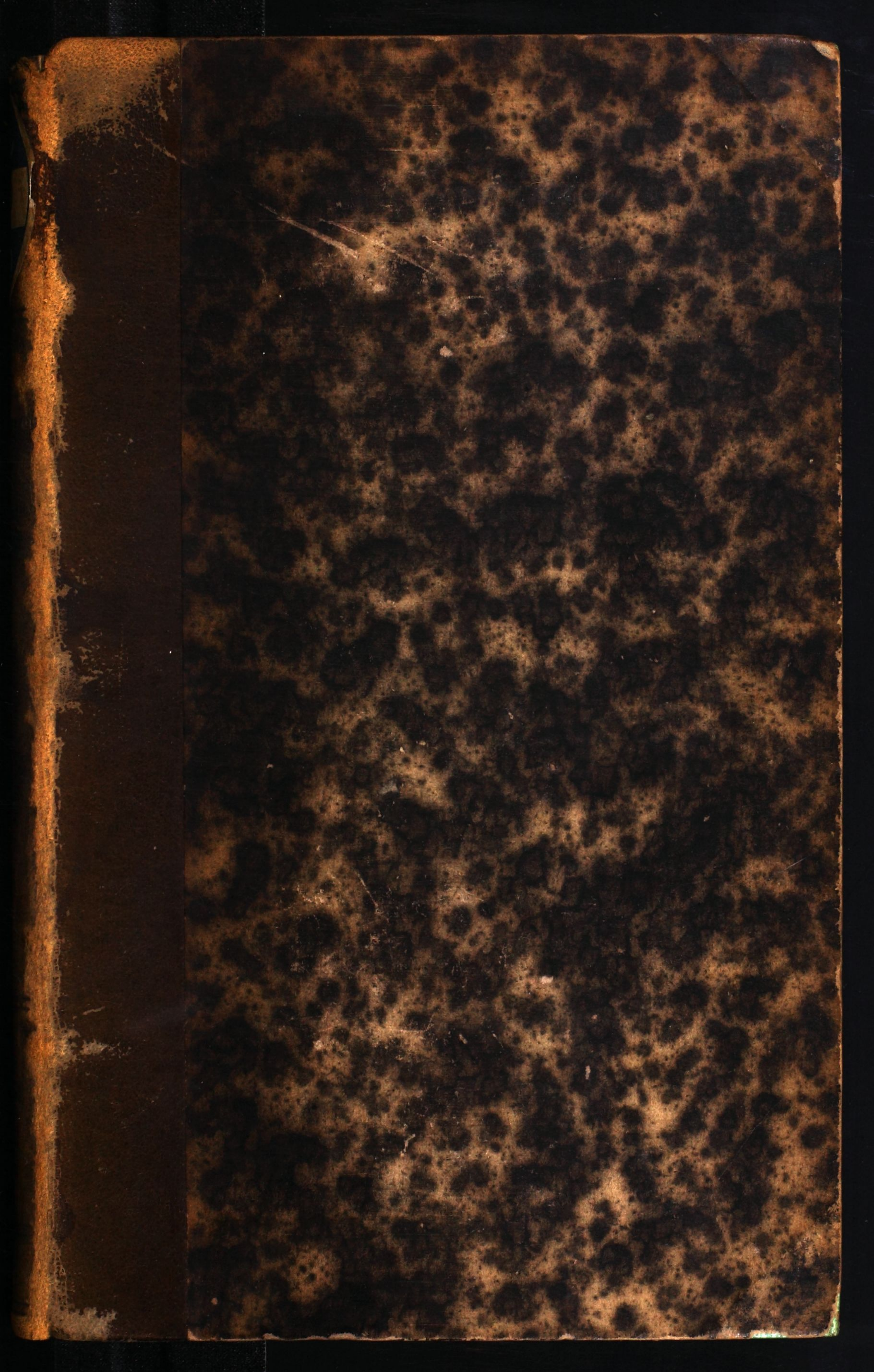


MEMOIRES

DE M.

DE LA ROCHE…









MÉMOIRES

DE M.

DE LA ROCHEFOUCAULD

DUC DE DOUDEAUVILLE



PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1

MÉMOIRES

DE M.

DE LA ROCHEFOUCAULD

DUC DE DOUDEAUVILLE

PREMIER VOLUME

INTRODUCTION GÉNÉRALE — MÉMOIRES DE MON PÈRE
PREMIÈRE PARTIE





PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS

1861

INTRODUCTION

Notre siècle sera le siècle des études historiques, comme le dix-huitième siècle a été celui des études philosophiques, et comme le dix-septième fut un siècle littéraire. La Révolution de 1789[1] et le mouvement social qui en résulta, en appelant tout le monde à la vie politique, et en ouvrant à chacun l'accès des affaires publiques, étendirent naturellement le goût de l'histoire, et firent partout sentir le besoin de reconnaître le passé de notre vieille France, et d'en étudier à fond les institutions et les origines.

[1] Il y a dans ces mots, *Révolution de* 1789, une amphibologie qu'il est important de dissiper. 1789 n'était pas dans l'origine une révolution ; et si les admirables cahiers de cette époque eussent été mis en action par la convocation des états généraux, ils se seraient opposés à cet esprit révolutionnaire qui envahissait les faits comme les esprits ; nous n'aurions eu qu'une régénérescence pacifique, sans catastrophe et sans bouleversement.

Ce fut Chateaubriand, ce patriarche de notre littérature contemporaine, qui fut le promoteur de ce qu'on nommerait à bon droit la renaissance des études historiques, si glorieusement accomplie ensuite par Augustin Thierri, Michelet, Guizot, Michaud et Poujoulat, de Barante, de Sismondi, etc. Depuis, la curiosité n'a cessé de grandir au milieu de la lutte des partis, et dans la fermentation de nos discordes civiles. Elle est devenue aujourd'hui une véritable passion, et ce serait s'abuser étrangement que de rapporter à un caprice de la mode, ou d'attribuer à un simple mobile de vanité, la quantité considérable de mémoires contemporains que nous possédons déjà, et dont le nombre ne cesse de s'accroître chaque jour.

Ceux dont j'ai l'honneur de surveiller l'impression aujourd'hui sont destinés à prendre place au premier rang, et resteront un monument pour la postérité, par suite de leur importance comme étendue et comme composition. Ils renferment un demi-siècle de l'histoire de France, enregistré fait par fait, au fur et à mesure des événements, avec une infatigable persévérance ; et sous cette forme piquante d'un journal autobiographique, forme si naturelle et si facile à l'écrivain, si commode pour le lecteur ; la meilleure, sinon la seule bonne, pour des ouvrages de ce genre, quoiqu'elle soit un peu oubliée aujourd'hui.

Justifiée par des chef-d'œuvre dans notre langue, elle est une garantie que l'auteur a su être in-

téressant et demeurer impartial, qu'il a écrit sans arrière-pensée d'ambition privée ou politique; qu'en oubliant, sans néanmoins l'effacer, sa personnalité, dans un demi-jour propice aux événements qu'il raconte, ceux-ci ont pris sous sa plume toute la clarté et toute la netteté nécessaires pour être parfaitement compris, et directement offerts à l'appréciation de la critique.

Je ne crois pas que quelqu'un puisse rester indifférent en face d'un si vaste panorama chronologique. Tous éprouveront du plaisir à le feuilleter. Les contemporains aimeront, en le parcourant, à revivre dans leurs jours écoulés :

> Forsan et hæc olim meminisse juvabit.

La génération qui s'avance l'étudiera avec fruit, pour juger sainement une époque dont elle recueille l'héritage, et dont elle doit mettre à profit les leçons pour l'avenir. Enfin il sera aussi précieux pour nos descendants, que l'est aujourd'hui pour nous le *Journal* de Pierre de l'Estoile, par exemple, et non moins intéressant que les *Mémoires* du duc de Saint-Simon.

La qualité et la position de l'auteur viennent ajouter encore à la valeur de l'œuvre, et en assurer le succès. Placé admirablement par son nom, par sa fortune, par sa position et par son rang, pour tout voir, hommes et choses, il a tout vu en effet. Il est bien peu de personnages éminents, souve-

rains, ministres, ambassadeurs, hommes d'État, de plume, de robe ou d'épée, avec lesquels les circonstances et son initiative ne l'aient mis plus ou moins en rapport, de près ou de loin, et souvent même en relations suivies.

Mêlé quinze ans d'une manière officielle à la politique comme homme de cour, député, directeur général des beaux-arts, à la maison du roi ; du sein même de la retraite où il s'est retiré en 1830, il n'est demeuré étranger à rien ; il a pris part à tout, au contraire, ouvertement, loyalement et au grand jour, par la voie de la presse. Son ardeur et son activité ne se sont pas ralenties un seul instant.

C'est que le mobile qui l'a porté à identifier ainsi sa vie avec la vie publique n'est pas un de ces mobiles que le temps puisse émousser et éteindre ; ce n'est ni l'intérêt, ni l'intrigue, ni l'ambition ; mais un véritable amour de la France et de ses concitoyens, un pur et sincère patriotisme.

Ce fait d'ailleurs, quelque rare qu'on le suppose, n'a rien ici qui doive étonner; et pour ma part je ne comprendrais pas qu'il en fût autrement en connaissant le caractère de M. de la Rochefoucauld. « Noblesse oblige. »

Quand l'amour des Français pour leur pays est devenu proverbial; quand le plus humble des enfants de cette noble terre ne sait pas s'en détacher pour aller dans l'exil tenter la fortune; quand il se fait un devoir et un honneur de témoigner pour elle de son dévouement en versant son sang sur le champ

de bataille, pour la défendre et la rendre illustre, il n'est pas permis, il ne serait pas possible, disons-le hautement, du moins sans déchoir et sans se dégrader, sans renier le génie et la religion de sa race, de consacrer sa vie à des intérêts égoïstes et mesquins, ou de la dévorer en de stériles dissipations; de séparer son existence de celle de la patrie, alors qu'on a pu se pénétrer depuis des siècles de son âme et de son souvenir dans les traditions de sa famille; qu'on est enveloppé de son image depuis le berceau, et qu'à chaque pas cette image se rappelle à vous, alors qu'on n'est grand que pour elle, en un mot, après l'être devenu par elle.

La noblesse est un devoir avant d'être un titre.

C'est ce qu'a senti M. le duc de Doudeauville, alors vicomte de la Rochefoucauld; c'est aussi ce qu'avait compris son noble père, si connu par ses vertus et sa charité, dont les *Mémoires*, aussi piquants que spirituels, seront imprimés à la tête de ceux-ci [1].

Obligé d'émigrer pour sauver sa tête, à l'époque de la terreur, il refusa de porter les armes contre la France; et en 1840, au déclin de sa vie, sous un gouvernement qui était loin d'avoir ses sympathies, il provoquait une souscription au premier mot d'une guerre possible et d'une coalition contre la

[1] Ces *Mémoires*, riches d'anecdotes, écrits avec soin et revus par feu l'honorable M. Brisset, formeront deux volumes, et feront remonter jusqu'au règne de Louis XVI, avant 1789, l'intérêt historique de cette publication

France, et s'inscrivait en tête pour dix mille francs.

Dévoués tous les deux, le père et le fils, corps et âme aux Bourbons, ils n'en refusaient pas moins de les servir dans une occasion mémorable, en 1827[1], contre ce qu'ils croyaient, avec raison, les intérêts vrais de la France et de leur dynastie; et, quoique toujours fidèles à l'exil, jamais ralliés à un autre gouvernement depuis le premier empire jusqu'à ce jour, leur protestation n'eut jamais rien d'hostile ni de systématique ; leurs principes et leur attitude eurent toujours en vue le bonheur et la dignité de la France, et ils ont toujours, non-seulement désavoué, mais repoussé hautement toute tentative, et même tout projet de restauration capable de compromettre l'honneur ou la prospérité de la patrie.

Je n'apprendrai du reste rien à personne, en disant que la maison des la Rochefoucauld est une des plus anciennes et des plus illustres maisons de France, et même d'Europe.

Originaire de la province de Guienne, elle se rattache aux fameux ducs d'Aquitaine du temps des Carlovingiens, et aux sires de Lusignan, entre lesquels elle réussit à se constituer et à s'élever dès les premiers temps de la seconde race de nos rois.

Elle inaugura son blason à la première croisade,

[1] M. le duc de Doudeauville, ministre de la maison du roi, donna sa démission lorsque la garde nationale fut dissoute par le ministère Villèle, contre son avis.

et n'a cessé de le porter haut et noblement, depuis cette époqne jusqu'à nos jours, sans défaillance dans sa lignée comme dans son attitude, au premier rang des grands seigneurs français. Moins solennelle que celle des Montmorency, la physionomie générale des la Rochefoucauld est peut-être plus expressive dans sa distinction, et elle reproduit d'une manière frappante les qualités variées de notre race dans ses traits principaux : chevalerie des sentiments, indépendance un peu railleuse de la pensée, un peu frondeuse du caractère ; une imagination facile et aventureuse ; autant de goût que d'esprit ; trop de fierté pour être courtisan, beaucoup d'habilité cependant à se maintenir : témoin le fils de l'auteur des *Maximes*, qui sut conserver sans bruit, pendant près de cinquante ans, la faveur intime de Louis XIV, au grand ébahissement de la cour et de Saint-Simon ; et, dans un autre sens, cette jeune et charmante dame de la Rocheguyon, qui, recevant Henri IV dans son manoir, après avoir rendu hommage à son souverain et s'être acquittée, en parfaite courtoisie, de ses devoirs d'hospitalité et de vassale, ne manquait pas, le soir venu, de mettre entre elle et la reconnaissance trop empressée du roi sa petite rivière féodale, dont le pont-levis était retiré sur ses pas.

Ajoutons, pour achever ce portrait séculaire : le plus grand air, un tact délicat, un ton exquis, les manières accomplies, la désinvolture aisée et naturelle, mais un peu vive et légèrement hautaine

dans la contradiction ; une conscience imperturbable de sa dignité, qui, même en s'abandonnant, se réserve encore et commande toujours ; une bienfaisance héréditaire et traditionnelle, une initiative hardie, une incroyable mémoire du cœur et ténacité d'impressions ; un grand amour de ses semblables, une volonté persévérante ; et sur le point d'honneur une susceptibilité infinie.

En 1814, feu M. le duc de Doudeauville, envoyé en mission dans les départements de l'Est, leur avait promis, à certaines conditions, un dégrèvement de deux millions d'impôt. Les conditions furent remplies, mais le ministre des finances refusait de se laisser ainsi dépouiller. « J'ai engagé « ma parole, Monsieur le ministre, lui dit le noble « pair, et si vous ne pouvez pas m'aider à la tenir, « je le ferai tout seul ; je prendrai sur mes biens « les deux millions promis, après en avoir averti « le roi. » Il n'y aurait pas manqué, si Louis XVIII n'était intervenu pour forcer le baron Louis à accorder l'indemnité promise.

Ce serait un malheur que la noblesse restât désormais isolée et en dehors du courant moderne. Ceci est d'autant meilleur à dire, que plusieurs écrivains s'attachent à dénigrer et à abaisser tout ce qui ne date pas de telle ou telle époque depuis 1789 ; et que, les uns de bonne foi, les autres par système, tous dans l'intérêt prétendu du présent, font dégénérer en pamphlets l'histoire et la critique historique.

Tout le monde perdrait, dans ma pensée, à ce qu'il y eût schisme entre le passé et l'avenir de la France; la noblesse, et nous aussi bien : c'était dans cette conviction que l'empereur Napoléon Ier, au faîte de la gloire et dans tout l'éclat de sa grandeur, trouvait à propos de saluer, rien que sur l'annonce de son nom, un Montmorency.

On sait combien il tenait à rallier autour de son trône toutes les illustrations de l'antique monarchie; et l'on verra dans ces *Mémoires* quels furent ses efforts pour s'attacher M. de la Rochefoucauld.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sans émotion pour ma part que, assis parfois dans le cabinet de M. le duc, je contemple autour d'une riche et belle bibliothèque une foule de casques et de cuirasses meurtries, des faisceaux de lances, d'arquebuses antiques, et de vieilles épées à deux mains du temps de Charles VI et de Louis XI, toute une panoplie légendaire enfin; et à côté de ces débris d'un autre âge, la petite épée de Louis XV enfant, et le couteau de chasse de Louis XVI; puis, sous un globe, les petits souliers blancs que portait madame la duchesse de Berry dans la soirée de l'assassinat de son auguste époux : longs comme un doigt, larges comme deux, ces souliers sont encore tachés d'une goutte de sang de l'illustre victime. En face, suspendue à un clou, la grosse clef du Temple, qui renferma tant de royales infortunes; puis une tapisserie de madame la duchesse d'Angoulême, une branche d'olivier

fleurdelisée, donnée par Louis XVIII[1], et la tasse de vieux Sèvres dans laquelle Charles X était accoutumé de déjeuner. Je pense, en rêvant, que le maître de tous ces objets précieux peut, quand il lui plaît, sans sortir de chez lui, et rien que par un voyage autour de sa chambre, parcourir mille ans de l'histoire de France; et je ne puis m'empêcher d'estimer que si la noblesse, surtout à ce degré, est une bien lourde responsabilité, elle n'est pas du moins sans compensation.

J'arrive à donner l'aperçu des *Mémoires* eux-mêmes, et à exposer leurs principales parties.

Ils sont d'une importance capitale, à partir surtout de 1814. Toutes les péripéties, les émotions et les angoisses de la campagne de l'Est et de l'invasion, y sont retracées, après avoir été prises sur le vif, au milieu même du théâtre des événements. L'auteur habitait alors avec sa famille le château de Montmirail, qui appartenait à sa mère. On sait ensuite, et tout le monde connaît le rôle actif, aussi efficace que plein d'initiative, cou-

[1] Cette branche d'olivier dans un vase de porphyre n'est point un présent ordinaire; elle se rapporte à une circonstance dont on verra plus bas le détail. A la réconciliation des deux frères, etc., etc., Louis XVIII, en la donnant à M. de la Rochefoucauld, lui dit, avec la grâce suprême qui relevait sa dignité incomparable, ces paroles augustes qui ont été gravées sur le vase :

« Vicomte de la Rochefoucauld, vous voyez devant vous un frère qui vous parle de son bonheur, et un roi de sa reconnaissance. Je vous connais trop pour vous rien offrir, mais que cette branche d'olivier soit pour vous et les vôtres un témoignage des services que vous avez rendus au roi, à sa famille et à votre pays. »

rageusement adopté et rempli par M. de la Rochefoucauld, pour assurer la première Restauration des Bourbons.

Il n'est pas un seul des nombreux historiens de la Restauration qui ne l'ait raconté : quelques-uns même induits en erreur, et ayant travesti les faits, M. de la Rochefoucauld s'est empressé à plusieurs reprises de les rectifier en ce qui le concerne.

Il le faisait naguère encore contre M. Alfred Nettement, ce qui prouve qu'il n'est pas facile d'écrire l'histoire avec impartialité. Il faudra bien cependant qu'une imputation, si tenace qu'elle soit, se dissipe devant le grand jour de la vérité.

La postérité, d'ailleurs, accorde toujours plus de créance au témoignage d'un contemporain et d'un témoin oculaire qu'à l'autorité des historiens subséquents, surtout quand la loyauté la plus pure est le caractère définitif de l'écrivain.

On pourrait blâmer M. de la Rochefoucauld d'avoir conduit la foule au pied de la colonne de la place Vendôme, si ce fait restait isolé, sans explication préalable sur la cause qui l'a produit; mais on ne saurait en aucun cas trouver, ni dans l'ensemble, ni dans les détails de cette démonstration, un moment d'oubli contre l'honneur de la France. pas plus qu'un sentiment de haine pour Napoléon.

Quand toute la vie de M. le duc de Doudeauville ne protesterait pas à cet égard, il est un fait de la même époque qui en serait une garantie absolue :

dix jours après, en effet, le proscrit de l'Empereur et de M. de Savary ne demandait à Monsieur, comte d'Artois, qu'une seule faveur en récompense de son dévouement heureux, et il l'obtenait.

Cette faveur, c'était le maintien en France de la reine Hortense, madame la duchesse de Saint-Leu.

Après le retour de Gand, M. de la Rochefoucauld, aide de camp du général Dessoles, colonel de la 5e légion de la garde nationale de Paris, et en même temps député influent et remarqué[1], ne saurait être un historien ordinaire; mais, de plus, attaché à la personne du frère de Louis XVIII comme son aide de camp, et l'ami particulier de ce prince, nul mieux que lui ne nous révélera l'intérieur de ce qu'on appelait alors le pavillon Marsan :

> Nourri dans le *palais*, j'en connais les détours;

ses révélations à ce sujet, aussi fines que piquantes, sont d'un attrait infini. Il gémissait de voir la division dans le camp royaliste et jusque dans la famille royale; il s'épuisait en conseils et en efforts, pour empêcher Louis XVIII d'un côté, et l'héritier présomptif de l'autre, de marcher à l'abîme quoique en sens inverse, et de laisser tous deux derrière eux la patrie méconnue et blessée, lorsque

[1] On verra dans ces *Mémoires* les discours prononcés par M. de la Rochefoucauld et écoutés avec faveur en plusieurs circonstances importantes, et notamment à l'occasion de l'anniversaire du 21 janvier.

soudain une occasion heureuse vint s'offrir à lui de réaliser de sages et patriotiques desseins en faveur de la dynastie légitime.

Madame la comtesse du Cayla, belle-fille de la comtesse du Cayla, dame de feu Madame, comtesse de Provence, fut reçue en audience par Louis XVIII pour des affaires de famille, et captiva le vieux monarque par son esprit aussi fin que judicieux, son naturel charmant, sa conversation étincelante, et par sa haute distinction.

Affectueusement liée avec M. et madame de la Rochefoucauld, elle s'était confiée à eux de la faveur du roi, qui la rendait bien plus troublée qu'heureuse. Cependant, comme leurs idées politiques étaient les mêmes, M. de la Rochefoucauld arriva, quoique avec peine, à la déterminer à accepter franchement, dans l'amitié auguste qui se présentait à elle, le moyen d'obtenir leur accomplissement.

Les scrupules de la femme, qui savait bien que sa conduite serait calomniée, cédèrent à la voix du dévouement, aussi tendre que patriotique, qui la conseillait; mais son courage aurait faibli souvent, s'il n'avait été soutenu et retrempé par une correspondance de chaque jour, que l'on trouvera tout entière dans ces *Mémoires*, et dont il est inutile de faire l'éloge, comme de faire valoir l'importance. Elle renferme près de mille lettres de M. de la Rochefoucauld à la comtesse.

L'assassinat du duc de Berry, tout en offrant de

nouvelles difficultés aux deux nobles et courageux athlètes, acheva cependant de changer la face des choses : les deux augustes frères se réconcilièrent, et la constitution du ministère de M. de Villèle scella leur réconciliation, heureusement amenée par les soins aussi délicats que discrets de madame du Cayla et de son noble ami.

Ce furent les plus beaux jours de la Restauration.

La France, délivrée de l'occupation, en avait racheté l'humiliation, et reprenait son rang en Europe. La prospérité renaissait avec la confiance ; la liberté pouvait se développer et s'affermir dans les luttes parlementaires ; les lettres et les arts prenaient un essor glorieux ; les finances se trouvaient dans l'état le plus prospère ; Louis XVIII mourait en paix, et eut de magnifiques funérailles à Saint-Denis, dont M. de la Rochefoucauld avait dirigé tous les travaux,

Charles X succédait à son frère au milieu de l'enthousiasme universel ; rien ne semblait plus devoir s'opposer à un avenir fécond.

Ce ne fut pas la faute de M. de la Rochefoucauld s'il en arriva autrement, et si le point noir, qui depuis 1789 n'a cessé de planer sur notre horizon, reprit bientôt les proportions d'un orage menaçant et inévitable. M. de la Rochefoucauld ne cessait de prodiguer ses conseils, toujours prévoyants et toujours dévoués, à son ami M. de Villèle, et de l'aider à poursuivre heureusement la voie dans laquelle il l'avait fait entrer.

Malheureusement sa voix, de moins en moins écoutée, sembla enfin devenir importune, et il dut renoncer à se faire entendre de ce côté. Ce fut alors que, sans rompre ouvertement avec le premier ministre, il se sépara cependant de lui, et qu'il se retourna directement vers le roi Charles X, avec le courage que donne seule une amitié éprouvée et désintéressée.

S'il est difficile de dire la vérité aux rois, il n'est pas moins difficile de la leur faire accepter en la leur disant. Pendant deux ans M. de la Rochefoucauld ne manqua pas une seule fois à la tâche qu'il s'était imposée, d'éclairer le vieux monarque sur ses intérêts et sur ceux de la France, à ses propres risques et périls.

Il respire dans ses rapports écrits, et presque quotidiens pendant ces deux ans, une véritable grandeur.

Jamais une belle âme ne fut mieux inspirée de cœur et d'esprit, et ne s'exprima avec plus d'éloquence.

Charles X cependant resta sourd aux conseils d'un dévouement qu'il savait apprécier; et ce ne fut que plus tard, trop tard hélas! à Butchierad, dans l'exil, qu'il rendit une entière justice à son ancien aide de camp, et qu'il comprit l'ami : « Ah! la Rochefoucauld, lui dit-il en lui posant la main sur l'épaule, si je vous avais cru..... » (Il n'acheva pas sa phrase.)

Je suis forcé de revenir ici sur le passé pour mieux faire connaître notre auteur.

Pendant que M. de la Rochefoucauld s'élevait ainsi, sans bruit, aux sommets les plus élevés de la politique, il se trouvait d'un autre côté mêlé aux affaires publiques d'une manière active, et pour son propre compte, si je puis dire, dans la mesure de la position officielle qu'il occupait.

Il avait été nommé en 1823 au ministère de la maison du roi, pour le département des beaux-arts, dont il garda la direction jusqu'à 1830. Chacun ici peut le juger par ses œuvres, et cela nous met à l'aise pour affirmer que, quoique négligés par les historiens de la Restauration, tous plus ou moins absorbés dans la politique, quoique écourtés de tous leurs détails anecdotiques par l'auteur lui-même, dans ses *Mémoires*, les principaux actes de cette administration formeront la page la plus intéressante de notre histoire littéraire contemporaine, laquelle, il est vrai, est encore à faire.

Nous nous bornerons à les signaler brièvement; ce sont, pour les arts : un fonds considérable de pensions destinées aux gens de lettres et aux artistes; la réforme des manufactures de Sèvres, de Beauvais et des Gobelins; la construction de la salle des Italiens; l'acquisition du théâtre Feydau; la réorganisation de l'Opéra, pour le matériel, pour le chant et pour la danse, avec Rossini, Auber et Meyerbeer, Marie Taglioni, Levasseur, Nourrit, mademoiselle Cinti (madame Damoreau) et ma-

dame Malibran ; les coulisses fermées à l'intrigue ; de sages mesures prises, des abus intolérables réformés ; l'exécution stricte des règlements sévèrement exigée pour la dignité comme pour les convenances d'un établissement royal; la fondation des concerts du Conservatoire avec Habeneck et Cherubini ; celle de l'école de musique religieuse avec Choron; le musée assyrien et celui de Charles X, les salles du conseil d'État d'alors ; Isabey, Gros, et tous les artistes, encouragés, récompensés et honorés, d'après leurs talents et leurs mérites, sans égard à leurs opinions ; la croix de la Légion d'honneur sur le cercueil de Girodet. Dans les lettres : la question de la propriété littéraire discutée en commission, et appuyée à la chambre : Augustin Thierry et Casimir Delavigne pensionnés ; Lamartine et Victor Hugo décorés ; et, qui le croirait? des démarches pour sauver de l'amende l'imprimeur de Béranger, mais auxquelles M. de Martignac, tout en fredonnant la chanson condamnée, jugeait impossible de condescendre ; c'est la tentative enfin, aussi hardie que politique, de rallier loyalement la presse à la monarchie, d'en acquérir les principaux organes, et de gagner les autres, pour contenir dans de justes, dans de patriotiques limites, une opposition débordante et systématique, contre le principe même du gouvernement, soit que cette opposition vînt de gauche ou de droite.

Je sais que cette tentative a été jugée sévère-

ment par quelques-uns; elle n'avait pourtant rien d'hostile à la liberté, tout au contraire : elle l'assurait en nous préservant de ses excès.

Il est peu d'hommes politiques, du reste, qui aient été, relativement, plus attaqués que M. de la Rochefoucauld : son caractère indépendant et fier, son initiative infatigable, son activité persistante, en le portant toujours en avant, en dépit des abus comme des obstacles, sans aucune peur et sans hésitation, ne pouvait manquer de soulever contre lui : en haut la jalousie des courtisans, dont il se séparait en les frondant, et plus bas des susceptibilités plus ou moins envieuses, parmi des adversaires plus émus de sa force que reconnaissants de ses bienfaits.

Je ne crois pas cependant que nul de ceux qui l'ont véritablement connu soit demeuré son ennemi, à quelque camp qu'il appartînt. Et il me revient, à ce propos, une anecdote qui en fera foi, et qui prouvera en même temps à quoi souvent tiennent les choses.

Un jeune homme, sous la Restauration, se présente un jour chez M. le directeur général des beaux-arts, et lui demande sa protection pour entrer au théâtre... « Volontiers, lui répond M. de la Rochefoucauld; mais avez-vous pour cela l'autorisation de vos parents? — Non, monsieur le vicomte, et c'est ce qui m'a engagé surtout à me recommander de vous. — Monsieur obtenez cette autorisation, car jusqu'alors je ne puis rien pour

vous. » Et le jeune homme sortit et ne reparut point.

En 1833, M. de la Rochefoucauld et ce même jeune homme se trouvaient détenus en même temps à Sainte-Pélagie, pour cause politique. Ils renouvelèrent connaissance, et se voyaient souvent : « J'ai des excuses à vous adresser, monsieur le vicomte, lui dit un jour son compagnon de captivité. — Pourquoi? répond M. de la Rochefoucauld. — C'est que je vous ai souvent attaqué dans un journal que je venais d'acheter, pour me venger de votre refus d'autrefois ; et je m'en repens aujourd'hui que je vous connais mieux. — Eh bien ! monsieur Ch. Philippon, ayez l'obligeance de faire mon portrait dans cette cellule en témoignage de l'oubli du passé, et en souvenir de nos bonnes relations présentes. » On comprend que la plus franche cordialité ne cessa pas depuis de rapprocher le spirituel dessinateur du noble légitimiste.

C'est à partir de 1830 que les *Mémoires* affectent particulièrement la forme du journal, et ils l'ont conservée jusqu'à aujourd'hui sans interruption ni lacune. Toutes les discussions de la tribune et de la presse y ont leur écho ; tous les événements leur place, les émeutes de la rue, comme les pourparlers et les décisions de la diplomatie ; tous les hommes d'État y trouveront leur portrait en pied, et l'auteur lui même, quoique à l'écart, ne cesse pas un instant de prendre une part active à la lutte, par une multitude d'écrits, de lettres, de brochures, de

démarches, d'articles dans les journaux. Mais on y remarquera surtout les communications suivies de M. de la Rochefoucauld en Russie, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, à Constantinople, souvent avec les plus hauts personnages, toujours avec des personnes bien informées; des révélations curieuses sur Louis XVII, et la solution piquante, étrange, proposée à cette énigme historique; des rapports incessants avec MM. de Montbel et de Bouillé, tous les deux attachés à la cour de Frohsdorff, et quelquefois avec les illustres exilés eux-mêmes; une correspondance suivie avec Madame la duchesse de Berry, et quelques lettres de la princesse, qui, en faisant connaître ses sentiments si nobles, si français, témoignent à M. de la Rochefoucauld autant d'estime que d'affection.

L'intérêt grandit en 1848, et les renseignements se multiplient comme les faits; les mouvements des partis, les incidents les plus légers, ont été réfléchis et fixés comme dans un miroir magique, et l'on admire l'attitude de l'écrivain qui ne change pas, qu'on retrouve toujours dévoué à la France avant tout, inébranlable dans ses principes, sans haine pour les personnes, remarqué, et quelquefois écouté, même en très-haut lieu, par suite de l'estime qu'inspire son caractère loyal et de la déférence qu'on ne peut s'empêcher d'accorder à une supériorité de position maintenue avec dignité, comme à une longue expérience, et à un esprit d'observation qui ne le quitte jamais.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que ces *Mémoires* soient purement historiques et politiques. J'ai dit, je crois, qu'ils sont aussi autobiographiques, et ils le sont en effet, avec un abandon plein de charme.

On sent que M. de la Rochefoucauld n'avait qu'un but en se posant ainsi devant lui-même : celui de s'étudier, de réfléchir et de se bien connaître.

Trente ans de voyages réguliers sur les bords du Rhin, aux Pyrénées, en Angleterre et en Allemagne, à Prague, à Goritz, à Frohsdorff; vingt-cinq d'expériences magnétiques, variées et continues, sans partialité comme sans exagération; mille [1] esquisses de femmes, aussi gracieuses que leurs gracieux modèles; des amitiés constantes, des correspondances de longue haleine, qui se déroulent et se mêlent, véritables épisodes, comme des broderies dans la trame du récit, dessinant et racontant des vies entières; une peinture instructive et vraie, complète, des mœurs aristocratiques du noble faubourg; des aventures, des anecdotes, des pensées, une infinité de petits riens délicats et de bluettes parfumées; tout cela disséminé, prodigué à l'avenant, arrive toujours à temps pour rompre la monotonie, égayer la narration, relever l'intérêt et reposer l'attention.

[1] On doit à M. de la Rouchefoucauld d'avoir rappelé l'attention sur ce genre de littérature, qui était alors passé de mode, et qui aujourd'hui est devenu en faveur.

Il n'est que deux choses qu'on chercherait en vain à travers tout le reste : une médisance de nature à blesser qui que ce soit dans sa vie privée, et l'amour, l'amour en dehors du mariage et de la famille.

Il est certainement difficile que tout homme n'ait pas, sous ce dernier rapport, sa part plus ou moins lourde des faiblesses humaines ; mais ici le gentilhomme et le chrétien, par conscience et par dignité, a voulu recouvrir les siennes d'un voile impénétrable, ou plutôt les oublier et les effacer, si toutefois elles ont existé.

On comprend qu'il m'était difficile d'étudier ainsi à fond, dans son ensemble et dans ses détails, plus d'un demi-siècle de nos annales, sans chercher à retirer de cette étude un enseignement général et pratique.

L'histoire est la leçon du présent, c'est là son plus beau titre ; et il ne fut jamais peut-être plus à propos qu'aujourd'hui de l'interroger et de l'écouter, dans l'anarchie morale qui nous divise encore, et qui a presque détruit en France toute foi politique.

M. de la Rochefoucauld n'est certainement pas un doctrinaire : il n'a jamais songé, soit à justifier un parti pris, soit à préconiser un système préconçu, dans la manière dont il raconte les hommes et les choses. Mais il est essentiellement un homme à convictions profondes. Ses convictions, il les a toujours, non-seulement montrées et prouvées, mais

encore exposées publiquement, au grand jour de la discussion, quand l'occasion s'est offerte ou quand besoin était. Et l'on peut en réduire les principes, aussi larges qu'arrêtés, à quatre points généraux : monarchie héréditaire et représentative, avec des droits imprescriptibles d'autorité, d'initiative et de gouvernement; représentation nationale avec des droits, non moins inaliénables, d'égalité et de liberté civile, religieuse et politique, de contrôle du budget, de suffrage délégué, d'administration autochthone, je veux dire décentralisée, communale et départementale; la noblesse formant un corps d'élite dans l'État, comme la légion d'honneur, mais sans autre privilège que celui du dévouement et de l'honneur, accessible à tous par droit de mérite, ouverte même de plein pied à tous les fonctionnaires d'un certain rang ; enfin le clergé absolument en dehors de la politique.

Prenons ces principes pour point de départ : aussi bien les deux derniers, relatifs à la noblesse et au clergé, sont incontestablement acquis aujourd'hui, et tous les quatre sont l'expression même de la grande pensée et des plus pures inspirations de 1789. Il n'est pas douteux que, si ces principes eussent été dès l'origine hautement formulés et surtout franchement appliqués, nous aurions échappé à plus de soixante-dix ans d'orages; que, s'ils avaient constamment prévalu dans les conseils de la Restauration, de 1814 à 1830, les Bourbons régneraient encore en France, malgré le travail

de l'esprit révolutionnaire; mais il n'en a pas toujours été ainsi.

L'ancien régime, pour me servir du mot usité, ne comprit pas assez ces principes, ou ne les accepta point assez franchement. Les républicains les jugèrent insuffisants, contradictoires et incompatibles, et en sacrifièrent la sagesse à la liberté, qu'ils n'ont même pas donnée alors qu'ils étaient au pouvoir.

Le régime parlementaire, personnifié dans la charte de 1830, chercha en vain à les coordonner et à les mettre en pratique par une transaction, dans son équilibre constitutionnel. L'Empire enfin, proclamé une première fois en leur nom, ne parvint pas à réaliser ce que j'appellerai leur programme, et à donner la liberté. Réédifié de nouveau aujourd'hui sur la même base, sera-t-il plus heureux, plus confiant? Il a promis tout d'abord le couronnement de l'édifice, mais nous attendons encore l'effet de cette promesse, aussi sincère sans doute que solennelle[1].

Tel est, si je ne m'abuse, le résumé exact de notre situation, dont l'énigme, par suite, appelle toujours sa solution.

Or c'est précisément cette solution que j'ai cherchée, comme l'enseignement général et pratique qui devait résulter pour moi de mon long tête-à-tête avec les mémoires de M. de la Rochefoucauld et avec notre histoire; je crois l'avoir trouvée, et je

[1] Ces lignes étaient écrites avant l'apparition du décret du 24 novembre 1860.

la soumets à l'opinion avec confiance. Elle est légale, parce qu'elle est indépendante des personnes, d'hier, d'aujourd'hui et de demain ; elle est encore possible, actuelle, immédiate et praticable pour tous.

Avant de formuler cette solution, je dirai d'abord, l'histoire en main, aux républicains que la république est impossible, non pas uniquement à cause des essais malheureux qui en ont été faits, et des nombreuses constitutions qu'elle a produites, constitutions stériles et avortées dès leur efflorescence, mais parce que cette forme de gouvernement ne se conçoit pas en France, où, de l'aveu de tous, elle exigerait une métamorphose complète et irréalisable, sinon absurde, de nos mœurs et de nos habitudes, de nos sentiments et de nos idées.

Dans les institutions humaines comme en tout autre chose, il est évident qu'un moteur, quelqu'il soit, ne suffit pas pour marcher, et qu'il faut encore un régulateur. Or la république n'a pas ce régulateur, elle ne saurait en avoir aucun. Telle était, je le crois du moins, la pensée de Montesquieu lorsqu'il donnait à cette forme de gouvernement la vertu pour base; la vertu, c'est-à-dire l'idéal, le but, et non la réalité.

La république démocratique n'a jamais existé, d'ailleurs, qu'en utopie ou sur le papier.

Les républiques antiques n'étaient que des aristocraties appuyées sur l'esclavage. On connaît la fin de leur existence essentiellement incertaine et

agitée, toujours précaire; et l'on m'objecterait en vain les États-Unis, car, outre que leur gouvernement, étudié de près, ne paraîtra guère enviable à personne, et qu'il se complique aussi d'une question d'esclavage, l'Amérique ne forme encore à peine qu'un peuple naissant, et ne sera peut-être jamais une nation politique.

Je dirai ensuite aux partisans du régime parlementaire : Puisque la France est essentiellement monarchique, et que vous le reconnaissez comme nous, votre régime parlementaire est aussi impossible que la république, à laquelle il aboutit forcément, et qui en est la conclusion logique, en idée comme en fait.

Ce n'est point, hâtons-nous de le remarquer, parce que ce régime était basé sur le suffrage restreint, ou parce qu'il ouvre une pleine et entière carrière à la liberté politique par la tribune et par la presse; ce n'est pas non plus à cause de sa division des pouvoirs qui est rationnelle, ni à cause de ses orages qui ont été féconds; c'est à cause de son principe politique même, principe incompréhensible : « Le roi ou le souverain règne, et ne gouverne pas. »

Jamais l'histoire n'a protesté plus éloquemment et avec plus d'énergie qu'en face de cette fiction, de ce mythe doctrinaire. C'est lui qui sème depuis soixante-dix ans les vents et les tempêtes dans notre patrie, qui a été l'agent de toutes les émeutes et le prétexte de tous les coups d'État.

[1]Le grand et fougueux tribun de 1789 en avait bien jugé à son apparition, car ce fut aussitôt qu'il se retourna brusquement pour lutter contre le courant, et qu'il mourut à la peine, en entendant vociférer sous ses fenêtres la grande trahison du comte de Mirabeau.

L'Assemblée nationale, après avoir adopté cette formule, dévia peu à peu de son origine jusqu'à la terreur : le tiers état doit être tout, avait dit Sieyes, comme première conséquence. Le 9 thermidor, le 18 fructidor et le 18 brumaire réagirent en vain contre ce principe absurde : le roi règne et ne gouverne pas. Il se glissa dans la charte de Saint-Ouen, et la révolution de Juillet fut son œuvre par excellence, car la charte devait être une vérité, et il était bien convenu, en effet, que le roi régnait et ne gouvernait pas. Ce fut le gouvernement personnel néanmoins qui précipita dans l'exil la branche cadette après la branche aînée.

Enfin la même chimère, le même principe, dis-je, nous a conduits et dominés encore de la révolution de 1848 au 2 décembre; mais quoique toujours proclamé, il ne fut loyalement accepté, à aucune époque, ni par le peuple, ni par le pouvoir.

Personne ne voulut, et personne ne peut vouloir,

[1] Ce travail ne pourrait paraître un peu long et hors d'œuvre ici que s'il ne se rattachait pas, je crois devoir le déclarer sincèrement, aux *Mémoires* de M. de la Rochefoucauld par l'inspiration comme par la conformité des vues.

en France, se réduire au rôle de *roi soliveau :* de là viennent les colères, la force et la raison du parti républicain. Ce fut le malheur de Louis XVIII de se croire obligé d'entraver l'exercice de l'autorité royale ; c'est la force de l'empereur d'avoir hardiment rétabli les droits de la souveraineté, et d'avoir écrit : « Le chef de l'État gouverne et règne, seulement il est responsable de ses actes devant le peuple français. » Ceux qui regrettent aujourd'hui le régime parlementaire se font illusion; ils n'ont rien appris, ou ne le comprennent pas; ceux qui le repoussent, au contraire, sont dans le vrai, car il est aussi incapable de fonder la liberté que l'autorité. Son principe a toujours ruiné l'une et compromis l'autre; on ne saurait établir de transaction entre elles sans les mettre aux prises, sans qu'elles soient en lutte et qu'elles se combattent au lieu de s'accorder, sans qu'elles se détruisent mutuellement au lieu de se développer et de s'affermir.

On me citera peut-être l'exemple de l'Angleterre. Il y aurait beaucoup de choses à dire à cette occasion. Naguère encore des paroles sinistres et prophétiques retentissaient dans le parlement, et personne n'ignore les tendances de démocratie et de réforme électorale qui, tôt ou tard, feront explosion dans ce pays, prétendu modèle, et dont l'orgueil héréditaire se nourrit trop aux dépens de notre fierté légitime...

Pendant que *John Bull* est lent de conception,

indécis d'allure, patient du cœur et des épaules, Jacques Bonhomme a l'esprit prompt, le cœur chaud, la marche rapide, le caractère vif et la main leste : on ne saurait donc les comparer l'un à l'autre, et ce qui convient à celui-là peut très-bien ne pas plaire à celui-ci.

En Angleterre, on s'arrête devant un obstacle, fût-il fictif; on cherche à le lever ou à le tourner; en France, on le franchit, serait-il réel.

En Angleterre, on se réunira pendant dix ans dans un meeting pour le même sujet; on renouvellera vingt fois la même motion ; vingt fois on la portera, processionnellement, à qui de droit, et sur un accusé verbal de réception, on se retirera sans bruit, et on attendra encore.

En France, avant-hier, on criait : Vive la Réforme; après-demain, on criera : A bas les ministres; le soir, on battra le rappel, et on se donnera le mot d'ordre; trois jours après, il sera *trop tard* pour qu'on puisse rester satisfait de ce que l'on demandait : des ministres[1] sont mis en accusation. et la monarchie s'achemine royalement vers l'exil, ou elle s'enfuit dans l'isolement. — Non, on ne saurait assimiler la France à l'Angleterre.

A leurs différences de race, de génie et de caractère vient encore s'ajouter une différence que j'appellerai historique, et qui suffirait seule pour réduire à néant l'objection.

[1] Ceux de la Restauration.

En France, la monarchie et Jacques Bonhomme se sont toujours alliés pour étouffer l'aristocratie qui les séparait, pour traiter de gré à gré et vivre l'un par l'autre, tandis qu'en Angleterre c'est l'aristocratie qui, plus avisée, s'est unie à John Bull et l'a émancipé, pour, avec lui, dominer la monarchie et assurer sa prépondérance. Nous sommes arrivés, nous, à la liberté par l'égalité ; c'est le plus court et le plus droit chemin, car l'égalité devant la loi est non-seulement la base et la garantie de toutes les libertés, mais elle est encore la première de toutes les libertés.

Les Anglais, aujourd'hui, marchent encore à l'égalité par la liberté, ce qui est un contre-sens ; et s'ils n'étaient pas le peuple le moins logique et le plus inconséquent du monde, ils n'arriveraient point.

Quoi qu'il en soit, la France n'est ni républicaine, ni parlementaire ; elle est simplement et essentiellement monarchique. Mais elle est en même temps la nation libre par excellence, libre par sa nature et libre de droit.

Il ne faudrait pas croire que la monarchie soit incompatible avec la liberté : il n'en est rien évidemment, surtout si on suppose la monarchie conforme aux mœurs et au génie du peuple, ayant sa racine dans la tradition, proclamée ou acceptée par l'assentiment général, basée sur la loi; si le souverain, en un mot, n'est que le premier citoyen de son pays. La monarchie a été la première forme gouverne-

mentale de toutes les nations modernes, et elle les a élevées, protégées et émancipées par sa force; elle sera encore, suivant moi, la forme dernière et définitive que ces nations adopteront dans la plénitude de leur civilisation, et toutes les autres n'auront été que des formes intermédiaires, car elle est la seule qui satisfasse pleinement, par sa simplicité et par sa puissance, à cet élément nouveau qui s'appelle l'opinion publique, et dont l'application, désormais inévitable et nécessaire, a produit les mêmes changements et la même révolution dans la politique, que la vapeur et l'électricité dans l'industrie.

Qu'est-ce, en effet, que l'opinion publique? C'est le sentiment commun et général de tous ceux qui sentent et qui pensent. Si longtemps elle ne fut le fait que d'une ou deux classes privilégiées, comme on le voit encore en Europe, en France aujourd'hui, dans cette noble France qui est toujours à la tête du progrès moral, l'opinion publique est l'expression du sentiment de tous, l'opinion publique, c'est tout le monde, car tous nous sommes égaux devant la loi, non-seulement au point de vue civil et religieux, mais encore au point de vue politique, par le suffrage universel.

Cette opinion est spontanée dans son origine, et résulte dans chacun des impressions de la vie sociale; elle est aussi incompressible que l'air dans son essence.

Quelquefois, rapide et soudaine comme l'intui-

tion, elle est le plus souvent lente, comme la nature dans son travail de formation, mais incessante et inépuisable; habituellement sûre dans ses jugements, parce qu'elle est impersonnelle, et irrésistible dans ses effets. On peut la méconnaître, par erreur, si on ne la reçoit que par échos, et interceptée par un entourage privilégié, comme sous Charles X, ou par une majorité, comme sous Louis-Philippe. Mais on ne saurait la combattre face à face, ni essayer même de lui résister dans ses manifestations vraies et directes : elle s'impose comme la lumière. La repousser de la part d'un souverain serait une folie contre nature.

Voilà pourquoi l'opinion préfère et veut la monarchie représentative, pure et simple; pourquoi elle exclut toutes les ambitions collectives, toutes les oppositions systématiques et personnelles qu'on appelle des partis en langage parlementaire, et qu'à Rome on appelait des factions dans les derniers temps de la république.

Leibnitz comparait, dans son système de l'harmonie préétablie, l'âme et le corps de l'homme à deux horloges sympathiques marquant toujours la même heure.

On pourrait appliquer la même comparaison à la monarchie et à l'opinion publique. On la rendrait même plus juste et plus péremptoire en disant que la monarchie et l'opinion ne forment point deux horloges, mais une seule, et que la monarchie n'est que l'expression effective de l'opinion, l'aiguille

intelligente et libre qui en marque le cours et les mouvements.

Pour achever maintenant ma tâche d'introducteur, satisfaire à l'usage et à une curiosité qui ne manquera pas de s'éveiller, car elle est naturelle et légitime, il me reste à tracer le portrait de l'auteur de ces *Mémoires* dont je viens de présenter l'analyse et d'exprimer la leçon historique. La flatterie sous ma plume serait déplacée et répugne à mon caractère.

M. de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, est bien connu du public. Tout le monde sait qu'il est un écrivain facile et distingué, ses ouvrages en sont témoins[1]; qu'il est homme d'esprit, le volume de ses pensées le prouve bien; observateur spirituel et pénétrant, ses esquisses et ses portraits l'attestent; un homme du monde et un grand seigneur, cela va de soi; un politique de premier ordre, on l'a vu à l'œuvre. Je dirai même qu'en cette matière, qu'en affaires d'État, il est doué d'un tact tellement remarquable et sûr, qu'on pourrait souvent l'appeler de l'intuition.

En 1829, il conseillait à Charles X de prendre Casimir Périer pour premier ministre. En 1847, il prédisait l'explosion de la question italienne et

[1] Je dois avouer, à ce propos, que je ne comprends pas comment, sans jamais manquer aux exigences des salons et des nombreuses associations et compagnies dont il est le président, M. de la Rochefoucauld ait pu autant écrire. Il serait impossible de rien ajouter à ces *Mémoires;* J'ai dû plutôt, autorisé par lui, y retrancher parfois en les revoyant pour les mettre en ordre.

toutes les crises que subit cette question. Mais ce n'est là qu'un aperçu général de sa physionomie, et elle demande à être observée de plus près.

Les années ont passé sur M. de la Rochefoucauld sans ployer sa taille bien prise et élevée, et sans rien ôter à sa figure fine, ni de la régularité des traits, ni de son expression affable et vive.

Sérieux d'idées, trop sérieux peut-être; d'un jugement droit et éclairé, il a cependant dans l'imagination quelque chose de l'impressionnabilité artistique, et le caractère impétueux et enjoué, ce qui, aux yeux de certaines personnes, a pu faire croire qu'il était léger.

Ses nerfs électriques, un fond presque féminin de poésie intime, tendre et rêveuse, une organisation riche et brillante, un naturel complexe, l'empêcheraient bien de se justifier d'un défaut de gravité si on l'en accusait; mais il n'a jamais été léger; et il pourrait justement répondre, avec son aïeul des *Maximes* que, la gravité n'est qu'une hypocrisie du corps inventée pour dissimuler une difformité de l'esprit.

Il serait plutôt un homme à facettes qu'un homme tout d'une pièce. Calme, s'il convient, et parfaitement maître de lui, mais jamais froid, encore moins impassible, son aspect, si je puis m'exprimer de la sorte, serait plutôt aussi ondoyant et divers que monotone, uniforme et roide. Il se dérobe même souvent en des contours fuyants jusqu'à l'insaisissable. Il y a en réalité plusieurs

hommes en lui et beaucoup de contrastes; mais l'homme qui prévaut et qui emporte tous les autres est l'homme de cœur, l'homme actif et d'ordre, de volonté ferme et réfléchie, qu'aucun danger n'étonne et qu'aucune difficulté ne fait reculer, mettant à atteindre le but qu'il a fixé une persévérance que rien ne rebute.

Jamais personne ne mit aussi plus de soin que M. de la Rochefoucauld à veiller sur soi. Cependant il sera quelquefois trop facile, quelquefois trop difficile à se laisser gagner; il s'élancera vers un sacrifice généreux avec enthousiasme; il se refroidira et reculera devant une susceptibilité légitime, mais légère. Il ne s'effrayera pas d'un obstacle, et sera impatienté pour un détail; il pardonnera et n'oublie pas. Enfin, sa sensibilité est trop profonde et trop délicate en même temps, pour n'être pas un peu maladive, ce qui a dû être souvent une cause de mécomptes et une source de déceptions.

Le lien de ses facultés et l'unité de sa vie ne sont pourtant pas aussi difficiles à trouver qu'on pourrait le croire d'après ce qui précède.

L'harmonie se fait dans une conscience profondément honnête et loyale, dans le sentiment imperturbable et fier du devoir, de l'honneur chevaleresque et du dévouement. Ce sont là, en effet, les trois mobiles qu'il a reconnus pour guides, et dont son indépendance, toujours digne, quoique indomptable, ait voulu accepter le frein.

Heureux ceux dont il en est ainsi! Dans quelque

condition que le sort ou la fortune les ait placés, ceux-là ont obtenu la meilleure part, auxquels est échu en partage le sentiment du devoir, de l'honneur et du dévouement. Leur vie sera calme, même au milieu des orages inséparables de l'existence, et leur fin paisible comme le soir d'un beau jour.

P. S. — J'ai dit que M. de la Rochefoucauld possédait une riche et belle bibliothèque. C'est surtout au point de vue historique que cette bibliothèque est remarquable. Entre autre livres rares et précieux sous ce dernier rapport, je citerai une collection, en plus de deux cents volumes, de documents contemporains de la Révolution, depuis 1788 jusqu'en 1795.

Le *Journal des Révolutions de Paris*, jusqu'au 21 janvier 1793, de Prudhomme; celui *des États Généraux et de l'Assemblée nationale*, jusqu'au 10 janvier 1791, de le Hodey; le *Journal complet des Révolutions de France et de Brabant*, de Camille Desmoulins; le *Journal* de Suleau, les *Mémoires* de Basseville, se trouvent dans cette magnifique collection, probablement unique, et qui rendra jalouse la Bibliothèque impériale.

Elle comprend, en outre, tous les mandements et les sermons, toutes les controverses et les répliques auxquels donna lieu la constitution civile du clergé, ainsi que la plupart des procès-verbaux d'installation des curés et des évêques assermentés; toutes les délibérations de la Convention, tous les

discours prononcés à sa tribune et imprimés par son ordre; l'ensemble considérable des pièces officielles et privées relatives aux finances, aux guerres, à la diplomatie et aux exécutions de cette trop fameuse assemblée; les doléances et tous les cahiers de 1789; plus de 60 volumes de mélanges; les écrits de Mirabeau, de Necker et de Pétion, les opinions de Malouet, de Mounier, etc.; enfin une multitude d'écrits, de brochures, de libelles, de pamphlets et d'épaves littéraires, philosophiques et politiques concernant toute cette époque de notre histoire, jugée avec trop d'indulgence par ses partisans systématiques; et que l'on jugerait sainement, ce me semble, en disant que, même dans ses crimes, même dans ses vertiges insensés, elle conserva pourtant comme un reflet de la grandeur héréditaire et traditionnelle qui est le caractère distinctif de la France, et son auréole à travers les âges.

Désireux de servir de tout son pouvoir les intérêts de la science historique, M. de la Rochefoucauld m'a permis de recueillir dans cette collection deux volumes d'extraits pour les joindre à ses *Mémoires* et les faire paraître à la suite de ceux de feu M. le duc de Doudeauville, son père, qui précéderont les siens.

J'avoue que je ne me suis pas vu sans embarras appelé à faire un choix au milieu de tant de richesses. Tous mes efforts ont tendu à offrir un résumé suivi, exact et impartial du grand dossier historique que j'avais entre les mains.

Si j'ai réussi, chacun aura désormais à sa portée les débats authentiques de la grande cause qui agite la France et l'Europe depuis quatre-vingts ans, et dont le procès est encore pendant pour plusieurs de ses conséquences.

Quoi qu'il en soit, il n'était que juste de rendre publiquement hommage à M. de la Rochefoucauld pour son dévouement efficace aux intérêts de la science historique, car ce dévouement, si noble de soi, est encore rehaussé par les motifs qui l'ont inspiré dans cette circonstance : la passion de la justice, la soif de la vérité et l'amour de la France.

F. CLAUDE[1].

10 décembre 1860.

[1] Professeur de l'Académie de Paris, auteur d'une traduction des Psaumes, suivie de notes et réflexions, et de la *Solution de la question italienne*.

MÉMOIRES DE MON PERE

FEU M.

DE LA ROCHEFOUCAULD

DUC DE DOUDEAUVILLE

AVANT-PROPOS

Il y a un la Rochefoucauld, — c'est celui des *Maximes*, — qui a écrit : « Il est plus facile de connaître les hommes en général qu'un homme en particulier. »

J'ai réuni et publié quelques portraits destinés à conserver pour l'instruction ou la curiosité de nos neveux les traits des personnages qui, par leur position sociale, par leur action politique, morale ou littéraire, ont exercé quelque influence sur notre société française au dix-neuvième siècle.

On a généralement trouvé quelque mérite de ressemblance dans ces croquis jetés, en courant, au milieu d'une vie aussi occupée que la mienne; et si j'avais quelque amour-propre, je pourrais me réjouir, sinon d'avoir à peu près triomphé de cette difficulté signalée dans la maxime que je viens de citer, du moins de ne m'en être pas laissé effrayer.

Dans ma galerie, les portraits de famille ont dû trouver leur place. Le crayon dans la main du dessinateur, comme la plume dans la main du moraliste, obéissent avec tant de facilité aux impulsions du cœur! Et ces figures qui, les premières, ont attiré nos regards d'enfant, ces figures que la clarté du foyer domestique a entourées d'une si douce et si pure auréole, sont toujours si bien présentes à notre pensée, ou plutôt notre pensée s'est toujours si bien modelée sur elles! Lorsqu'il s'agit de dire ce qu'on en pense et surtout ce que l'on sent, on est aussi à son aise que si l'on parlait de soi; devant des amis s'entend; mais devant le public appelé à prononcer sur le jugement qu'on en porte, c'est différent. On se trouve arrêté par la crainte de paraître céder à la puissante influence du cœur.

Il n'y a qu'un cas, et fort heureusement il a été le mien, où l'on peut dire hardiment tout le bien qu'on pense des personnes, et employer à les peindre les plus belles couleurs de sa palette. C'est quand leur nom est devenu le synonyme des vertus et des qualités qu'on veut préconiser en eux, quand leur réputation est, pour ainsi dire, du domaine

public; alors il n'est pas plus possible d'en parler autrement que tout le monde, que de changer le sens d'un mot du *Dictionnaire*. On n'est plus qu'un écho, et ce rôle est bien doux. Quel bonheur de trouver la voix de tout un pays à l'unisson avec la voix de notre affection et de notre reconnaissance! Quel bonheur de se dire : Aussi loin qu'iront mes éloges, je ne serai pas démenti ; la tendresse du fils ne nuira point à la sincérité du juge, et il n'est personne, parmi ceux qui ont connu mon père, dont l'opinion ne soit d'accord avec mon jugement!

« Tous les malheureux l'ont pleuré, et la société entière l'a regretté comme un modèle de vertu et de bienveillance.

« Chacun s'est empressé d'en faire l'éloge, mais nul n'en a mieux parlé que M. Charles Dupin.

« Après cette plume éloquente, je devrais me taire, si mon cœur, autant que ma conscience, ne me reprochaient de laisser une pareille lacune à cette galerie de portraits.

« Plus avancé et plus raisonnable qu'on ne l'est à cet âge, le duc de Doudeauville avait terminé son éducation à quinze ans; à seize il était marié; à dix-sept il était père. A vingt-cinq ans, il présidait une assemblée qui lui votait en masse des remercîments.

« Tout à la fois enfant et homme sensé, il avait le charme de l'un et les avantages de l'autre.

« Protégé visiblement par le Ciel, qui lui servit

de guide et de boussole, son âme fut toujours religieuse, malgré tous les sarcasmes auxquels les plus nobles croyances étaient en butte à cette époque, où les enseignements de Voltaire avaient égaré la société.

« La jeunesse du duc de Doudeauville se passa comme sa vie, sans qu'il eût un seul tort à se reprocher.

« Excessivement timide, il fut néanmoins plein de bravoure, de sang-froid, de vivacité dans l'action.

« Toute contrariété l'irritait malgré lui au dernier point, et sa physionomie exprimait les émotions violentes qui l'agitaient intérieurement.

« Il se connaissait cette disposition et il en souffrait ; aussi sa vie fut-elle un perpétuel combat avec lui-même.

« Doué d'un cœur sensible et bon, son esprit, naturellement porté à la critique, fût devenu facilement malicieux ; mais il s'interdisait toujours une plaisanterie qui eût pu choquer celui auquel il s'adressait.

« Avec beaucoup de douceur et d'aménité dans le monde, il avait chez lui le sentiment de la puissance et de l'autorité d'un chef de famille, et ne souffrait pas qu'on lui résistât.

« Aimant à faire plaisir, il lui était doux d'accorder ; mais il ne lui convenait pas qu'on exigeât, et l'autorité, obtenant de lui par devoir une entière soumission, excitait pourtant dans son esprit

des mouvements toujours étouffés de révolte intérieure.

« Jamais une pensée personnelle n'entrait dans son cœur, toujours porté à s'occuper des autres.

« Assez susceptible par caractère, il se défendait de le paraître ; son esprit, toujours modéré, le rendait l'ennemi de toute exagération de conduite et d'opinion, et s'il sacrifiait parfois cette dernière à ce qu'il regardait comme une obligation, c'était sans jamais abandonner sa pensée ni renoncer à ses jugements.

« Son esprit, quelque droit qu'il fût, s'égarait quelquefois sous l'empire d'une imagination trop vive, et il était alors assez difficile de le faire revenir, sans que jamais on pût accuser ni sa conscience toujours pure, ni son cœur vraiment sensible.

« De cruelles souffrances furent imposées à sa vie ; il les supporta avec une résignation sublime, qui, jointe à une gaieté qui lui était naturelle, l'empêcha d'y succomber.

« Le duc de Doudeauville semblait se multiplier pour obliger les autres, et plus de vingt sociétés utiles ou scientifiques le comptèrent pour leur président.

« Il aimait les arts, la littérature, la poésie ; mais, s'occupant de mille choses à la fois, il avait peu le temps de les approfondir.

« Partout on l'aimait autant qu'on l'estimait ; ses discours étaient empreints d'une originalité pi-



quante qui plaisait en instruisant, et ceux qu'il prononçait à la Chambre des pairs étaient empreints d'indépendance, de force et de raison. Il avait pour le travail une étonnante facilité. Tous les manuscrits qu'il a laissés témoignent assez de sa prodigieuse fécondité.

« Résister à rendre un service était impossible à cette âme tendre et charitable; aussi obligea-t-il souvent, sans calculer suffisamment le mérite de celui qui s'adressait à lui.

« Ses manières étaient dignes, sa politesse extrême et sa physionomie des plus spirituelles et des plus expressives.

« Sa vie restera comme un modèle parfait, sans aucune tache, et sa mort comme un exemple de la douce et sublime confiance qu' éprouve le chrétien en s'endormant dans les bras du Seigneur. »

(*Esquisses et Portraits*. M. le duc de Doudeauville.)

La partie des manuscrits laissés par mon père et qui va voir le jour, peut être considérée comme pièce à l'appui du jugement qu'on vient de lire; ce sont les souvenirs de cette vie sans tache, souvenirs d'honneur, de charité, de patriotisme, de confiance en Dieu, d'élancement vers l'avenir de la France, de ces souvenirs enfin qu'une âme chrétienne emporte et retrouve au sein de Dieu quand, dans les visions de la béatitude céleste, passe devant elle l'image du bien qu'elle a fait ou qu'elle avait la volonté de faire.

Ai-je besoin d'expliquer les motifs de cette publication ? Ceux qui se font un culte de la mémoire d'un père vertueux comprendront ces motifs avec leur cœur, et pourtant je pourrais encore faire valoir d'autres considérations.

Quand l'estime publique s'attache à un nom et le place aussi haut dans la reconnaissance d'un pays, il est toujours à propos de rechercher comment a pu s'établir cette unanimité d'approbation qui glorifie mieux un tombeau que tous les titres qu'y peut graver la vanité, et d'étudier comment on parvient à mettre d'accord toutes les divergences de l'opinion, dans un temps où l'esprit de parti y souffle le plus de tempêtes.

Cette étude a un double avantage : elle pose et met en lumière un exemple, une leçon, un modèle, devant ceux qui veulent aussi mériter l'attention, l'intérêt, l'affection de leurs concitoyens. Il est dans la nature de plusieurs de ne pas se décider, de prime abord, à s'incliner devant une mémoire, par la raison que la foule l'encense. Ils sont encore plus susceptibles que l'Athénien, et l'épithète de vertueux, accolé au nom d'Aristide, même après son trépas, finirait par les lasser. Ils veulent du moins prononcer sur des preuves, et, comme dans ces procès funèbres engagés sur la tombe des rois d'Égypte, ils aiment à provoquer un débat contradictoire et à s'assurer si l'apologie est si bien fondée qu'on ne puisse lui opposer la critique, ou du moins le doute et l'incrédulité.

Qui lèvera ces scrupules de conscience, — et, quand il s'agit d'éloges, ne serait-il pas plus juste de dire ces susceptibilités de l'envie, — si ce n'est la connaissance des actes, des faits, des paroles, des opinions, de la conduite publique et domestique de celui qu'on nomme un bon citoyen, un homme vertueux?

Où peut-on mieux s'en rendre compte que dans le registre où tous les événements de sa vie se sont inscrits jour par jour, avec la naïveté d'impressions toujours jeunes, avec la candeur d'une âme chrétienne avant tout, et comme telle préférant la vérité dite sans fard, au mensonge préparé et présenté avec tous les agréments de l'art littéraire?

Une autre raison encore m'a déterminé à publier ces souvenirs de mon père; je travaille depuis longtemps à compléter mes mémoires, dont le public, jusqu'à présent, n'a eu qu'une faible partie. Les deux éditions qui s'en sont faites ne sont, en effet, que la reproduction de pièces prises un peu au hasard dans mes papiers. Le succès qu'a obtenu cette publication, quelque peu coordonnée qu'elle fût dans ses diverses parties, m'a encouragé à les refondre et à en former un tout complet, sans lacunes, et qui, sans rien omettre de ce que j'ai vu et su des hommes, des choses qui ont successivement paru sur la scène du monde depuis 1815, me permettent d'offrir à mes concitoyens une véritable histoire de la Restauration et des temps qui lui ont succédé.

Le meilleur prologue que je puisse choisir pour cette publication est, sans contredit, l'écrit de mon père. Outre qu'il contient des renseignements précieux sur l'état de la société à la fin du dix-huitième siècle, sur l'histoire de l'émigration, il complète ce que je n'ai qu'indiqué des événements de l'Empire et corrobore ce que j'ai raconté de la Restauration.

Il me semble impossible que, après avoir lu ces souvenirs de mon père, on n'aime pas leur auteur, et qu'on ne se sente pas au cœur quelque intérêt pour celui qui a reçu la mission de faire valoir et de continuer cet héritage de bonnes et louables intentions et de patriotisme éclairé. Après avoir suivi son courage à travers les épreuves que la première Révolution suscita sous ses pas; après avoir vu constamment sa constance résister aux séductions que la gloire et la puissance tentèrent contre lui pendant l'Empire; comment sa probité, son désintéressement traversèrent les faveurs de la Restauration; après avoir vu comment sa sagesse et sa raison, fruit d'une longue expérience, envisagèrent la révolution nouvelle, on sera peut-être désireux de savoir si ces exemples ont été bien compris, bien suivis par l'héritier de son nom, et si, avec ce nom honorable, cet héritier a reçu du Ciel ce qu'il fallait pour continuer l'œuvre paternelle, pour remplir tous les engagements contractés par lui et pour les siens, envers Dieu, le pays et la gloire de notre maison.

Les nobles souvenirs du plus vertueux des

hommes vaudront peut-être à son fils l'indulgence qu'il réclame. Puissent mes enfants, après que leur aïeul et leur père ont eu tant de tempêtes et de naufrages à décrire, tant d'écueils à signaler, n'avoir plus à inscrire dans les annales de notre maison que la part qu'ils prendront au bonheur, à la gloire et aux réparatious qui sont dus à la France !

Mais, quelque chose qu'il arrrive, puissent-ils être toujours prêts à appeler l'œil du public sur leurs faits et gestes ! Qu'ils se rappellent cette maxime d'un de leurs aïeux :

« C'est être véritablement honnête homme que de vouloir être toujours exposé à la vue des honnêtes gens. »

LA ROCHEFOUCAULD,
Duc de Doudeauville.

PREMIÈRE PARTIE

Montmirail, ce 20 juin 1831.

L'année qui vient de s'écouler a été fertile en grands événements : l'abdication de Charles X, celle de M. le duc d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne ; celle de dom Pédro, empereur du Brésil ; la révolution de Bologne et de Modène, qui a agité l'Italie ; celle de la Belgique, qui agite encore l'Europe ; celle de la Pologne, qui, avec le tiers seulement des forces de cet ancien royaume, résiste merveilleusement à toute la puissance de cette Russie, si vaste et si menaçante.

Un autre événement, qui fera moins de bruit, aura signalé cette année : j'ai commencé à rédiger ces Mémoires ; ils ne vaudront pas tout à fait ceux du cardinal de Retz, mais ils seront nés dans le pays où cet illustre personnage a vu la lumière.

C'est le seul rapport que mes écrits auront avec eux. Le jour que j'ai mis la main à l'œuvre, on n'a point pris d'esturgeon dans la rivière du Petit-Morin, ainsi qu'il advint le jour même de la naissance de Paul de Gondi [1].

Si ce fait extraordinaire se fût reproduit au moment où je commençais à rédiger mes souvenirs, les méchants n'eussent pas manqué d'en tirer ce présage, que j'allais servir au public plus d'un *poisson d'avril*, et ce présage, je me hâte de le dire, n'eût pas eu le sens commun; en effet, le grand, et peut-être le seul mérite de ces pages, écrites dans la retraite, sera la plus scrupuleuse exactitude, et la plus entière véracité.

Après m'avoir lu, si l'on me lit, on m'aimera peut-être plus que l'illustre brouillon dont le nom s'est trouvé sous ma plume, c'est un succès fort de mon goût. Le bruit qu'on a fait ne vaut pas l'estime et l'amour qui vous survivent; le bien qu'on dit de ceux qui ne sont plus est une sorte d'appel à Dieu en leur faveur, car il n'y a plus que lui qui puisse les récompenser d'avoir été religieux, justes, loyaux et sincères.

J'ai longtemps hésité si je me livrerais à cette occupation; ce ne sont ni les conseils du respectable abbé Duval, ni le désir de fournir des matériaux à l'histoire

[1] Le jour de ma naissance on prit un esturgeon monstrueux dans une petite rivière qui passe sur la terre de Montmirail, au lieu où ma mère accoucha de moi. Comme je ne m'estime pas assez pour me croire un homme à augures, je ne rappellerais pas cette circonstance, si les libelles qui en ont parlé comme d'un présage de l'agitation dont ils voulaient me faire l'auteur, ne me donnaient pas lieu de craindre qu'il y eût de l'affectation à l'omettre.

(*Mémoires du cardinal de Retz.*)

et des leçons à mes enfants, qui ont triomphé de mes hésitations ; j'avouerai franchement que j'écris ce livre pour moi seul.

Il est fort doux, en effet, de se rappeler toute sa vie, de la recommencer, pour ainsi dire, en se reportant à son enfance, de revivre avec tous les gens qu'on a aimés et qu'on a perdus ; enfin de parler toujours de soi, et même d'en dire tout le bien qu'on veut, sans la crainte d'être contredit, et sans le chagrin d'être interrompu.

Je vous fais grâce d'un plus long préambule, et j'entre en matière en entrant dans le monde.

Je suis né à Paris en 1765 ; mon père et ma mère (le vicomte et la vicomtesse de la Rochefoucauld) avaient perdu quatre enfants: il ne leur restait qu'une fille. Ils avaient un grand désir de me conserver, je n'en fus pas moins remis par eux aux soins d'une nourrice qu'ils ne connaissaient pas, habitant à deux lieues de Paris un petit village relais de poste, dont son mari était un des plus intrépides postillons.

Les anciens, un peu superstitieux de leur nature, y auraient peut-être trouvé une indication de ma future destinée, et ils ne se seraient pas trop trompés, puisque j'ai été directeur général des postes, et que même, je dois en convenir, d'un caractère très-pressé, j'ai toujours aimé à mener en poste toutes les affaires.

C'est peut-être aussi ce qui fait que je suis arrivé à soixante-six ans sans être jamais tombé de cheval, quoique mon goût pour l'équitation m'ait fait choisir pour les monter les chevaux les plus fougueux, et quoique j'aie commencé cet exercice d'assez bonne

heure. En effet, mes parents, lorsqu'ils venaient me visiter, rencontraient parfois leur progéniture de dix-huit mois à califourchon sur un des chevaux de son père nourricier, suivant, sans se presser, quelque ruelle de Villejuif, village où j'ai été nourri.

Par suite de leur rare tendresse, et des soins qu'exigeait mon très-faible individu, les personnes qui s'intéressaient à moi, me trouvant apparemment trop près d'elles, m'envoyèrent à quinze lieues de Paris, dans une terre où elles n'allaient jamais. Ma grand'-mère cependant, et pour mon malheur, y vint un moment; alors j'étais âgé de trois ans, et sous prétexte que mes cheveux étaient roux, elle les fit raser impitoyablement, malgré mes prières et mes gémissements. Or ces cheveux étaient d'un blond charmant, je peux et je dois même le dire, car à présent que ma chevelure offre toutes les teintes d'un gris tournant au blanc, les yeux les plus clairvoyants ne pourraient se douter de leur couleur primitive. La vraie raison, je crois, du singulier parti qu'avait pris ma famille de m'éloigner ainsi d'elle, était l'idée que ce cher enfant ne vivrait pas plus que les autres, et en conséquence elle ne voulait pas s'y attacher.

L'enfant, on le voit, en a rappelé; aussi, dans son heureuse solitude, il menait la vie d'un vrai paysan, courant toute la journée, avec des sabots, dans la neige, dans les glaces, dans les boues. Ce régime, qui fortifia ma santé alors fort délicate, doit aujourd'hui me servir auprès des amateurs de la démocratie et de l'égalité; ils verront que mon éducation a été on ne peut moins féodale. Ma nourrice, qu'on m'avait laissée

comme bonne, était une bonne paysanne, tout ce qu'il y a de plus prolétaire. Par la suite, transportée au milieu de la capitale, elle y a conservé, avec sa simple cornette, ses manières franches et campagnardes, aux applaudissements de tous ceux qui la connaissaient, et qui estimaient son loyal caractère et ses manières toutes rondes.

A l'âge de cinq ou six ans, on me tira de ma retraite, toujours avec mon excellente bonne. Je dis excellente, parce qu'elle ne m'a pas été moins utile moralement que physiquement. C'est à elle, à elle seule, que j'ai dû de recevoir quelque instruction religieuse, soit pendant mon enfance, soit pendant ma jeunesse. Tout ce qui m'entourait était fort étranger à ces idées; ma religion n'en était pas moins fervente : dès mon plus bas âge, étant né assez brave, j'avais la vocation du martyre; je trouvais à sept ou huit ans que c'était le plus beau, le plus désirable moyen de se réunir au Père que nous avons dans les cieux; et j'ai toujours pensé que terminer ses jours pour son Dieu, pour sa dame, et même pour sa famille, était une mort bien touchante et bien digne d'envie.

L'espèce de délaissement où l'on m'avait tenu, me surprenait peu. J'ai toujours eu de moi l'idée la plus défavorable et la moins satisfaisante, et les discours de mes parents, discours que je prenais très au sérieux, n'étaient pas de nature à la changer. Ils me disaient quelquefois : « A quoi es-tu bon? Tu n'es pour nous qu'une source de désagréments; tu nous coûtes des soins, de l'argent (on a vu que cette dépense n'était pas ruineuse); si tu te portes bien, tu nous étourdis;

si tu es malade, tu nous inquiètes ; tu ne sers à rien en ce monde, conviens-en. »

Et j'en convenais tristement de tout mon cœur.

Avec la défiance extrême où j'étais de moi-même, on prit peut-être trop de soins pour m'établir dans cette pensée. Je l'avoue cependant, la persuasion contraire que les enfants puisent aujourd'hui dans la tendresse exagérée de leurs parents eût eu peut-être un plus mauvais effet sur mon caractère.

Jusqu'à l'âge de sept ans, où j'entrai au collége, je restai avec mes parents, soit à Paris, soit dans une terre, en Bourgogne, qu'ils aimaient beaucoup. Le pays, effectivement, était très-beau, et le château aussi agréable que singulier. Bâti il y a deux cents ans environ, il semble avec ses colonnes, son pérystile, son dôme, et sa pierre encore toute blanche comme celle de Tonnerre, il semble, dis-je, avoir été construit il y a vingt ans. Ma séparation d'avec ma bonne nourrice, et ma nourrice-bonne, fut très-douloureuse. Elle en eut une maladie qui pensa la conduire au tombeau, et moi je me dédommageais la nuit, par mes larmes, de la bonne contenance que je tâchais de faire le jour.

Travaillant sans dégoût et sans peine, étant aimé par mes camarades, bien traité par mes maîtres, j'étais heureux au collége, et pourtant dans cette période de la vie dont on exagère le bonheur, si les plaisirs sont vifs, les chagrins ne le sont pas moins : tout est en proportion ; et les peines que l'on ressent alors pour la perte d'un congé ou d'une récréation sont beaucoup plus fréquentes et ne sont pas moins amères que celles que l'on éprouve plus tard, pour la pri-

vation d'une place ou d'une distinction. D'ailleurs n'est-ce pas chose pénible, à une époque où l'on ne songe qu'à s'amuser et à courir, d'être tristement enchaîné à une table pendant d'éternelles journées, dont chacune compte dix heures d'étude, et deux au plus de récréation?

Je me souviens que, travaillant d'assez bon cœur, comme je l'ai dit, et sans y être contraint par les punitions, mais enfermé dans un sombre bâtiment qui ne s'ouvrait qu'une fois ou deux par semaine pour moi, lorsque j'allais chez mes parents, j'enviais grandement le sort d'un jardinier que je voyais par ma fenêtre travailler péniblement à la terre.

Je parlais des grands chagrins qui dans l'enfance naissent de petites causes; à ce sujet, le fait suivant me revient à la mémoire.

J'assistais, à l'âge de onze ou douze ans, à un grand repas de noces d'un homme de notre connaissance; on m'avait affublé d'un bel habit vert-pomme, orné d'une jolie broderie. Avec l'épée au côté et le chapeau sous le bras, j'étais plus content et plus fier que le marié. A table, on me propose un hareng avec sa sauce à la moutarde; j'accepte, mon serviteur me l'apporte, mais comme je mangeais encore autre chose, il garde l'assiette, et comme il était fort distrait, il veut la mettre sous son bras... Le malheureux hareng tombe dans ma poche, la brune sauce s'épand sur mon bel habit, je n'étais plus bon à montrer... qu'au doigt; on peut juger de ma honte et de mon chagrin. Le marié fut l'un de ceux qui se moquèrent le plus de moi; quelques années après, j'aurais pu prendre ma revanche à l'occasion d'un désappointement bien autrement

cruel qu'il éprouva. Sa femme était fort jolie, et cer tain personnage qui se trouvait avec eux à la campagne s'en était trop bien aperçu.

Ce personnage, se retirant le soir avec la compagnie, prit une carte que tout le monde vit, — c'était un dix de cœur, — pour mettre entre ses dents la nuit, parce qu'il avait l'habitude bien connue de les serrer en dormant, de manière à se les casser.

Le lendemain matin, le mari, en entrant de bonne heure chez sa femme, trouva le malencontreux dix de cœur sur le lit, et quoique la carte fût bien mâchée, il eut, assure-t-on, grand'peine à la digérer.

J'étais assez raisonnable pour mon âge, et mon entourage l'était si peu, qu'on me trouvait pédant, ce qui était l'opposé de mon caractère.

La traduction du roman anglais de *Tomes-Jones*, qui parut alors, fut fort amusante pour tout le monde, excepté pour moi. J'étais élevé avec un parent vif, jovial et passablement étourdi ; c'était un *Tomes-Jones* tout trouvé pour les faiseurs de comparaisons ; moi, plus sensé, j'étais pour les mêmes gens le maussade, le pédant *Blifild*. Fort heureusement, j'ai prouvé depuis qu'il y avait autant d'injustice que de prévention dans ce rapprochement. Il est fâcheux qu'un écrivain comme Frielding ait mis à la mode cette banale excuse du bon cœur, invoquée pour faire passer les sottises des mauvaises têtes, et ait placé la duplicité, l'égoïsme, la sécheresse du cœur, sous les apparences d'une raison précoce ; il a fait, pour empêcher les jeunes gens de se montrer sages, studieux et sensés, ce que Tartuffe avait fait avant lui pour empêcher les hommes de se montrer croyants et religieux. Devant

ces deux grands masques taillés par le génie, il y a plus d'un homme qui s'est fait, pour ne pas leur ressembler, fanfaron de vice et d'incrédulité, hypocrisie pire que la première, car celle-là du moins est un hommage à la vertu et à la raison.

Mon éducation fut conduite d'une manière bizarre ; on m'avait donné d'abord pour précepteur un vieil ecclésiastique de cinq pieds dix pouces, dont les yeux louches et les larges sourcils noirs et rapprochés me faisaient frémir. Ce malheureux finit par devenir fou à mes côtés. On le remplaça par un abbé d'une vingtaine d'années, qui était vraiment plus jeune que moi pour le caractère, et qui ne m'inspirait aucune considération ; je me souviens même que dans une occasion très-importante je lui donnai une sévère leçon, et me montrai, à treize ans, beaucoup plus sage que lui.

A onze ans, je fis ma première communion; on m'a raconté depuis que ce fut avec un recueillement qui sut intéresser ceux-là même qui, depuis bien longtemps, ne regardaient cet acte, si important pour l'enfant chrétien, que comme une cérémonie sans conséquence.

J'intéressais aussi mes camarades qui avaient quatre ou cinq ans de plus que moi, dans la classe de rhétorique où j'étais à douze ans, et où j'avais d'assez bonnes places.

Une querelle de mon précepteur avec le directeur du collége m'en fit sortir à cette époque.

J'avais d'ailleurs bien d'autres affaires que celle du rudiment et de la grammaire ; il fallait penser à mon mariage! A la vérité mes parents y pensaient un peu plus que moi ; cependant je fis pour ma belle

inconnue, et bien à moi tout seul, le quatrain suivant :

Je ne vous connais pas et j'en suis plus heureux :
Je ne suis qu'un enfant et crains votre présence;
Je perdrais la raison en voyant vos beaux yeux,
Et pour le coup alors je serais en enfance.

Ma future épouse eût été bien fière de m'avoir inspiré ce madrigal si elle avait su mon peu de disposition pour la poésie. Jusqu'à ce jour, Pégase s'était montré pour moi si rétif et si récalcitrant, qu'on m'avait fait renoncer au collége aux compositions de vers latins.

J'étais né très-violent : à l'aide de la religion, je suis parvenu à changer cette disposition qui venait de famille ; il ne m'en est resté qu'un certain froncement de sourcil qui, à ce qu'on assure, ne manque jamais son effet sur ceux à qui il s'adresse. La vivacité de mon père ne se bornait pas à cette démonstration silencieuse. Un jour qu'on jouait dans sa terre la *Comtesse d'Escarbagnas*, où il faisait le rôle de précepteur, il s'impatienta du bruit que des enfants faisaient en jouant dans la cour du château, et, quittant brusquement la répétition, il descend avec sa longue robe noire et tout son déguisement, et, menaçant et furieux, il apparaît tout à coup au milieu des petits turbulents. Ces pauvres enfants, effrayés de ses menaces, et plus encore de son costume, le prirent pour le diable, si bien que l'un d'eux en tomba en pamoison ; mon père eut bien de la peine à le faire revenir, malgré tous ses soins, car il était aussi bon qu'impatient.

J'étais moi-même très-irritable, mais l'état d'exaspération qui transportait mon père m'effrayait tellement,

que ce souvenir contribua beaucoup à me guérir de mes accès de colère. Un jour il me fait appeler, me reçoit avec un air sévère, et me demande si je connais une lettre qu'il me remet entre les mains : troublé, tremblant, je lis sans lire, je regarde sans voir, et je réponds, sans savoir ce que je dis, que je ne la connais pas. « Comment, malheureux, s'écrie-t-il avec fureur, et les yeux étincelants, comment, tu oses nier ton écriture! » Et il saisit la pincette comme pour m'assommer. Alors je prends mes jambes à mon cou, et je gagne la porte au plus vite. J'ai su depuis que c'était une lettre de moi à un de mes camarades entré à l'École militaire; elle avait été arrêtée, ouverte, et des plaisanteries fort innocentes, et mal comprises, avaient paru très-coupables.

Cette pincette me rappelle un mot de M. de Bièvre. Une femme qui l'aimait se mit à le poursuivre, dans un accès de jalousie, en tenant l'arme à feu dont mon père me menaçait dans la scène que j'ai dite : « Prenez garde, lui cria le facétieux marquis, il me reste la voie de *la pelle*. »

Après m'avoir présenté au Roi à l'âge de treize ans, on s'occupa sérieusement de me marier ; j'étais pourtant encore un peu enfant, il faut en convenir ; aussi, le jour où l'on m'annonça celui de la cérémonie, je m'écriai tristement : « Je ne pourrai donc plus jouer! » Mais je n'étais pas toujours triste, j'aimais au contraire beaucoup à rire; et quand après ma première entrevue on me demanda comment je trouvais ma future, dont on ne cessait de me vanter la beauté depuis longtemps, et dont la figure fraîche, ovale et pleine était charmante, je répondis : « Elle est vrai-

ment très-belle; elle est comme moi quand je mange des prunes. »

Les amateurs seront un peu scandalisés de ma réponse, mais ils en seront peu surpris quand ils se rappelleront mon âge, quand ils sauront que j'avais beaucoup entendu dire que le rôle de mari d'une charmante personne était souvent embarrassant et désagréable.

Cette raison, jointe à l'idée que je serais de toute manière un mari fort ridicule, vu ma petitesse, — j'a- quatre pieds sept pouces, — ma tournure mince, délicate, enfantine, me faisait voir avec chagrin le parti que prenaient mes parents; mais je n'osais rien dire, et je leur obéissais pour me marier, comme je leur aurais obéi pour aller en pénitence.

Il faut en convenir, ce mariage était extrêmement avantageux sous tous les rapports; mademoiselle de Montmirail. de la famille de Louvois, m'apportait, avec cette beauté dont alors je ne sentais pas assez le prix, une fortune considérable, la grandesse d'Espagne, et, ce qui valait mieux que tout cela, les plus rares et les plus précieuses qualités. Depuis cinquante-deux ans, ces qualités font le bonheur de ma vie et sont l'exemple et l'ornement de ma famille.

Malgré l'impatience de mon père et de ma mère, il fallut attendre l'âge imposant de quatorze ans et un jour, époque fixée par les lois; aussitôt qu'elle fut arrivée, celle de la célébration de notre mariage fut déterminée; elle eut lieu dans une chapelle de l'hôtel de Louvois, et M. le cardinal de la Rochefoucauld voulut bien faire la cérémonie.

J'étais né d'une timidité excessive; elle a semé ma

jeunesse d'anxiété; le temps n'y a rien fait. Elle a été jusqu'à l'âge le plus avancé le désagrément de ma vie. Cette timidité était si grande, qu'elle troublait toutes mes occupations, toutes mes jouissances; je me réveillais tout triste, en pensant que j'irais le soir dans le monde, que j'y serais embarrassé, décontenancé, ridicule; j'y arrivais avec cette persuasion, qui augmentait encore mon décontenancement; je m'embarrassais de ce qu'on disait, je m'embarrassais de ce que j'avais à répondre, je m'embarrassais de moi-même; si je trouvais dix voitures dans une cour, je faisais retourner la mienne pour fuir au plus vite.

Quand je me décidais à entrer dans un salon, j'y restais trop longtemps, car je n'avais pas le courage d'en sortir; quand, on me regardait, je rougissais, persuadé que j'avais l'air d'un imbécile, et je finissais par rougir de ma rougeur même.

Il m'a fallu cette force de volonté dont je parlais précédemment, pour ne pas fuir le monde, et pour ne pas donner carte blanche à ma sauvagerie; je m'étais dit que je lui résisterais, et avec cette suite dans le caractère qu'on me connaît, je me suis tenu parole.

Qu'on se représente mon extrême embarras, mon sot désappointement avec cette excessive timidité, au milieu du nombreux concours d'assistants et de spectateurs qu'attirait notre mariage. Le grand père de mademoiselle de Montmirail étant capitaine des Cent-Suisses, une grande partie de ce corps s'y trouvait, et, comme pour me faire une niche, tous ces Cent-Suisses avaient six pieds, quelquefois plus.

On eût dit en me voyant à côté d'eux le géant et le

nain de la foire. Chacun regarda la mariée qui, bien qu'elle n'eût pas quinze ans, était aussi grande que belle, et chacun cherchait le marié, sans se douter que c'était cet enfant, cet écolier qui devait en jouer le rôle.

J'étais tellement troublé lorsque j'allai à la chapelle et lorsque se fit la cérémonie, que, malgré mon excellente mémoire, je ne me rappelle pas, et je ne me suis jamais rappelé ce qui se passa en ce moment ; on aurait pu, je crois, si on en avait eu envie, dire que ce mariage était nul.

Je ne me souviens que du bruit des tambours qui battirent sur notre passage, et me récréèrent un peu ; ce fut le seul instant de la journée qui fut de mon goût.

Que cette journée me sembla longue ! On devine que ce n'est pas par les motifs ordinaires en pareil cas, mais parce que j'attirais tous les regards, parce que c'était à qui rirait le plus, à qui plaisanterait davantage en me regardant, en me montrant du doigt.

Cette journée finit par un repas d'usage alors ; il était de cinquante ou soixante personnes, et il dura deux ou trois heures ; j'étais tendrement assis à côté de ma jeune femme, et je n'osais pas la regarder, car quelques jours auparavant, je me demandais si je n'en aurais pas toujours peur.

Une foule d'étrangers circula tout le temps autour du festin, et l'attention était surtout pour moi, qui étais vraiment la pièce curieuse. Mon menton dépassait à peine la table, quoiqu'on eût eu la précaution de mettre sur ma chaise un énorme coussin ; aussi je puis me vanter que ce jour-là j'attirai beaucoup plus

encore les regards que ma charmante compagne : je me serais fort bien passé de cette préférence, et je n'étais nullement fier de ce brillant succès.

Après ce banquet si solennel vint la soirée, qui ne me parut pas plus amusante ; après la soirée, le retour chez mes parents fut encore moins divertissant ; pourtant il se fit en compagnie de ma chère épouse : dorénavant elle devait habiter l'hôtel de mon père.

On m'emballa dans un mauvais cabriolet avec mon précepteur, et l'on m'envoya finir mon éducation à Versailles, et apprendre à monter à cheval au manège des Pages.

Cette éducation avait été bien commencée, et devait être assez avancée, car les personnes à qui je devais respect et confiance me donnaient depuis un ou deux ans des livres de matérialisme et les plus mauvais ouvrages de Voltaire, pour me former le cœur et l'esprit.

De plus, des conversations analogues venaient expliquer, fortifier ces lectures ; ainsi l'on voit que rien n'était négligé pour mon instruction.

Mais on ne réussissait pas, et je ne faisais aucun progrès dans ce genre d'études, ayant très-peu de dispositions pour cette haute philosophie. Dès alors j'avais la niaiserie de lui préférer l'humble philosophie chrétienne qui, fort heureusement pour l'amour-propre de ceux qui la pratiquent, a été celle des Pascal, des Leibnitz, des Newton, des Bossuet, des Fénelon.

Pour échapper à ces singulières conversations et à ces dangereuses lectures que je comprenais très-bien, j'avais l'air de n'y rien entendre, et j'aimais mieux passer pour un pauvre sot que de mériter le titre

d'*esprit fort*, qui, dans ce temps-là, était le titre le plus envié par la jeune noblesse.

Aussitôt que je le pouvais, je courais dans ma chambre, et dirigé par ce Père des humains, par ce Dieu qui m'a toujours conduit comme par la main, je me mettais à genoux, et je le priais de ne pas laisser étouffer, anéantir en moi cette religion, cette foi que lui seul avait mises en mon âme. Elle me donnait, toutes les fois que je remplissais mes obligations de chrétien, du contentement, de la soumission, de l'application, du bonheur, comme elle m'a donné depuis de la consolation, de la force, de la résignation et de l'amour pour mes devoirs.

Je revenais quelquefois à Paris, accompagné de mon grave précepteur, et je retrouvais ma femme plus gardée, mieux défendue contre moi, que jamais Espagnole ou Italienne ne l'a été par un tuteur jaloux ou quelque duègne rébarbative.

Nos familles, après avoir fait la folie de nous marier si jeunes, faisaient souvent les calculs les plus faux pour assurer le bonheur d'un ménage déjà si ridicule par l'âge, et ce ne fut pas la faute de notre entourage si cette union n'a pas mal tourné. Heureusement pour nous deux, la Providence était là, et notre ménage est depuis plus de cinquante années meilleur, beaucoup meilleur assurément que ne le sont la plupart de ces mariages que les prévoyances, les calculs ou l'amour ont formés.

Je vais vous donner une preuve de cette inconcevable et dangereuse maladresse. Pendant que mon père m'emmenait en Italie pour passer mon temps de veuvage, ma femme aurait dû rester dans la solitude et la retraite, la plupart des jeunes femmes qui étaient

dans cette même position demeurant ordinairement au couvent : au lieu de cela, on la mit dans le monde le plus marquant, le plus brillant ; on la conduisit au bal de la cour et de la ville, on lui fit même prendre part à un quadrille dont on s'entretint beaucoup en ce temps-là ; il était composé des jeunes femmes les plus à la mode, et des jeunes gens les plus cités pour leur élégance.

Après avoir charmé Paris, ce quadrille alla se faire applaudir à Versailles.

Pour comble de prudence, on envoyait seule, avec une femme de chambre, ma vieille épouse de quinze ans, faire de fréquentes répétitions avec cette jeunesse si peu rassurante ; mais si ce monde frivole admira ses attraits, il fut forcé d'admirer encore plus sa candeur et ses vertus. Un dimanche, qu'on la coiffait pour une de ces brillantes représentations, si propres à tourner la tête d'une jolie femme de cet âge, à qui les compliments, comme on doit s'en douter, ne manquaient pas, on la surprit lisant attentivement ses vêpres ; et ses mondaines compagnes furent si frappées, si émerveillées de cette nouveauté, qu'elles ne l'ont jamais oublié ; et qu'elles en parlaient encore avec étonnement et louange il n'y a pas longtemps.

Heureuses celles qui savent mériter de pareils hommages, moins fugitifs que ceux de la beauté, plus solides que ceux de l'esprit ; ils les rendent recommandables à quinze ans et respectables à soixante. La considération est la seule chose qui ne vieillisse point ; elle est flatteuse quand on débute dans la vie, elle est nécessaire quand on avance vers son terme ; elle convient à la jeune femme, qu'elle fait estimer de son

mari, ainsi qu'à la mère de famille, qu'elle fait révérer de ses enfants et respecter de la société, même la plus frivole.

Ma jeune femme eut encore beaucoup de succès lorsqu'elle quêta dans la chapelle de Versailles, à la réception des chevaliers de l'ordre, cérémonie aussi belle qu'imposante; aussi, quelque temps après, le roi lui envoya un courrier à Montmirail pour lui annoncer que, contrairement aux usages de la cour, elle quêterait une seconde fois. Ce qui rendait cette innovation excessivement flatteuse, était la présence de Paul Ier, plus tard empereur de Russie, qui voyageait alors en France sous le nom de comte du Nord. L'on voulait, disait-on, lui donner bonne idée des dames françaises.

Ces jeunes gens et ces jeunes femmes dont je parlais précédemment formaient alors, au nombre de vingt ou trente, ce qui n'existe plus aujourd'hui, une société très-brillante et presque à part; on ambitionnait beaucoup d'en faire partie, car elle régnait presque despotiquement à la ville et même à la cour, où elle donnait le ton à la mode, et l'on ne pouvait, sous peine d'être noté de ridicule, se dispenser de se conformer à ses décisions.

Pendant ce temps-là, je le répète, je m'acheminais vers l'Italie, où j'ai été quatre fois, et malgré mon goût pour les voyages, celui-là n'était pas tout plaisir pour moi. En effet, chaque fois que mon père qui, je le répète, avait l'humeur railleuse, parlait de ma femme, c'était une explosion de rires et de plaisanteries, à mon avis fort peu plaisantes; cela l'amusait, apparemment, car quand il trouvait l'occasion d'é-

gayer la compagnie par ce nom de mari, donné à un bambin qui paraissait n'avoir que dix à douze ans, il n'avait garde de la laisser échapper.

Malgré ces légers désagréments, mon voyage ne fut pas sans intérêt et sans profit pour moi.

A Versailles, un connaisseur distingué m'avait initié à l'appréciation des œuvres de la peinture et de la sculpture, et je n'apportais pas aux grandes compositions des grands artistes qui ont illustré l'Italie, des yeux inhabiles à saisir leur admirable beauté, et un esprit hors d'état de se passionner à leur aspect. Quant aux souvenirs historiques qui s'éveillent sur le théâtre de tant de gloire, ils devaient naître sans efforts dans la tête d'un écolier à peine émancipé. Grâce à l'éducation toute latine qu'on reçoit dans nos colléges français, j'étais plus en rapport de connaissance avec les héros en *us* qui ont triomphé au Capitole, qu'avec les rois qui ont trôné au Louvre. Tout rempli des vieux auteurs, je croyais aller rendre visite à ces illustres Romains dont je m'étais déjà tant occupé... en thème et en version. L'impatience que j'éprouvais à me trouver en leur présence, car j'allais interroger leurs tombeaux, ne m'empêcha pas de bien voir, et par conséquent d'admirer celles de nos provinces et de nos villes que je visitai avant de passer les Alpes, et qui sont dignes d'attention.

La Touraine me parut mériter son nom ; c'est bien réellement le *jardin de la France*.

En arrivant à Bordeaux, je fus émerveillé de l'aspect de cette grande ville. Huit cents vaisseaux bordaient le quai, qui lui-même était bordé de très-belles maisons. Depuis, un pont d'un quart de lieue de long a

été construit sur la Garonne, qui est là une espèce de bras de mer. Je suis retourné à Bordeaux pour admirer cette merveille qui prouve que rien n'est impossible au génie et à la persistance de l'homme; mais je ne retrouvai plus ce mouvement commercial et cette animation extraordinaire qui m'avaient tant frappé.

Cette ville, qui fut visitée par l'empereur Joseph second, quand il vint en France, peu d'années avant l'époque où je vis Bordeaux pour la première fois, fut la seule qui lui fit éprouver de la jalousie et quelque dépit. Ce prince ne pouvait pardonner à une ville du second ordre, en France, de l'emporter sur la première de ses États. Il fallut pourtant qu'il s'accoutumât à ce genre de chagrin, car il fut obligé de convenir, à Gênes, que le palais Durazzo était fort au-dessus du palais impérial de Vienne.

En arrivant à Marseille, le coup d'œil est charmant; de la hauteur qui la précède, on aperçoit son port avec une grande étendue de mer, et de l'autre côté, une vaste plaine ornée de plusieurs centaines de maisons de campagne, toutes plus agréables les unes que les autres.

De Marseille à Toulon, éloigné seulement de dix lieues, la route traverse une chaîne de rochers tout à fait pittoresque. Toulon est un des plus beaux ports militaires de France : il était aussi fort animé, à cause de la guerre d'Amérique, par la quantité de vaisseaux de guerre qui le remplissaient ; à Marseille, le nombre des bâtiments marchands était prodigieux, car cette ville faisait alors un commerce aussi considérable avec le Levant que Bordeaux avec l'île Saint-Domingue.

Toulon est défendu au dehors par un fort qui a

tant coûté à construire, que le roi, après s'être fait rendre compte des sommes dépensées, demanda si les pierres étaient d'argent.

Nous nous embarquâmes à Toulon pour aller à Gênes, et dans la traversée nous courûmes un danger ; nous pensâmes être pris par des pirates barbaresques. C'est un péril qu'on ne connaît plus depuis notre glorieuse conquête d'Alger : celui qui a présidé à ce triomphe de la civilisation et de la liberté sur la barbarie et le despotisme a perdu son trône ; le lendemain de cette mémorable victoire, une nouvelle révolution est venue rejeter la France dans cette voie de violences, d'injustices et d'illégalités, qu'entraînent fatalement toutes les déviations de l'un des principes qui servent de base à la société; et, par conséquent, remettre en question ses conditions de prospérité et de progrès. Ce qui prouverait que la civilisation ne gagne pas d'un côté sans perdre de l'autre.

Gênes, dite *la Superbe*, a dû ce titre à ses magnifiques palais, à ses riches églises ; beaucoup de ces édifices sont en marbre blanc. En arrivant par mer, on a devant soi un magnifique amphithéâtre de maisons de ville et de campagne, qui paraît tel, même à ceux qui ont vu Constantinople et Naples. J'ai vu Naples, et l'aspect de Gênes m'a plus vivement impressionné.

J'entrerai dans très-peu de détails sur mon séjour en Italie ; c'est un pays qui a été bien souvent décrit : ce que j'en pourrais dire ne vaudrait pas assurément les relations que tant d'esprits distingués en ont faites. Je me contenterai d'inscrire, dans ces pages, les événements qui se rattachent à cette époque de ma vie : je me souviens des conversations que j'avais eues avec

mon père. Quand il voulait bien ne pas divulguer le fait de mon mariage, je le trouvais fort aimable; il était homme d'esprit, et j'avais beaucoup de confiance en lui, philosophie à part. Le tête-à-tête de ce long voyage ne m'avait pas nui auprès de lui; il savait qu'il avait à qui parler, et profitant de ces bonnes dispositions, j'interrogeais son expérience, de façon que le temps même de la route n'était pas perdu pour mon éducation.

Il me disait que l'amabilité tient plus encore au caractère qu'à l'esprit; que des personnes complaisantes, faciles à vivre, occupées des autres et fort peu d'elles-mêmes, étaient, quoique assez médiocres, trouvées plus aimables que d'autres beaucoup plus spirituelles. « Par le caractère on plaît, ajoutait-il, par l'esprit on brille ; l'un est bien préférable à l'autre ; mais ce qu'on ne peut comprendre, ce qu'on ne peut pardonner, c'est la conduite de certaines gens qui, ayant ce qu'il faut pour plaire, ne font usage de cette heureuse faculté que pour le monde et les indifférents, et réservent pour leur intérieur et leurs amis leur mauvaise humeur et leur maussaderie. »

Il me disait aussi que, dans une correspondance intime, des détails multipliés, et le soin de répondre exactement aux phrases qu'on a sous les yeux, rendent les lettres beaucoup plus intéressantes que des traits d'esprit et des frais d'imagination qu'on peut retrouver partout. Selon lui, si l'exactitude est la politesse des rois, elle est l'adresse des particuliers, car il est bien rare que le temps qu'on passe à attendre, ne soit pas employé à dire tout le mal qu'on sait, et même qu'on ne sait pas, de la personne en retard.

Comme j'étais porté à faire des réparties assez drôles et même assez piquantes, il me répétait souvent que c'était un mauvais moyen de réussir. « La réponse la plus simple, la plus ordinaire, quand elle est obligeante, disait-il, a bien plus de succès que la phrase la plus spirituelle, surtout si elle est mordante et caustique. »

Ces sages avis, religieusement écoutés et recueillis, ont eu une grande influence sur ma conduite ultérieure ; je suis devenu d'une platitude charmante en écrits, en propos et en actions, mettant l'obligeance à la place de l'esprit, les paroles bienveillantes à la place des traits piquants, et les bons procédés à la place des bons mots. Aussi ma seule prétention, ma seule ambition, depuis bien des années, a été d'être ce qu'on appelle un bon homme.

Mais, depuis peu d'années seulement, je suis forcé d'en convenir, j'ai pu parvenir à persuader aux autres que je méritais réellement ce nom difficile à porter : il vous tient en effet sur les limites de la niaiserie d'un côté, et de la finesse de l'autre. Si l'on penche d'un côté, l'on est un sot qui a eu juste assez d'esprit pour savoir que la bonhomie est le moyen le plus spirituel de mettre sa sottise à l'aise ; si l'on incline au contraire du côté de la finesse, ce n'est plus qu'un masque qu'on a pris et qu'un piége qu'on tend. On conviendra qu'il faut une véritable vocation pour se faire *bonhomme*, en face de ces deux suppositions, de la sottise qui se farde ou de l'habilité qui se déguise.

Nous nous rendîmes de Gênes à Rome en passant par Florence qui, par ses édifices, ses tableaux et ses statues, a tant de droits à la curiosité des voyageurs.

Rome, où l'on allait beaucoup plus rarement alors, me transporta de joie et d'admiration.

Cette fameuse cité réunit tout ce qui peut intéresser l'esprit, le cœur et l'imagination; tout y est noble et grand comme le peuple dont elle a été le berceau, comme la religion qui a sanctifié et ravivé ses débris. On y vit dans le passé, dans le présent et même dans l'avenir, si l'on est chrétien. Le christianisme seul pouvait hériter de tant de grandeur, car il n'y a que lui qui fasse sortir une leçon et une consolation de la ruine et du tombeau; il n'y a que la croix qui dise à la fois : *Meurs et espère!*

Le cardinal de Bernis était notre ambassadeur; il nous reçut d'autant mieux que mon père était l'ami du premier ministre, M. de Maurepas. Ce ministre avait même fait avoir le cordon bleu à M. le vicomte de la Rochefoucauld avant qu'il eût quarante ans, et cela était fort rare alors.

Le cardinal de Bernis avait une grande existence et jouissait d'une grande considération; nous y dînions presque tous les jours, et lorsque nous allions dans les environs, à Palestrine par exemple, un de ses cuisiniers nous précédait, et son neveu, l'abbé de Bernis, nous accompagnait. La très-grande magnificence de son hôtel nous fit remarquer une mesquinerie qui nous surprit. A ses nombreuses et brillantes soirées de trois ou quatre cents personnes, l'on ne servait pour le café et pour les glaces que des cuillers en métal; il s'aperçut de notre étonnement, et il nous dit que c'était un usage admis parmi ceux qui recevaient beaucoup de monde, pour remédier à un autre usage également à la mode parmi les personnes re-

çues, de mettre dans leur poche l'argenterie dont elles s'étaient servi et de l'emporter... sans doute par distraction. Les parfums de France n'étaient pas, on peut le dire, en bonne odeur auprès des dames romaines ; car la première fois que M. le cardinal de Bernis nous introduisit dans son cercle, nous vîmes, quelques instants après notre présentation, deux ou trois femmes tomber tout à coup en syncope, d'autres se sauver avec effroi, et plusieurs se traîner péniblement vers la porte du salon.

Notre surprise, à ce singulier spectacle, était au moins égale à celle que nous avions éprouvée en entendant l'explication relative aux cuillers de métal.

Le cardinal vint à nous et nous avoua, un peu embarrassé, que nous étions la cause de tout ce désordre et de l'état violent de la compagnie.

« Les dames romaines actuelles, nous dit-il en souriant, ne sont plus des Zélie, des Cornélie, et elles ont des nerfs beaucoup plus délicats ; les odeurs que vous portez sur vous les incommodent, du moins elles le croient, au point de produire ces pâmoisons dont vous êtes les témoins. » Nous sentîmes aussitôt qu'il y avait un moyen de faire cesser l'agitation des nerfs de ces dames, et nous l'employâmes, en nous retirant sur-le-champ.

Ce ne fut pas la seule scène de ce genre dont nous eûmes à souffrir. Un soir, étant à l'Opéra avec un agréable marquis, notre compagnon de voyage, nous fûmes reçus dans une loge où se trouvaient beaucoup de dames.

Bientôt mouchoirs de se tirer, femmes de s'agiter et pâmoisons de menacer.

« Rassurez-vous, mesdames, m'écriai-je, nous voyons bien que c'est la crainte de nos odeurs françaises qui occasionne vos tourments; rassurez-vous, nous ne nous servons pour toute essence, depuis huit jours, que du vinaigre le plus plat.

— Oh! messieurs, ce ne sont plus vos têtes qui nous suffoquent, nous fut-il répondu, ce sont vos pieds... » L'accusation était démontante pour des gens qui se piquent de propreté.

On s'empressa d'ajouter, en voyant que nous ne savions comment prendre le compliment, que c'était le cuir de France qui puait à renverser. Notre galant marquis promit d'étudier la nature du cuir qu'il fallait porter pour épargner ces agitations à ces dames, et il demanda en conséquence la permission de se mettre à leurs pieds.

En attendant qu'elle lui fût accordée, nous allâmes chercher, pour nos malencontreuses chaussures, le voisinage de têtes plus fortes et de nez moins susceptib les.

Malgré toutes les prévenances, toutes les attentions du bon cardinal pour nous, je m'en montrai peu reconnaissant par la suite, et je suis encore à me consoler d'avoir manqué l'occasion de lui rendre, dans la personne de son neveu, cette bonne hospitalité qui nous avait si parfaitement accueillis sur la terre étrangère. J'ai le soin de me confesser de cette impardonnable négligence, pour que ma conscience me donne l'absolution que lui-même, plus tard, ne m'a pas refusée.

Peu après mon retour d'Italie, j'étais à Versailles et je passais dans la belle galerie du château, où

beaucoup de monde attendait le roi. Un abbé, qui marchait en sens contraire, frappa mes regards; mais je ne reconnus qu'à quelques pas de là l'abbé de Bernis, que je croyais alors à cinq cents lieues de nous. Combien je m'affligeai, combien je m'indignai contre moi-même d'avoir pu oublier à ce point le neveu obligeant de l'hôte respectable qui, à Rome, s'était montré pour nous si gracieux, si paternel, si hospitalier! Combien, me disais-je, n'a-t-il pas dû être justement choqué, vivement blessé de cet oubli ou de cette indifférence!

L'après-dîner, j'étais encore dans la grande galerie et j'aperçus de loin mon abbé. Un autre que moi se fût empressé cette fois d'aller à lui et de lui exprimer cordialement les regrets de ne l'avoir pas reconnu tout d'abord; mais l'embarras me prit, ma sotte timidité revint. Plus je me trouvais coupable, moins je me sentais la force de supporter ses reproches... Bref, d'un tort qui n'était qu'imaginaire, je fis un grief bien réel; je tournai le dos au voyageur.

Depuis ce temps, je l'ai toujours fui, je ne lui ai jamais parlé, et ce fut bien des années après et à la mort de son oncle le cardinal, qui devait être également étonné de cette singulière preuve de reconnaissance, que je me décidai à lui écrire une longue lettre d'explications, d'excuses et de repentir.

Ce petit acte d'ingratitude m'a été bien longtemps trop sensible, trop douloureux pour ne pas me faire croire qu'il est le seul que j'aie à confesser. En effet, je puis bien le dire dans la sincérité de mon cœur, l'ingratitude n'est pas mon péché d'habitude.

Avant de partir pour Naples, je fus présenté au

pape Pie VI. En apprenant que j'allais avoir cet honneur, l'un de mes compatriotes, je ne sais trop si ce n'était pas notre marquis, trop homme à la mode pour n'être point esprit fort, me dit en ricanant : « Regardez-le bien ; il a cela de curieux pour un pape qu'il sera le dernier. »

Fort heureusement les philosophes n'ont pas deviné plus juste sur cela que sur bien d'autres choses. Aussi je connais une incrédulité plus tenace que la leur aux prophéties : c'est la mienne lorsqu'ils se mêlent d'en faire.

Ma présentation au pape fut assez particulière : comme grand d'Espagne, j'avais le privilége de m'asseoir en sa présence ; mais, comme Pie VI ne voulait pas que l'on fût témoin de cette faveur, mon père, qui ne pouvait en jouir, ne put m'accompagner, et j'entrai assez résolûment, seul, dans la salle, où seul, le saint-père m'attendait.

Ce tête-à-tête eût été important pour tout le monde ; jugez ce qu'il fut pour ma timide jeunesse !

C'était un souverain, et ce nom alors m'inspirait un grand respect ; c'était de plus le successeur de saint Pierre, le chef spirituel de tous les chrétiens. Avec les sentiments qu'on me connaît, on devine que ce titre le rendait bien vénérable à mes yeux ; d'ailleurs fort grand, il avait une belle et noble figure et tout ce qu'il fallait pour m'intimider. Mais il me traita avec une si paternelle bonté, il me parla près d'une demi-heure avec tant de simplicité, que je me rassurai et que je ne m'en tirai pas trop mal. C'est du moins ce qu'il voulut bien dire ensuite à notre ambassadeur.

Naples, éloignée d'une soixantaine de lieues, est la ville la plus séduisante et le séjour le plus délicieux. Les Français, qui croient qu'il n'y a rien de bien que chez eux, disent, pensant en faire le plus grand éloge, qu'elle ressemble à Paris; mais moi je voudrais que Paris ressemblât à Naples. Quoi, en effet, de comparable à la vue magnifique de son vaste golfe terminé par l'île de Caprée, avec le Vésuve d'un côté et Pausilippe de l'autre?

Je faisais tous les jours des vœux pour qu'une bonne éruption du Vésuve vînt satisfaire ma curiosité et compléter nos études sur Naples; cette espérance, comme bien d'autres, s'en alla en fumée. Parvenu à la cime de la terrible montagne et sur les bords de son immense cratère, je vis... que je ne voyais rien, tant étaient épaisses les vapeurs qui s'en exhalaient.

Retournés à Rome, et après quelques jours consacrés à nos adieux, nous nous mîmes de nouveau en route pour retrouver la France.

Je ne ferai plus qu'une observation sur Rome, une simple observation qui, par sa nature, se rapprochera des récits de M. le cardinal de Bernis.

A ce premier voyage, chaque maison nous offrait en abondance des glaces très-renommées, du chocolat très-estimé et des verres d'eau très-glacée; à mon second voyage, plus de glaces et seulement du chocolat; au troisième, plus rien que le verre d'eau... Nous revenions alors à Rome après que le coq gaulois s'y était abattu, apportant sur ses ailes la liberté aux Romains; comme à nous, elle leur était fort chère.

Nous prîmes le chemin de Bologne; nous vîmes en passant la ville de Lorette, curieuse par son riche tré-

sor et par ses pèlerinages ; le joli port d'Ancône et les agréables plaines de Ravenne et de Rimini.

La ville de Bologne est remarquable par son université, la plus ancienne de l'Italie, par son école de peinture, d'où sont sortis les Carraches, les Guide, les Dominiquin; par les beaux tableaux qu'elle possède, et par sa tour, qui penche ainsi que celle de Pise, d'une douzaine de pieds, sans qu'on ait pu deviner si cette inclinaison est l'effet du travail du terrain ou d'un caprice de l'architecte.

De Bologne on va à Ferrare, la ville de Michel-Ange, de l'Arioste et du Tasse... Elle ne possède presque plus d'habitants, et n'a ni commerce, ni industrie.

Nous allâmes de là à Padoue, qui n'était guère plus peuplée, et qui, comme Bologne, renferme une université. Cette université comptait, au seizième et au dix-septième siècle, plus de six mille écoliers, et la ville ne paraît pas maintenant renfermer plus de six mille habitants.

On gagne Venise par le canal de la Brenta, fameux par les beaux palais dont il est bordé.

Venise, comme Rome, est une ville qui parle à l'imagination et aux yeux ; bâtie au milieu des eaux, sur une multitude d'îles qui se communiquent par plus de cinquante ponts ; couverte de superbes églises et de magnifiques palais, la plupart en marbre blanc ; elle annonce partout ce qu'elle a été, et malheureusement ce qu'elle n'est plus.

On ne citait, à l'époque de mon premier voyage (1779), cette formidable république, que pour son carnaval. Rome a été mieux partagée : une messe sur un tombeau vaut mieux qu'un bal, et il est dur d'avoir

troqué le sceptre de l'Adriatique contre une batte d'arlequin. Après la puissance, les plaisirs... Venise est tombée d'une vanité dans une autre, aussi inspire-t-elle plus de pitié que de tristesse. Ce n'est plus cette mélancolie à la fois grave et consolante qu'on trouve dans les ruines de Rome.

Pour nous rendre de Venise à Turin, nous traversâmes la florissante Lombardie, la belle ville de Milan et le riche Piémont.

A Turin, le baron de Choiseul, notre ambassadeur, fut d'une grande politesse pour nous; mais il était écrit que nous ne pourrions reconnaître dignement les gracieusetés dont on nous combla dans ce voyage.

Mon père, en partant, avait cru donner un louis au domestique qui l'avait servi, et en fouillant dans sa poche, à douze ou quinze lieues de là, il retrouva ce malheureux louis; sa munificence s'était bornée au don d'une pièce de vingt sous. Il écrivit bien vite pour réparer cette erreur qui, malgré son dépit, nous fit beaucoup rire.

Le superbe chemin du mont Cenis n'était point encore fait: on passait cette haute montagne en chaise à porteurs ou à dos de mulet. Lorsqu'il y avait de la neige, on pouvait la descendre en traîneau; c'est l'allure que nous adoptâmes, et, précipités sur cette pente rapide avec un conducteur assis sur le devant du traîneau pour le diriger, nous fîmes plus d'une lieue en moins de cinq minutes.

Cette manière de voyager était fort amusante, mais fort périlleuse; moins pourtant que celle de la grande route, ainsi qu'on va le voir.

Notre pesante voiture, démontée entièrement pour

passer à dos de mulet, et remontée en peu d'heures au bas du mont Cenis, dériva complétement à une descente rapide et gelée; je vis le moment où, malgré tous les efforts des postillons, nous allions rouler au fond d'un effroyable précipice. Par le plus grand bonheur, un piquet qui se trouva sur le bord, rejeta notre roue en dedans, et ma femme fut ainsi sauvée de l'inconvénient d'être veuve n'ayant été presque pas mariée.

Après Chambéry, dernière ville fort laide de la Savoie, nous touchâmes aux frontières de France.

Je me rappelle encore l'émotion que j'éprouvai en revoyant le sol natal, et en admirant ces riches plaines qui me frappèrent d'autant plus que je sortais de la sombre et montueuse Maurienne. Hélas! Cette émotion était sans doute le pressentiment du chagrin que je ressentirais quand la Révolution me ferait quitter cette terre chérie! Nous ne restâmes à Lyon que le temps de visiter cette ville importante par sa population, sa position et ses manufactures. De là, nous nous acheminâmes vers une terre de mes parents, située en Bourgogne; c'était là que je devais retrouver ma famille.

Je n'avais pas laissé ma timidité en route, et j'étais si embarrassé, si étourdi, si décontenancé en sautant du carrosse à terre, que je me jetai tendrement dans les bras d'un vieux régisseur, en croyant embrasser ma jeune et charmante épouse.

Oui, charmante... Charmante est le mot à employer sans rien lui ôter de la portée de sa signification. Nous restâmes quelque temps à la campagne, temps le plus doux de ma vie, où je commençai à apprécier l'esprit, le cœur et le charme infini de la belle compagne que l'on m'avait choisie.

Nous retournâmes ensuite à Paris; j'étais, à dix-sept ans, le grave père d'une jolie petite fille. Mari d'une femme citée partout pour ses qualités et pour sa figure, et d'une indépendance complète, ayant cent vingt mille livres de rente, je devais être le plus heureux des hommes; mais ma timidité et la manière sévère dont je me jugeais troublaient tout mon bonheur; je craignais de ne pas en être digne.

Deux petits événements, qui me parurent bien grands et me troublèrent beaucoup, prouveront combien j'étais encore enfant, malgré mon double titre de mari et de père.

Le roi était à Marly. Nous soupâmes avec lui, ma femme, une partie de ma famille et moi : une invincible propension au sommeil, qui quelquefois s'empare de moi, paralysait ce jour-là mes pensées et mes mouvements, et je dormis tout le temps que dura le souper, malgré les efforts et les supplices que je m'infligeais pour me tenir éveillé. Tout le monde s'en aperçut, et il fallut que le roi se montrât ce qu'il avait toujours été pour ma famille et pour moi, plein de grâce, de bonté et de bienveillance, pour que je ne me crusse pas déshonoré par l'effet de cette somnolence invincible.

Quelques jours après, je chassais pour la première fois avec Louis XVI; j'allais comme un jeune étourdi qui ne cherche que son plaisir, et oublie trop vite que ce plaisir doit être subordonné à celui du maître. Donnant de l'avant, je me retournai par hasard, et j'aperçus, à une assez grande distance derrière moi, un groupe de chasseurs, parmi lesquels était le roi, qui suivait la même route. Je redoublai de vitesse pour

éviter quelques-unes de ces apostrophes dont il saluait ceux qui dérangeaient ses chasses, car il était fort brusque, et prenait fort au sérieux les contraventions à l'ordre dans ses tirés ; mais il était mieux monté, et il s'approchait de manière que j'entendais les cris : « Arrête ! arrête ! » qui m'étaient adressés ; plus on me disait de m'arrêter et moins je m'arrêtais, car je sentais que ma faute s'aggravait de plus en plus, et j'espérais trouver un carrefour qui me permît d'éviter le roi : vaine espérance ! Il me rejoignit bientôt, et je n'eus que le temps de me jeter dans un fourré, mais je n'évitai pas quelques paroles fort dures qui me firent rougir jusqu'au blanc des yeux... Ce fut la seule fois peut-être que je me dépitai contre cette espèce de culte qui alors divinisait les rois, et rendait toute réponse impossible.

A la mort du cerf, je n'osais m'approcher ; mais Louis XVI, qui était le premier à se reprocher ses moments de brusquerie, et dont l'incontestable bonté, quand ils étaient passés, lui inspirait le mot qui devait les faire oublier, m'appela et me dit en riant, après m'avoir rappelé ma mésaventure : « C'est la première fois, j'en suis sûr, que vous avez été fâché de me voir près de vous.

— Sire, ce n'est pas ma faute, répondis-je avec assez d'assurance. »

— Oui, reprit-il en me jetant un regard qui me prouva qu'il comprenait le sens de ma réponse, c'est la faute de votre cheval, qui n'allait pas aussi vite que le mien. »

Cette époque était très-favorable à la jeunesse, du moins à celle avec laquelle je vivais ; le roi et la reine

n'avaient que vingt à vingt-cinq ans. La reine surtout aimait beaucoup les plaisirs, et cherchait à donner le ton, qu'elle recevait souvent, malgré ses prétentions, de la société des *Agréables* dont j'ai parlé précédemment. De cette société était madame la comtesse Jules de Polignac, amie intime de la reine, et femme très-remarquable par sa figure et son esprit. Marie-Antoinette, qui l'avait nommée gouvernante de ses enfants, passait chez elle une partie de ses soirées, et c'était une grande faveur d'y être admis.

Cette liaison fit bien des jaloux, et de la jalousie à la haine il n'y a qu'un pas. On fit cent contes faux et déplacés sur cette intimité; on exagéra avec une rare imprudence les dépenses qu'elle entraînait. Ce que la favorite a reçu de Leurs Majestés était bien au-dessous des chiffres que l'on hasardait, bien au-dessous surtout des sommes que cent personnes ont reçues (le mot est honnête) depuis quarante ans, aussi bien sous l'Empire que sous la Restauration et depuis.

Le commencement du règne de Louis XVI, je le répète, fut un moment très-brillant pour la cour.

Il y avait beaucoup de bals : le roi en donna un dans la magnifique salle de spectacle de Versailles, en l'honneur de Paul Ier, qui voyageait en France sous le nom de comte du Nord.

Ce nom était peut-être un peu fastueux. Le pape ayant été, à peu près dans le même temps, à Vienne, pour les affaires de la religion, auxquelles Joseph II, grand monarque et petit philosophe, était peu favorable, on donna, par opposition, à Pie VI le nom de l'*abbé du Midi*.

Ce fut dans cette visite de Paul Ier à Versailles que, cherchant tout ce qui pourrait ajouter de l'éclat à la cérémonie d'une réception des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, le roi décida qu'on ferait quêter la plus belle femme de la cour, et la désigna lui-même, comme je l'ai dit plus haut. Cette femme était la mienne.

Il fallut la quitter encore; je partis pour le régiment Dauphin-Dragons, où j'entrai comme sous-lieutenant. Le comte de Surgères en était le colonel; il me prit en affection et me traita comme son fils; il portait le nom qu'avait pris mon père dans les premiers temps de son mariage et qui est celui de notre branche. Ce colonel n'avait pourtant aucun motif pour s'appeler Surgères. La terre de Surgères, depuis des siècles, était dans notre maison, et aucun de ses parents ne s'était nommé Surgères.

Quoi qu'il en soit, cet officier avait une assez grande réputation militaire, qu'il avait acquise par les observations recueillies dans un voyage fait en Prusse. La tactique prussienne était la manie du jour, et on l'avait adoptée avec la plus scupuleuse exactitude, quoiqu'elle ne convînt guère au génie français. On croyait alors que rien ne pouvait lui résister; la bataille d'Iéna a prouvé vingt ans plus tard combien on s'abusait.

Un colonel avait assujetti son régiment à cette discipline sévère et minutieuse qui est opposée à notre caractère, et qui nous ôte cette vivacité, cette impulsion dans l'attaque qui fait notre principale force. Ce colonel voulait faire admirer au général qui l'inspectait, et qui revenait d'Amérique, ce calme admirable selon lui. « C'est, répondit en riant le général, ce que,

nous autres qui avons navigué, nous appelons un calme plat. »

L'année d'après, je retournai passer plusieurs mois à ce même régiment, qui était venu de Thionville à Metz. Cette ville était beaucoup plus agréable, et cependant j'y étais fort triste. M. de Surgères s'en appercevait et s'en étonnait, connaissant ma gaieté ordinaire. Ce changement dans mon humeur était dû à mon chagrin d'être éloigné de ma femme, que j'aimais beaucoup, ce qui était assez bizarre dans ce temps-là où l'amour conjugal n'était pas fort en vogue.

Nous faisions très-bon ménage, et j'avais beaucoup de confiance en elle. Ses exemples et ses conseils me furent fort utiles dans une circonstance où d'autres conseils, un peu différents, m'avaient écarté de ma conduite religieuse ordinaire.

Les attaques contre la religion qui se reproduisaient autour de moi, sous toutes les formes, n'avaient pu ébranler ma foi ; mais je fus un instant éloigné de la pratique de mes devoirs religieux, par une observation qui me fut faite, et qui prouve que le mal sait même faire des crimes de nos meilleurs sentiments.

Des personnes qui avaient droit à ma confiance me dirent qu'on ne concevait pas comment, avec ma conviction dans la sainteté des sacrements, j'osais en approcher en menant une vie aussi mondaine.

La réflexion me fit une impression d'autant plus vive, que grande était ma défiance de moi-même... Pour la première et pour la seule fois depuis que j'ai fait ma première communion, je manquai à faire mes pâques.

Une conversation avec ma pieuse moitié me montra

le piége qu'on me tendait, et me fit promptement revenir à mes pratiques accoutumées. En effet, mon genre de vie n'avait rien qui fît contraste avec elles; ma position dans le monde m'entraînait dans ses réunions et au milieu de ses plaisirs, il est vrai; mais partout où l'on porte une âme droite, un cœur pur, on est encore à Dieu. Croyez-vous aussi que ce soit chose indifférente, la présence d'un véritable chrétien au milieu de ces foules brillantes où s'agitent tant de dissipations et de vanités? N'est-ce pas quelque chose, si son aspect, comme celui de la croix au milieu des champs les plus éloignés de l'église, fait naître une pensée salutaire dans une seule âme, arrête sur les lèvres de la malice ou de la légèreté une seule parole dont la charité aurait à se plaindre, ou la pureté à s'inquiéter.

Un regard, un simple mot suffit pour ramener tout un ordre d'idées interrompues par l'entraînement des plaisirs. Quant aux dépenses de luxe qu'occasionne une certaine représentation, il faut s'arranger de façon qu'elles ne s'augmentent pas, sans qu'on augmente aussi la part qu'on a prélevée pour Dieu, c'est-à-dire pour les pauvres.

La position de mademoiselle de Montmirail, élevée dans les sentiments d'une piété éclairée dont elle ne s'est jamais écartée, et qui la rendait respectable à vingt ans, avait été difficile à son entrée dans ma famille. Les idées philosophiques qui y dominaient, avaient fait qu'on l'avait trouvée beaucoup trop religieuse, beaucoup trop raisonnable; bref, l'on traita longtemps sa dévotion de pédanterie, de pruderie et d'affectation.

Avec un caractère très-ferme, avec une persévérance très-rare, une grande indulgence pour les autres et une grande sévérité pour elle; enfin avec une religion sincère et très-élevée, elle parvint, non-seulement à ne rien changer à sa conduite, mais à faire changer de conduite à ceux qui l'entouraient, et à ramener presque tous mes parents à elle et à sa façon de penser.

Ma mère fut la première à céder à cette salutaire influence, et bientôt elle aima sa belle-fille avec une passion que je ne lui ai jamais vue pour personne. Ma mère était une excellente femme; elle ne pensait jamais qu'aux autres, et s'oubliait sans cesse elle-même; sans avoir beaucoup d'esprit, elle était d'une société agréable. Son caractère était très-doux, très-égal et très-facile. Madame la comtesse de Dursal, ma sœur, plus âgée que moi de onze ans, partagea les impressions de ma mère sur madame de Doudeauville, et fit par la suite, non-seulement profession d'aimer sa personne, mais de suivre ses principes. Elle était fort jolie, fort aimable, fort spirituelle, et remplie des plus rares qualités.

Mon père, quoiqu'il fût plus que personne en état d'apprécier sa belle-fille, et que plus tard il eût bien changé d'opinion à son égard, ayant même réparé ses premiers torts en lui témoignant tendresse, confiance, et l'on peut dire considération, se montra d'abord le plus récalcitrant à l'empire qu'elle finissait par exercer sur ceux qui l'entouraient. Égaré par les beaux esprits du temps, il me conduisait quelquefois dans une maison qui en réunissait un grand nombre; c'était chez madame de Vaines. J'en trouvais aussi beaucoup chez M. le comte de Montesquiou, académi-

cien et beau-père de la sœur de madame de Doudeauville. La conversation de ces messieurs me plaisait infiniment, mais les principes dont ils se faisaient les coryphées ne me séduisaient nullement. Leurs prétentions et leur vanité me paraissaient d'un ridicule achevé. C'était à dégoûter pour toujours de l'esprit, de cet esprit, l'antipode du bon sens, qui vous fait souvent bien parler et bien plus souvent mal agir.

La gymnastique n'était pas comme aujourd'hui une partie essentielle de l'éducation ; mais, ayant toujours aimé beaucoup les exercices de corps, je me livrais avec ardeur à tous les jeux qui pouvaient développer ma force et mon adresse.

Je me suis souvent félicité de les avoir exercés aussi résolûment ; car, malgré mon goût pour les excursions lointaines, pour les courses les plus aventureuses, tant à pied qu'à cheval, sans que rien ne m'arrêtât : rocher à escalader, fossé à sauter, haie à franchir, j'ai essuyé bien moins d'accidents que les gens qui mènent une vie plus calme et plus casanière.

Élève d'Asthley, le Franconi d'alors, je me plaisais à dompter les chevaux les plus indomptables et les plus fougueux, et cependant je n'ai jamais été désarçonné.

Une fois que j'essayais sur les boulevards un cheval très-vif, dont je voulais faire l'acquisition, le bridon, seul harnachement qu'on eût pu trouver, cassa dans sa bouche au moment qu'il m'emportait à toute jambe ; mon palefrenier me crut mort, et je l'étais si j'avais été moins bon écuyer, car le cheval rentra du même train dans son écurie, et je me serais brisé la

tête à la porte basse de cette même écurie, si je n'avais pas sauté lestement à terre.

J'étais né avec des dispositions aux étouffements; j'avais la respiration très-courte, et je me suis tellement exercé, forcé même, que je suis parvenu à faire jusqu'à cinq lieues en courant devant une voiture en poste, et à essouffler les guides renommés des Alpes et des Pyrénées.

Je me souviens d'une course que je fis avec d'autres jeunes gens très-lestes, et que l'on peut citer comme un exemple d'agilité extraordinaire.

Nous ne mîmes à aller de la grille des Tuileries à la porte Maillot (au bois de Boulogne) et à revenir que trente-quatre minutes, en dépassant toutes les voitures qui faisaient le même chemin, et nommément une voiture à six chevaux qui aurait fatigué plus d'un véritable coureur.

Ces plaisirs, qui me préservaient peut-être d'autres plus dangereux, ne m'empêchaient pas de me livrer à des travaux plus sérieux. Quatre ou cinq langues que j'ai apprises, malgré mon peu d'aptitude pour ce genre de travail, sont la preuve que tout mon temps ne se passait pas dans ces exercices. Les bals n'avaient pas un grand agrément pour moi; embarrassé de ces regards qui me suivaient, je dansais fort tristement. Aussi à vingt-deux ans je ne dansai plus.

Sans danser très-bien, je dansais mieux pourtant qu'un officier très-bien fait et très-agréable, appartenant au régiment de mon père; il s'en tirait si mal, qu'un prince d'Allemagne crut qu'il se moquait de sa fille, sa danseuse, et qu'il obligea le colonel à l'envoyer aux arrêts.

Un de mes grands divertissements était le spectacle; j'y allais presque tous les jours avec mon père, car je préférais sa société à celle des jeunes gens de mon âge.

Dans l'hiver, j'allais avec lui et deux ou trois amis faire des chasses charmantes dans une terre que nous avions en Beauce, ce qui m'amusait fort. En trois ou quatre jours nous abattions trois ou quatre cents lièvres, et nous contemplions avec une satisfaction qui me fait presque honte maintenant les victimes de nos massacres, étendues sur le marbre ensanglanté de la salle à manger.

Je faisais aussi des chasses très-agréables avec mon beau-frère, le baron de Montesquiou, dans les capitaineries de Monsieur, frère du roi, dont son père était le premier écuyer. Je tuais quelquefois cent trente pièces en quelques heures; il était rare que mes compagnons arrivassent à ce nombre. Cette supériorité contribuait encore à ma satisfaction, car l'amour-propre est toujours de la partie.

En 1785, je vis ma famille s'augmenter par la naissance d'un fils qui est devenu avec le temps un très-joli cavalier, et, ce qui vaut mieux encore, un homme qui n'a rien négligé pour se mettre à la hauteur du rôle qu'il a joué, ou qu'il peut être appelé à jouer dans les affaires publiques. Quel que soit le sort qui lui est réservé dans l'avenir de notre pays, ses concitoyens peuvent compter sur lui; ils ne trouveront jamais un cœur plus dévoué pour les aimer, un bras plus empressé à les défendre, un esprit plus indépendant et plus sincère pour leur dire la vérité et pour les guider dans la voie de la justice et du salut.

Vers ce temps, M. de Montgolfier découvrit le moyen de s'élever dans les airs. Ce fut d'abord à l'aide d'un ballon en toile imperméable au centre duquel on allumait de la paille. Peu de mois après, M. Charles, physicien célèbre, imagina de renfermer du gaz hydrogène dans une enveloppe sphérique de taffetas gommé, enveloppe qui supporte une petite nacelle où les aréonautes se plaçaient.

J'assistai aux deux premières expériences : l'une, avec le feu, était effrayante ; l'autre fut d'un effet merveilleux.

On ne peut peindre l'intérêt, l'émotion, l'enthousiasme excités par ce spectacle ; on applaudissait, on riait, on pleurait, et, tout en étant rempli d'admiration, on était pénétré d'inquiétude, pour ces hommes intéressants qui, par amour de la science et de la gloire, se dévouaient à une mort qui paraissait certaine. Pourtant on apprit peu après qu ils étaient arrivés à dix lieues en moins d'une heure, et que, M. Robert étant descendu pour alléger le ballon, M. Charles était reparti et s'était élevé à plus de trois mille toises, c'est-à-dire plus haut que le mont Blanc. Il redescendit tout aussi heureusement. Je ne sais si cette découverte sera utile, mais elle est bien surprenante; et si elle venait à se perdre, nos neveux, dans quelques centaines d'années, ne pourraient croire que l'homme ait ainsi rivalisé avec l'aigle, et ait eu en son pouvoir les moyens de l'emporter sur lui.

Il se fit chez M. Charles, devenu plus que jamais célèbre pour le fait de son expérience, un cours de physique où assistèrent plus de deux cents personnes de la société. Un jeune homme qui faisait partie de l'audi-

toire me reconnut un jour pour m'y avoir vu. Il ignorait totalement mon nom ; c'était à un dîner chez M. le prince de Condé. Nous étions voisins à table, et le voilà qui me parle de toutes les belles dames qui assistaient au cours de M. Charles. Il ajouta qu'il y en avait une renommée par sa beauté, nommée madame de Doudeauville, laquelle pourtant n'avait pas l'honneur de lui plaire ; il me déduisait longuement les raisons qu'il avait pour s'inscrire contre cette usurpation. Je ne sais plus qui se mit à me nommer. La surprise, le chagrin, le décontenancement de mon voisin, furent extrêmes ; il balbutia quelques paroles qui semblaient vouloir infirmer le jugement qu'il avait très-nettement formulé. « Mon cher monsieur, lui dis-je en cherchant à le calmer, pour une femme comme madame de Doudeauville, l'essentiel est de plaire à son mari ; tranquillisez-vous donc ; votre avis ne changera pas le mien ; je la trouve accomplie sous tous les rapports. »

Deux ans après, nous allâmes aux eaux de Luchon, dans les Pyrénées. Voulant mettre mon temps à profit, je pris cent bains de deux heures chacun, à deux par jour, et le plus chaud possible. Après quelques jours de repos, j'en pris de même quarante autres, et je m'en trouvai très-bien. Ce temps de repos fut employé à un petit voyage très-fatigant, surtout pour madame de Doudeauville, qui fit en un jour le trajet qu'on met ordinairement deux jours à faire, de Luchon à Barèges, par les montagnes.

Quarante ans plus tard, mon fils, digne en tout de sa mère, fit le pari qu'il irait et viendrait de Bagnères à Luchon dans la même journée, par ces hautes mon-

tagnes et ces chemins de chèvres où il n'y a ni postes ni relais, et il le gagna, malgré les difficultés de l'entreprise.

Avant d'arriver à Bagnères-de-Bigorre, nous voyageâmes dans les nuages, sur des monts élevés et sauvages, dont l'aridité et l'aspect imposant et sévère donnèrent à la riante vallée de Campan, que nous trouvâmes ensuite, un charme infini.

De Bagnères, si connue par sa charmante position, par ses beaux bains et par ses plaisirs, nous gagnâmes par le Tourmalet, sentier difficile et pittoresque, le village de Barèges, dont les eaux sont plus salutaires, mais dont le séjour est bien moins agréable.

Gavarni, renommée par ses hautes cascades, fut l'objet d'une course longue et intéressante.

Tout est curieux dans ces régions élevées, dont les effets sont si grands, les tableaux si imposants et les aspects si variés.

Revenus à Luchon en 1789, nous entreprîmes quelques autres courses moins aventureuses, mais non moins satisfaisantes; celle, par exemple, du lac Doo, formé par une cascade qui tombe de huit cents pieds.

Dans l'intervalle de ces deux voyages, j'entrai comme major en second, grade qui remplaçait celui de colonel en second, dans le régiment de Dragons-Montmorency, depuis chasseurs des évêchés, et je fus chargé par le colonel, le comte de Laval, de l'instruction de ce régiment, et de le former aux nouvelles manœuvres que le conseil de guerre voulait introduire dans l'armée, au risque de la dégoûter et de compléter le mécontentement qui était au fond de tous les esprits.

Je m'en tirais assez bien, et mon colonel semblait fort content de moi ; mais un jour, voulant donner bonne idée de son régiment à un général distingué qui passait par la ville où il tenait garnison, il l'amène sur le terrain dans le moment où je m'égosillais pour l'exercice de ses hommes. En ce moment même, je faisais faire une manœuvre difficile dont on était peu sûr encore, et que je me serais bien gardé de commander si j'avais pu prévoir la venue de mes visiteurs.

La manœuvre alla fort mal; une autre, que j'ordonnai ensuite fort mal, car j'avais un peu perdu la tête, ne réussit pas mieux. Bref, souffrant pour la réputation du régiment, du colonel et du pauvre major en second, je fis sottises sur sottises.

Je pris ma revanche, quelque temps après, au camp de huit ou dix mille hommes qu'on assembla à Saint-Omer.

Ce fut là qu'on put remarquer cet esprit d'indiscipline et d'insubordination qui éclata complétement l'année suivante, et contribua beaucoup au succès de la Révolution. Elle était commencée ; car mes souvenirs ont atteint 1789. On s'agitait par toute la France, et je fus nommé commandant de la garde nationale de notre canton.

J'eus aussi à remplir des fonctions plus importantes : celles de grand bailli de Chartres, charge qu'avait mon père et qu'il me céda.

Cette place donnait le droit de présider l'assemblée du bailliage pour nommer les députés aux états généraux. J'arrivai seul à Chartres, n'ayant même pas un secrétaire, et j'appris en arrivant que la première opération que projetait le parti Pétion, qui paraissait de-

voir l'emporter dans cette assemblée de cinq ou six cents personnes, était de destituer le pauvre président.

Leur motif était qu'il devait être choisi par les électeurs, et non nommé par le roi.

Je combattis cette résolution ; si mes raisons ne les persuadèrent pas, ma jeunesse du moins les toucha, et ils renoncèrent à ce beau projet.

Ils ne renoncèrent pas si facilement au système qui depuis, aux états généraux, a décidé du sort de la France ; et ils prétendirent, aussitôt après mon discours d'ouverture, qu'on devait délibérer par tête et non par ordre, comme le portaient mes instructions.

On peut juger de mon embarras dans cette position si nouvelle pour tout le monde ; je m'en tirai cependant assez bien. Je dis que, avant de délibérer, il fallait savoir si on en avait le droit, qu'il était donc nécessaire avant tout de vérifier les pouvoirs, et que des salles étaient préparées pour exécuter et hâter cette vérification ; ensuite je me levai, en invitant la noblesse à me suivre, et j'engageai l'évêque à en faire autant avec le clergé.

Chacun suivit son président, et je sortis ainsi fort heureusement d'affaire et d'embarras.

On devine aisément qu'étant parvenu à séparer les trois ordres je me gardai bien de les réunir.

Je présidai celui de la noblesse, où il y avait soixante ou quatre-vingts individus, et l'évêque présida celui du clergé ; nos cahiers, comme partout, furent très-sages, très-raisonnables, et, s'ils eussent été suivis, les maux effroyables qui ont désolé la France, et peut-être la désoleront encore, auraient été évités.

J'en reviens à la chambre que je présidais très-

mal, selon moi. Qu'on juge de mon étonnement d'entendre un des membres, lorsqu'on fut au moment de se séparer, proposer de nommer une députation pour aller complimenter et remercier son président.

Ma surprise fut plus grande encore lorsque vingt voix s'écrièrent : « Il ne faut pas de députation ; il faut que la chambre tout entière se rende chez lui à cet effet. » Cette proposition fut accueillie par acclamation.

Je fus encore plus touché que flatté de cette démarche, car toujours chez moi la sensibilité, je peux le dire, l'a emporté sur l'amour-propre.

Ce résultat était d'autant moins présumable que l'évêque, ayant voulu me loger à son palais, me força à renvoyer les cuisiniers que j'avais amenés, et je me vis dans l'impossibilité d'offrir même un verre d'eau à ceux que je présidais.

Une bonne table, on le sait et on l'a vu souvent, n'est pas une mince recommandation auprès de beaucoup d'honnêtes gens sous tous les régimes, et surtout sous le régime représentatif, dont c'était le début.

Hélas ! la satisfaction que la nouvelle de ce succès imprévu apporta à mon père fut la dernière que je devais lui donner. Il m'avait écrit à Chartres une lettre très-aimable pour me féliciter et pour me dire qu'il irait m'attendre dans sa terre. Je m'y rendis ; mais je ne trouvai qu'une lettre qui m'annonçait qu'il étais très-malade et n'avait pu exécuter son projet. Je repartis sur-le-champ, et j'arrivai vers onze heures du soir à Paris ; il était mourant.

Il avait encore toute sa connaissance, et il la conserva jusqu'à six heures du matin qu'il expira, après avoir reçu les sacrements. Avant de mourir, il avait

dit d'une manière bien touchante à sa belle-fille : « J'espère, ma chère enfant, que vous êtes contente de moi. »

D'abord on attribua sa mort à la goutte; l'ouverture du corps prouva qu'il n'en était rien. Une poche remplie de sang, en s'ouvrant tout à coup, avait occasionné une fin aussi brusque; cette espèce de dépôt s'était formé à la suite d'une chute.

Un jour qu'il conduisait lui-même une voiture à deux roues et à pompe, les chevaux s'abattirent; il était tombé sur un morceau de fer qui lui fit éprouver une douleur très-vive. On avait voulu le saigner, il s'y était refusé. Quatorze ans après, il devait être la victime de ce fatal événement. J'avais alors sept ou huit ans, et j'étais à côté de lui lorsque cet accident arriva. J'ai su longtemps après qu'il avait dit à ce sujet : « J'ai remarqué avec plaisir que mon fils n'est ni poltron ni personnel; au lieu d'avoir peur ou de ne songer qu'à lui, il n'a pensé qu'à moi, en me retenant de toute sa force, au risque d'être entraîné par les chevaux. »

J'aimais tendrement mon père; ma douleur fut d'autant plus vive que sa perte fut plus brusque et plus inattendue. Ce passage subit d'une scène de triomphe et de joie à une scène d'agonie et de désolation troubla presque ma raison, et me mit pendant vingt-quatre heures dans l'impossibilité de retrouver mes idées.

Mon père fut vivement regretté par tous les siens et surtout par ma femme. Il avait commencé par avoir peu d'attrait pour elle, et il avait fini par lui rendre toute la justice qu'elle méritait.

Il nous laissa des affaires fort dérangées et près de deux millions de dettes : ce désarroi s'explique par le désordre qui régnait dans l'administration de ses biens; car il faisait très-peu de dépenses, ne se passait aucune fantaisie, et souvent même s'imposait des privations qui m'affligeaient et le tenaient au-dessous de ce que sa fortune et sa position semblaient exiger.

Plus d'une centaine de créanciers de toute espèce auraient pu nous mettre dans un grand embarras; mais ils se confièrent d'une manière bien obligeante à un jeune ménage qui passait pour être assez raisonnable : ils y gagnèrent beaucoup, ainsi que nous.

Cette succession fut promptement et heureusement réglée par les soins d'un homme d'affaires très-habile que nous avions, et par la vente de cette terre où j'avais été élevé et que j'aimais tant. Ce fut un grand sacrifice : l'idée que nous faisions notre devoir nous le rendit supportable.

Cet homme d'affaires nous avait déjà rendu un service signalé au commencement de notre mariage. L'intendant de mes parents, par son désordre accoutumé, nous avait fait faire, en un an, près de cent mille francs de dettes; l'autre que nous prîmes à sa place, avec une détermination peut-être assez rare à dix-sept ans, répara le mal, et, sur nos revenus, nous pûmes nous libérer.

Nous trouvâmes en revenant des Pyrénées, l'Assemblée constituante continuant des travaux qui devaient avoir de si terribles résultats pour notre belle patrie.

Loin de suivre ces cahiers si sages, si unanimes, et dans lesquels on ne trouve rien qui ne soit français, national, inspiré par le patriotisme le plus mûr, on

avait tout changé, tout bouleversé. La triple usurpation dont la France souffre encore était consommée : usurpation de la volonté humaine ou plutôt de l'orgueil humain sur le temps, qui avait mis quatorze siècles à produire cette constitution nationale qu'il s'agissait d'améliorer et non de détruire ! Usurpation d'une Assemblée centrale sur les vœux, les demandes et les droits de tous les Français de toutes les classes, exprimés et revendiqués par eux dans des assemblées locales ; et enfin usurpation de la représentation de la nation, qui était dans le roi, par cette même Assemblée enlevant la souveraineté à la royauté, sous prétexte de la donner au peuple, et la gardant, en résumé, pour elle-même.

J'étais curieux de voir la représentation nationale à l'œuvre. Je priai un député de mes parents de me procurer un billet pour quelque jour à une grande séance. Il me servit à souhait; grâce à lui, j'assistai aux débats du 5 octobre. J'entendis avec un étonnement, une douleur inexprimables, les vives discussions qui eurent lieu, les violentes déclamations qui éclatèrent, à la grande satisfaction des tribunes et des factieux, au grand chagrin et à la grande inquiétude de tous les gens raisonnables.

L'Assemblée siégeait encore à Versailles. A peine sorti de la salle des séances, lorsque j'allais rentrer dans les appartements du château, j'appris qu'il se préparait de grands événements. Cela devait être : l'exaspération de l'Assemblée, les fureurs du côté gauche devaient nécessairement se traduire en actes encore plus significatifs.

C'était un appel au crime, et le crime s'était em-

pressé d'y répondre. Le retard que le roi voulut apporter dans la Déclaration des droits, jusqu'au moment où il pourrait apprécier l'ensemble de l'œuvre dont c'était là le préambule; les exagérations qui avaient accompagné le récit d'un repas donné par les gardes-du-corps au régiment de Flandre; une famine factice à Paris servirent de prétexte à cette éruption de brigandage, de scélératesse et d'infamie que la capitale vomit sur Versailles. C'était la venue prochaine de ces hordes armées et mises en mouvement, sans que la municipalité de Paris et l'état-major de la garde nationale eussent rien fait pour l'empêcher, qui jetait l'effroi, l'inquiétude, le trouble dans le château, quand j'y reparus après avoir quitté l'Assemblée.

En effet, vers la nuit, l'avant-garde de ces bandes déboucha par l'avenue de Paris. C'était un amas désordonné de femmes débraillées, presque toutes ivres, et parmi lesquelles se trouvaient beaucoup d'hommes déguisés. Un instant après, l'aspect de la place d'Armes, vue des fenêtres de la façade qui donne de ce côté, était aussi étrange qu'effrayant. Les grilles avaient été fermées, et en avant, faisant face aux avenues par lesquelles débouchait l'armée révolutionnaire, s'étendait sur une ligne de bataille peu profonde le peu de troupes qu'on avait pu réunir pour défendre le château : cinq ou six cents gardes du corps, le régiment de Flandre et quelques compagnies de la garde nationale de Versailles. L'ordre, l'immobilité et le silence de ces troupes contrastaient d'une manière remarquable avec le flux, le reflux et les vociférations de cette foule accourue avec les plus sinistres intentions. C'était une mer houleuse, noire de crimes et de fu-

reurs qui n'avait plus, pour tout envahir, qu'à briser cette dernière digue que lui opposaient encore quelques cœurs fidèles, quelques bras dévoués. Du reste, et comme toujours, aucune mesure n'avait été prise, aucun ordre n'avait été donné, aucun chef n'était là pour utiliser tous ces dévouements qui pouvaient sauver le roi, et rejeter sur Paris cette lave immonde sortie du volcan révolutionnaire.

Après avoir contemplé ce spectacle qui me fit faire les plus tristes réflexions, je me trouvai sur le passage de M. de la Fayette : il se rendait chez le roi et arrivait de Paris. Selon son habitude, à la remorque de l'action révolutionnaire, et ne sachant rien faire que la suivre quand il n'avait pu l'arrêter, il s'était fait l'arrière-garde de l'émeute ; et maintenant, avec cet air de héros toujours imperturbablement satisfait de lui-même, il venait endormir les victimes que son imprévoyance avait conduites sur le bord de l'abîme. Que répondre à ce niais fatal qui n'avait pas dans ses yeux, sur ces lèvres, un regard, un sourire qui ne dît : « Qu'avez-vous à craindre? Me voici!... Vous êtes sauvés ; criez Vive Lafayette et allez vous coucher. » On ne cria pas Vive Lafayette, mais on se laissa aller à son air d'assurance ; et avec cet empressement que mettent les gens irrésolus à embrasser tout ce qui peut les dispenser de prendre un parti décisif, on se plut à répéter autour de moi « qu'il n'y avait rien à craindre, que les mesures prises suffisaient, et que le lendemain il serait grandement temps d'aviser à ce qu'il conviendrait de faire. » On envoya donc aux troupes l'ordre de se retirer dans leurs quartiers, et je vis passer la personne chargée d'apprendre à l'Assemblée que le roi s'était décidé à

donner sa sanction pure et simple aux articles de la constitution déjà votés. L'on comptait beaucoup sur eette concession pour désarmer les factieux. Les conseillers de la couronne ressemblaient dans cette occasion à des pompiers qui, chargés d'éteindre un incendie, au lieu d'y jeter de l'eau, l'arroseraient d'huile. Je me décidai à aller voir ce qui se passait dans l'assemblée : je suivis donc quelques députés qui sortaient du château pour se rendre à la séance de nuit. La salle était située dans l'avenue de Paris, à plus d'un quart de lieue du château, et tout ce que nous vîmes, tout ce que nous entendîmes dans le trajet, nous montra quelles étaient les illusions de ceux qui, sur le dire de M. de Lafayette, se flattaient que l'affaire n'aurait pas d'autre suite.

En effet, il y avait eu déjà des victimes dans les rangs des gardes fidèles. Leur hôtel avait été pillé, et quand le tigre se met en joie et s'allèche de sang, ce n'est pas pour si peu. Aussi, autour des grands feux allumés sur la place et dans l'avenue nous entendîmes d'effroyables mégères qui se parlaient de ce qu'on ferait le lendemain, *quand les ordres seraient arrivés*, et se contaient le moyen de pénétrer dans les rangs des troupes, d'y jeter le désordre et d'attirer ceux qu'on parvenait à faire tomber presque sous la hache de *l'homme à la grande barbe*, le bourreau improvisé qui s'était adjoint à l'expédition, guillotine vivante, image de la guillotine réelle qui plus tard suivra d'autres armées révolutionnaires; et tout cela se faisait sans danger pour les agresseurs. L'ordre était précis : les gardes, sous aucun prétexte, ne devaient faire usage de leurs armes. Ces brigands le savaient bien, et ils avaient

certes une grande idée de l'héroïque obéissance, de la patience surhumaine de ces braves gens, car leur scélératesse et leur impudence n'omirent rien de ce qui pouvait les lasser et les faire sortir des limites imposées. Les héros du jour, ceux que Lafayette avait suivis, n'ayant pu encore envahir le séjour de la royauté, avaient envahi le lieu des séances de l'assemblée, et par leurs insultes au pouvoir né d'hier, préludaient aux outrages qu'ils préparaient à la puissance consacrée pendant des siècles d'existence et de bienfaits. Les galeries, les siéges des députés et jusqu'au bureau de la présidence étaient obstrués par des femmes, des hommes qui, n'ayant pu trouver d'asile ailleurs, se disposaient à y passer la nuit, et se donnaient le spectacle d'une séance. Quelle séance! Encore s'ils se fussent contentés d'être spectateurs; mais ils prenaient part aux délibérations par leurs vociférations furibondes, menaçant du poing ceux qu'on leur avait signalés comme aristocrates, et leur criant que « Versailles, comme Paris, aurait des lanternes pour en finir avec les ennemis du peuple. » La déclaration que le roi sanctionnait les travaux préliminaires de l'assemblée fut accueillie par des huées. « Cela fera-t-il que nous payerons le pain moins cher? » crièrent les femmes. Hélas! non, malheureuses, aurait-on pu leur répondre, car cette faiblesse annonce que la royauté abdique, et vous allez être livrées, vous et vos enfants, à toutes les combinaisons infernales que les partis, délivrés de ce grand régulateur, rêveront pour vous pousser par la misère et par la faim à de plus grands excès encore.

Cette préoccupation de l'avenir, ces appels aux souf-

frances du peuple, ces craintes de la famine, contrastaient singulièrement avec l'état de ceux et de celles qui employaient ce grand argument. En effet, les provisions de tout genre et force bouteilles de vin et d'eau-de-vie circulaient avec profusion parmi ces affamés de nouvelle espèce ; ils avaient rejeté avec dédain le pain que l'assemblée, en entendant leurs criailleries sur la famine, leur fit distribuer tout d'abord. D'autres en faisaient des boulettes qu'ils jetaient au président : c'était ce jour-là l'évêque de Langres, et la présence d'un ecclésiastique au fauteuil de la présidence exaspérait beaucoup les bandits. Les plus ignobles propos sur la calotte et contre les calottins se mêlaient à leurs menaces contre la cour, la reine, les gardes du corps et le côté droit.

La saturnale devint telle que Mirabeau, Mirabeau lui-même, qui était rentré en séance tenant encore sous son bras le sabre avec lequel on l'avait vu parcourant les rangs des émeutiers, perdit patience et s'écria : « Prétendrait-on nous faire la loi? Que veulent ces femmes? Les amis de la liberté doivent respecter celle de leurs représentants! » Ainsi, pour que ces fureurs déchaînées par lui, lui parussent menaçantes pour l'ordre et la liberté, il fallait qu'elles s'attaquassent à lui-même; dirigées contre la cour, elles ne seront plus demain que l'expression du patriotisme.

Mon habit habillé contrastait d'une manière trop dangereuse pour moi avec le costume sans-culotte de mes voisins de la galerie, pour que je songeasse à demeurer plus longtemps spectateur de ces infamies.

Je regagnai péniblement mais avec calme le château, au milieu de ces hordes qui, accourant de la

capitale, allaient toujours grossissant ; et je trouvai toutes les grilles, toutes les portes fermées. La position était critique, mais nourri dans ce palais, j'en savais les détours, et je découvris un passage qui me permit encore une fois de retourner auprès du roi.

On lui conseillait de se défendre et il en avait la possibilité; mais, bien différent de ceux qui ont depuis gouverné la France, et qui dans l'intérêt de leur conservation ont fait couler tant de sang, il lui répugnait d'en faire répandre une seule goutte pour se sauver. Toute idée de défense fut donc rejetée et les gardes du corps, égorgés sans résistance à la porte même de la reine, prouvèrent combien cette résolution était fatalement inébranlable.

Toute cette nuit s'était passée dans le plus grand désordre ; le matin qui lui succéda fut signalé par les plus odieux, par les plus coupables excès! Qu'on me permette de tenir un voile abaissé sur ces scènes à jamais lamentables ; si je le soulevais, je craindrais d'y revoir la figure d'un prince dont la descendance devait occuper le trône, et qui se trouvait ce jour-là à Versailles dans d'autres intentions que celles d'un sujet fidèle, d'un parent dévoué, d'un honnête homme et d'un bon citoyen.

Tout le monde sait les suites de ces terribles journées. On peut dire que Louis le martyr quitta Versailles pour aller à l'échafaud, car les Tuileries et le Temple ne furent pour lui qu'une de ces salles d'attente où se fait la toilette du condamné.

Quoique bien jeune, je prévoyais les plus funestes événements ; peu de personnes partageaient mes craintes, car peu de personnes voyaient comme moi la

France complétement révolutionnée. Aussi je passais aux yeux de beaucoup de gens pour un pauvre visionnaire.

Je me décidai, par l'avis de mon homme d'affaires, et malgré les conseils pressants et répétés de mes parents, de mes amis, à une séparation de biens qui a sauvé la fortune de mes enfants.

On me représentait fortement que, ne possédant alors presque rien, vu la situation embarrassée de la succession de mon père, il était imprudent et fou d'abandonner à ma femme, âgée de vingt-cinq ans, son bien consistant en plus de cent vingt mille livres de rentes. L'on ajoutait que cette singulière précaution était sans motifs et sans utilité; je répondais qu'elle était loin d'être sans avantages, et qu'elle était du moins sans inconvénient, puisque la personne à laquelle je donnais cette marque de confiance était un autre moi-même.

L'homme d'affaires dont j'ai parlé plus haut était un très-brave homme, mais un homme très-peu brave; il vint me dire un jour, tout effaré, qu'on était en insurrection dans nos terres ; à l'entendre, il ne restait de tous les poteaux seigneuriaux que celui qui avait été réservé pour me pendre si j'osais revenir dans le pays. Je lui dis qu'il fallait partir sur-le-champ pour nous y rendre ; il n'était nullement de cet avis, mais je l'entraînai et nous voilà en route. A une demi-lieue de cette terre où nous allions, nous aperçûmes beaucoup de paysans armés. — « On me l'avait bien dit, s'écria-t-il, les voilà! ils viennent nous massacrer! » Il aurait été bien tenté de tourner bride, mais voyant mon air d'assurance il n'osa pas, et nous avançâmes. Quand nous fûmes près de ceux qui semblaient nous

attendre, une bruyante décharge vint augmenter l'effroi de mon compagnon ; j'eus bien de la peine à lui persuader que ces coups de fusil étaient pour nous faire honneur et non pour nous tuer. Effectivement nous fûmes très-bien reçus, et il me pardonna de l'avoir mené malgré lui au feu.

Sur ces entrefaites, je partis au mois de septembre pour Gênes, ainsi que ma mère, ma sœur et plusieurs ménages de notre intime connaissance.

A Turin, il y avait déjà beaucoup de nos compatriotes qui se remuaient et tramaient bien des projets peu réalisables.

Je ne voulais point prendre part à ces menées, et je le mandai avec ma franchise ordinaire à ceux qui paraissaient diriger tout cela ; je passai même par Nice afin de les éviter; ils m'en surent assez mauvais gré.

Nous pensâmes périr en traversant le Var à gué. Depuis plusieurs jours on ne le passait pas ; les pluies abondantes avaient rendu ce passage dangereux, nous crûmes pouvoir le risquer. Mais au milieu de la rivière, changée en un torrent qui avait en cet endroit près d'un quart de lieue de large, nos six chevaux s'arrêtèrent, ne pouvant surmonter la force et la rapidité de l'eau, qui entrait en abondance dans la voiture. Tous les efforts de nos postillons et de nos guides effrayés devinrent inutiles et impuissants : le danger allait toujours croissant, lorsque j'aperçus à peu de distance sur le rivage six chevaux de poste qui venaient de Nice. Je m'élançai sur le dos de deux hommes, car un seul n'aurait pas suffi pour aller chercher ce secours inespéré. Les conducteurs de ces chevaux se firent beaucoup prier, et ne cédèrent à mes instances qu'en

voyant briller plusieurs louis que je leur promis s'ils voulaient nous aider. Ils eurent réellement beaucoup de peine à rejoindre la voiture.

Une fois sur le bord opposé, nos guides ne voulaient plus me reporter à l'endroit périlleux que j'avais quitté. Ma femme et mes enfants s'y trouvaient encore. Je voulais les sauver ou périr avec eux ; enfin, après des efforts inouïs et avec l'aide de Dieu, nous sortîmes du torrent et nous arrivâmes peu après à Nice.

De là nous gagnâmes Gênes, d'abord avec des mulets, qui nous firent traverser des montagnes pittoresques et des vallées charmantes, nommément celle d'Albenga, et ensuite par mer.

Je me rappelle avec intérêt la surprise, la joie de ma petite caravane en voyant les premières églises de ce pays. Celles des villages voisins de cette belle ville de Gênes, revêtues des marbres les plus riches, les plus variés, leur paraissaient avec raison supérieures à nos églises les plus magnifiques, les plus ornées.

Ma position à Gênes fut assez singulière. Je commençais ce long exil qui a duré dix ans ; ma qualité d'émigré n'était pas un grand titre de recommandation et d'autorité. Cependant je partageais les priviléges du doge de cette république, qui avait fait tant de bruit dans le monde. J'étais grand d'Espagne, et il me suffisait de décliner ce titre pour voir s'abaisser devant moi les chaînes qui empêchent les voitures de circuler dans presque toutes les rues de Gênes. Comme le doge, je pouvais aussi, après la retraite, faire ouvrir les portes de la ville. Je profitais souvent de cet avantage soit pour aller passer la soirée dans

un casino ou ranelagh fort agréable et fort fréquenté par la bonne compagnie, qui presque toute était à la campagne, soit pour assister à des comédies de société chez les propriétaires de ces habitations charmantes qui peuplent les environs de Gênes.

Les personnes les plus considérables de la ville et des sénateurs eux-mêmes, les souverains du pays, sollicitaient la faveur d'accompagner le pauvre émigré, afin de n'être pas arrêtés dans leurs parties de plaisir à la campagne par la fermeture des portes.

Dans une de ces courses, un Génois que je ramenais en ville, en me donnant des renseignements et des détails sur les principaux habitants du pays, me nomma une dame qu'il me dit être si remarquable par sa beauté qu'on lui donnait le surnom de belle. Il fallait qu'elle le fût, en effet, pour mériter cette renommée dans une contrée renommée par la beauté de ses femmes; par une contre-exception, elle s'était conduite de manière qu'à cette épithète on en avait joint une autre, celle d'insensible. Sous le ciel qui rend les passions si vives, c'était une rareté bien faite pour piquer ma curiosité. Je désirai beaucoup m'assurer par moi-même si madame de*** était aussi belle qu'on le disait. J'avais de moi une idée trop défavorable pour croire que jamais je pusse mettre à l'épreuve cette insensibilité si vantée.

Je me rencontrai enfin avec elle, et je la trouvai aussi belle qu'on le disait, peut-être plus belle encore!...

Maintenant était-elle également insensible? Une préoccupation dont je ne saurais me rendre compte m'engagea dans la solution de cet autre problème;

mais ces recherches furent dangereuses pour mon repos, et après quelque temps d'étude à ce sujet, en sentant certain jour sa main doucement presser la mienne, je m'aperçus que si madame de *** était moins insensible que ne le disait son nom, j'étais, moi, plus susceptible d'émotions tendres, de sentiments passionnés qu'on aurait pu le supposer.

Plus que personne j'aurais dû résister à leur entraînement : j'avais une femme très-distinguée sous tous les rapports et que j'avais toujours beaucoup aimée; mais trouver dans une belle personne qui n'a pas encore éprouvé d'amour une flatteuse réciprocité, il y avait là de bien grandes séductions !

J'eus, je ne dirai pas la force, mais le bonheur de n'y céder qu'à moitié.

Au bout de sept ou huit mois d'une passion réciproque qui aurait fini peut-être par triompher de nos principes et de nos sages résolutions, de nous renfermer dans les limites d'un amour tout platonique, je découvris que ma femme désirait beaucoup se rapprocher de sa sœur qui, restée en France, allait entreprendre un grand voyage.

Malgré mon désespoir qui me faisait follement souhaiter la mort, malgré la douleur de celle que j'aimais si vivement et qui ne pouvait cacher, même au public, les larmes que faisait couler mon prochain départ, je me décidai à ce cruel sacrifice, et je ne le retardai pas d'un seul jour.

Notre séjour de huit mois à Gênes avait été fort agréable; nous avions eu de brillantes et nombreuses assemblées et de petites réunions fort amusantes chez le ministre de Suède : dans l'une, nous entendîmes un

improvisateur justement célèbre, le duc Molo; il récita un poëme en douze chants qu'il composa à l'instant sur un sujet donné, les *Travaux d'Hercule;* ce travail si extraordinaire me parut aussi difficile que toutes les entreprises fabuleuses du demi-dieu qu'il célébrait.

Souvent aussi des comédies françaises jouées par des amateurs de la société nous avaient rendu un instant les souvenirs de notre pays. Cet hommage à notre littérature et à l'esprit français était très-flatteur pour nous. Ce qui l'était plus encore, c'était le succès des dames de notre colonie : colonie est bien le mot dont il faut se servir, puisque notre bande, toute logée au palais Balbi, se composait de plus de quarante personnes. Ces dames étaient toutes remarquablement belles et pieuses. Cette piété étonnait et édifiait ces bons Génois qui, d'après ce qu'on leur disait de la France, s'imaginaient qu'il n'y avait plus en ce pays que des sceptiques et des athées.

Je partis de Gênes dans le chagrin le plus violent, n'emportant pour ma consolation qu'une tresse des beaux cheveux de ma belle Italienne, accompagnée de quelques billets aimables : inutile de dire que nous nous étions promis de nous écrire souvent pour abréger le temps de l'absence, car j'espérais revenir incessamment auprès d'elle.

Arrivés en Savoie, nous apprîmes que la sœur de madame de Doudeauville ne nous avait pas attendus; elle était partie. Nous n'allâmes pas plus loin et restâmes à Annecy, petite ville fort laide, dans un pays fort agréable et sur les bords d'un lac qui ne l'est pas moins.

Pour distraire mes regrets et calmer mon chagrin,

je faisais sur les hautes montagnes voisines de longues, solitaires et intéressantes promenades sans pouvoir y réussir.

Ma femme, qui s'était aperçue de ma mélancolie et qui ne pouvait en ignorer la cause, me dit un jour : « Vous avez de la peine, je le sais, je le vois; pourquoi ne pas m'en parler? Je la partagerais et peut-être la diminuerais-je. »

Touché de ces avances, mon cœur répondit à cet appel par la plus entière confiance : je ne lui cachai rien de l'entraînement auquel j'avais cédé.

Cet aveu sollicité avec tant de grâce et reçu avec tant d'indulgence, cet aveu qui n'était pas une indiscrétion, me fit du bien et rétablit un peu de calme dans mon âme. Il ne fut pas non plus sans effet sur celle qui s'était offerte pour être ma confidente. Elle sut, par les détails que je lui donnai, où s'était arrêté cet égarement de mon cœur, et qu'elle pouvait estimer encore celle qui, n'ayant pu s'empêcher d'être sensible, avait su du moins éviter de démériter à ses yeux et aux yeux des juges les plus sévères.

Ces aveux et les réflexions que ma confidence fit naître eurent pour résultat que je ne retournai pas à Gênes, comme j'en avais eu le projet.

Pendant mon séjour à Annecy, je visitai les glaciers de Chamouny. L'on y parvient sans peine en char-à-bancs. C'est un immense torrent glacé, épais d'une centaine de pieds, et qui étonne d'autant plus, que la température de cette vallée est si peu froide, qu'il est bordé de fleurs, de fruits et de fraises.

La mer de glace présente effectivement le coup d'œil de flots agités qui auraient été subitement saisis et

durcis par le froid. Sa vaste étendue et son entourage de rochers immenses, élevant leurs têtes bien au-dessus des nuages, offrent aux visiteurs un aspect aussi curieux que pittoresque.

Le glacier du mont Blanc est imposant et magnifique, surtout lorsque sa cime d'argent reste éclairée des rayons du soleil, après qu'il est couché. Cette cime est resplendissante pendant qu'une sombre nuit couvre tous les autres points du paysage.

Je me rappelle encore avec enthousiasme ces grands et sublimes travaux où se reflètent si éloquemment la grandeur, la puissance du créateur; mais je me rappelle avec dépit, et presque avec indignation, le froid éloge de quelques-uns de mes compatriotes qui, sur la foi de mes récits, s'étaient décidés à aller les visiter.

« C'est fort joli, disaient-ils au retour, cette mer de glace ressemble à la Seine quand elle est gelée, ces longues aiguilles de granit nous ont rappelé les rochers de Fontainebleau, et cette vallée si vantée est presque aussi agréable qu'une décoration d'Opéra. »

Que dire à ces pauvres gens qui n'avaient songé qu'à l'Opéra, en voyant toutes ces merveilles, sans un élan vers le divin décorateur qui avait disposé tout cela ! Je me contentai de les plaindre à part moi, et de répéter tout bas avec Rousseau :

« La nature est morte pour qui ne voit pas son auteur partout. »

Je passai à Annecy l'année 1791 ; il y avait une nombreuse société d'émigrés, et j'y retrouvai toutes ces illusions dont se bercent les vaincus. Je me permis de douter de leurs succès, et de blâmer l'usage qu'ils

prétendaient faire de leur victoire prochaine ; l'exagération de l'esprit de parti ayant toujours répugné à ma raison et à mes sentiments.

Je me souviens du propos d'une bonne dame, qui peint bien cette exagération qui a été pour nos ennemis un prétexte à toutes ces lois draconiennes dont ils nous ont frappés.

On parlait devant elle de ce qu'il conviendrait de faire quand nous serions rentrés en France. Pas un de la compagnie ne pensait assurément que cela pût jamais se faire par voie d'amnistie. Je me levai, et je représentai que, loin de suivre l'exemple de nos adversaires, nous devions nous distinguer d'eux par nos sentiments d'humanité, de générosité, la véritable noblesse n'existant qu'à la condition de marcher ainsi accompagnée.

La bonne et sensible dame fut de mon avis ; elle approuva mes idées, elle appuya mes raisonnements, et elle finit pas dire : « Oui, sûrement il faut montrer de la clémence, il faut prouver que c'est en pardonnant que nous savons nous venger ; cependant il est nécessaire, j'en conviens, que justice se fasse ; mais je bornerais les exécutions à deux par commune en France. »

Un rire général fut la réponse à son généreux pardon, à sa magnanime amnistie ; et les plus rigoureux avouèrent que leur sévérité n'allait pas jusqu'où allait sa clémence.

Pendant notre séjour à Annecy, nous fîmes connaissance avec l'intéressante famille de Sales : c'est dans cette ville que le grand, l'aimable saint de ce nom a laissé tant de précieux souvenirs ; les de Sales

avec qui nous nous liâmes étaient de cette maison. Elle contribua beaucoup, par ses rares et séduisantes qualités, à nous attacher à ce pays et à nous y faire passer d'agréables moments.

Ses exemples, ceux de ma famille et la lecture des ouvrages de saint François de Sales, dont le tombeau et les œuvres vivantes étaient sous mes yeux, me rapprochèrent de plus en plus de la religion. J'avais un grand obstacle à vaincre : mon extrême timidité, l'embarras que me faisait éprouver tout acte qui attirait sur moi l'attention ou les regards du public, me retenaient enchaîné par le respect humain. Je résolus de tirer parti de ce défaut et de faire servir cette faiblesse à mon avancement dans la voie de la perfection chrétienne. Une fois le fossé franchi, me disais-je, je ne pourrai plus retourner en arrière, le respect humain sera là pour m'en empêcher, et j'aurais honte de paraître reculer, ce qui ne m'est jamais arrivé. Ce qui fut dit fut fait; je me déclarai franchement, ouvertement, croyant et pratiquant. Comme pendant huit ans je n'ai pas cessé de voyager, je n'ai pas cessé non plus d'obéir à l'obligation de renouveler sans cesse ma profession de foi, et de sauter continuellement le fossé que j'avais eu assez de peine à franchir une première fois. Cet exercice me fortifia de plus en plus dans la piété, car toute espèce d'exercice augmente les forces, lorsque par l'excès il ne les détruit pas.

Me trouvant aussi près de la Suisse, qui avait toujours excité ma curiosité, mis en goût des montagnes par ma course à Chamouny, je dus nécessairement céder à la tentation d'une excursion dans le pays de Guillaume Tell : je partis pour parcourir ses diffé-

rents cantons. Arrivé à Lausanne, je trouvai les nouvelles si fort à la guerre, les émigrés que j'y rencontrai parlaient si positivement de la nécessité d'un prochain départ pour l'Allemagne, où l'on rassemblait des troupes, que je renonçai tout à coup à ce voyage dont je m'étais promis tant de plaisir. N'ayant plus à compter que peu de jours avant une entrée en campagne, mon cœur me disait que ce temps pouvait être mieux employé, et pour jouir de mon reste, comme l'on dit dans le peuple, je retournai brusquement auprès de ma famille.

Je quittai ce tranquille séjour au commencement de 92, au moment où parut la loi contre les émigrés. Je retournai à Paris pour m'occuper des nombreux créanciers qu'avait laissés mon père et pour terminer leurs affaires, ce que je fis heureusement.

Quand je partis, ma femme, ma mère et ma sœur me prièrent de leur mander mon avis sur leur rentrée, lorsque j'aurais vu les choses par moi-même. Je leur promis de prendre conseil, auprès de leurs amis les plus éclairés, et de leur écrire en conséquence. En effet, je trouvais la chose trop délicate, surtout dans ma position, pour vouloir prendre la moindre responsabilité en pareille matière.

Je leur tins parole, je consultai les hommes les plus sages, et, il faut bien le dire, ces *sages* me parurent bien fous; car ils déclarèrent, d'un commun accord, qu'ils ne voyaient aucun inconvénient dans ce retour, et moi je le voyais entouré des plus grands dangers. Malheureusement je n'ai eu que trop raison.

La capitale, la France entière, étaient dans la plus

grande fermentation, et tout me faisait prévoir les plus sinistres événements.

L'émigration n'était nullement de mon goût : cette mesure me paraissait déraisonnable sous tous les rapports, et cependant, à mon grand chagrin, je fus forcé de m'y soumettre. La personne du roi était menacée; les honnêtes gens compromis, la tranquillité et la prospérité de la France perdues; on s'armait au dehors pour porter, disait-on, remède à tant de maux. Les nobles y couraient, on envoyait des quenouilles à tous ceux qui refusaient de se rendre sur les bords du Rhin : c'était là qu'on devait se battre... comment, à vingt-cinq ans, résister à ce torrent de l'opinion?

L'espérance de soustraire le roi (et quel roi!) à la mort, et la France à l'odieuse tyrannie sous laquelle elle gémissait depuis l'usurpation de la première assemblée, avait quelque chose de noble et de respectable : à cette idée toute chevaleresque, vingt ou trente mille individus ont sacrifié leur vie, et bien plus que leur vie, leur famille, le charme de leur intérieur, en un mot, tout ce qui peut embellir l'existence. Cet acte de dévouement mémorable n'a peut-être pas son semblable dans l'histoire, et des Français seuls, avec leur ardent enthousiasme et leur désintéressement lorsqu'il s'agit de répondre à l'appel de l'honneur, en étaient peut-être les seuls capables.

Pourquoi leurs compatriotes n'admireraient-ils pas cette espèce d'héroïsme? Les émigrés n'admiraient-ils pas les héroïques faits d'armes de leurs compatriotes? Les hommes qui étaient fiers de ces victoires fameuses, qui cependant devaient prolonger leur exil et leurs malheurs; les hommes qui protégeaient, qui soignaient

de leur mieux les prisonniers et ne voyaient plus en eux que des frères, peuvent-ils être accusés d'être mauvais Français?...

Je ne suis pas suspect en parlant ainsi; car, comme mesure politique, j'ai toujours, je le répète, condamné plus qu'un autre l'émigration.

Je partis, la mort dans l'âme, après avoir fait à ma famille, qui se disposait à retourner à Paris, des adieux qui, on le devine, furent bien tristes.

En sortant du port de Douvres, par un très-grand vent, nous fûmes jetés sur un rocher, et, durant un assez long temps, exposés à un naufrage presque certain.

Pendant que tout l'équipage, ainsi que tous les passagers, étaient dans la plus vive inquiétude, je pensais à ma famille; et, prévoyant toutes les persécutions, tous les périls que mon émigration devait attirer sur elle, *il serait bien heureux pour les miens*, *et peut-être pour moi*, pensais-je, *que sans aller plus loin je terminasse ici ma triste carrière*.

Ce ne fut pas la seule fois, dans cette traversée, que je fis cette réflexion et me trouvai à même d'émettre ce vœu, car en entrant dans le port étroit d'Ostende, par le même vent très-violent qui n'avait pas cessé de souffler, nous tombâmes sur la jetée de manière à nous y perdre; mais nous échappâmes à ce nouveau danger.

D'Ostende, je me rendis à Bruxelles, en traversant la ville de Gand qui, elle aussi, aura à garder les souvenirs d'une autre émigration. Avec quel acharnement la tempête a frappé cette grande race des Bourbons, et par contre, la grande nation dont elle était la

tête! Quel est le point de la carte qui n'ait pas ses tombeaux français et ses souvenirs d'exil? Quand s'apaisera cette fatale mer des révolutions dont les flots ont semé partout les traces des naufrages fameux qu'ils ont occasionnés?

De Bruxelles j'allai à Dusseldorf, où je pris part à une chasse curieuse de chevaux sauvages, que l'on traque comme des cerfs ou des daims, et qui sont excellents.

Je suivis ensuite le cours du Rhin, le fleuve romantique. Les sites variés que reflètent ses eaux sont dignes de leur réputation, et rien de pittoresque comme les châteaux curieux qui, du haut de leurs montagnes, les regardent couler depuis tant de siècles!

Je me détournai pour voir Francfort, ville riche et commerçante, et les eaux très-agréables de Willamsbade, de Manheim : j'allai présenter mes hommages au Foudre bien connu de Heidelberg. Cet immense tonneau, qui contient plusieurs centaines de pièces de vin du Rhin, et qui est âgé de plusieurs centaines d'années, me parut une exagération fort mortifiante pour les autres pays de l'Allemagne, où l'on ne boit que de la bière; l'on dirait que Bacchus a voulu avoir aussi ses colonnes d'Hercule : le buveur de vin pâlit à son aspect, car c'est là son *nec plus ultra*.

J'entrai dans la compagnie à cheval qui portait le nom de ma province; elle était toute composée de gentilshommes, simples cavaliers comme moi.

N'ayant alors, comme toujours, que l'ambition de faire le bien, j'avais préféré ce poste, pensant que l'exemple de l'obéissance ne serait pas le moins utile et le moins difficile à donner dans cette armée où

chacun se croyait appelé à commander... La suite a prouvé que je ne m'étais pas trompé. J'eus par moi-même une preuve assez désagréable de ces exagérations dont je parlais plus haut. Un de mes parents, sorti de France quelque temps après moi, vint me rejoindre et me demander si je pouvais le faire entrer dans une compagnie.

J'en parlai au commandant, qui était un homme excellent, un ancien officier général ; il me répondit avec obligeance, mais avec embarras. J'en devinai la raison : on reprochait à mon parent d'être arrivé beaucoup trop tard, et il venait de Paris, où il avait bravement risqué sa vie pour le roi au 10 août!

Plusieurs fois j'en reparlai et la chose ne finissait pas. Affligé, impatienté de ces délais dont je taisais le motif à M. de ***, je lui dis que j'allais terminer son affaire sans tant de cérémonies ; qu'il n'avait qu'à m'accompagner, et que je le présenterais à tous mes camarades comme mon ami et comme un nouveau membre de la troupe.

J'étais bien disposé à employer tous les moyens et à me fâcher très-sérieusement au moindre refus, au plus petit mot. Je n'en eus pas besoin, et, soit à cause de la bienveillance qu'on avait pour moi, soit à cause de ma démarche assez ferme, on l'accueillit fort bien, et dès ce moment il fit partie de la compagnie.

Nous fûmes pendant quelques semaines cantonnés à Teux, joli bourg à une lieue d'Aspa : je visitai souvent ce lieu renommé pour ses eaux, pour son pittoresque pays, pour ses habitations agréables. La simple, propre et dévote chapelle du bourg de Teux recevait aussi mes fréquentes visites. J'avais tant besoin

de prier pour toute ma famille!... Que devenait-elle, mon Dieu, au milieu des effrayantes scènes du 10 août et du 2 septembre?

Pour me rapprocher d'elle par le cœur et l'esprit, je m'adressais à cette religion des âmes sensibles qui soutient, qui console et qui, comblant les distances, unit les parents, les amis les plus séparés, par de douces prières, par des vœux réciproques et par de célestes espérances.

Cette campagne de 1792 fut trop affligeante sous tous les rapports, pour que je sois tenté d'en écrire quelque chose; assez d'autres, sans moi, en ont parlé.

Je dois pourtant dire un mot de la brusque retraite du roi de Prusse, qui, après être arrivé assez facilement jusqu'à Châlons, en Champagne, s'était tout à coup retiré sans combattre. Les uns ont dit que sa politique avait changé, d'autres que le duc de Brunswick avait été gagné par Dumouriez. Rien de tout cela n'est vrai : se laissant aller aux illusions des émigrés, il avait cru que cinquante ou soixante mille hommes suffiraient pour cette grande opération. Le temps affreux, les chemins détestables, des maladies terribles, avaient réduit son armée active à trente mille hommes environ : il avait en tête l'armée française de soixante-quinze mille hommes, qui fit une excellente contenance à la fameuse canonnade du camp de la Lune. Il jugea impossible de risquer une bataille dans une pareille position, et il traita avec Dumouriez pour pouvoir se retirer tranquillement.

J'avais annoncé d'avance le triste résultat de cette levée des boucliers, comme j'avais en 1790 prévu les grands événements qui me décidèrent très-heureu-

sement, malgré mes parents et mes amis, à cette séparation de biens qui sauva la fortune de ma femme.

Je ne me trompai pas davantage en 1792, à la fin de notre triste campagne, alors que mes compagnons assuraient que ce n'était que partie remise, et que dans trois mois tout serait fini.

Persuadé du contraire, au lieu de faire comme eux et de dépenser tout ce que j'avais, je vendis mes quatre chevaux, ou plutôt je les donnai; et une excellente jument qui m'avait coûté quarante-cinq louis quelques semaines avant, ne fut achetée que cent vingt francs ; je fis rentrer un de mes gens en France, je mis le second chez une personne sûre, et je ne gardai que le troisième.

Tant qu'on avait pu croire que la Prusse et l'Autriche avaient pris les armes pour sauver Louis XVI de l'échafaud, et la France de l'affreuse anarchie qui la désolait, j'avais dû céder à l'entraînement général. J'aurais rougi de porter une épée et de ne pas la tirer pour m'associer à d'aussi louables efforts. Mais, lorsque je vis clairement dans les puissances étrangères le projet de profiter de nos désordres au lieu de les faire cesser, je quittai les armes et ne les repris plus pendant huit ans d'émigration. Cette résolution était conséquente avec mes principes ! Toujours bon Français, je ne désirais que le bien de mon pays, que le bonheur de mes compatriotes; toute ma vie, je l'espère, a été la preuve de cette manière de voir. Toutes mes actions ont tendu vers ce but : l'atteindre a été ma seule ambition.

Un autre motif me décida à ce parti. Je pensais, avec raison, qu'il y avait moyen, même en émigration,

de compromettre plus ou moins ceux qu'on avait laissés en France. Je résolus d'après cela de vivre le plus ignoré possible, et je me condamnai à la plus profonde et la plus triste obscurité.

Plaçant ce que j'avais eu la prudence de faire sortir de France, je parvins à me faire un revenu de 4,500 livres, qui fut réduit de moitié; ma belle-mère ayant émigré sans prendre les mêmes précautions que moi, je partageai jusqu'en 1800 mes faibles ressources avec elle.

Je m'arrangeai de façon que ce faible revenu suffit à mes dépenses à travers des voyages forcés et continuels, et malgré le prix élevé de tous les objets de première nécessité.

De cent vingt mille francs de revenu que j'avais au moment de la Révolution, à deux mille qui me restaient sur la terre étrangère, c'était passer, sans transition, de l'opulence à presque la misère. La chute était un peu forte : d'une vie de jouissances à une existence toute de privations.

Pourtant je puis assurer qu'entièrement absorbé par la douleur d'être séparé des miens, j'ai supporté, sans trop en souffrir, les contrastes pénibles qu'offrait ma position nouvelle comparée à l'ancienne.

Réduit à me contenter d'une mauvaise nourriture, quoique je fusse assez gourmand, forcé de me passer souvent de feu, quoique je sois très-frileux, ne pouvant plus monter à cheval, quoique j'aimasse avec passion cet exercice, je me consolai du parti rigoureux que j'avais pris de me contenter du revenu des fonds que j'avais emportés, par l'idée que ces fonds pourraient être un jour utiles à ma famille. Cet espoir

changeait même mes sacrifices en jouissances : je n'avais que vingt-sept ans.

Je dirigeai mes premiers pas vers Rotterdam, et je parcourus la Hollande avant de songer à passer en Angleterre.

Mon passage de Rotterdam à Londres devait être de vingt-quatre heures, et il fut de sept jours : je ne pouvais m'en plaindre, car des personnes de ma connaissance employèrent à ce trajet vingt-neuf jours entiers, c'est-à-dire le double de ce qu'on met quelquefois pour aller en Amérique.

Embarqué avec plusieurs de mes compatriotes sur un mauvais petit vaisseau employé ordinairement au commerce de charbon, nous fûmes exposés à mourir d'ennui d'abord et de faim ensuite ; nos provisions se trouvèrent bientôt épuisées : ce n'était pas assez, il fallait aussi courir le risque d'un naufrage. Assaillis, au milieu de la nuit, par une tempête effroyable, nous vîmes le lendemain que le capitaine de l'équipage et les passagers avaient eu quelque raison de s'inquiéter; les premiers objets que rencontrèrent nos regards, en interrogeant la vaste étendue des flots, furent les extrémités des mâts et des vergues d'un vaisseau. Parti en même temps que nous, il venait de périr, corps et biens.

Ce naufrage me fit passer pour noyé à Londres ; on m'avait mis, dans un faux rapport, au nombre des passagers de ce bâtiment naufragé.

Mon arrivée fut une véritable résurrection, et j'aurais été embrassé de bon cœur par les amis que je retrouvais à Londres, si cette preuve d'amitié n'eût pas été entièrement contraire à la mode en Angleterre. Le

premier de tous que je rencontrai recula épouvanté devant mon accolade : « Que faites-vous, mon cher, me cria-t-il, que faites-vous ? — Je vous témoigne ma joie de vous revoir. — De grâce, témoignez-la autrement, vous scandalisez tout Londres ; on ne s'embrasse plus, on se serre la main. » Et, joignant l'exemple au précepte, il me prit la main, qu'il me serra à me faire crier, et me secoua le bras à me le démettre. A l'entendre, c'était la grande manière et la seule admise dans ce pays pour prouver la cordialité de ses sentiments, même aux dames qu'on rencontre ; nous avons depuis adopté cette mode en France. L'embrassade, expression d'une amitié qui va jusqu'à l'intimité, hurlait souvent avec l'indifférence, l'envie ou la haine de ceux qui s'en servaient ; le serrement de main est plus expressif, plus cavalier, et, par conséquent, moins menteur. Qui n'a pas été trompé par une démonstration de ce genre? Depuis 1830, les poignées de main, il est vrai, ont considérablement perdu, et personne n'y croit plus.

Comme Gênes est une ville assez laide, quoique couverte de superbes palais, Londres est une très-belle ville, quoique formée par une multitude de vilaines maisons. A peine en connaissait-on alors une douzaine qui eussent mérité ailleurs, je ne dirai pas le nom de palais, mais celui d'hôtels. La seule ville de Vicence, en Italie, très-petite et renfermant au plus six mille âmes, en contient bien davantage.

Excepté dans la Cité, les rues sont larges, droites, garnies de trottoirs ; les places sont multipliées, vastes. On en trouve même quelques-unes qui sont ornées de plantations.

Mais le climat de cette grande ville est affreux; les brouillards, joints aux vapeurs épaisses du charbon de terre, font qu'on y est presque dans une nuit perpétuelle et qu'on y voit rarement le soleil.

Quand j'y venais de Richemont, où j'avais fixé ma demeure et où j'avais laissé un beau soleil, je croyais, au moment d'entrer dans cette capitale enfumée, que le temps avait tout à coup changé; mais je m'apercevais bientôt de mon erreur : c'était le temps et le ciel de Londres. Avec Richemont, je retrouvais mon beau soleil, beau du moins pour l'Angleterre, car il est rarement comparable à celui de la France.

On sait que le spirituel Caraccioli, ambassadeur du roi de Naples, disait « qu'il ne valait pas la lune d'Italie; » il prétendait aussi « qu'en ce pays il n'y avait jamais d'autres fruits mûrs que les pommes cuites. »

Presque dans toute l'Angleterre les routes sont superbes; c'est une allée de jardin ayant même assez souvent des trottoirs pour les gens à pied. Les auberges y sont bien meublées, bien tenues et tellement attrayantes, que le lord chancelier venait quelquefois s'établir pendant cinq ou six jours à celle de Richemont pour respirer l'air de la campagne. A Londres, les boutiques sont élégantes et d'un aspect vraiment séduisant; aussi j'eus besoin de tout mon courage pour ne pas céder à la tentation.

Je m'étais promis de ne rien acheter et je tins parole. Un émigré ne fut ni aussi heureux ni aussi sage; il avait une centaine de louis. Il vit un objet de trente ou quarante francs, qui le tenta beaucoup; il résista d'abord bravement, puis il succomba en se di-

sant : « Si je dois mourir de faim au bout de mes cent louis, il est assez égal que ce ce soit au bout des quatre-vingt-dix-neuf. »

Il fit une seconde fois ce raisonnement, puis une troisième... Enfin il le fit tant qu'avant la fin de la semaine son trésor était épuisé.

Richemont est un assemblage charmant de jolies maisons, jolies du moins par leur bonne tenue et leur propreté. Il s'y trouve aussi des auberges excellentes.

Ce bourg est situé sur une colline d'où l'on découvre des prairies étendues, aussi vertes en hiver que les nôtres au printemps. Elles sont arrosées par les sinueux détours de la Tamise, qui en cet endroit n'est pas plus large que la Marne, et qui dix milles plus loin forme un port magnifique, rempli de gros vaisseaux. A peu de distance de Richemont est située la maison de Pope ; l'on trouve aussi de ce côté les deux premiers saules pleureurs qui furent apportés d'Asie, et que l'on peut considérer comme la souche de tous ceux qu'on voit maintenant en Europe.

Quoique j'eusse peu d'argent et que je fusse bien décidé, comme on l'a vu, à ne pas me passer de fantaisies, je me donnai le plaisir de faire quelques courses en Angleterre ; je me disais avec quelque raison : Ce qui me coûtera à présent cent francs m'en coûtera mille si, une fois sorti de l'Angleterre, je veux revenir pour voir toutes les curiosités qu'elle renferme. Je vis donc Bleinheim, magnifique terre donnée comme récompense nationale au fameux duc de Marlborough. On y avait joint douze mille livres de rente, qui suffisent à peine à l'entretien du château. Il est très-considérable, mais triste et peu re-

marquable ; les jardins, en revanche, me parurent superbes. Ceux de Staw ne sont pas moins beaux, et le château est beaucoup plus agréable, beaucoup plus élégant. Dans toutes ces habitations, les gazons sont entretenus avec un tel soin, qu'on les tond toutes les semaines ; aussi c'est un vrai tapis de billard qui s'étend sous vos yeux. L'humidité de ce pays en rend la verdure charmante en toute saison.

J'allai aussi à Windsor ; son antique château, sa belle forêt, firent revivre pour moi mille souvenirs. Je visitai à Eton, qui est très-voisin, le célèbre Herschell. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer de sa simplicité ou de sa science. Quoique très-bon Anglais, il s'affligeait d'être né en Angleterre : « A Naples, nous disait-il, j'aurais pu faire huit fois plus d'observations. »

Je me promenai dans son télescope, qui a à peu près quarante pieds de long et cinq de diamètre ; il lui a servi à faire d'utiles découvertes et à lui prouver que ce n'est pas par centaines ni par milliers qu'il fallait compter les étoiles, mais par millions...

Après quelques mois de séjour en Angleterre, je partis pour Aix-la-Chapelle. J'y retrouvai beaucoup de mes compatriotes émigrés comme moi. Ce fut dans cette ville que je tombai malade. Cette maladie dura trois ou quatre mois ; elle a détruit ma santé, qui avait été excellente jusque-là. Cette maladie fut le résultat de mes inquiétudes et de mes chagrins ; on va voir s'ils étaient fondés.

Les mesures violentes étaient à l'ordre du jour à Paris ; les prisons commençaient à se remplir : c'était en 1793. Je savais que ma femme, ma mère et ma

sœur étaient incarcérées. La lettre qui m'avait appris cette triste nouvelle ajoutait, pour me rassurer, que ce n'était qu'une arrestation préventive, et, en effet, le gouvernement révolutionnaire n'avait point encore mis les têtes des détenus en coupe réglée. Un jour que, selon mon habitude, je faisais à haute voix, dans un cabinet littéraire, ma lecture des journaux anglais et français, mes auditeurs me virent pâlir, chanceler et bientôt m'évanouir. J'avais lu du coin de l'œil, à l'article Paris, ces trois lignes : « La citoyenne Durtal (c'était le nom de ma sœur) et le citoyen de l'Aigle (c'était mon oncle) ont été exécutés hier sur la place de la Révolution. » Je fus comme frappé de la foudre ; ma sœur, que j'aimais si tendrement, apprendre ainsi sa mort !... « Elle était veuve, et si on l'a tuée, me disais-je, ne tuera-t-on pas aussi la femme, la mère de l'émigré ! » Mon existence devint un supplice continuel, ou plutôt je ne vivais plus ; les jours de poste, que j'attendais avec une mortelle impatience, m'apportaient les plus terribles angoisses. Je croyais, à chaque ligne du journal, trouver la condamnation des personnes qui m'étaient si chères ! Comment résiste-t-on à de pareilles anxiétés ?

Une amie excellente de madame de Doudeauville, en apprenant ce tragique événement et ma cruelle position, partit de Bruxelles avec son mari dans une espèce de charrette, seule voiture que leur permissent des moyens d'existence très-restreints, et tous deux vinrent m'apporter les seules consolations que puisse offrir l'amitié ; nous pleurâmes et nous priâmes ensemble.

Je fus vivement touché de cette preuve d'intérêt, et

les quarante ans qui se sont écoulés depuis cette époque n'ont pas affaibli en moi le souvenir de l'allégement que j'éprouvai, au milieu de mes peines, à me sentir aussi sincèrement aimé; ma reconnaissance pour ceux qui me donnèrent cette douce consolation ne finira qu'avec ma vie.

A la fin du printemps, à peine rétabli, je me rendis à Berne, espérant que les nouvelles m'y parviendraient plus facilement et plus promptement; c'était courir au-devant des impressions déchirantes. Le *Moniteur* contenait chaque jour de plus longues listes d'exécution. Je les parcourais, ces listes fatales, avec une indicible terreur et avec un empressement fiévreux, tellement que, parvenu à la fin, je pouvais à peine respirer.

C'était par elles seules que je pouvais apprendre la vie ou la mort des êtres que je chérissais.

Voyant que tout était désespéré, je fus tenté d'écrire à Robespierre; je voulais lui offrir, en échange de femmes inoffensives et peu redoutables, un homme, un soldat, qui pouvait être plus à craindre. J'aurais engagé ma parole d'honneur de venir me livrer moi-même aux geôliers le lendemain du jour où ma mère, où ma femme auraient été rendues à la liberté.

La pensée que cette démarche éveillerait l'attention de l'affreux comité sur leurs noms, qui peut-être avaient été oubliés, et que je me perdrais sans les sauver, me fit renoncer à ce projet, dans lequel entrait peut-être un peu de l'exaltation de cette fièvre qui ne m'avait pas encore quitté.

Je demandai aux beautés de la nature les seules

distractions dont ma convalescence avait si grand besoin; j'étais bien placé pour cela à Berne.

Les environs de Berne, avec leurs vertes prairies, leurs sentiers bien entretenus, leurs limpides ruisseaux et leurs bouquets d'arbres semés çà et là d'une manière piquante, ressemblent à un immense jardin anglais. Ce tableau est encadré magnifiquement par des glaciers éblouissants qui s'étendent l'espace de vingt ou trente lieues.

Tout est soigné autour de cette ville; on y reconnaît partout un gouvernement paternel; il n'est pas un beau point de vue qui n'ait son banc ombragé par une touffe d'arbres ou d'arbrisseaux, pas une pente rapide qui n'offre une claire fontaine où le piéton pourra étancher sa soif.

Ce gouvernement aristocratique est renommé depuis longtemps par sa sagesse, et rend le peuple heureux et le pays florissant. Du moins, aucun autre pays n'offre plus l'apparence de la prospérité, de la richesse et de la liberté. Il a même une grande influence sur la tranquillité de toute la Suisse. Souvent, il est obligé d'intervenir dans les débats intérieurs des petits cantons démocratiques qui ne peuvent s'entendre entre eux, avec leurs cinq ou six lieues carrées d'étendue.

L'exemple de ces discussions aurait, je l'avoue, un peu ébranlé ma foi dans le bonheur que procurent les républiques, quand même je n'aurais pas été témoin et victime de l'horrible expérience qu'on en faisait en France.

Les filles d'Éson n'ont pu rajeunir leur père en l'égorgeant; les enfants de notre antique patrie ne l'ont pas régénérée par leurs dangereux essais et par les

flots de sang qu'ils ont fait, qu'ils feront peut-être couler encore.

Voyant qu'à Paris les exécutions allaient toujours croissant, et ne pouvant supporter davantage l'idée des périls que couraient les miens, sous ce règne de la guillotine, je voulus essayer d'un moyen qui avait réussi à quelques personnes de ma connaissance : c'était d'envoyer quelqu'un du pays pour tâcher de ramener mes enfants et ma femme, en faisant passer cette dernière pour l'une de ses parentes. Elle était, depuis peu, sortie de prison d'une manière fort singulière, que je raconterai plus loin.

Je décidai, à force d'argent, un brave Suisse à cette périlleuse expédition, et je l'embarquai dans une chaise de poste.

Cette tentative était mon unique espoir, ma dernière ressource pour sauver cette partie si chère de ma famille : si je ne réussissais pas, c'en était fait ; je devais la regarder comme perdue. Qu'on juge de ma cruelle anxiété en attendant le résultat de cette entreprise !

Je comptais les jours et presque les heures ; je ne vivais pas, et chaque fois que la porte s'ouvrait, je regardais avec la plus vive inquiétude si c'était mon messager. Au bout de sept ou huit jours, qui m'avaient paru au moins sept ou huit mois, on me l'annonce... Plus mort que vif, je m'écrie : « Est-il seul? » On me répond que personne ne l'accompagne. Un instant après, il me donnait tous les détails de son triste voyage.

Il avait trouvé ma femme dans une petite maison aux environs de Paris. Avec son courage ordinaire,

elle s'était décidée à partir; mais, avec sa délicatesse accoutumée, elle avait voulu s'assurer qu'elle ne compromettait en rien ceux qui l'entouraient. Elle en avait parlé à ses fidèles serviteurs; ils lui répondirent avec le dévouement dont ils lui avaient donné tant de preuves « qu'ils n'avaient rien à craindre, qu'ils ne craignaient rien; mais qu'au reste, ils ne croyaient pas payer trop cher sa délivrance, en la payant de leur tête. »

Il n'en fut pas de même de son hôte; il dit qu'il serait compromis par sa fuite et que, si elle n'y renonçait pas, il allait la dénoncer. Mon brave Suisse fut donc obligé de la laisser, et de venir me rapporter cette désolante nouvelle. J'en fus accablé, et il me fallut toutes les consolations de la religion pour n'y pas succomber.

Sans cette amie si précieuse et si puissante qui me soutenait, qui m'encourageait, qui me préservait de la révolte et du désespoir, qui m'unissait encore, par le moyen de la prière, aux personnes dont j'étais si douloureusement séparé, je n'aurais pu supporter mon insupportable exil; et, surtout pendant ces temps affreux de la terreur, ma vie, ou au moins ma raison, n'eussent pas résisté à d'aussi terribles épreuves.

A cette époque, Tallien craignant pour sa vie, très-menacée par Robespierre, parvint à renverser ce monstre.

Sa mort arrêta les flots de sang qu'il faisait couler sur les échafauds, et fit adopter un régime moins violent. Ses collègues du Comité du salut public, qui ne valaient guère mieux que lui, s'empressèrent, pour se disculper des crimes qui avaient révolté la France,

de les faire tous peser sur lui, comme le seul auteur de tant de maux.

Je respirai, en voyant que tous les objets de ma sollicitude et de mon affection n'avaient plus à craindre la hache du bourreau; moi seul, je souffrais encore par cette cruelle séparation, mais j'ai su toujours supporter les souffrances qui n'atteignent que moi.

Après sept ou huit mois de séjour à Berne je partis avec un de mes parents, pour aller à Constance, en me servant des voitures du pays; il n'y avait pas de poste en Suisse. Les aubergistes, qui sont souvent des gens très-considérables, s'opposaient à cet établissement. Avec l'ancienne routine, les voyageurs ne passaient pas aussi rapidement et laissaient dans le pays, et surtout chez eux, plus d'argent. Quelle est l'amélioration, quel est le progrès social qui n'a pas eu ses aubergistes bernois?

Parvenu à Constance, j'y rencontrai beaucoup d'émigrés : ils y menaient une vie fort simple et fort sage, par conséquent fort à mon goût. La plupart des dames françaises travaillaient courageusement pour vivre : elles prenaient très-bien leur parti sur cette dure nécessité si nouvelle pour elles; mais ce qui leur était plus pénible que le travail, c'était l'accueil brutal des marchands qui achetaient leurs ouvrages. Je me chargeai d'aller offrir dorénavant ceux de madame la vicomtesse de ***, que j'avais trouvée versant des larmes à la porte de l'un de ces bourrus d'acheteurs.

Je passai bien péniblement un hiver très-rude, celui de 1794. Je n'avais pu trouver, tant les logements étaient recherchés, qu'une petite chambre ou plutôt qu'un véritable cabinet, dans une espèce de grenier.

Il avait été construit récemment et les plâtres en étaient si peu secs que, le matin, au bas de chaque carreau, je trouvais un pouce de glace, produit de l'humidité de ma triste cellule.

Pendant que sur la terre étrangère je consumais ma vie dans la douleur et dans les alarmes, madame de Doudeauville, en France, bravait l'échafaud et ses pourvoyeurs pour sauver la fortune de ses enfants. Son courage, son caractère et ses vertus lui firent une réputation qui a survécu à la Révolution, et qui lui survivra à elle-même.

Elle n'avait pas été arrêtée en même temps que ma mère et ma sœur, mais elle les suivit volontairement en prison, au risque de tout ce qui pourrait lui arriver, afin de leur prodiguer des soins et des consolations.

Il survint un décret de la Convention qui obligeait tous les nobles non prisonniers, et elle ne l'était que de sa propre volonté, à sortir de Paris : cette mesure n'était prise que pour les mieux découvrir, pour les saisir à leur sortie de la capitale, et s'emparer plus sûrement ainsi d'eux et de leur fortune.

La Providence, qui l'avait si efficacement protégée jusques-là, ne l'abandonna pas dans cette occasion. Elle échappa à ce nouveau piége, se retira à peu de distance de Paris, loua une petite maison et continua à prodiguer les plus tendres soins à ma mère qui, à la mort de Robespierre, avait été rendue à la liberté.

Ce qui avait contribué à sauver madame de Doudeauville, fut ce qui aurait dû la perdre. Quand on était venu arrêter les personnes qui lui étaient chères, on l'avait longtemps questionnée sur mon compte, en

lançant contre mon émigration toutes les menaces en usage alors. Elle avait pris vivement mon parti, malgré les signes répétés de ma mère, épouvantée de sa témérité. « Vous êtes donc affligée de son absence, lui avaient-ils dit. — Oui, sûrement. — Vous la regrettez donc? — Beaucoup. — Allons, vous êtes une brave femme. » Le lendemain, lorsqu'on lut à la section cet interrogatoire, on fut si content de ses réponses qu'on ne la fit point arrêter, touché de sa courageuse franchise. On sait comment et pourquoi elle s'était volontairement rendue en prison.

Elle donna une autre preuve de franchise qui n'était ni moins hardie, ni moins méritoire.

Elle venait d'apprendre la détention à Bordeaux d'un respectable ecclésiastique, que nous aimions tous et qui a été depuis évêque d'Annecy; elle savait qu'on se préparait à le déporter à la Guyane, et elle se hâta d'écrire à un homme qu'elle connaissait un peu et qui avait quelque crédit.

Cet homme, sur ces entrefaites, est arrêté et l'on trouve sur lui ce billet, qui n'était pas signé, et pouvait le compromettre beaucoup.

Elle prend à l'instant son parti, sans en faire part à personne. Elle demande l'adresse du président de la section du Bonnet-Rouge, et, malgré l'effroyable danger auquel elle s'exposait, elle y court seule.

Elle trouve ce digne *sans-culotte* occupé avec quelques frères et amis des intérêts de la chose publique.

Elle attend que ceux-ci se soient tous retirés ; elle s'approche alors du président et lui dit qu'elle a une affaire importante à lui communiquer. « Je n'en connais et n'en veux connaître d'autres, répondit-il, que

celles qui peuvent me mettre à même de punir les ennemis de la République. S'agit-il d'en dénoncer quelques-uns? — C'est justement une dénonciation que je vous apporte. — Eh bien ! parle, citoyenne !...

— Je dois vous l'avouer, reprit-elle, ce n'est pas une dénonciation du genre de celles qu'on vous fait habituellement... C'est moi-même et moi seule que je viens dénoncer. »

Elle lui raconte alors ce dont il s'agit, et lui dit que le billet trouvé ne doit compromettre qu'elle, puisque c'est elle qui l'a écrit.

Il fut si étonné de ce rare dévouement, si touché de cet acte de vertu, qu'il lui promit de ne pas faire usage de ce billet. Je dois ajouter qu'il lui a tenu parole.

Après quelques semaines de séjour à Gaiss, je retournai à Constance pour une affaire très-importante pour moi : il s'agissait de la vente des diamants de ma femme. Elle me les avait laissés, quand elle me quitta pour retourner en France, et je voulais en placer le prix, afin de compléter les 4,500 francs de revenu qui étaient nécessaires à ma belle-mère et à moi, et avec lesquels nous devions vivre, sans toucher au capital qui, un jour ou l'autre, pouvait être utile à ma famille.

L'histoire de ces diamants est assez singulière : c'est un enchaînement de péripéties qui m'ont fait passer successivement par toutes les régions de l'inquiétude et de l'espérance. Un romancier moderne ne ferait pas mieux pour tenir ses lecteurs en haleine. Ces diamants avaient été confiés à un honnête habitant de la Savoie. Il fut arrêté et conduit en France. Je les croyais perdus; il parvint à me faire savoir qu'il les avait remis

à un de ses oncles. Je jouissais de cette découverte, lorsque je fus informé de la mort de cet autre dépositaire. Je ne doutai pas que cette perte n'entraînât celle de mon trésor. Quelques mois après, nouvelle péripétie : je sus qu'ils n'avaient pas été pris et qu'ils avaient été cachés dans la maison. Je me livrais de nouveau à la joie, quand d'autres renseignements m'apprirent que cette maison venait d'être abattue.

J'avais pris mon parti de cette perte et je n'y pensais plus, lorsqu'un jour un bon et honnête Savoyard entre dans ma chambre et remet entre mes mains l'écrin qu'il était parvenu à sauver.

L'argent qui provint de cette vente courut aussi de grands hasards. D'abord, il fut placé chez un banquier du pays de Vaud, qui fit faillite lors de l'invasion. Cependant je parvins à recouvrer mes 30,000 francs et je les fis passer à Venise. Voulant ensuite en opérer le placement en Allemagne, un négociant parfaitement sûr en acheta des chaînes de Venise pour les rerevendre avantageusement à Leipsick. Elles allaient être livrées à un marchand très-riche de ce pays avec lequel on avait fait marché, lorsqu'on apprit sa banqueroute.

Après tant d'accidents, ils furent enfin placés solidement et j'en touchai exactement le revenu.

J'avais besoin de prendre encore le petit lait de chèvre; mais mes chagrins m'avaient rendu tellement sauvage que je me décidai à aller au bourg d'Appenzell, où j'étais certain d'être seul. Je n'y reçus qu'une visite et elle m'intéressa beaucoup : ce fut celle d'un gros négociant de Rome qui passait par là. Ayant appris que dans ce bourg se trouvait un émigré français

du nom de la Rochefoucauld, il vint me demander si j'appartenais à la famille de l'auteur des *Maximes*. Sur ma réponse affirmative, il me fit de cet ouvrage un pompeux éloge, éloge qu'il accompagna de grandes offres de service. De tous ces titres de grandeur que ma famille avait possédés, aucun peut-être ne serait parvenu à me faire trouver crédit auprès de cet étranger, et c'était sur le souvenir d'un petit livre admiré par lui qu'il venait de lui-même, et malgré les ruines que la Révolution avait entassées autour de nous, mettre sa bourse à ma disposition !

Je partis d'Appenzel pour aller à Lausanne, où je devais m'établir, et je peux dire que je fis ce voyage à marches *forcées*, toujours à pied, par goût et par raison, vu l'état de mes finances, et portant une partie de mon bagage, qui pesait quelquefois vingt-trois livres. Cette manière de voyager me permettait de contempler cette belle et riche nature que je ne pouvais me lasser d'admirer, et c'était, je le répète, la seule distraction qui eût le pouvoir de m'arracher aux chagrins, aux inquiétudes de l'exil et de l'absence. Je fuyais la société, je redoutais les plus simples divertissements, et en parcourant ces régions, je sentais mes pensées s'élever plus librement vers Dieu : il me semblait que je planais dans un dernier vol sur cette terre, véritable vallée de larmes, qui ne devait plus me retenir, et que j'allais me réfugier dans les cieux. Telles étaient les dispositions de mon âme que je portai dans l'abbaye d'Einsiedeln, visitée alors par des milliers de pèlerins.

Après avoir monté longtemps, et quand on croit ne trouver toujours que des déserts, des rochers hantés, tout au plus, par le chamois sauvage, l'on découvre

tout à coup avec étonnement de beaux et immenses bâtiments; ils renfermaient alors beaucoup de religieux; leur chef avait le titre de prince.

Je visitai en détail ce beau monastère, grâce à un jeune moine qui vint, à mon arrivée, m'offrir d'être mon cicerone.

Surpris de la manière dont il parlait le français, charmé de sa tournure et de ses manières distinguées, je lui fis quelques questions ; il me dit qu'il était Valaisan, de l'une des premières familles du pays. Il servait en France, avec un grade avancé, dans un régiment suisse, avant la Révolution ; et depuis, pressé, poussé, obsédé même par une idée qui le tourmentait jour et nuit, il s'était déterminé à entrer dans ce couvent ; il ajouta qu'il se félicitait tous les jours d'avoir obéi à cette vocation.

Je lui demandai s'il s'était plu dans ma patrie, dont j'étais éloigné depuis tant d'années, que je ne devais probablement pas revoir de longtemps.

Il me répondit qu'il y avait été fort heureux ; il se rappelait toujours, disait-il, le temps qu'il avait passé dans un grand château que le seigneur habitait peu, et où ses camarades et lui avaient trouvé un asile tout à fait hospitalier.

Je lui demandai le nom de ce château, il me répondit que c'était *Surgères*.

Qu'on juge de ce que j'éprouvai en entendant ce nom, et quelle fut la surprise du jeune moine quand il apprit que ce riche seigneur, dont il avait été l'hôte, était là devant lui, pauvre, exilé maintenant, et parcourant à pied ces montagnes le sac sur le dos!

Je visitai avec intérêt les petits cantons, surtout ceux

où la liberté suisse a pris naissance. En traversant le lac de Lucerne, dont l'aspect sévère contraste étrangement avec les souvenirs gracieux qui vous sont restés du lac de Zurich, je ne vis pas sans émotion le rocher sur lequel s'élança Guillaume Tell pour échapper à ses persécuteurs qui l'entraînaient dans une barque prête à sombrer. Je me demandais si, dans cette effroyable tourmente qui dévastait la France, il ne se trouverait pas aussi quelque libérateur assez osé pour s'élancer du vaisseau en détresse sur la terre ferme, afin d'indiquer à l'équipage la seule voie qui conduit au port, et pour punir les tyrans qui tenaient le gouvernail et l'égaraient au milieu des récifs.

Le général P. Siffer me conseilla, pour gagner Berne, de prendre une route peu fréquentée par la vallée d'Engelsberg. Je suivis son conseil et je n'eus pas à m'en repentir. Cette vallée, comme celle d'Einsiedeln, est très-fertile, quoique située au milieu de monts très-arides. Comme à Einsiedeln aussi, je trouvai un très-grand monastère et un petit prince souverain. Il me donna un beau dîner avec toute sa cour, composée de moines, et, suivant l'étiquette de ses États, il fallut que, malgré sa répugnance, mon modeste serviteur se mît à table avec nous. On voit que l'esprit d'égalité règne parmi ces bons religieux. C'est effectivement dans la religion et par la religion seule qu'existe et que peut exister la véritable égalité.

Je trouvai à Lausanne plusieurs de mes compatriotes; quelques familles du pays m'accueillirent de façon à me faire croire qu'elles avaient à cœur de me rendre aussi agréable que possible mon pénible exil.

Madame la baronne de Krudner, qui, depuis, a joué

un si grand rôle auprès de l'empereur de Russie, était en ce moment à Lausanne. Elle avait beaucoup d'esprit, de grâces, et elle me paraissait d'autant plus aimable qu'elle voulait bien l'être pour moi.

Il y avait chez elle de nombreuses réunions, de brillantes soirées ; mais, avec ma sauvagerie habituelle, je préférais, pour aller chez elle, les heures où sa maison était moins fréquentée.

Je vis aussi à Lausanne, et même très-fréquemment, un Savoyard d'un esprit très-remarquable, le comte de Maistre, auteur de plusieurs ouvrages estimés; ses talents et ses succès ne lui avaient rien fait perdre de son affabilité. On aimait à voir cet écrivain distingué montrer par sa conduite que la culture des lettres s'allie très-bien aux qualités qui font le bon mari, l'excellent père, et qu'on peut, avec beaucoup d'esprit et de connaissances, être profondément et sincèrement religieux. Son érudition véritable, sa grande mémoire et sa conversation piquante nous faisaient passer d'agréables moments. Il a été, depuis, envoyé par le roi de Sardaigne, comme ministre, à la cour de Pétersbourg ; mais, avant qu'il reçût cette mission, je me retrouvai avec lui en Italie.

Il y avait à Lausanne beaucoup d'habitants de la Savoie, qui, eux aussi, avaient quitté leur pays quand la révolution s'y était installée ; quoi qu'ils parlassent le même langage que nous, il était facile de les distinguer : ils étaient tristes, sombres, mélancoliques, accablés, tandis que nous avions conservé notre vivacité et notre courage.

J'avais, pendant mon séjour à Annecy, connu plusieurs de ces Savoyards que je retrouvais émigrés à

Lausanne. A Annecy, quand ils ne se croyaient pas menacés du malheur qui nous éprouvait, ils nous prêchaient la force d'âme, la tranquillité, la résignation; je leur rappelais quelquefois, en riant, leurs admirables sermons, en témoignant ma surprise de ce qu'ils n'en profitaient pas mieux. « Ah ! me répondirent-ils en soupirant, il n'y avait alors que vous d'émigrés, et nous ne l'étions pas. »

L'année d'après mon arrivée à Lausanne, je fis dans le pays une course intéressante; je commençai par les bains de Loëche, situés dans le Valais. L'on y arrive après plusieurs heures d'une montée rapide, qu'on ne peut faire qu'à dos de mulet; ces bains très-salutaires sont aussi fort incommodes ; on s'y baigne dans un même bassin, trente ou quarante personnes à la fois, hommes et femmes, pendant quatre ou cinq heures ; il n'y a que l'auberge qui soit construite en pierre ; toutes les autres maisons le sont en bois. Ce triste séjour est pourtant un lieu de délices pour les Valaisans. Aussi les jeunes femmes ont le soin de faire insérer, dans leur contrat de mariage, la clause formelle d'y être menées au moins une saison. C'est ce qu'on pourrait nommer des bains par-devant notaire.

Je ne me baignai qu'une fois et j'en fus au repentir, car j'appris, en sortant du bassin, qu'un seul bain suffisait quelquefois pour faire sortir une espèce d'érésipèle appelée *poussée*, qui force le baigneur à rester sur place, au risque de la vie, jusqu'à ce que cette éruption ait disparu, c'est-à-dire plusieurs semaines, et j'aurais été fort contrarié d'être retenu aussi longtemps dans une pareille bicoque.

J'en fus quitte pour la peur; mais deux pieds de

neige qui tombèrent dans la nuit, quoique nous fussions au mois de juin, me forcèrent de rester vingt-quatre heures de plus; je pensai y rester tout à fait, car je courus de grands risques en passant la Gemmi. C'est une montagne élevée que l'on ne parvient à franchir que par un étroit sentier taillé en zigzag dans le roc, et avec la constante perspective d'une chute de plusieurs centaines de toises si le pied vient à vous manquer. J'étais parti à cinq heures du matin sans guide, espérant que le soleil de la veille aurait fondu la neige et rendu le passage plus facile; ce fut tout le contraire. La neige était bien fondue en effet, mais la gelée de la nuit en avait fait la glace la plus unie; c'était un véritable miroir. A chaque pas je glissais, à chaque pas j'étais au moment de tomber au fond du précipice, et le péril était tel que je n'osais regarder mon serviteur, qui me suivait avec peine, dans la crainte de le voir disparaître dans le gouffre béant à nos côtés.

S'il était difficile de monter, il était impossible de descendre; il fallut donc continuer notre alarmante ascension. A moitié de la montagne, nous trouvâmes d'autres difficultés et de nouveaux périls; la neige n'était pas fondue, mais elle cachait le sentier, de manière qu'il était impossible de le reconnaître, et, pour peu qu'on s'en écartât, c'en était fait des voyageurs. Enfin, avec un peu de courage, beaucoup de peine, et après nous être mis dans la neige jusqu'à la ceinture, nous parvînmes au haut de la terrible montagne.

Je fus dédommagé de toutes ces tribulations par l'aspect charmant de la vallée de Kandelstech, qui me

conduisit à Thounn. Je retournai de là à Lausanne, en repassant par Berne.

J'eus, à la suite de ces excursions, un grand chagrin : un de mes parents, avec qui j'avais été élevé et que je regardais comme mon frère, était venu me joindre, et, depuis plus d'un an, vivait avec moi. Nous partagions le même logement; toujours ensemble, nos regrets étaient les mêmes. Fort attaché à ma famille, qui était la sienne, il partageait mes peines et les adoucissait, en évoquant les souvenirs de notre jeunesse et de nos premiers plaisirs. Son départ pour la France me replongea dans mon pénible isolement. Plus de ces consolants entretiens qui me rendaient la présence de mes parents, de mes amis, et me reportaient à un temps déjà si loin de nous! Il fallait tout renfermer dans mon triste cœur et me condamner à un pénible silence; quand on souffre, on a bien assez de ses peines, sans y joindre le supplice d'en parler à des indifférents. L'épanchement d'une âme blessée lui est une blessure de plus quand elle ne trouve pas une âme sympathique qui l'accueille.

Cependant des femmes, des parents d'émigrés parvenaient à sortir momentanément de France pour venir visiter leurs maris, leurs parents. Ma femme fut une des premières qui tentèrent ce pèlerinage. En 1797, j'eus la joie infinie de la voir arriver à Lausanne, accompagnée de mes deux enfants.

Le bonheur que me donna cette réunion est au-dessus de toute expression. Il y avait cinq ans que nous étions séparés, et moi j'avais si longtemps désespéré de les revoir!

J'avais laissé une petite fille et je retrouvais une

personne charmante sous tous les rapports. Elle avait composé en route, sans aucun aide, cinq ou six couplets qui m'attendrirent aux larmes; sa mère aussi avait gagné beaucoup, car la nécessité de s'occuper de ses affaires lui avait ôté sa timidité, sans lui donner cet air d'assurance qui déplaît, surtout dans les femmes. Sa figure même n'avait rien perdu de ses agréments, et sa santé avait fort heureusement résisté à tous ses chagrins. La santé de mon fils n'était pas aussi bonne; je le trouvai fort changé. La sévérité d'un gouverneur qui l'avait fort mal appris, et qui fut bientôt congédié, avait attristé son caractère et assombri ses traits. On n'eût jamais dit alors qu'il deviendrait ce qu'il a été depuis. Je parle ici des agréments de sa personne; ce sont les seuls avantages qu'un père puisse constater publiquement dans son fils sans blesser en rien sa modestie, puisqu'ils sont l'effet du hasard.

Je passais mes journées à jouir du changement inespéré de ma situation, à écouter le récit des souffrances, des alarmes de mes chers voyageurs; à entendre les détails de tout ce que la sagesse, le courage et la tendresse avaient inspiré à une bonne mère dans la conduite du bien de nos enfants et dans les mesures prises pour leur sûreté.

Je ne me lassais pas de leur faire répéter ce qu'ils m'avaient déjà dit, et même ce que je savais avant leur arrivée; mes pensées s'étaient tant de fois tournées vers la France et vers ma famille absente! Maintenant je n'avais d'yeux, d'oreilles et de cœur que pour saisir, connaître complétement et m'assimiler, pour ainsi dire, ce passé auquel je n'avais pas pris part.

Hélas! au bout de deux mois, qui m'avaient paru deux jours, il fallut nous séparer de nouveau.

Cette séparation fut plus douloureuse pour moi que je ne puis l'exprimer. L'idée qu'elle serait longue, la crainte de les voir retourner dans un pays où ils avaient déjà été si exposés, et où ils pouvaient l'être encore, me jetaient dans une affliction qui aurait été du désespoir si la religion n'était venue à mon secours. Nos adieux furent déchirants.

Mon chagrin s'augmenta encore dans la suite quand je vis beaucoup d'émigrés rentrer en France; il y en avait même parmi ceux-là qui revenaient de Russie, où ils s'étaient fixés, et moi, qui n'avais jamais quitté les frontières de mon pays pour être des premiers à y retourner, j'étais encore sur la terre étrangère.

Je ne voulais retourner auprès de ma famille que par les moyens qu'elle me procurerait, et elle attendait toujours, dans la crainte de m'exposer à quelque recrudescence de cette fièvre révolutionnaire, qui n'était encore que calmée.

Ne pouvant plus tenir à une absence aussi pénible, las d'attendre les moyens de rentrer, que je demandais en vain depuis longtemps, je pris un mauvais passe-port de négociant suisse et je partis sans délai.

Je voyais que l'horizon se rembrunissait beaucoup; c'était un motif de plus pour hâter mon départ. « Si les choses tournent bien, me disais-je, j'aurai fort bien fait de revenir, et si elles tournent mal, je me consolerai d'avoir pris ce parti; car si je reste et laisse éclater la bourrasque, ma famille, effrayée pour moi, s'opposera alors à mon retour. »

A peine sur le sol de la France, ma politesse me

trahit. J'étais en char-à-bancs ; j'en descendis à une montagne, et je me mis à causer avec deux femmes que je rencontrai. Elles étaient bien mises ; elles me dirent qu'elles allaient à deux ou trois lieues de là, sans avoir pu trouver de voiture. Je les engageai à monter dans la mienne, et je continuai pédestrement ma route, faute de place.

Mon compagnon de voyage, qui n'était pas descendu, ayant mal à la jambe, me raconta depuis que, questionné par elles, il leur avait dit que nous étions deux marchands suisses ; elles ne furent pas dupes de ce mensonge, et répondirent en riant : « Il n'en est rien, vous êtes trop polis pour cela. »

Ennuyé de mon allure, beaucoup trop lente pour mon impatience, j'achetai un mauvais cabriolet et je pris la poste ; c'était en 1797.

En arrivant à Dijon, à dix ou onze heures du soir, le postillon qui nous conduisait, et qui, à cause de nos habits bleus, nous prenait pour des employés de l'armée d'Italie, me dit que les portes étaient gardées par des volontaires très-sévères, et qu'il serait bien difficile de les faire ouvrir. Je lui répondis que puisque cela n'était pas impossible, il fallait l'essayer ; nous y réussîmes à force de cris, et nous passâmes fièrement au milieu de ces volontaires, bien éloignés de penser qu'ils étaient ainsi réveillés par de pauvres gens condamnés à mort.

Arrivés le soir à Auxerre, je demandai à la femme de l'auberge où je pourrais avoir, le lendemain dimanche, une messe. « Je la veux bonne, » ajoutai-je en riant, quoique je susse que les messes des prêtres non assermentés étaient sévèrement proscrites. Elle

me répondit, en rougissant, qu'elle ne savait ce que je voulais dire; cependant elle m'avait fort bien compris, car le lendemain matin elle me fit conduire dans un endroit où je trouvai ce que je désirais. Je n'eus pas à me repentir de ma pieuse témérité.

J'arrivai le 10 de fructidor à Orléans, où je devais fixer momentanément mon séjour; on y était dans une vive inquiétude. Aucune diligence de Paris n'était arrivée, ce qui annonçait que Paris avait été le théâtre de quelque grand événement, et l'on ne se trompait pas. Le Directoire avait remporté la victoire; une partie des membres du Conseil des Anciens, ainsi que du Conseil des Cinq-Cents, étaient condamnés à la déportation... Les lois les plus sévères contre les émigrés étaient remises en vigueur.

J'avais retrouvé à Orléans plusieurs parents auxquels j'étais fort attaché. Comme nous cherchions le lendemain à découvrir ce qui se passait dans la capitale, nous passâmes chez un libraire ordinairement bien informé; nous y trouvâmes effectivement des journaux qui venaient d'arriver. Je me mis à les lire tout haut; beaucoup d'autres personnes, qui avaient eu la même idée que nous, étaient entrées pour savoir des nouvelles, et mon auditoire était nombreux. Je fis fort bonne contenance, et je ne témoignai aucune émotion en communiquant aux gens qui m'écoutaient la nouvelle suivante, qui se trouvait en gros caractères au milieu du journal : « La peine de mort est de nouveau prononcée contre tout émigré, et il suffit qu'il soit reconnu pour qu'il soit fusillé dans les vingt-quatre heures. » Ma pauvre cousine, en entendant ces mots, devint pâle et tremblante; en effet, l'un des

nombreux assistants ne pouvait-il pas me reconnaître et aller ensuite me dénoncer ! Fort heureusement pour nous, son trouble ne fut pas remarqué, et j'échappai à ce nouveau danger. A quelques jours de là, il m'arriva une autre aventure qui me fit rire. On m'avait indiqué, dans une maison obscure, une petite chambre au haut d'un étroit escalier, où tous les matins se disait fort mystérieusement une *bonne* messe. J'y étais allé une première fois, sans que ma présence parût faire grande impression sur l'assistance ; mais le lendemain je trouvai la porte fermée. Je demandai la raison de ce changement à deux bonnes dames, qui me répondirent d'abord qu'elles ne savaient ce que je voulais dire ; enfin, pressées par moi, l'une d'elles m'avoua qu'on m'avait pris la veille pour un espion, et qu'on avait, pour ce motif, changé le lieu de la réunion.

Il me parut assez plaisant qu'un homme condamné à mort et qui était dans une position à avoir peur, même de son ombre, fît tant de frayeur à quarante ou cinquante personnes et mît en émoi tout un quartier ; cela me rappela la fable du lièvre et des grenouilles.

Quand l'on put sortir de Paris, ma femme vint me rejoindre à Orléans. Étonnée de me trouver si joyeux et si calme, elle me dit que j'ignorais sans doute ce qui s'était passé à Paris. Ma réponse lui prouva que j'étais parfaitement au fait des derniers événements et des mesures acerbes décrétées contre les émigrés rentrés. On en avait même fusillé quelques-uns à la suite du 18 fructidor ; j'en savais le nombre, et j'ajoutai que ce nombre fût-il doublé, triplé, et la sévérité des lois maintenue contre nous, je ne me repentirais

pas d'être revenu en France. Ces événements, que j'avais prévus en partie, ne feraient pas changer ma résolution d'y rester désormais.

Madame de Doudeauville, excessivement alarmée de mon imprudence, exigea du moins que je me tinsse caché : j'y consentis à regret, et l'on va voir si ma cachette était bien sûre.

On me renferma dans une pension où il y avait une soixantaine de jeunes personnes; il était convenu que je ne pourrais descendre dans le jardin, pour y prendre l'air, que quand il ferait nuit.

La première fois que je profitai de cette permission, je fus découvert par le jardinier, qui, fort étonné de trouver un homme dans cette enceinte, me prit pour un voleur et pensa me faire arrêter. Quelques jours après arrive le dimanche; je témoigne le désir d'assister à l'office. On y consent, en me promettant qu'on prendra les précautions convenables pour ne pas exciter la curiosité de ces demoiselles.

Le jour venu, on me conduit dans une grande chapelle; j'imagine qu'on va m'introduire dans quelque tribune, mais, au lieu de cela, on m'établit bien secrètement auprès de l'autel, une chaise devant et une chaise derrière, comme si j'eusse pu être caché par leurs dossiers et leurs barreaux.

Un moment après, les soixante élèves, les nombreuses maîtresses, les femmes de la maison arrivent dans la chapelle et ne virent pas sans une extrême surprise, comme on peut le deviner, un jeune homme installé dans cette maison et dans ce lieu où l'on n'avait jamais introduit que des femmes. Ce fut un grand événement qui occupa beaucoup tout le pen-

sionnat; on en causa, on en discuta et on en disputa même. L'on finit par conclure que cet inconnu si bien caché devait être et était M. le duc d'Orléans.

J'étais depuis quinze jours à Orléans; madame de Doudeauville devait retourner le lendemain à Paris pour ne pas faire naître de soupçons. Je la reconduisais à la petite maison où elle était descendue; c'était à la tombée de la nuit, et, en marchant à ses côtés, je me félicitais d'être revenu. En restant à Orléans, je pourrais recevoir de ses nouvelles sans trop attendre, et elle pourrait de temps en temps renouveler ces visites, dont mon cœur était si avide. Mon extrême tranquillité avait fini par la rassurer, et comme moi elle commençait à trouver que j'avais bien fait de revenir. En arrivant chez elle, ce n'était plus cela. J'y trouvai le valet de chambre de ma mère venu par la diligence. Il me remit les lettres dont il était chargé pour moi; ces lettres étaient de ma mère, de mes parents, de mes amis. Elles m'annonçaient que j'avais été dénoncé à la police, et que je n'avais pas un instant à perdre pour éviter les suites de cette dénonciation. Ma femme, dont toutes les alarmes étaient revenues, joignit ses instances aux instances de ces lettres, et, à force de prières, elle me fit promettre de ne pas rester plus longtemps à Orléans et de retourner dans mes montagnes. La crainte de la tourmenter, de la compromettre, m'arracha cette promesse, et je ne fus pas longtemps à m'en repentir.

Le lendemain matin, madame de Doudeauville était partie. Je passai toute cette journée dans les plus cruelles angoisses; les excellentes personnes qui m'avaient donné asile, malgré le danger que leur fai-

sait courir leur généreux dévouement, me pressaient de rester et m'assuraient que ma présence ne les exposait pas.

Ces sollicitations, si fort d'accord avec mes désirs, m'auraient peut-être persuadé si je n'avais pas promis de partir. Incapable de manquer à mes engagements, je me décidai à reprendre le lendemain la route de l'exil, en faisant toutefois les vœux les plus ardents pour que cette visite domiciliaire, dont j'étais menacé, se fît avant mon départ et vînt mettre un terme à mes maux, soit en me permettant de rester, si mon passeport suisse était jugé bon et valable, soit, s'il était trouvé mauvais, en me délivrant d'une existence insupportable pour moi.

Malheureusement la visite n'eut pas lieu, et, embarqué dans mon triste cabriolet par mes excellentes hôtesses, presque aussi affligées que moi, — ce qui est beaucoup dire, — je repris la route de la Suisse.

Ce voyage, que j'avais déjà fait avec tant de joie quelques semaines auparavant, ne fut qu'un long enchaînement de tristesses, d'ennuis et de découragements vraiment indicibles. A chaque pas je voulais faire arrêter les postillons et leur donner ordre de tourner bride. La première fois j'avais obéi à l'honneur bien ou mal entendu, en me résignant à subir cette émigration que je désapprouvais formellement; mais maintenant je ne paraissais céder qu'au découragement et qu'à la peur. C'était bien réellement la peur, mais la peur de ma famille, qui me remettait sur la route de l'exil.

Un livre de saint François de Sales, que madame de Doudeauville m'avait donné et qui semblait me

répondre, me raisonner et compatir à mes peines, me calmait un peu. Cette lecture finit par me donner une résignation dont j'avais bien besoin.

A Dôle, impatienté d'être emporté aussi vite d'un pays que j'eusse voulu ne jamais quitter, j'abandonnai la poste et j'achetai un mauvais cheval qui, comme s'il eût partagé le secret déplaisir qne j'éprouvais à m'éloigner, voulait toujours reculer au lieu d'avancer.

Avec cette marche d'écrevisse, il pensa plus d'une fois me précipiter, moi et mon cabriolet, dans les précipices qui bordaient le chemin.

Voyant qu'on voyageait fort tranquillement, je me demandai s'il ne valait pas mieux parcourir la France et aller de ville en ville, avec mon modeste équipage, que de quitter encore une fois mon pays?.. Cela ne fut qu'un rêve, mais ce rêve charma quelque temps mes regrets, en me donnant la force de continuer ma route.

Arrivé près de la frontière, les habitants du Jura, qui étaient de braves gens, vinrent dire à plusieurs voyageurs qui se trouvaient à l'auberge qu'ils les engageaient, s'ils étaient émigrés, à passer les postes français ce jour-là, parce que le délai accordé dans ce département finissait à minuit et que le lendemain, ils seraient arrêtés et exposés à la peine portée par la loi, et l'on sait quelle était cette peine.

Ils profitèrent de l'avis et partirent précipitamment : pour moi, ennuyé de fuir, et ne connaissant pas de pire mal que celui de la peur, je restai, en disant que j'étais marchand suisse.

Je ne partis en effet que le lendemain, et rencon-

trant à quelques lieues le premier poste, je m'arrêtai pour faire voir mon passe-port. Afin de montrer que je ne craignais rien, que je n'avais rien à craindre, j'entrai dans une auberge où je me mis tranquillement à déjeuner.

Au second poste, je fis, toujours dans la même intention, manger l'avoine à mon cheval : au troisième, qui était le plus dangereux, je liai conversation avec les volontaires qui le gardaient.

« Vous avez dû voir, hier au soir, passer bien des voyageurs? leur dis-je. — Beaucoup, effectivement. — Et cela est assez simple : c'étaient de pauvres émigrés et on les avait assurés que s'ils passaient aujourd'hui, vous leur feriez un mauvais parti. — On a eu raison, vraiment. — On prétendait même que vous les fusilleriez. — Nous n'y aurions pas manqué. — Je n'en crois rien, ajoutai-je, toujours en riant, les Français sont trop polis pour cela ! » et en achevant ma phrase, je leur fais ma révérence et je fouette ma rossinante qui part au grand... pas. Heureux encore que son accès d'humeur reculante ne l'ait pas prise en cet instant et qu'elle ait bien voulu se mettre en mouvement, sans ses cérémonies habituelles.

Je retournai tristement à Lausanne, d'où j'étais parti si gaiement il y avait quelques semaines. La révolution s'y installa peu de temps après mon arrivée.

Alors je me déterminai à aller en Italie avec deux passe-ports de l'ambassadeur d'Espagne, l'un, sous mon nom comme grand d'Espagne, l'autre, comme négociant espagnol, sous un nom de terre.

Mon voyage pensa n'être pas de longue durée. A deux ou trois lieues de Martigny, je laissai le char-à-

bancs qui portait mes effets et qui ne pouvait aller plus loin sur la route du Saint-Bernard, et, pendant qu'on cherchait un mulet, je partis seul, malgré les représentations des gens du pays, mais la vie m'était si à charge que je mettais peu de soin à la conserver.

J'avais quatre lieues à faire dans des contrées extrêmement élevées, par un sentier qu'on ne pouvait distinguer, même le jour, vu la quantité de neige qui venait de tomber. C'était le 20 janvier 1798. La nuit me prit à moitié chemin et la faim en même temps : j'avais beaucoup marché depuis le matin et j'avais à peine déjeuné.

J'errais dans ces déserts, par un froid si vif que la neige scintillait comme des diamants. Les étoiles brillaient de l'éclat le plus vif, sur un ciel de l'azur le plus foncé, comme il arrive à ces grandes hauteurs. Ce spectacle était magnifique, imposant; et il l'était d'autant plus pour moi que je croyais bien en jouir pour la dernière fois.

Le chemin était si glissant qu'un pas en avant m'en faisait faire deux en arrière, et j'étais si affaibli par le défaut de nourriture que, malgré le froid excessif, la sueur tombait de mon front comme au mois d'août. Je ne me dissimulai pas que si je me trouvais mal, c'en était fait de moi, et qu'il faudrait renoncer à l'espoir de rencontrer quelque habitation où je pusse trouver des secours.

Je m'abandonnais avec résignation à l'immense auteur de cette voûte resplendissante, sur laquelle se portaient mes regards, quand je découvris au fond de ma poche un peu de chocolat. Cette trouvaille inattendue ranima mes forces, et quand, après avoir fait

quelques pas de plus, j'aperçus au loin une lumière qui brillait parmi les neiges de cet affreux désert, je me sentis en état de me diriger vers elle. Après bien des peines, des difficultés et bien du temps, j'arrivai à la porte de cette habitation... c'était l'auberge où je devais coucher.

J'y fus pris bientôt d'un tel accès de fièvre, qu'on fut obligé de me porter dans mon lit. Mon serviteur, qui arriva avec le guide et le mulet, plus de deux heures après, me trouva dans un état de souffrance qui lui fit craindre que je ne fusse pris d'une fluxion de poitrine; il n'en fut rien, et quoique faible je partis à pied le lendemain matin avec plusieurs compagnons de voyage, que j'avais rencontrés dans cette hôtellerie et qui, comme moi, attendaient le jour pour passer le Saint-Bernard.

Après plusieurs heures d'une montée pénible par le froid qu'il faisait, froid tel que notre vin gelait dans des bouteilles d'osier que nous portions dans nos poches, nous arrivâmes à l'hospice du Saint Bernard. Que n'a-t-on pas dit de cet hospice, élevé à douze ou treize cents toises au-dessus du niveau de la mer, hauteur à laquelle il n'existe plus de végétation! Que n'a-t-on pas dit des hommes admirables qui l'habitent? Ce sont là de véritables soldats du Christ, car chaque jour de leur existence, abrégée par la rigueur de ce climat, est une victoire de l'âme sur le corps et un triomphe sur la nature, au profit de la charité.

Comme leur divin Maître, ils se sont sacrifiés au salut de leurs frères. Ils ne font aucune acception de rang, de personne, de pays, de religion... Tous les hommes qui souffrent et les pèlerins égarés qui vont

côtoyant des abîmes sont l'objet de leur tendre et constante prédilection. Quand ils en arrachent quelques-uns à la mort, il faut voir avec quelle joie ils reviennent au bercail, en chantant le *Te Deum!* La parabole du bon Pasteur rapportant sur ses épaules la brebis égarée reçoit ainsi, sous tous les rapports, une véritable réalisation. Ils sont admirablement aidés dans leur œuvre de salut par ces chiens surnommés les chiens du Saint-Bernard, dont l'instinct est admirable. Quelque chose de la charité et du courage de leurs maîtres semble avoir pénétré jusqu'au cœur de ces braves animaux; jamais, et dans aucun lieu, ils n'ont mieux mérité ce nom d'amis de l'homme, que notre reconnaissance et notre justice leur ont donné.

J'avais laissé en arrière Raphaël[1] avec un guide et le mulet chargé de nos bagages; plusieurs heures se passèrent; je ne les voyais pas arriver et je commençais à m'inquiéter sérieusement, moins pour mon bagage, qui était ma seule richesse, que pour le fidèle compagnon des fatigues et des chagrins de mon exil.

Je ne doutais pas qu'il n'eût roulé dans quelques-uns de ces précipices que j'avais remarqués sur mon passage. Cette idée me désolait; ce brave homme m'avait suivi en émigration malgré ses liens de famille, malgré ses intérêts personnels, car il avait cinq ou six cents fr. de rente que son départ devait lui faire perdre, et il ne savait pas si je pourrais même le faire vivre Qu'on juge de mon anxiété en pensant que j'aurais été la cause de sa mort! « Si le ciel a permis ce malheur, je vais donc me trouver seul sur la terre étrangère, sans

[1] Mon domestique.

avoir quelqu'un à qui je puisse, comme à lui, parler de mes chagrins, de mes regrets, de tout ce qui m'est cher; je vais rester seul, privé de l'unique consolation qui me restât, puisque, dans ce serviteur excellent, j'avais trouvé un ami véritable. »

Je me livrais à ces douloureuses réflexions, lorsque, vers dix heures du soir, j'entends frapper à la porte de la cellule où je m'étais retiré et je vois entrer celui que je croyais perdu. Les religieux, devinant mon inquiétude, étaient allés au-devant de lui et l'avaient rencontré au moment où, pour sauver mon bagage mal engagé, il s'exposait aux plus grands dangers. Je ne savais comment exprimer ma reconnaissance à ceux qui m'avaient conservé Raphaël... Le prieur m'emmena avec les frères à la chapelle. Je compris le digne père : nous priâmes ensemble; en effet, c'était à Dieu, qui inspire de pareils dévouements, que devait s'adresser l'élan de ma gratitude. Un mot encore sur ce digne serviteur qui s'était associé aux tourments de mes jours d'exil.

Depuis longtemps il me donnait des preuves du plus grand dévouement : il se privait de tout pour diminuer mes privations; il me pressait une fois de me procurer une petite jouissance que je me refusais toujours en raison de l'exiguïté de mon revenu. Un jour, il entra tout joyeux chez moi et me dit : « Pour le coup, vous allez avoir ce qui vous est nécessaire, car nous venons de gagner trois cents fr. » Il avait mis un fr. de son argent à la loterie et il voulait partager son gain avec moi.

A propos de loterie, il lui arriva une chose bien piquante : il avait, par complaisance, pris un numéro;

on n'avait pas de quoi lui rendre sur six francs, il rendit le billet. La loterie se tira : le hasard avait voulu que le numéro qu'il avait rendu fût celui qui gagnât le gros lot. Ce lot s'élevait à vingt mille fr. Ce qu'il regretta surtout dans cette déception du sort, ce fut le plaisir qu'il aurait eu à mettre cette somme à ma disposition.

Plus que jamais je sens et je dois dire ce qu'il valait, car, au moment où j'écris ces lignes, je vais perdre, à la suite d'une longue maladie, cet excellent homme qui, depuis cinquante ans, m'a donné tant de preuves de fidélité, de désintéressement et de délicatesse; je le traitais comme un ami, je le regretterai comme un frère.

Je ne trouvai le lendemain qu'une humble charrette pour transporter mon bagage jusqu'à Turin.

Ce fut en un aussi modeste équipage que je fis mon entrée solennelle dans la capitale du Piémont : j'allai descendre dans la meilleure auberge de la ville.

On devine que cette allure n'inspira pas pour le nouveau venu une grande considération ; mais elle donna lieu à une scène assez plaisante.

Comme grand d'Espagne, j'allai visiter l'ambassadeur de cette nation; il me présenta aux ministres du roi de Sardaigne, et, deux jours après, mes hôtes étonnés virent, avec une grande surprise, ambassadeur et ministres arriver chez le voyageur à la charrette.

Une scène moins agréable eut lieu quelques mois après.

Je prenais ordinairement à la poste mes lettres, lettres que j'attendais toujours avec tant d'impatience;

elles étaient mon unique consolation. On me dit un jour qu'il y en avait pour moi, mais que le premier ministre voulait me les remettre entre les mains. J'y cours, très-touché de cette extrême politesse. On m'annonce, j'entre et je le trouve tenant dans ses mains ces lettres si attendues. Il me dit qu'elles sont à l'adresse de M. Ambrosio — mon nom espagnol — et me demande si c'est bien moi, qu'il ne connaît que sous le nom de Doudeauville. Je l'assure que c'est moi-même et je me prépare à me confondre en remercîments pour son obligeance, en compliments pour son attention. Quel est mon étonnement en le voyant me reprocher, de l'air le plus sévère, d'avoir pris un déguisement, sans doute pour braver les ordres du roi, qui obligeaient tous les émigrés à sortir de ses États !

Cette algarade me fit quitter le ton doux et complimenteur que j'avais d'abord pris avec lui, et je lui reprochai fort vivement la scène qu'il me faisait et les accusations qu'il dirigeait contre moi. Je lui rappelai que j'étais en Piémont comme grand d'Espagne; qu'en cette qualité, je lui avais été présenté quelques mois auparavant par mon ambassadeur ; que je ne cachais mon vrai nom qu'à la poste, à cause de tous les pays que mes lettres avaient à traverser, mais que je dissimulais si peu ma personne, que j'avais loué une petite maison de campagne dans le voisinage de celle qu'occupait l'ambassadeur de la république française.

Il s'adoucit, je me calmai ; nous nous quittâmes fort bons amis, et je restai tranquillement dans ma petite maison de campagne.

Ces deux noms me ramènent à mes deux passe-ports

pris en quittant Lausanne, et à une aventure qui aurait pu avoir des suites plus fâcheuses.

J'avais égaré celui qui portait mon nom ordinaire de Doudeauville et ne savais plus ce qu'il était devenu, quand je reçus de Florence une lettre d'un Anglais qui me mandait que ce passe-port était en sa possession et qu'il allait me le faire parvenir par une voie sûre. Il m'expliquait comment ce papier était entre ses mains. Se trouvant à Bex, en Suisse, et ne sachant comment pénétrer en Italie, ce qui était très-difficile alors, le maître de l'auberge où il était descendu lui dit qu'il avait à sa disposition un passe-port qui pourrait faciliter son voyage; c'était justement celui que j'avais perdu. Je frémis en pensant que, s'il était tombé en de mauvaises mains, mon Sosie aurait pu en abuser et compromettre mon nom de la manière la plus fâcheuse.

J'ai su depuis qu'une personne de ma connaissance avait trouvé ce passe-port à Lausanne et l'avait remis à cet aubergiste pour qu'il me le fît tenir par une bonne occasion... C'était la bonne occasion que le dépositaire avait trouvée.

La ville de Florence, d'où cet Anglais m'écrivait, était habitée en ce temps-là par une autre personne qui m'intéressait toujours bien vivement.

Cette belle Génoise qui m'avait si bien tourné la tête, et que je quittai avec tant de regrets, était à Florence, à Florence si peu éloignée de Turin qu'il m'eût été facile de franchir cette distance et de revoir celle dont le seul nom produisait encore sur moi une si vive impression. J'eus la force de ne pas céder à ces facilités. L'idée que cette visite affligerait ma femme,

dont je connaissais alors les sentiments à cet égard, et que je manquerais, pour ainsi dire, à la délicatesse en employant à un pareil voyage les fonds que je tenais de ses soins, m'empêcha d'aller à Florence pendant deux ans que je demeurai dans le voisinage de cette ville.

D'après un arrangement conclu avec le gouvernement républicain depuis cinq ou six mois, des troupes françaises occupaient la citadelle de Turin, que le roi leur avait confiée, lorsqu'un beau matin on s'aperçut que tous les canons étaient braqués sur la ville. La République, pour reconnaître la confiance du gouvernement piémontais, lui avait fait déclarer ses prétentions. Non-seulement la capitale mais tout le royaume était confisqué à son profit. Il fallut s'exécuter de bonne grâce ; si l'on refusait, les troupes de la citadelle commençaient par brûler Turin. Une armée française qui s'approchait achèverait par des moyens du même genre la soumission du pays.

La négociation dura vingt-quatre heures, et je laisse à penser quelles étaient les inquiétudes et la consternation de la ville pendant ce moment d'hésitation... Enfin le roi, par la crainte de faire verser le sang de ses sujets, donna un exemple qui a été bien souvent imité depuis : il céda ses États et se retira en Sardaigne.

Peu après les troupes annoncées arrivèrent en effet ; elles étaient sous le commandement du général Joubert, et occupèrent les principales villes du Piémont. Les émigrés qui étaient restés ou revenus à Turin se trouvèrent dans la plus difficile position, car le général républicain, en s'installant dans la capitale, avait

ordonné l'exécution des lois rigoureuses portées contre eux. Rester, c'était affronter ces peines; demander des passe-ports, c'était s'y exposer plus sûrement encore, en se faisant connaître. Dans cet embarras, déterminé par la répugnance que j'ai toujours eue à me cacher, j'allai trouver le général. Fort heureusement pour moi (car il paraît que j'aurais eu à me repentir de ma démarche hardie), il était à dîner, et je ne pus lui parler. Alors j'envoyai au général Grouchy, qui commandait la place, mon passe-port avec une lettre où je lui mandais « que, ne sachant pas feindre, je le prévenais que cet Espagnol qui demandait son visa était le duc de Doudeauville. » J'ajoutais dans ma lettre : « Cette franchise doit convenir à votre caractère comme elle convient au mien. »

J'envoyai le tout par Raphaël, en le prévenant de tout ce qu'il y avait d'inquiétant dans ce message, et je me préparai à tous les événements.

Il remit ma lettre à un aide de camp, et, comme il attendait la réponse, il entendit qu'on donnait l'ordre à un autre officier de faire venir un caporal et quatre soldats; il ne doutait pas que ce ne fût pour lui et pour moi. Il se trompait, grâce à Dieu, et il me rapporta un billet très-gracieux en réponse à ma lettre. Le général Grouchy m'écrivait « qu'il se souvenait à merveille de mon nom et de ma personne, et que si je voulais venir le trouver, il me prouverait de son mieux son désir de m'être utile. » Il croyait, du reste, dans mon intérêt et même dans le sien, que cette visite ne devait pas être faite pendant le jour; il m'attendait donc à minuit.

Enveloppé dans mon manteau espagnol, je m'ache-

minai seul, au sein d'une profonde nuit, comme un nouveau comte Almaviva, vers le rendez-vous qui m'était donné. Ce mystérieux voyage à travers un vaste palais que j'avais à parcourir à cette heure avancée, au milieu de soldats qui seraient peut-être employés à me fusiller demain, se fit sans mauvaise rencontre. Parvenu à la porte du général, on m'introduisit auprès de lui, avec les mêmes précautions et le même mystère. Il me reçut à merveille et me fit des offres de service avec une grâce, avec une bienveillance dont le souvenir m'inspire encore aujourd'hui une vive reconnaissance.

Je me bornai à lui demander de viser mon passeport et d'en accorder à une société nombreuse d'émigrés avec lesquels je vivais... Parmi ces émigrés se trouvait M. le comte de Vaublanc, qui était membre du dernier conseil des Cinq-Cents, et qui, au 18 fructidor, avait quitté la France pour éviter la déportation; je lui étais fort attaché. J'en parlai, pour lui rendre service, au général Grouchy, et celui-ci m'engagea à l'amener avec moi la nuit prochaine. Je me rendis avec empressement à cette invitation.

M. de Vaublanc m'accompagna; mais, plein de courage, d'énergie et de ressentiment contre la République, il se laissa emporter dans la conversation et se mit à reprocher vivement au général l'appui qu'il prêtait à cet infâme gouvernement. Le général Grouchy se fâcha à son tour et lui dit que, s'il n'était pas chez lui, il le ferait arrêter sur-le-champ... On devine ma figure et mon anxiété pendant cette scène.

Je parvins cependant à calmer ce violent orage. Bref, ils se séparèrent assez tranquillement.

Nous partîmes le lendemain. Tout le pays était en insurrection, ce qui nous occasionna bien des désagréments et nous fit courir plus d'un danger ; nos cochers nous menaçaient sans cesse de nous livrer aux Français, et, malgré nos représentations et notre argent, ils ne nous en menaient pas plus vite. Notre caravane était composée d'une façon qui m'aurait amusé si j'avais été plus en train de rire. Il y avait un individu qui tremblait toujours et dont les frayeurs étaient des plus divertissantes ; un autre, dans ce moment où toute espèce de noblesse était supprimée en France, ne s'occupait que de généalogie et ne parlait que blason ; mais, à côté de ces originaux, qui, je l'avoue, ne valaient guère la peine que je m'étais donnée pour eux, se trouvait toute une famille provençale qui m'avait inspiré le plus vif intérêt, et dont l'affabilité et l'obligeance m'avaient été d'une grande ressource à Turin. Nous avancions comme des tortues paralysées, et nous fûmes à la veille de ne plus avancer du tout, car, au moment où nous attendions nos voitures pour nous remettre en route, nos conducteurs, fort désappointés, vinrent nous dire qu'un détachement français s'était emparé de leurs chevaux pour conduire de l'artillerie à Modène.

Je me décidai à aller trouver le commandant et à m'adresser à lui avec confiance. Il devina bien que cet Espagnol prétendu était un Français obligé de cacher son nom ; mais, avec cette courtoisie et cette générosité qui distinguent notre nation, surtout vis-à-vis de compatriotes malheureux, il nous fit rendre nos chevaux. Nos conducteurs, surpris et satisfaits du crédit de cet émigré qu'ils voulaient continuellement dénon-

cer, furent, depuis ce moment, remplis de soin et de déférence pour nous. Ils nous menèrent jusqu'à Bologne, à travers deux pieds de neige, et en traversant des torrents qui charriaient d'effrayants glaçons.

De Bologne nous allâmes à Ferrare, et, à quelques lieues de cette ville, nous trouvâmes le premier poste autrichien. Il fallut nous y arrêter pour montrer nos passe-ports.

Nous croyions nos ennuis finis, ils ne faisaient que commencer. J'avais été, avec le plus jeune de nos voyageurs, porter nos passeports au capitaine, qui était à une demi-lieue de là. Après avoir passé un quart d'heure à les examiner, il nous dit qu'il ne pouvait nous permettre de passer outre ; que tout ce qu'il pouvait faire était de m'envoyer, avec un de ses soldats, au colonel, qui était à douze ou quinze milles. Je pensai que cette pénible course inquiéterait les parents du jeune homme qui m'avait accompagné, et que moi je n'avais, hélas! personne à inquiéter ; je le renvoyai donc et je partis.

Il était près de quatre heures du soir ; nous touchions à la fin de décembre. Il faisait extrêmement froid. Je n'avais pour arme qu'un parapluie, pour vêtement qu'une mauvaise redingote, pour compagnie qu'un chien qui, par sa gentillesse et par sa fidélité, eût bien mérité que je le fisse figurer déjà parmi les consolateurs de mon exil ; je n'avais pour trésor que l'argent qui se trouvait par hasard dans ma poche, et pour protecteur qu'un Croate qui avait tout à fait l'air d'un brigand. Tout cela n'était pas amusant.

Bientôt la nuit me prit ; mon soldat d'escorte m'avoua qu'il savait très-peu le chemin, devenu fort diffi-

cile par la quantité de neige; je me préparais à bivaquer dans les champs glacés de la riante Ausonie, lorsque le son des cloches nous annonça que nous approchions d'un endroit habité. C'était la ville que nous cherchions. J'y rencontrai le colonel autrichien, qui, plus sévère encore que les autres, ordonna qu'on me conduisît au corps de garde. Ce début était peu satisfaisant.

Il vint m'y trouver peu après, et ma conversation l'ayant adouci, quoique je lui eusse caché mon vrai nom, il me témoigna ses regrets de ne pouvoir faire ce que je désirais. La chose ne dépendait pas de lui, et tout ce qu'il pouvait faire, c'était de me faire accompagner par un de ses officiers jusqu'à la ville de Rovigo, éloignée de trente ou quarante milles, où résidait le général Klénan, qui, seul, pouvait me donner la permission que je demandais.

On peut juger de ma contrariété : elle fut encore augmentée par un incident très-petit en toute autre occasion, mais qui, dans celle-ci, ne laissait pas que d'être désagréable. Mon chien — je me repens presque du bien que j'en ai dit — avait beaucoup marché et guère soupé; il s'amusa, la nuit, à manger ma pauvre redingote, ma seule ressource. Je dissimulai le mieux que je pus le mal et les lacunes que son appétit avait faits dans la pièce principale de ma garde-robe, et je partis, le lendemain, à six heures du matin, avec mon obligeant officier. Le froid continuait, le cabriolet était découvert ; si notre route fut peu divertissante, l'arrivée le fut encore moins.

Le général Klénan, auquel je dis mon vrai nom, me reçut très-bien ; mais il me dit en même temps et en

m'en témoignant tout son chagrin que les ordres étaient positifs; il ne pouvait me donner de passe-port; le général en chef, le prince d'Orange, qui était à Padoue, à plus de cent milles de là, pouvait seul faire ce que je désirais. Quoique je me demandasse si cette promenade aurait un terme, et si l'on ne me ferait pas ainsi faire le tour de l'Italie le parapluie à la main, je me décidai à me rendre à Padoue, et je partis avec un aide de camp que le général eut l'obligeance de me donner.

Le froid continuait ; notre voiture n'était pas plus couverte que l'autre; grâce à mon chien, j'étais à peu près aussi découvert que ma voiture. Ce supplément de course, à la recherche d'un passe-port, fut très-disgracieux; il fut couronné par un nouveau désappointement.

J'appris, en arrivant, que le prince d'Orange se mourait, et je vis, de suite, qu'on serait fort peu disposé à s'occuper de ma pauvre petite affaire. Cependant, mon bon aide de camp fit tant et si bien que j'obtins, après cent difficultés, des passe-ports pour moi et pour la famille provençale. Refus absolu pour les autres.

J'avais à choisir entre deux partis : ou de me rendre directement à Venise, but définitif de mon voyage, et qui n'était plus qu'à quelques lieues, ou de porter moi-même mes passe-ports et mes consolations à mes compagnons d'infortune, en faisant un petit détour d'environ trois cents milles. Cette marche rétrograde allait me remettre, par un froid qui continuait, sur ces chemins couverts de neige, sur ces canaux gelés où je m'étais si bien morfondu déjà; mais j'étais at-

tendu par des exilés qui m'avaient confié leurs intérêts, qui comptaient sur moi ; je n'hésitai pas.

Après bien des peines et des fatigues, je retrouvai où je l'avais laissée ma triste compagnie, fort inquiète et fort étonnée d'une absence qui ne devait être d'abord que de quelques minutes, et qui s'était prolongée plusieurs jours sans que j'eusse donné signe de vie.

Ceux à qui je rapportais des passe-ports se montrèrent fort reconnaissants ; les autres, ainsi que je m'y attendais, furent très-mécontents et m'accusèrent fort mal à propos d'avoir négligé leur affaire.

Leur injustice ne m'empêcha pas de penser à eux. A peine arrivé à Venise, mon premier soin fut de m'occuper de ces pauvres gens restés en arrière et de faciliter leur rentrée ; parmi eux il y avait quelques fructidorisés ; je parvins, non sans peine, à faire lever l'interdiction qui pesait sur eux.

Je revis avec intérêt cette ville extraordinaire de Venise que j'avais visitée, vingt ans auparavant, avec mon père. J'étais bien jeune alors, bien heureux, bien rempli d'espérance, et maintenant j'ai presque tout perdu, parents, amis, fortune, espoir. Cette antique et fameuse république avait suivi en grandeur et en prospérité une marche pour le moins aussi rétrograde que la mienne. Elle était devenue une triste ville de province de l'empire d'Autriche ; elle était sans commerce, sans éclat, sans avenir. La sévérité du régime autrichien, qui va si mal à la douceur du caractère vénitien, douceur qu'on découvre jusque dans le langage de ce peuple, n'est pas faite pour le consoler de tout ce qu'il a perdu. Autrefois, un *fanté*, homme de police du gouvernement républicain, en

montrant son bâton, suffisait pour contenir vingt ou trente mille personnes sur la place Saint-Marc, dans les fêtes les plus animées; et, maintenant, ce sont les baïonnettes de cinq ou six mille grenadiers hongrois qui ont remplacé cette baguette blanche jadis si bien obéie.

Ce séjour, qui naguère m'avait paru très-piquant pendant une semaine ou deux, me sembla bien triste pendant dix-huit mois. Ne voir dans les plus beaux jours de mai, dans les jours les plus brûlants de juillet, que de l'eau, que des pierres, et pas un arbre, pas un brin d'herbe, était une bien dure privation. Les Vénitiens s'en dédommageaient dans de charmantes habitations qu'ils possèdent sur la terre ferme; pour moi, je me jetai dans la mer pour me rafraîchir et pour me consoler de ne voir que de l'eau.

On me répétait souvent que ces bains me feraient beaucoup de mal ; mais, comme on ne m'expliquait pas la raison qui les rendait dangereux, je ne croyais pas au mal qu'on me disait; le fait est que le voisinage des marais, très-malsain, finit par jouer un mauvais tour à ceux qui en usent; je l'éprouvai bientôt. Je fus pris d'une fièvre pernicieuse qui me mit aux portes du tombeau et ne céda qu'au quinquina ; j'en pris quatre onces dans vingt-quatre heures.

Si un médecin de mon pays, qui nous traitait et qui m'eût traité à la française, n'eût pas, par bonheur, été absent depuis quelques jours, c'en était fait de moi. Un habile docteur vénitien me tira d'affaire par le médicament que j'ai dit et à la dose indiquée.

Je fus, pendant cette courte et terrible maladie, soigné admirablement par cette excellente famille pro-

vençale que j'avais aidée de mon mieux, et par mon fidèle Raphaël.

Pensant avec raison que ce brave homme allait rester sans argent, sans ressource et ne pouvait même pas retourner en France, je me fis, au milieu de la nuit, apporter une plume pour tâcher d'écrire quelques mots en sa faveur; je ne pus y parvenir; je lui dis alors d'emporter chez un de mes amis, quand je serais bien mal, mon nécessaire que je lui donnais avec tout l'or qu'il contenait, ce que je répétai à quelques autres personnes.

Quelques heures après, sentant la maladie augmenter, je lui demandai s'il avait fait ce que je lui disais; il me supplia de ne pas penser à cela. Peu d'heures après, voyant mon dernier moment approcher, je lui répétai la même question avec une extrême anxiété : pour me tranquilliser, il me répondit que c'était fait, et je sus, depuis, qu'il avait eu la rare délicatesse de ne pas m'obéir. . . . .

. . . .

Ma convalescence fut très-longue.

Pour me remettre du mal et du remède, on me conseilla d'aller prendre des eaux auprès de Vérone.

Avant de quitter Venise, je dois parler d'un grand événement dont elle fut le théâtre, et qui eut lieu, quelque temps avant mon départ, en 1799. Je veux parler de l'élection du pape Pie VII.

Au bout de plusieurs semaines de conclave il n'était nullement encore question de lui : les cardinaux y pensaient d'autant moins qu'ils voulaient un vieux pape, et il était encore assez jeune ; ce n'est pas la seule raison qu'ils avaient pour porter leurs suffrages

sur une autre tête; ils s'étaient promis de choisir quelqu'un d'étranger au pape qu'il s'agissait de remplacer; et Pie VII était parent de Pie VI. Ils souhaitaient qu'il n'appartînt à aucun ordre monastique, et Pie VII était bénédictin ; malgré tous ces obstacles, et au moment où il s'y attendait le moins, ce choix, désirable sous tous les rapports, fut connu.

La cérémonie de son couronnement eut lieu à Saint-Georges-Majeur, belle église dans une petite île, située à quelques centaines de toises du rivage. La mer, couverte de vaisseaux pavoisés et d'une multitude de barques, et le beau quai des Esclavons, rempli d'une foule innombrable de spectateurs, offraient un coup d'œil imposant et magnifique. L'illumination du soir présentait aussi un spectacle fort remarquable ; elle était composée, suivant l'usage du pays, d'un nombre infini de ballons de papier renfermant chacun une lumière, et dessinant l'architecture des bâtiments les plus marquants. On eût dit autant d'édifices d'albâtre parfaitement éclairés.

M. le cardinal Maury était un des cardinaux présents. Il tenait un grand état de maison, mais cette magnificence ne ruinait pas ce singulier personnage ; il s'était établi chez de très-riches moines, et donnait de très-grands dîners, en faisait très-bien les honneurs, et les bons religieux, qui, dit-on, trouvaient que le conclave durait un peu trop longtemps, ne paraissaient que pour payer.

Je partis de Venise pour aller prendre les eaux qui, comme je l'ai dit précédemment, m'étaient ordonnées. Arrivé à Vérone, j'y trouvai Thouvenel, médecin français très-habile, qui, au lieu des eaux, me conseilla

du vin, au moins le fruit avec lequel on le fait. Le raisin de ce pays, effectivement, est excellent. J'en mangeai donc deux ou trois livres par jour pendant cinq ou six semaines, et je m'en trouvai très-bien..

J'avais déjà entendu vanter l'efficacité de ce remède. Un homme de ma connaissance, accablé d'obstructions qui avaient résisté à tous les traitements, fut condamné — le mot n'est pas trop fort — à ne vivre absolument que de raisin. Il en avait toujours un panier à ses côtés ou à son bras, et en mangeait jusqu'à quarante livres dans les vingt-quatre heures. Toute sa bouche était écorchée du pénible travail de rejeter la peau et les pepins; mais il fut complétement guéri.

Je retournai peu après à Venise, où je passai l'hiver.

Le 18 brumaire, qui délivra la France de ses directeurs en les remplaçant par Bonaparte, retentit dans toute l'Europe. Les émigrés s'en réjouirent, en pensant que cet homme extraordinaire faciliterait leur retour en France... Je ne me sentais pas le courage d'attendre qu'il mît à exécution ces dispositions bienveillantes.

Je brûlais d'aller retrouver les personnes qui m'étaient chères; mais rien n'était moins facile dans le pays où j'étais alors. Tout ce que je pus obtenir, ce fut un passe-port pour le Valais, sous mon nom espagnol.

Muni de ce mauvais et très-mauvais moyen pour pénétrer en France, je partis avec un Français sorti depuis peu et porteur de bons papiers, qui devaient assurer son voyage et faciliter le mien. Ce voyage, comme tous ceux que j'ai faits en émigration, fut une source de contrariétés et d'embarras.

D'abord, dans les humides plaines de la Lombardie, la fièvre me prit avec violence; puis, plusieurs généraux que je devais trouver sur mon passage, et qui pouvaient faciliter ma rentrée, me manquèrent; puis, mon pauvre Raphaël fut attaqué de cette fièvre intermittente si tenace, qui, malgré le quinquina, revenait de temps en temps.

Cet excellent Raphaël voulait absolument me faire continuer ma route sans lui ; on devine que je ne fus pas tenté de céder à ses instances, et je passai tristement à le soigner sept ou huit jours qu'il fallait attendre avant de lui donner le quinquina.

Comment aurais-je abandonné un pareil ami?... Oui, un ami et un ami véritable. Son attachement, ses sacrifices lui avaient bien mérité ce nom.

Je sens plus que jamais son prix en ce moment (1831) où je vais le perdre après une longue et douloureuse maladie. Il ne peut plus prononcer que quelques mots, et c'est toujours mon nom et celui de ma femme qui viennent se placer sur ses lèvres.

Plusieurs autres serviteurs qui, attachés à notre sort depuis plus de cinquante ans, ont pendant la Terreur donné à madame de Doudeauville des marques admirables du plus courageux dévouement, nous ont fait éprouver les mêmes regrets.

Ce bonheur si rare de trouver de la fidélité et du dévouement dans ses domestiques a été fréquent chez nous; aussi dis-je volontiers comme les Italiens, en parlant de ceux qui composent ma maison, *mia famiglia*.

Tous les retards que j'avais éprouvés furent cause que le général sur lequel je comptais pour franchir

les avant-postes, étant parti avant mon arrivée, il me devenait impossible de retourner en France par cette frontière; c'était au plus fort de la guerre, et les Autrichiens coupaient toute communication entre les deux pays.

Pendant mon séjour à Turin, j'entendis des discours que les événements ont depuis rendu très-piquants. Les Autrichiens, qui étaient en force et qui faisaient depuis du temps le siége de Gênes, disaient que les menaces de Bonaparte n'étaient que des fanfaronnades ; que cette prétendue armée rassemblée à Dijon n'était que des têtes de colonnes dont on faisait grand bruit pour les effrayer et leur faire lever le siége de Gênes ; ils ajoutaient qu'ils prendraient cette ville déjà aux abois, et qu'ils arrêteraient ensuite facilement cette armée dont on les menaçait.

A les entendre, ils avaient chassé les Français d'Italie, et ils les empêcheraient bien d'y jamais rentrer...

Un mois après, Bonaparte avait gagné la bataille de Marengo; treize villes fortes s'étaient rendues, et les Français étaient en possession de tout le nord de l'Italie.

La terreur inspirée par le premier consul était incroyable. C'était même quelque chose de plaisant, car, malgré leur air d'assurance, les Autrichiens demandaient avec inquiétude, avec anxiété : « Est-il ici ? est-il là ? » Et partout où ils le savaient ils se croyaient battus. Comme seul moyen d'aller à Paris, on m'indiqua le chemin de Nice : c'était près de deux cents lieues de plus; mais il fallait se décider ou rester à Turin. Je partis ; à deux lieues environ du premier

bourg français où nous devions coucher, nous trouvâmes un chalet ou grange, où, l'été seulement, il y a des habitants. Nos porteurs nous proposèrent d'y déposer nos effets, en nous représentant avec raison qu'ils ne pouvaient aller plus loin, puisque la France, qui était à quelques toises de là, était en guerre avec le Piémont. Ils auraient été d'autant plus suspects, que l'on envoyait par ces chemins des émissaires pour soulever la Provence.

Le compagnon de voyage qui devait m'être si utile avec ses passe-ports redoubla mes embarras et mes dangers. Avec ses papiers, qui étaient fort en règle, il se montrait très-effrayé; et moi, j'étais fort calme avec les miens, qui, sous tous les rapports, ne valaient rien. Ils étaient pour le Valais, et j'entrais en Provence. Je voulais suivre la grande route; il insista pour que nous prîssions des sentiers détournés; son motif était qu'il n'y avait par là ni commis, nì troupes, et qu'une fois en France, on ne nous demanderait plus nulle part nos papiers. On va voir s'il avait bien deviné et s'il m'avait donné un bon conseil!

Malgré les inconvénients d'aller à la découverte et malgré le temps épouvantable qu'il faisait, je me décidai. Après avoir payé nos porteurs, je partis avec mon fidèle Raphaël; nous n'avions qu'un passe-port pour nous deux.

La neige qui tombait à gros flocons devint bientôt une pluie abondante, un vrai déluge, et le chemin creux un véritable torrent. Quelle promenade pour de pauvres convalescents qui devaient éviter la plus petite humidité! Mais ce n'était rien encore; après une marche incertaine et pénible, nous arrivons à quelques

maisons. Nous nous proposions d'y faire adroitement quelques questions nécessaires sur la direction à prendre ; mais nous n'eûmes pas le temps ; plusieurs soldats parurent tout à coup, nous interrogèrent sévèrement et finirent par nous envoyer avec escorte à leur commandant, résidant à une demi-lieue.

Nous repartîmes tristement, et plus tristement encore nous arrivâmes, car le commandant ordonna tout d'abord de nous mener au corps de garde.

Là, étendus sur la paille, mouillés jusqu'aux os et soupçonnés d'être des émissaires de l'Angleterre ou des espions des Piémontais, nous avions tout ce qu'il fallait pour faire triste figure; mais, loin de me laisser intimider ou décourager, je conservai mon sang-froid et je montrai même de la gaieté. Je faisais rire les soldats, je riais avec eux et j'employais utilement mon spirituel barbet. Quand je parlais des Français, il gambadait et sautait comme un lièvre ; quand je lui nommais les Autrichiens, il se fâchait tout rouge.

J'avoue ingénument que, quelques heures plus tôt, il eût fait précisément tout le contraire, ressemblant ainsi à bien des gens de notre siècle, qui sautent ou aboient selon la circonstance.

Enfin le commandant se montra; il prit mon mauvais passe-port d'un air farouche ; mais, avant qu'il l'eût examiné, je lui débitai des nouvelles qui l'intéressèrent beaucoup ; je lui parlai même de son pays, que je connaissais et que j'avais entendu nommer par l'un de ses soldats; enfin, je l'apprivoisai si bien, qu'il me mena lui-même à une auberge et m'y fit recevoir presque de force, car nous avions éveillé les soupçons

au point que nulle part on ne voulait nous héberger.

Craignant un peu la fièvre et feignant de la craindre beaucoup, je demandai le médecin; mon vrai motif était de lui remettre une lettre de recommandation dont j'étais chargé pour lui. Cette lettre m'avait été remise par l'un de ses amis, celui-là même qui, à Turin, m'avait conseillé de prendre le chemin de Nice, et j'espérais que la Faculté m'aiderait à sortir de l'extrême embarras où j'étais. Je savais qu'on faisait des patrouilles toutes les nuits; je pensais qu'on trouverait dans le chalet abandonné mon bagage et mon compagnon de route, ce qui confirmerait les soupçons qu'on avait contre nous, et qu'on pourrait fort bien nous faire éprouver le sort réservé aux espions et aux émissaires de l'ennemi.

Mais, autre désappointement, le bon médecin était absent. Je me mis au lit dans cette critique position; après avoir longtemps causé avec Raphaël, qui couchait dans ma chambre, des dangers que nous courions, je m'endormis avec ce calme que donnent la résignation et la confiance en Dieu.

Au milieu de la nuit, je suis réveillé par des coups redoublés à la porte de l'auberge et par une voix forte qui demande s'il n'y a pas des étrangers. Je ne doute pas que mon dépôt dans la montagne n'ait été découvert et qu'on ne vienne nous arrêter; mais, ô surprise! ô joie! c'était mon cher docteur. Si sa vue fut rassurante, ses paroles eurent un autre caractère : « Que faites-vous ici? ne savez-vous donc pas combien vous êtes suspects? — Nous ne l'ignorons pas! — Vous ignorez du moins tout ce qu'on dit, tout ce qu'on prépare contre vous; vous n'avez pas un instant à perdre;

levez-vous sur-le-champ et partez! — Oui, et à quelques pas d'ici nous serons arrêtés! — J'ai cinq ou six de mes amis armés qui protégeront votre retraite. — Partir à une heure du matin serait nous rendre un peu plus suspects encore, et l'on nous poursuivrait.— Éloignez-vous donc dès la pointe du jour. — J'ai dit au commandant que l'état de ma santé m'empêcherait de partir avant huit heures du matin, et je ne veux pas augmenter les soupçons en devançant l'heure que j'ai dite. Ce que je veux éviter surtout, c'est de vous compromettre le moins du monde, vous et vos généreux amis. »

Bref, je n'acceptai les offres de service que me faisait cet homme généreux que pour ce qui concernait mon bagage et mon compagnon restés en arrière; il partit pour aviser au moyen de les faire passer l'un et l'autre dans la ville voisine, où se trouvait le sous-préfet, et où il devait me rejoindre.

A sept heures du matin et à peine levé, je vis arriver deux fusiliers envoyés par le commandant, qui s'était apparemment ravisé dans la nuit et voulait me faire conduire sous bonne escorte jusqu'à la sous-préfecture.

Je ne parus pas pénétrer ce dessein, et j'eus l'air de croire que c'était une attention de leur chef pour assurer et protéger notre marche. Je leur dis tranquillement de m'attendre, n'ayant pas l'habitude de me mettre en route sans avoir déjeuné.

Le commandant vint lui-même pendant que j'étais encore à table; je lui renouvelai, pour son escorte et son attention, des remercîments qui, peut-être, eurent quelque chose de narquois; ce qu'il y a de sûr,

c'est qu'il parut tant soit peu embarrassé en les recevant ; je partis avec mes deux fusiliers.

Mon bon docteur, qui m'attendait sur la route de la ville où l'on me conduisait, fut consterné en me voyant passer ainsi accompagné; lui et ses amis s'éloignèrent sans oser me parler.

A notre arrivée, on me mena chez le sous-préfet; il n'y était pas; je ne trouvai qu'une femme qu'il venait d'épouser récemment ; elle me fit beaucoup de questions sur l'Italie, d'où je venais, et il paraît que mes réponses, la bonhomie de Raphaël et les gentillesses de mon chien lui convinrent, car elle nous fit asseoir et renvoya notre escorte. Une demi-heure après, elle nous présentait avec intérêt à son mari, qui venait de rentrer. Avec cette insistance qui n'est jamais importune dans le cours de la lune de miel, elle le pressa de visiter promptement nos passe-ports, ce qu'il fit sans presque y regarder. Si ces gens-là eussent été mariés depuis un an, les choses ne se seraient pas si bien passées pour nous. Je tirai ma révérence au sous-préfet et à sa moitié, enchanté de faire succéder, comme dit Boufflers dans sa chanson , « au plaisir de l'avoir vue, le bonheur de la quitter. » Je retrouvai, à quelques pas de là, mon médecin protecteur, accompagné de mon bagage et de mon covoyageur, que ce brave homme, fidèle à sa promesse, avait voiturés à la ville. Mon compagnon avait peu de goût pour les sous-préfets et les préfets, et il fallut une sorte de violence pour l'entraîner au lieu où son passe-port devait être visé. Grâce à moi, il le fut sans difficultés. Je poussai l'aplomb jusqu'à dire que je répondais de lui, moi qui aurais eu tant besoin qu'on répondît pour moi si

mon passe-port avait été examiné avec soin. Après avoir déjeuné avec le docteur et ses amis, après leur avoir témoigné la plus vive reconnaissance, nous partîmes pour Gap, munis de quelques lignes de recommandation.

A Gap, ceux à qui j'étais recommandé n'osèrent pas me conduire à la préfecture. Je me présentai avec Raphaël. « Que voulez-vous? me demanda le préfet. — J'arrive pour faire viser mon passe-port. — Vous êtes Espagnol? » Avec mes cheveux blonds je n'avais pas malheureusement l'air espagnol. Je n'en répondis pas moins avec un aplomb superbe : « Vous le voyez par mes papiers. — Où êtes-vous né? — A une demi-lieue de Madrid! » Le château de Madrid, dans le bois de Boulogne, est à une demi-lieue de Paris, ma ville natale. « Et votre compagnon? — Il est du même pays que moi! — Vous parlez singulièrement bien le français pour des étrangers! — Cela n'est pas étonnant, votre langue est universelle; d'ailleurs, j'ai été élevé en France en même temps que M. l'Infantado et autres Espagnols. » Je ne mentais pas en parlant ainsi.

Après d'autres questions auxquelles je répondis avec beaucoup d'assurance et assez de bonheur, mon passe-port, qui était pour deux, fut visé, et j'allai à l'auberge attendre mon timide camarade, qui arrivait toujours le dernier à l'étape; je l'engageai à aller sur-le-champ chez le préfet; mais il résista obstinément à mes instances.

Au milieu de notre souper, nous vîmes entrer trois gendarmes; ils nous demandèrent nos passe-ports; voyant sur le mien le visa du préfet, ils me le rendi-

rent; mais, s'apercevant que celui de mon compagnon en était dépourvu, ils le questionnèrent, et, d'après ses réponses aussi embarrassées que sa contenance, ils se disposèrent à le mener en prison. Il n'eut que le temps de me dire tout bas qu'il avait caché sur une poutre de l'écurie des papiers importants qui pouvaient nous perdre tous deux, et que, jusqu'alors, il avait soustraits à ma connaissance. Malgré cet aveu tardif et peu rassurant, sachant qu'il était sans argent, je m'empressai de lui remettre cinq ou six louis, en disant qu'il fallait, au moment de la séparation, payer ses dettes.

Je restai dans la plus pénible situation, plus suspect que jamais par l'arrestation de celui avec lequel je voyageais, et plus que jamais exposé par ces malheureux papiers qu'on pouvait découvrir à chaque instant.

Je me consultai pour savoir si je m'en irais le lendemain de grand matin ou si j'attendrais, comme je l'avais annoncé d'abord, la diligence du surlendemain! Je n'avais pu trouver de place que dans la voiture de ce jour.

Je restai : le lendemain, comme pour me faire repentir de cette résolution, à peine levé, je vois entrer les gendarmes dans ma chambre. Je ne doutai pas que ce ne fût pour me prendre; mais ils ne prirent que les effets de mon compagnon ; il en avait très-peu, et ils crurent que je les cachais ; ils se fâchèrent et m'assurèrent qu'ils allaient bientôt revenir pour m'arrêter. Je le croyais d'autant plus, que je pensais que celui que l'on tenait en prison m'avait déjà compromis beaucoup sans le vouloir, dans le trouble et la terreur qui toujours le dominaient.

Un moment après, je reçus la visite d'une femme, qui me dit, en espagnol, qu'ayant habité longtemps l'Espagne, elle serait charmée de parler avec moi de ce pays. Je devinai facilement que c'était un espion qui m'était envoyé. Raphaël, qui le devina comme moi, nous crut perdus tous deux ; mais je ne me décourageai point. Depuis quelque temps, j'avais heureusement appris l'espagnol; mais je n'en avais jamais prononcé une parole. J'imaginai sur-le-champ, grâce à la ressemblance de cette langue avec la langue italienne, de lui répondre en italien, en donnant à mes mots les terminaisons espagnoles de *os* et *as*.

Mon interlocutrice s'aperçut bien que nous n'avions pas le même langage ; mais elle se persuada que la haute société parlait autrement que la classe populaire, à laquelle elle appartenait. Je la confirmai dans cette idée en lui disant fièrement qu'elle ne parlait pas mal pour n'avoir habité que la province. Cette conversation, qui durait depuis une demi-heure, me paraissait bien longue ; on le croira aisément. Elle fut tout à coup interrompue par l'apparition d'un capitaine de gendarmerie, qui me dit nettement qu'il venait m'interroger. « Interrogez ! » dis-je.

Je continuai à faire bonne contenance en répondant de mon mieux ; je lui dis ensuite, avec un air très-tranquille, que si je pouvais espérer que la recommandation d'un étranger pût être de quelque poids, j'irais parler à M. le préfet en faveur du Français qui avait été arrêté à mes côtés. « Je le connais peu, ajoutai-je, mais il m'a paru honnête et estimable. »

Le capitaine de gendarmerie, en présence duquel je décochais parfois des phrases espagnoles à ma cu-

rieuse dame, se retira persuadé de la vérité de mes assertions, et je n'en entendis plus parler.

Je passai une pénible journée, m'attendant sans cesse à la terminer en prison, d'autant que je ne pouvais retirer ces papiers qui pouvaient avoir pour nous les plus terribles résultats ; mais, conservant mon air d'assurance, je me promenai dans la ville, enveloppé dans mon manteau à l'espagnole, et même je passai plusieurs fois devant la préfecture, pour mieux prouver que je n'avais rien à craindre.

Le lendemain, je profitai de la diligence, comme je l'avais annoncé dès le premier moment, et je gagnai Lyon, non sans penser à celui que je laissais malgré moi en arrière. Dans ma route, j'eus l'occasion de confier à quelqu'un de bien sûr l'histoire du pauvre prisonnier et de ses redoutables papiers. J'ai su depuis qu'ils avaient été retirés heureusement de leur cachette, mais que, malgré cela, malgré la recommandation très-pressante du protecteur que je lui avais trouvé, l'affaire de leur possesseur devint si fâcheuse, qu'on ne put le sauver qu'en le faisant évader.

Pour moi, après avoir surmonté tant de périlleux obstacles, me trouvant à Lyon avec mon passe-port bien visé, je comptais continuer ma route sans que rien désormais m'arrêtât, quand je reçus une lettre de ma femme, qui, très-inquiète de ma hasardeuse entreprise, me suppliait d'attendre qu'elle m'envoyât des papiers qui me feraient voyager sans danger. Je me soumis à ses précautions avec une douceur assez méritoire, vu mon extrême impatience de me retrouver près d'elle.

Le lendemain, nouvelle prière, et de ma part nou-

veau sacrifice; mais, après sept ou huit jours d'une insupportable attente, et ne recevant plus rien, je n'y tins plus, et je partis dans la diligence d'eau qui va très-vite de Lyon à Châlons, sur la Saône, en s'arrêtant un moment à Mâcon.

Comme j'allais repartir de cette dernière ville, je m'entends appeler et je vois un courrier couvert de sueur et de poussière qui me remet une lettre. Jugez de mon bonheur ! Elle était de madame de Doudeauville; mais, jugez de mon étonnement, c'était à Lyon qu'elle l'avait écrite.

Nos lettres s'étaient perdues, et, très-alarmée de ma situation et de mon silence, ma femme était partie et était venue, voyageant jour et nuit, jusqu'à Lyon, où elle croyait me trouver. Elle s'était fait conduire à l'auberge où j'étais descendu. Là, elle avait demandé avec un grand empressement : « Monsieur Ambrosio ! — Madame va sûrement déjeuner ? — Eh ! mon Dieu non, je ne souhaite que monsieur Ambrosio. » S'apercevant alors de la surprise de l'hôtesse, ma vertueuse moitié se hâte d'ajouter : « Ce monsieur est mon mari. »

Pour satisfaire à son impatience, on feuilleta à la hâte le registre de la maison, et on lui apprit que ce mari était parti précisément le matin, après être resté dix ou douze jours à Lyon.

Affligée, surprise, impatientée même, malgré toute sa douceur, elle s'écria : « Que cela est étrange ! et que pouvait-il faire ici ? » L'hôtesse, supposant de plus en plus qu'un violent accès de jalousie occasionnait ces questions répétées et ces marques de chagrin et d'impatience en apprenant que j'étais parti, crut devoir

lui dire : « Rassurez-vous, madame, il menait une vie bien raisonnable; il se promenait beaucoup, et ce n'était jamais qu'avec son caniche. »

Ma femme, malgré tout son chagrin, ne put s'empêcher de rire.

Elle assura à la bonne femme qu'elle était très-tranquille de ce côté, et elle demanda des chevaux de poste pour repartir sur-le-champ, afin de courir après moi. Bonaparte revenait de la bataille de Marengo; il était aussi pressé qu'elle d'arriver, et il avait pris tous les chevaux. Obligée d'attendre, elle m'avait dépêché un courrier pour que je restasse à Mâcon.

Elle y arriva quelques heures après sa lettre; on peut juger de mon bonheur en la retrouvant pour ne plus la quitter, après tant d'années de séparation, de malheurs et d'inquiétudes !

Malgré sa fatigue et sa mauvaise santé, elle voulut continuer notre voyage, pour me ramener plus vite à Paris, auprès de mes parents et de mes amis.

Nous ne nous arrêtâmes qu'un moment dans une très-belle terre qu'elle avait conservée par son courage, qu'elle avait embellie par ses soins et améliorée par sa sage administration. Elle me la présenta comme une conquête, avec une douce et modeste fierté qui lui allait à merveille. Moi, qui si longtemps avais désespéré de me revoir jamais dans ces lieux regrettés; moi dont l'ambition, dans mes jours d'exil, avait été d'y pouvoir conserver seulement la maison de mon jardinier, je croyais rêver en m'y retrouvant installé en maître.

La bienfaisante fée à qui je devais la conservation de cette belle demeure avait eu la délicate attention d'y placer pour régisseur mon valet de chambre, que

j'avais fait rentrer huit ans auparavant. Cet excellent homme, qui était à moi depuis ma plus tendre enfance, m'embrassa avec transport, en pleurant d'émotion ; ces larmes firent couler les miennes.

Ce n'était que le prélude de ce que je devais éprouver bientôt à Paris, en retrouvant ma mère, mes enfants, quelques parents et plusieurs amis dévoués.

C'était une joie, un étourdissement, une ivresse plus faciles à concevoir qu'à peindre.

Ces doux moments m'auraient dédommagé de toutes mes souffrances, si, dans les rangs de ces parents, de ces amis retrouvés avec tant de bonheur, plus d'une place vide n'était venue me rappeler les pertes irréparables que j'avais faites pendant mon absence. Je ne retrouvai plus mon excellente sœur, qui, hélas ! avait été l'une des premières victimes du tribunal révolutionnaire. On me raconta qu'elle avait été sublime de courage, de résignation et de piété, et que les bourreaux eux-mêmes en avaient été touchés. Je me fis raconter pourquoi et comment on l'avait arrêtée.

Des émigrés, parents du comte de l'Aigle, mon oncle, avaient imaginé de mettre leurs lettres pour lui dans une enveloppe à l'adresse de ma sœur. Cette malheureuse enveloppe, portant le timbre d'une ville étrangère, avait été trouvée quand on était venu arrêter M. de l'Aigle ; elle suffit pour faire appeler ma sœur au tribunal révolutionnaire... Vingt-quatre heures après, elle montait sur l'échafaud.

Profondément navré de tout ce que j'avais su par les journaux et de ce que j'apprenais à mon retour, ayant sous les yeux les traces des horreurs commises par ces monstres qui avaient désolé, déshonoré ma

malheureuse patrie, je ne pouvais revenir de mon étonnement en retrouvant Paris, qu'on devait supposer dans le deuil et dans les larmes, en proie à ce besoin de plaisir qui l'agitait singulièrement.

Partout des fêtes, partout des bals, partout des jardins publics; c'était un mouvement, une joie qui avaient aussi leur côté tragique, car cela tenait du délire et rappelait le rire de la folie. Il semblait qu'on était dans un immense Charenton, où, libres enfin de la camisole de force, les malades tournaient dans une ronde immense qui achevait de les étourdir.

C'était une réaction toute française; mais moi, qui aime peu les réactions, je trouvais que celle-là donnait beau jeu à ceux qui nous accusent de légèreté, et je me dispensai de m'y associer. Pourtant qui plus que moi, hélas! eût eu des droits à figurer dans ces bals étranges, où l'on n'était admis que lorsqu'on avait perdu un parent sur l'échafaud, moi qui comptais treize victimes parmi les miens!

Ma surprise était grande aussi en voyant les jeunes gens dans ces bals danser comme à l'Opéra. Il semblait que toutes ces sévères leçons données par le Ciel, pendant ces années de tragique mémoire, ne nous avaient appris, en résumé, qu'à mieux danser. En voyant que la société avait aussi mal profité de ces terribles enseignements, j'augurai que le cours n'en était que suspendu. Dieu ne fait pas parler en vain de si graves événements. Quand une nation leur résiste, ces leçons recommencent, et alors une voix pleine de colère et d'ironie lui dit, comme la cigale à la fourmi : « Eh bien, dansez maintenant! »

Comme compensation aux satisfactions morales que

mon retour en France me fit éprouver, ma santé continuait à être bien mauvaise.

La fièvre pernicieuse que j'avais eue en Italie m'avait laissé une disposition aux fièvres intermittentes telle, que, pour la moindre humidité, j'étais pris de nombreux accès qui ne cédaient qu'au quinquina.

Cet état de santé, qui dura trois ou quatre ans, était un sujet continuel de contrariétés; il nuisait aux soins que je voulais donner à mon fils pour compléter son éducation, et il s'opposait à l'accomplissement de la promesse que je m'étais faite, de m'associer à tous ses amusements, à tous ses exercices, surtout à celui de l'équitation. J'étais assez bon écuyer pour lui donner de bonnes leçons.

Le médecin qu'on me faisait voir redoublait encore mon mal et mon impatience. Il voulait me traiter à l'antique manière, en laissant, à ce qu'il disait, la fièvre s'user d'elle-même... C'était le pauvre malade qui s'usait en attendant. Un jour que je le pressais de me laisser prendre le quinquina, ainsi que je l'avais fait en Italie, après cinq ou six accès, et qu'il s'y refusait obstinément, je m'écriai : « Mais qu'attendez-vous donc? — Ce que j'attends pour tous mes malades en pareil cas, me répondit-il; j'attends qu'ils enflent. » Si je n'avais pas eu un témoin, on ne m'aurait pas cru lorsque je rendis compte de ma conversation.

Occupons-nous de choses plus importantes. Bonaparte était alors premier consul; tout le monde l'avait vu arriver à la tête des affaires avec joie et confiance. Les républicains comptaient qu'il consoliderait la République, dont il s'était montré en plusieurs occasions

le zélé partisan; les royalistes se flattaient qu'il consentirait à jouer le rôle de Monck, et, tout en attendant qu'il fit sortir de l'urne le nom et le rôle qu'on espérait lui voir prendre, les différents partis, sûrs du moins qu'il avait tout ce qu'il fallait pour rendre à la France sa puissance et sa gloire, se réjouissaient de la chute de cet ignoble Directoire. L'impuissance et la honte de ce gouvernement taré faisant d'autant mieux ressortir l'activité, le mérite et la gloire du jeune vainqueur de l'Italie.

Pendant longtemps, par sa modération, par sa justice, il sembla se plaire à justifier ces espérances que chacun faisait reposer sur sa tête.

Les royalistes surtout se bercèrent avec entêtement de leur rêve de Monck, en voyant avec quelle tranquillité il laissait rentrer en France ceux que les orages en avaient tenus si longtemps éloignés.

J'obtins promptement ma radiation. Le maréchal Davoust la demanda au premier consul, en lui racontant les obligations qu'il avait à ma famille. Napoléon dit que c'était juste, et sur-le-champ cette radiation fut signée.

Je me promis de rester parfaitement tranquille et de ne me mêler en rien à ce que l'on pourrait tramer contre l'homme qui m'avait rendu ma patrie et mes foyers. Je le dis ici franchement : si je m'étais prononcé contre son gouvernement, j'aurais de nouveau quitté la France, et ce n'est que dans cette position que je me serais cru dégagé de tout lien de reconnaissance envers lui. Avant que d'être royaliste, bonapartiste, républicain, il faut être homme d'honneur, et on ne l'est pas quand on se fait contre un

gouvernement une arme du bienfait qu'on en a reçu. Ma reconnaissance devait s'arrêter et s'arrêta dans les limites que j'ai dites. Je n'ai jamais voulu servir, je n'ai jamais servi Napoléon, pas plus quand il était consul que quand il devint empereur. Je refusai toutes les places qu'on m'offrit, et plus tard l'on verra que la position ni pour ni contre, où je voulais me maintenir, n'était pas sans désagréments et sans dangers.

Le bonheur que je goûtais au milieu des miens, et qui semblait inébranlable avec de pareilles bases, ne devait pas être de longue durée.

Ma fille, si brillante dans le monde, si aimable dans notre intérieur, si charmante pour ses parents, si bonne pour tous, et partout si chérie, était destinée à troubler bien douloureusement cette félicité. Les secousses violentes qu'elle avait éprouvées pendant la Terreur avaient altéré sa santé; elle était, depuis quelque temps, tourmentée d'une toux qu'on attribua d'abord à un gros rhume, et ensuite à une grande irritation nerveuse. Le mal augmenta, et une fausse couche l'aggrava tellement, que tout l'art des médecins, tous les soins de sa famille, furent inutiles... Elle nous fut cruellement enlevée en 1802; elle avait vingt et un ans.

Elle laissa un mari inconsolable et une petite fille de trois ans, qu'elle légua avec confiance à sa mère.

Cette confiance n'a pas été trompée; l'obligation de veiller sur ce dépôt précieux a pu seule rattacher à la vie cette mère désolée. Elle eut du moins la consolation de voir l'objet de sa constante tendresse répondre à ses soins et à ses leçons, et justifier tout ce qu'on pouvait attendre d'une sollicitude aussi éclairée.

Cette petite-fille a épousé en 1817 le duc de Lian-

court, petit-fils du duc de la Rochefoucauld, qui, dans sa jeunesse, porta aussi le nom de duc de Liancourt, et qui a joué dans la Révolution, et depuis, un grand rôle.

Pour occuper sa douleur, madame de Doudeauville fit réparer et presque reconstruire à Montmirail une église, où les dépouilles précieuses de notre famille furent déposées. De plus, elle bâtit et fonda dans la même ville un établissement religieux destiné à l'éducation de jeunes filles. Elle y joignit le don d'une maison considérable, avec un vaste enclos, pour en faire un hôpital. On croira facilement que je m'associai avec joie à ces grands établissements ; mais, ce que l'on aura plus de peine à croire, c'est que cette même ville de Montmirail fut des années entières avant de vouloir accepter ces donations, par la crainte de l'influence qu'elles pourraient nous donner dans le pays. Elle se décida pourtant à en profiter ; mais il est vrai qu'elle trouva en même temps un moyen de parer au danger signalé par les patriotes du pays : ce fut d'oublier, dans toutes les occasions possibles, les dons et la main qui les avait faits, et de se conduire souvent comme si nous n'eussions fait que du mal à cette ville, objet constant de notre sollicitude et de notre intérêt. Disons cependant que la reconnaissance et l'affection de la masse des habitants ont dû nous consoler de ces tristes et pénibles exceptions.

L'abbé Legris-Duval, celui-là même qui avait assisté ma fille à ses derniers moments, surveilla en chef l'éducation de mon fils ; on ne pouvait faire un meilleur choix. A peine dans les ordres, il avait été se proposer, au péril de sa vie, pour confesser Louis XVI,

quand le martyr du Temple avait demandé à ses juges, ou plutôt à ses bourreaux, un prêtre qui l'aidât à surmonter les angoisses de son dernier sacrifice. Il eût été la victime de son zèle courageux sans de nombreux amis qui parvinrent à le sauver ; il en comptait parmi toutes les classes de la société, ainsi que dans tous les partis; et ses camarades de collége, dont les opinions étaient les plus opposées aux siennes, lui sont restés constamment attachés jusqu'à sa mort.

Il avait l'aimable piété de Fénelon, la douce joyeuseté de saint François de Sales avec l'ingénieuse et infatigable charité de saint Vincent de Paul. A mille vertus il joignait une éloquence entraînante, surtout lorsqu'il improvisait. Il a donné plus d'une fois des preuves de cet entraînement auquel on résistait si difficilement, et ce fut toujours à la grande satisfaction des pauvres.

Une fois, il parlait pour une œuvre de charité dans un salon particulier, en présence d'une centaine d'auditeurs. On s'attendait à quelques centaines de francs : vingt mille francs furent le prix de ses charitables efforts. L'année d'après, il prêcha, toujours d'abondance, sur le même sujet si délicat et si embarrassant. Il me dit en partant : « Je n'ai pas voulu y penser d'avance, car les difficultés m'effrayeraient et me troubleraient. » Elles ne le troublèrent point, et dans le même salon, devant les mêmes personnes qui s'étaient bien promises d'être moins généreuses, il obtint, malgré elles, vingt-deux ou vingt-trois mille francs.

Son caractère, plus encore que sa parole, commandait la confiance de tous les âges, de toutes les classes, de tous les sexes, et les jeunes gens les plus élégants,

les jeunes femmes les plus agréables, les hommes les plus savants, les ouvriers les plus simples allaient à lui.

Mon fils, dès sa plus tendre jeunesse, l'avait pris pour confesseur; il n'en voulait pas d'autre. Ce digne et vénérable ami est mort à l'âge de cinquante-cinq ans : la religion et la charité firent ce jour-là une grande perte; nous le sentîmes plus vivement que personne, car il était le charme et l'édification de notre intérieur.

Sa mort n'arriva que longtemps après l'époque où mes souvenirs m'ont conduit, et je la place ici pour n'y plus revenir. Ce regrettable abbé Legris-Duval avait pour ami Mgr Frayssinous, qui, par la suite, a joué un assez grand rôle comme ministre, et dont la parole, dans la chaire de Saint-Sulpice, avait eu tant de retentissement : eh bien, malgré son talent qui était incontestable, ayant, après la mort de l'abbé Legris-Duval, prêché aussi un sermon de charité devant l'auditoire que j'ai dit, il ne fit que sept mille francs, c'est-à-dire pas le tiers de son prédécesseur, quoique l'assemblée fût trois plus nombreuse.

Revenons aux événements qui suivirent mon retour en France. La première affaire dont je m'occupai était relative à la fortune de ma mère. Ses bois d'une étendue fort considérable étaient encore sous le séquestre : depuis plus d'un an on tentait vainement de le faire lever. J'allai à Paris consulter les pièces déposées dans les bureaux; j'en trouvai une à laquelle personne n'avait donné d'importance : je m'en fis délivrer une copie, je la portai à Auxerre, et au bout de trois heures l'affaire était terminée, à notre satisfac-

tion, auprès du préfet, du directeur des domaines et du conservateur des forêts.

La terre de Surgères, qui nous avait donné notre nom, avait été vendue comme bien national, et une partie en avait été rachetée par ma mère et par ma femme. Elle valait alors huit à dix mille livres de rente, dont le tiers était absorbé par les impôts; elle en valait plus de soixante avant la Révolution.

Cette diminution provenait du morcellement qu'elle avait subi dans la vente et de la suppression des droits de *champart*. Ces droits avaient été respectés par l'Assemblée constituante, mais l'Assemblée législative les avait abolis. Après avoir terminé l'affaire relative aux biens de ma mère, j'allai visiter cette terre : elle est située près de la Rochelle; je passai par Nantes, et traversai la Vendée pour m'y rendre. C'était en 1804.

Je vis partout des traces de dévastation : partout des fermes, des hameaux, des villages, des villes même, réduits presque entièrement en cendres, étalaient leurs déplorables débris. La preuve des malheurs que produit la guerre civile était écrite en lettres de sang sur ces tristes décombres : certes, ceux qui préconisent les doctrines et glorifient les souvenirs de ces déplorables époques, n'ont pas lu leur histoire telle qu'elle m'apparut au milieu de ces ruines. L'on était là en face de la vérité nue et terrible. Il n'y avait pas de rhéteur, pas d'historien-romancier pour la cacher sous l'enluminure de leur faconde; nulle puissance, pas même celle du talent et du génie, ne serait parvenue à me faire croire que j'avais sous les yeux l'œuvre de philanthropes, de philosophes, de patriotes animés

de l'amour du pays, de la passion de la liberté, et comme tels, dignes de l'estime et des regrets de la France.

Mon séjour à Surgères fut peu agréable : j'y retrouvai bien des souvenirs de ma famille; mais ces souvenirs n'existaient que dans mon cœur, ils étaient effacés de la mémoire de presque tous les habitants du pays; aussi s'étaient-ils rendus acquéreurs de nos propriétés.

Ils se piquaient pourtant de bons procédés et de restitutions. L'un m'apporta un vieux tableau qui ne valait pas six francs; l'autre, une tapisserie déchirée qu'il n'aurait pas vendue cinq francs : mais ils gardèrent les fermes, les bois, les moulins. Le nouveau propriétaire d'un de ces moulins, et je ne cite que cet exemple, quoique ce fût le cas d'à peu près tous ces acquéreurs, avait prié mon père en 1788 de lui abandonner ce bien pour une rente convenue : mon père y consentit par complaisance; malheureusement un cens seigneurial fut inséré dans le contrat et devint, en 1792, un cas d'annulation, de façon que le fermier, par le fait de cette annulation, devint propriétaire de l'immeuble. C'était l'histoire du droit de *champart*, respecté par l'Assemblée constituante. Ce droit et ces ventes en nature provenaient de fonds de terres concédés jadis, à la sollicitation de ceux qui les louaient, par les seigneurs propriétaires pour une simple redevance. J'éprouvai un autre désagrément. Je sus que le maire, un des obligés de ma famille, disait qu'il était arrivé dans le pays un étranger qui ne lui avait point apporté son passe-port et que, par conséquent, il ne pourrait le laisser séjourner dans la commune. Je le

lui fis parvenir, sous prétexte de le faire viser pour mon départ.

Il se passa un autre petit événement qui me causa un assez grand embarras. Pâques approchait : je voulais avoir la messe ; on me dit que je pourrais trouver un ecclésiastique comme il me le fallait à la Rochelle : en effet, il y avait beaucoup de prêtres qui s'y cachaient, après s'être échappés de l'île de Ré, où ils étaient renfermés pour avoir refusé le serment.

J'y vais, j'en trouve un, je le ramène; mais grande est sa frayeur en voyant que c'est à Surgères que je le conduis, et dans le château même où il avait été naguère emprisonné.

Cependant Pâques arrive, et la messe se dit avec une certaine solennité dans un coin bien retiré de mon vaste château; quelques bonnes âmes avaient demandé à y assister, et ma complaisance, peu craintive, avait beaucoup trop étendu les permissions. L'office commence, et un bijoutier de l'endroit qui avait été chantre à Paris entonne le *Credo*; il prétendait chanter à lui tout seul pour faire valoir son prétendu talent : le pieux auditoire voulait y mêler ses chants... Il en résulta une lutte des plus affligeantes et des plus scandaleuses. Pensant qu'elle pourrait avoir un éclat fâcheux, surtout si elle parvenait aux oreilles de ce maire si mal disposé pour moi, je m'empressai de faire cesser cette altercation de lutrin et cet assaut de plain-chant, en disant tout bas des paroles très-énergiques à mon impitoyable chanteur : il prit le parti de se taire, et sa susceptibilité n'eut aucune des suites qu'on pouvait craindre, surtout pour le pauvre prêtre.

Napoléon, qui poursuivait l'accomplissement de ses projets ambitieux, pensant que la première chose à faire pour celui qui veut prendre possession d'une maison est de l'étayer, si ses fondations faiblissent, s'occupait à mettre fin aux dissensions religieuses qui agitaient la France. Ce soin l'occupait beaucoup : il en parlait sans cesse avec beaucoup de chaleur; enfin il conclut avec le pape un concordat qui fit un excellent effet dans les provinces de l'Ouest et du Midi, et qui causa une satisfaction assez universelle. Quelques-uns de ses généraux furent les seuls qui osèrent le désapprouver, et l'un d'eux le blâma hautement en revenant de la grande cérémonie qui eut lieu à Notre-Dame à cette occasion. Napoléon lui imposa silence de manière à faire comprendre aux récalcitrants qu'il ne souffrirait pas longtemps les contradictions.

Il était parvenu, avec une admirable habileté, à faire taire, sinon à réunir, tous les partis; et, heureux de l'ordre qu'il avait rétabli, de la gloire dont il environnait le nom français et des espérances d'amélioration de tout genre qu'il donnait, le pays se laissait aller au premier consul, sans se douter qu'il allait tomber dans les mains les plus impériales et les plus despotiques qui se soient jamais cachées sous un gant de velours.

En 1803 je fus encore bien cruellement éprouvé : j'avais laissé à Montmirail ma mère un peu incommodée; inquiets de sa santé, ma femme et moi nous nous étions mis en route pour la rejoindre. Une lieue avant d'arriver, la voiture versa aussi complétement que possible. Le choc fut violent; mon fils était en dehors : sa mère, ne l'entendant pas parler, se per-

suada qu'il était écrasé; il en résulta un saisissement qui lui laissa de longues et inquiétantes incommodités. L'équipage relevé, nous nous remîmes en route; mais ce n'était que le commencement des douleurs de ce triste voyage : un de nos gardes, que nous rencontrâmes dans l'avenue qui conduit au château, répondit d'un air embarrassé à nos questions empressées sur la santé de ma mère. Un autre commensal du château qui survint augmenta nos inquiétudes par son air troublé. Nous arrivâmes dans une agitation facile à comprendre... Ce pressentiment n'était que trop fondé : ma mère n'existait plus. Elle s'était éteinte, en un instant, dans son fauteuil, sans être presque malade, et sans qu'on eût pu penser qu'elle était aussi près de sa fin. Si cette mort fut subite, elle ne fut pas du moins imprévue : ses vertus et sa piété l'avaient préparée depuis longtemps à ce moment suprême.

Cette mort si instantanée me rappela celle de mon père, que j'avais vu périr en six heures. Plus on avance dans la vie, et plus on souffre en voyant mourir les siens : toutes les pertes qu'on a subies, toutes les douleurs qu'elles ont fait naître se réveillent à la fois en se résumant dans une seule et même douleur. Elle n'en est que plus amère et plus navrante. Dieu soit en aide à ceux qui l'endurent!...

Ce violent chagrin fut, quelques mois après, suivi d'une vexation qui me fut très-sensible.

L'éducation de mon fils s'avançait : il avait dix-sept ans; on jugea qu'il était convenable de la terminer par un voyage fait sous mes auspices, et il fut résolu que j'irais avec lui en Italie. Après dix ans d'émigration, après être resté huit ans séparé de ma

famille, il m'en coûta beaucoup de me remettre en route; mais c'était dans l'intérêt de mon fils, et quand il est question d'un devoir, d'une chose qui doit être utile et agréable aux gens que j'aime, je ne sais ni reculer ni hésiter.

Je partis au commencement de l'automne avec mon fils et mon gendre; celui-ci, qui ne s'était pas consolé de la perte de sa femme, avait besoin de distractions à sa douleur, et nous espérions qu'il en trouverait dans un grand voyage.

Je revis avec intérêt les pays et les villes que j'avais visités; je retrouvai avec un bien vif plaisir les personnes que j'y avais connues. Je ne craignais plus d'inquiéter mes amis, de compromettre mes hôtes : rayé de la liste des émigrés depuis plusieurs années, et muni non-seulement de mon passe-port, mais de lettres de recommandation pressantes du ministre des relations extérieures, je voyageais avec un grand agrément : j'étais toujours, pour ceux qui n'aimaient pas la Révolution française, — et le nombre en était grand, — une ancienne et intéressante victime de ses excès, mais une victime dont on ne redoutait plus l'approche, puisqu'elle était protégée par le gouvernement consulaire, par ses ministres, et recommandée par eux à ses ambassadeurs.

Bien reçu partout et par tous, je le fus remarquablement par M. le général de Menou, gouverneur et l'on pouvait même dire vice-roi du Piémont. Il occupait le palais du roi et y déployait plus de faste que les rois de Sardaigne, ses prédécesseurs.

Il voulut bien donner pour nous un très-grand dîner,

mais c'était un vendredi; je pensai qu'Abdala-Menou [1] pourrait bien oublier le commandement de l'Église : Vendredi, chair ne mangeras; et, corrigé de ce respect humain qui, dans ma jeunesse, m'avait souvent rendu fort malheureux, j'étais fort résolu à m'abstenir. Je fus dispensé de cette contrariété : je trouvai de très-beaux et de très-bons poissons de toute espèce, et M. le gouverneur, qui m'avait placé près de lui, m'en fit les honneurs avec la politesse la plus recherchée.

Je ne rentrai pas sans émotion dans cette Gênes la Superbe que j'avais quittée, douze ans auparavant, avec tant de regrets et qui m'avait laissé tant de souvenirs de toute nature : j'y trouvai des amis excellents et ma belle Italienne qui, avec beaucoup de grâce, nous donna un petit dîner tout à fait aimable, chose rare chez les Italiennes.

Je la revis souvent, mais sans dire un mot du passé; je savais trop bien la phrase de l'Écriture : « Celui qui s'expose au danger, périra. »

A Massa-Carrara, célèbre par ses beaux marbres, nous eûmes une petite aventure qui nous divertit beaucoup. A quelque distance de la porte où nous avions eu une légère querelle, le postillon nous arrêta en nous menaçant, et nous força à entrer chez le sous-préfet. Il nous avait pris pour des Anglais qu'on arrêtait, d'après les ordres de Bonaparte, et que l'on retenait prisonniers. Cette scène avait rassemblé beaucoup de monde. Quelle fut la surprise des spectateurs, la confusion de nos conducteurs et notre triomphe quand nous reparûmes, conduits chapeau bas par le

[1] Le général Menou s'était fait musulman, pendant la guerre d'Égypte.

sous-préfet, qui reprocha vivement à nos postillons leur insolence, et finit par leur dire qu'il répondait de nous. Cette menace n'était pas inutile, à cause du caractère violent et de l'esprit de vengeance des habitants de ce pays.

La vue de Rome, comme la première fois où je vis cette grande ville, me fit une forte impression. En même temps qu'elle me rappelait tous ces hommes fameux, tous ces événements mémorables dont elle avait été le théâtre, elle me reportait à un temps déjà bien loin de moi. Les malheurs que j'avais éprouvés, les pertes que j'avais faites et dont le souvenir jetait une ombre de mélancolie sur mes impressions, vingt ans de réflexions, d'étude, d'expérience, me firent mieux comprendre la beauté grave et sérieuse de la Rome chrétienne. Plus jeune et avec plus d'illusions, j'avais plus recherché et regardé, lors de mon premier voyage, la Rome du Capitole et des Césars; la Rome de Saint-Pierre et du Quirinal, dans cette seconde visite, attira principalement mon attention; non-seulement j'admirai, mais j'adorai, cela vaut mieux pour l'âme: l'admiration, pour être complète, doit se terminer par l'adoration... C'est remonter de l'effet à la cause.

Nous trouvâmes à Rome le cardinal Fesch, oncle du premier consul, ambassadeur de France. Il y jouissait d'une assez grande considération, qui était due à son titre, et qu'il s'était acquise par sa conduite. Je citerai de lui un trait qui, je l'espère, lui fera rendre la justice qu'il mérite, et que bien peu de gens lui ont rendue.

Une femme de ma connaissance m'a raconté qu'é-

tant à Nice en 1793, elle y était accouchée, et que voulant faire baptiser son enfant (ce qui était alors fort difficile), on lui avait amené un prêtre qu'on lui dit être très-estimable, et qui se cachait pour échapper à la terrible déportation. Ce prêtre était M. Fesch.

A Rome était avec lui M. de Chateaubriand, son secrétaire d'ambassade; il n'y resta pas longtemps.

A Rome se trouvait aussi, dans ce temps-là, une sœur de Bonaparte, madame Leclerc[1], qui, après la mort de son mari, avait épousé le prince Borghèse. Elle fut très-aimable pour nous, et son oncle fort poli.

Au bout de quelque temps, nous quittâmes Rome pour Naples, Naples qu'on ne peut revoir sans ravissement. Quelle position ! quel climat ! On voudrait pouvoir passer sa vie dans ce beau pays où l'hiver est un printemps. Les arbres n'avaient pas encore perdu leurs feuilles au commencement de janvier; toutes les productions de l'été de nos climats s'y trouvaient abondamment à cette époque; l'été, quoique brûlant, n'est pas incommode. Tous les jours, une agréable brise de mer vient rafraîchir l'atmosphère.

Je revis avec charme tout ce que j'avais vu, et je m'arrangeai de façon à ne rien perdre de ce que je n'avais pu voir dans mon premier voyage. Les célèbres temples de Pœstum, qui sont à vingt-cinq ou trente lieues, reçurent les premiers notre visite. Des chevaux de louage nous menèrent coucher à Salerne. Le lendemain était dimanche : je voulais avoir la messe avant de partir; mais la longueur de la journée obligeait de partir à quatre heures du matin. On me

[1] Le général Leclerc avait dirigé l'expédition de Saint-Domingue.

dit que la première messe se disait au point du jour et qu'on ne pouvait en dire avant sans la permission du pape, ou tout au moins de l'évêque. Dans ce pays j'avais bien peu d'espérance d'obtenir une pareille faveur; cependant je risquai d'en faire la demande, et je fus aussi content qu'étonné du succès. L'évêque me dit avec la plus grande obligeance « qu'il n'avait rien à refuser à une personne portant le nom de la Rochefoucauld et parente du respectable cardinal qui avait laissé de si grands souvenirs en Italie. » Je fus très-satisfait de la grâce, très-reconnaissant de la politesse, et assez flatté, je l'avoue, du compliment.

J'éprouvai des difficultés d'un autre genre avant d'arriver au but de mon voyage. Il fallait passer un torrent très-enfoncé dans les terres; les chevaux, malgré tous nos efforts, ne purent faire sortir la voiture du bac. Il pleuvait à verse, il y avait encore assez loin : la route était un vrai marais, et la moindre humidité était capable de me rendre ma triste fièvre intermittente; mais être à cinq ou six milles de ces monuments fameux, et renoncer à les voir, n'était ni proposable ni admissible. Je partis à pied avec mes compagnons. Grâce à Dieu, je n'eus pas à me repentir de ma persévérance; je vis Pœstum, ses temples, et je ne revis pas mon ennuyeuse fièvre.

Ces monuments sont bien faits pour fixer l'attention du voyageur; ils sont d'une belle architecture, et très-bien conservés. Déjà, du temps des Romains, ils passaient pour de vénérables antiquités; on leur donne trois mille ans. Ces trois temples, composés d'une grande quantité de colonnes, sont encore entiers, à la couverture près; ce qui n'est peut-être pas moins sin-

gulier, c'est que, ignorés depuis des siècles, ils n'ont été découverts que depuis une soixantaine d'années. Le pays où ils sont situés paraît aride et est entièrement inculte ; il est presque dépeuplé.

Revenus heureusement à Naples, nous allâmes faire une visite au Vésuve. A mon premier voyage, je n'avais pu m'approcher du cratère, au moins aussi grand que la place Vendôme ; l'épaisse fumée qui en sortait tenait les visiteurs à une certaine distance. On eût dit un despote quinteux, dont on s'éloigne quand il a des vapeurs. Cette fois j'y descendis à quatre ou cinq cents pieds, non sans beaucoup de dangers. Plus heureux qu'Empédocle, nous sortîmes sains et saufs des entrailles calcinées du géant assoupi.

Nous rencontrâmes dans cette course plusieurs Florentins qui ne pouvaient se faire entendre, faute de savoir le napolitain. Plus familiarisé avec les différents jargons de ce pays, je leur servis d'interprète, trouvant assez plaisant que des habitants de la Toscane, où l'on parle le meilleur italien, eussent recours à un Français pour se faire comprendre en Italie ; nouvelle preuve de la vérité du vieux proverbe : « Nul n'est prophète en son pays. »

Je me trouvai dans une position très-embarrassante à Naples. Il y avait deux ambassadeurs : un, du premier consul, M. Alquier ; l'autre, de Louis XVIII, M. de Chatelux. Voir ce dernier était compromettre singulièrement ma rentrée en France ; ne pas le voir, c'était compromettre mon caractère. C'eût été une grande platitude. Il y avait, de plus, dans l'auberge où nous étions descendus un de mes compatriotes, M. le comte Roger de Damas, qui venait (la chose était pu-

blique) organiser l'armée pour chasser totalement les Français de l'Italie.

J'ai toujours pensé que les manières franches étaient les plus adroites, outre qu'elles sont les plus honorables. J'allai trouver M. Alquier, pour qui j'avais des lettres de recommandation ; je lui exposai sans détours mon embarras, et je lui dis combien il m'en coûtait de paraître fuir mes anciens amis. Il m'autorisa à les voir; c'est ce que je fis, et il n'en résulta pour moi aucun inconvénient.

Après avoir visité avec une nouvelle satisfaction Naples, ses curiosités et ses environs, nous revînmes à Rome.

Nous avions déjà parcouru cette ville si justement célèbre, mais rapidement, et nous nous étions promis de voir en détail et d'une manière plus approfondie ce qu'il y a de plus intéressant; c'est ce que nous fîmes. Nous en rapportâmes différents objets d'art et quelques antiques, comme des vases, des médailles, des fragments de statues et d'inscriptions. Un de mes amis voulut emporter de Rome un souvenir de son voyage, et voilà comment il s'y prit. Il avait à Paris une parente fort pieuse. Il pensa qu'une relique lui serait agréable; mais, aimant à faire les choses en grand, il fit prendre au hasard dans les catacombes un squelette tout entier, et l'établit dans la bâche de sa voiture. Lorsqu'il arriva aux douanes de France, on se mit à fouiller comme de coutume ; il livra volontiers toute sa voiture aux perquisitions, mais il ne voulut pas ouvrir la bâche. Ce refus augmenta les soupçons et les instances ; il fallut bien livrer la clef. Quelle fut la surprise des douaniers en apercevant ce qu'elle contenait !

Ces ossements, on le devine, furent le sujet de beaucoup de questions, de suppositions et de conjectures.

L'embarras que j'avais éprouvé à Naples se renouvela à Venise; j'y trouvai M. d'Avaray, favori de Louis XVIII. J'employai le même moyen qu'à Naples, et, comme à Naples, il me réussit complétement.

Avec M. d'Avaray était M. de Blacas; je ne me doutais guère alors qu'il serait ministre, et il ne se doutait pas davantage que je lui succéderais dans son ministère. Il était encore franchement émigré, et moi j'étais plus que jamais décidé à ne pas accepter de place sous Napoléon, qui venait de faire périr M. le duc d'Enghien. Nous avions appris avec une profonde douleur cet effroyable assassinat, en passant à Ancône, et notre indignation, je dois le dire, fut partagée par tous ceux que nous rencontrions.

De Venise nous allâmes à Milan, en passant par Mantoue, et en traversant ces champs de bataille que Bonaparte avait illustrés. Comment le soldat avait-il pu souiller tant de lauriers par l'horrible action qu'il venait de commettre! Comme les sorciers à Macbeth, la Révolution lui avait dit : « Apporte-moi ce sang et tu seras roi! » et il n'eut pas le courage de dire : « J'aime mieux être un héros. »

J'arrivai à Montmirail, fort content d'avoir heureusement terminé ce grand voyage, qui fut fort utile à mon fils, et dont mon gendre se trouva fort bien; mais l'état de santé de madame de Doudeauville troubla beaucoup ma satisfaction. Elle avait une maladie très-grave qu'elle m'avait en grande partie cachée, et qui l'avait tellement changée que nous eûmes beaucoup de peine à la reconnaître.

Pendant mon voyage, j'avais été nommé membre du conseil général de mon département. J'acceptai en arrivant cette place, n'ayant aucun rapport à la politique ; ce fut, sous l'Empire, le terme de mon ambition, ou, si l'on veut, de ma condescendance. Je ne fus pas longtemps sans savoir qu'elle aurait pu s'élever plus haut.

Il y eut un collége électoral pour nommer des candidats au Sénat et un membre du Corps législatif. On voulut bien penser à moi pour en faire un sénateur. C'était une position très-enviée ; elle valait alors beaucoup de considération et d'argent (cinquante mille francs par an). Cette préférence donnée à un émigré, quand il s'agissait d'un tel emploi, m'étonna beaucoup ; j'en fus même touché, mais ne voulus point l'accepter. Je prétextai mon âge.

Effectivement il me manquait quelques mois pour être apte à obtenir une sénatorerie. Ce fut quelque temps après mon retour que j'eus le plaisir, ou plutôt le chagrin, de revoir le vénérable Pie VII. Le premier consul, qui s'était fait empereur, voulut à tout prix qu'un pape le sacrât. Pie VII s'y était longtemps refusé ; mais, vaincu par la crainte de voir rétablir en France, comme on l'en menaçait, le clergé constitutionnel, il s'était décidé, la mort dans l'âme, à faire ce cruel voyage.

Il fut reçu mieux qu'on ne devait s'y attendre, avec beaucoup de pompe et d'éclat, par Napoléon ; mais un accueil qui le surprit et le toucha bien plus que toutes les avances du grand homme, ce furent les transports d'enthousiasme et d'amour que Paris et toutes les villes qu'il traversa firent éclater sur son passage.

Lorsque le sacre fut fini, et qu'on n'eut plus besoin de lui, il fut beaucoup moins bien traité; quelques discussions qu'il eut avec le chef du nouveau gouvernement le firent retourner promptement en Italie, sans même recevoir les riches présents qu'on lui avait préparés.

Ce vertueux pontife connaissait peu la France; ceux qui l'accompagnaient ne la connaissaient pas davantage. Par malheur, ce furent leurs conseils qu'il suivit, en demandant à Napoléon la suppression des libertés de l'Église gallicane; on devine la réponse qui fut faite à cette demande. Je suis persuadé que Pie VII, mieux conseillé, eût pu profiter, pour des choses fort utiles, de son voyage en France et de l'immense sacrifice qu'il s'était imposé en consentant à consacrer l'usurpation.

Le voyage en Italie avait fort bien réussi à mon fils, je crois déjà l'avoir dit. Je résolus d'agir dans ce sens, et je pensai à l'emmener en Espagne. Ce nouveau voyage me paraissait indiqué par ce titre de grand d'Espagne dont j'étais en possession. J'en parlai à M. de Talleyrand, qui était alors ministre des affaires étrangères; il m'en dissuada avec beaucoup d'insistance, ce qui m'a fait penser depuis que les projets sur l'Espagne, qui n'ont été exécutés que trois ou quatre ans après, étaient déjà arrêtés ou du moins médités.

La princesse Borghèse était revenue de l'Italie; elle me fit proposer d'être son premier chambellan. Je refusai, et je dois dire que ce refus, qui aurait pu la mécontenter, ne diminua en rien son intérêt pour nous. Me voyant à cheval au bois de Boulogne, elle

m'appela et me dit qu'elle savait qu'on allait nommer mon fils écuyer de l'Empereur; devinant que j'en serais fâché, elle m'en prévenait, ajouta-t-elle, afin que je me misse en mesure pour éluder la proposition.

Je profitai de cet excellent avis, et ce fut avec succès.

Quelques années après, son beau-frère épousa la fille du comte Alexandre de la Rochefoucauld; elle nous invita tous à la noce. Une partie d'entre nous était malade, l'autre à la campagne; personne n'y alla, et, par un malentendu, personne ne répondit. Elle aurait pu être choquée de cet oubli ; mais elle accueillit très-bien nos explications, et n'en fut pas moins bien pour nous tous.

Le cardinal Fesch, qui connaissait parfaitement me façon de penser, me témoignait aussi de l'intérêt dans les occasions embarrassantes qui se montrèrent assez souvent.

La cause de son retour en France, et l'on peut dire de sa disgrâce, était honorable. Il avait reçu l'ordre, comme ambassadeur, d'exécuter des menaces qui devaient déplaire au pape ; il s'y refusa absolument, fut rappelé et privé de la place de primat d'Allemagne, qui lui valait de quatre à cinq cent mille francs de rente.

Cet acte de sévérité ne l'empêcha pas de combler de soins et de prévenances Pie VII, quand il fut amené plus tard prisonnier en France. Cette conduite lui attira beaucoup de reproches et de scènes violentes de la part de son impérial et impérieux neveu.

Ne voulant, comme je l'ai dit ailleurs, n'avoir de place, ni travailler contre un gouvernement qui me

permettait de rester en France, je vivais fort tranquille au sein de ma famille, passant beaucoup de temps à la campagne et m'enorgueillissant, comme tout bon Français, de toutes ces brillantes victoires qui pourtant semblaient consolider un pouvoir qui n'avait pas nos sympathies.

Notre séjour à la campagne était égayé par ces jeux et ces plaisanteries qu'on se permet dans l'honnête liberté des champs ; laissant le ton gourmé des salons et de la ville, on demande aux autres et à soi-même les occasions qui font naître ce bon et franc rire de l'enfance. Cette disposition au rire facile et à l'amusement improvisé de la campagne a fait trouver au peuple de Paris une expression fort triviale et fort drôle : Des farces et du lait.

Entre autres farces dont le souvenir m'est resté, il y en eut une qui nous divertit beaucoup. Le duc de Chevreuse, oncle de ma belle-fille, arrivait ; on engagea une jeune parente, très-aimable, à le mystifier. Elle se déguisa, et lui persuada complétement qu'elle était une vieille cousine d'une de nos grand'-mères.

Après le dîner, pendant lequel il avait cru se moquer d'elle, tandis que c'était elle qui se moquait de lui, on se mit à jouer au *traîneau*. Les femmes, assises sur leurs talons, se faisaient traîner rapidement, en tenant l'habit d'un homme de la compagnie.

La vieille veut essayer le jeu et choisit M. de Chevreuse, qui y consent en éclatant de rire. Pendant qu'il courait avec vitesse pour la faire verser, on ôte le costume de la vieille, et, quand il se retourne, surpris de son agilité, il la trouve rajeunie de cinquante

ans... On ne peut peindre son étonnement; ce fut un vrai coup de théâtre.

Bonaparte avait des idées monarchiques et faisait grand cas de la noblesse, surtout de celle qu'il appelait historique. Je dois avouer que celle-là, quoi qu'on en ait dit, était sous son règne plus estimée, plus respectée, plus fêtée qu'elle ne l'a été depuis sous Louis XVIII, aussi bien que sous Charles X. Les princes craignaient d'exciter contre elle et contre eux l'envie des classes bourgeoises, qui ne veulent de suprématie que la leur. Napoléon, au contraire, ayant abordé franchement la difficulté, s'était fait une noblesse à lui. Ceux qui en étaient ou espéraient en être trouvaient fort raisonnable qu'on leur donnât pour pairs les descendants des premières maisons de France.

C'était du reste un spectacle assez piquant de voir les mêmes gens qui, quelques années auparavant, abolissaient la noblesse et tous les titres, rechercher avidement des ordres et des cordons.

Regnault de Saint-Jean d'Angely, qui plus qu'un autre en était revêtu, entrait un jour en se pavanant dans le Sénat; un des voisins de M. de Ségur lui dit : « Voyez comme ce ci-devant républicain est bardé de cordons ! — Ah ! reprit en riant le spirituel comte, s'il n'était ainsi bardé, il serait peut-être piqué. »

Un peu avant ce temps-là, j'avais marié mon fils avec mademoiselle de Montmorency, fille du duc Mathieu de Montmorency; le cœur de mon fils avait fait ce choix, si fort approuvé par la raison. A différentes époques, M. de Montmorency a joué un assez grand rôle, et je dois en dire quelques mots.

Il fut, avant vingt-cinq ans, nommé député aux

états généraux. Il s'y montra d'une manière assez marquante, se jeta avec ardeur dans le parti du mouvement, et demanda l'abolition de la noblesse dans la fameuse nuit du 4 août 1789.

Ayant reconnu depuis que cette révolution avait été bien loin de réaliser toutes ses espérances, il regretta vivement la part trop active qu'il y avait prise; et, à différentes reprises, il en témoigna hautement ses regrets d'une manière si franche, si noble et si touchante, qu'elle lui concilia l'estime de tous les partis.

Sa fille se montra constamment digne des rares qualités de son père. Profitant des leçons qu'elle avait reçues de ses parents et des exemples qu'elle trouvait auprès de sa belle-mère, elle a fait briller les vertus les plus angéliques. Plus parée encore par sa douce piété que par les charmes de sa figure, elle était raisonnable à l'âge où l'on n'est qu'enfant, et respectable dans un temps où l'on ne songe souvent qu'à être jolie. Elle avait seize ans quand mon fils l'épousa.

Mon département eut de nouvelles élections pour le Sénat et pour le Corps législatif. On voulut bien penser encore à moi pour la place de sénateur, et l'on me dit en riant que cette fois j'avais l'âge. Il me fallait, — c'est à la lettre, — intriguer contre moi, et c'est le seul genre d'intrigue que j'aie jamais pratiquée. On me porta alors, et toujours malgré moi, au Corps législatif, et, quoi que j'eusse dit et fait, il ne s'en fallut que d'une voix que je n'eusse la majorité des suffrages.

A la suite de ces élections, il y eut une députation nommée pour aller auprès de l'Empereur, et je fus

du nombre des élus. Je commençai par refuser; mais le préfet, que j'aimais beaucoup, m'ayant représenté que, par ce troisième refus, je compromettais ma tranquillité et celle de mon fils, je me décidai à accepter; j'eus lieu de m'en applaudir. Cette députation se présenta aux Tuileries; et, quoique bien contrarié d'y avoir été adjoint, je m'amusai beaucoup, moi et mes collègues, de la ténacité d'un solliciteur que nous comptions dans nos rangs : il était vieux, passablement ridicule, et ambitionnait tout, depuis la place de chambellan jusqu'à celle de page. Pour commencer, il avait sollicité vivement la croix de la Légion d'honneur; et, fort choqué de ne l'avoir pas encore obtenue, il en fit la demande lui-même aussitôt après le discours de notre président.

Trouvant que l'Empereur, qui imposait excessivement, même à sa famille, ne l'écoutait pas assez attentivement, il le prit par un des boutons de son habit, et se mit à le secouer sans façon, pendant qu'il lui expliquait ses raisons.

Napoléon, fort accoutumé au rôle de vainqueur, fut vaincu cette fois; et, pour se débarrasser de l'importun solliciteur, il lui accorda cette croix si désirée. Elle lui fut effectivement envoyée peu de jours après.

Pour moi, je fus à la veille d'obtenir une chose que je n'avais nullement songé à demander.

Un billet que je reçus du ministre de la police, Fouché, m'obligea à me rendre chez lui le lendemain matin. Je trouvai dans son premier salon une vingtaine de jeunes gens qui ne savaient pas plus que moi pourquoi ils y étaient mandés. Entré dans son cabinet,

Fouché, tout en me témoignant son étonnement en me voyant, car c'était mon fils qu'il avait fait appeler, ajouta que l'erreur était fort peu importante, et qu'il dirait au duc de Doudeauville ce qu'il devait dire au vicomte de la Rochefoucauld; puis il remit entre mes mains un brevet de sous-lieutenant pour lui. Les jeunes gens que j'avais vus dans son salon étaient appelés pour en recevoir de semblables, sans qu'ils pussent les refuser.

Après vingt minutes d'une inutile résistance : « Ce sera, m'écriai-je, une belle grâce que de m'enlever mon fils unique pour me récompenser d'avoir été hier aux Tuileries en députation. — Vous faisiez donc partie de la députation de votre département? — Oui, sûrement. — Ah! c'est différent, je ferai valoir vos raisons. » Mon fils, le seul des jeunes gens nommés, bon gré, mal gré, à la sous-lieutenance, fut ainsi merveilleusement sauvé. Il m'avait surtout prié très-positivement de refuser nettement tout emploi à la cour : chacun n'avait pas parlé comme lui.

Bientôt j'eus encore à travailler pour moi-même : on faisait force chambellans, et l'on m'assura que mon nom figurait sur la liste. Voulant encore moins une place de cour que toute autre, j'allai trouver M. Maret, alors duc de Bassano. Je le priai instamment de ne pas m'infliger cette place recherchée par tant d'autres, et je lui remis en même temps une lettre pour Napoléon. Il empêcha effectivement ma nomination, mais il ne remit pas ma lettre. Il disait depuis à l'un de mes amis qu'elle était si forte qu'elle m'eût perdu.

Vers ce temps-là, le duc Mathieu de Montmorency,

père de ma belle-fille, fut exilé, ainsi que madame Récamier, pour avoir été voir madame de Staël, que Bonaparte détestait.

Il ne pouvait approcher de Paris plus près de quarante lieues; cependant il obtint de venir à nôtre terre de Montmirail, qui n'est qu'à vingt-cinq, et il y passa beaucoup de temps, à notre satisfaction réciproque.

Madame Récamier, dont la beauté a eu un si grand renom, jouissait alors d'une certaine vogue que méritaient sa bonté et son esprit : elle réunit les qualités les plus attachantes et les plus solides aux dons qui séduisent et captivent; c'est une justice que je lui rends : l'amitié qu'elle veut bien avoir pour moi ne me rend point partial. Ce que j'écris là, tout le monde le pense; je ne suis point un juge, je ne suis qu'un écho.

La duchesse de Chevreuse a été aussi, quelques années après, fort à la mode. C'était une véritable puissance; et Napoléon s'en montra si jaloux, qu'il donna l'ordre à la police de retenir une partie de ses billets d'invitation. Tout Paris courait à ses fêtes, et, par cette manœuvre, il diminua la foule des admirateurs qui se pressaient sur ses pas.

Le ressentiment du grand homme contre une femme ne se borna pas là; il finit par l'exiler : il l'avait forcée d'accepter une place de dame du palais de l'impératrice Marie-Louise. Sa résistance avait été un modèle de fermeté et d'esprit, mais il fallut céder.

Lorsque la reine d'Espagne fut amenée en France, il voulut l'envoyer à Fontainebleau auprès de cette princesse. Elle refusa nettement cette fois, en disant

qu'elle n'était pas faite pour le métier de geôlière. L'exil de madame de Chevreuse suivit de près cette réponse; il fut très-rigoureux, et l'Empereur ne voulut jamais l'adoucir : il avait été fort piqué, dit-on, de voir certaines avances, d'une certaine nature, repoussées par cette jeune femme. Cet homme, si longtemps l'enfant gâté de la fortune, ne pouvait comprendre qu'on lui résistât. Une femme faisait ce qu'aucun roi de l'Europe n'osait entreprendre.

L'exemple était mauvais... Il n'y a plus de rois, disait le duc d'Enghien à Vincennes; non, mais il y avait des femmes, et il convenait de frapper cette royauté du bon ton, de l'esprit et de la grâce, qui gênait l'essai de la tyrannie impériale. Madame de Chevreuse mourut de chagrin. Je la regrettai vivement : elle était belle-sœur du duc Mathieu et avait de l'amitié pour moi. Elle m'en donna un gage qui excita l'envie de bien des gens, et surtout celle de sa belle-mère, la duchesse de Luynes, qui l'aimait avec enthousiasme. Elle me fit remettre un livre tout de sa main, dont la lecture m'avait intéressé et qui renfermait beaucoup de morceaux piquants. Madame la comtesse de Montesquiou, gouvernante malgré elle du petit roi de Rome, et sœur de madame de Doudeauville, jouissait auprès du chef de l'État d'un grand crédit et surtout d'une grande considération : elle n'en fit jamais usage que pour être utile aux autres et agréable à tous ceux qui la connaissaient. Ce fut elle qui obtint que M. de Montmorency séjournerait à Montmirail.

La manière dont madame de Montesquiou arriva à cette place est assez singulière et mérite d'être ra-

contée. On en parlait pour elle; mais il n'y avait rien de fait, rien d'arrêté. Elle était à Trianon, à un petit voyage de Bonaparte. Il ne voulait que sept ou huit personnes à sa table; les autres mangèrent à une autre table. Ne s'attendant pas à être appelée, elle avait prié le chambellan de service de ne pas oublier ses deux plats de maigre pour elle, car elle était fort pieuse, et c'était un vendredi; mais tout à coup Napoléon lui fait dire qu'elle dînerait avec lui; et, en effet, quand vint l'heure du dîner, il la fit mettre à ses côtés.

Plus occupée de sa conscience que de tous ces honneurs, elle voyait avec chagrin et avec embarras qu'il n'y avait rien de maigre : elle se mit donc avec courage et tranquillité à faire son repas avec du beurre. Son imposant voisin la regardait et ne disait mot. Mais l'embarras de ma pauvre belle-sœur augmenta quand elle vit arriver sur la table impériale les plats qu'elle avait demandés pour la table de service. Elle pensa que son hôte se formaliserait d'une pareille inconvenance. Elle n'en mangea pas moins toute seule ce maigre apporté pour elle.

Napoléon regardait toujours et ne disait rien. Tout le monde était persuadé que cet acte de dévotion, — et pour beaucoup de courtisans toute dévotion en ce temps-là était de la bigoterie, — la perdait à jamais dans son esprit. Deux jours après elle reçut sa nomination de gouvernante du roi de Rome. Le frère de l'empereur d'Autriche, qui était aussi l'un des convives de ce dîner, n'eut pas le même courage; il dit quelques jours après, à un des enfants de madame de Montesquiou : « J'ai admiré votre mère; mais je n'ai osé l'imiter, quoique j'aie les même principes : elle

a montré un caractère qui m'a fait honte et envie. »

Dans ces temps-là, Napoléon dit à mon beau-frère, le comte de Montesquiou : « J'ai fait choix pour l'impératrice d'une dame d'honneur qui, j'en suis sûr, réunira tous les suffrages : c'est votre belle-sœur, la duchesse de Doudeauville. »

Mon beau-frère frémit de ce projet, si contraire aux goûts et aux intentions de ma femme; il fit tous ses efforts auprès de l'Empereur pour faire changer sa résolution : il y parvint, mais ce ne fut point sans peine.

Il n'y avait dans toute sa cour que madame de Montesquiou qui eût la hardiesse de lui parler franchement. Un jour qu'il venait visiter le roi de Rome avec Berthier, il prit la main de cet enfant en disant : « J'espère qu'un jour elle saura donner un coup de sabre! — Et moi j'espère, reprit la gouvernante, qu'elle aura appris avant à répandre beaucoup de bienfaits. »

Dans ces occasions il fronçait le sourcil, mais ne répondait point.

Un jour elle l'entendit avec effroi (car elle avait plusieurs fils au service) dire à ce même Berthier : « Il nous faut encore douze ans de guerre. » C'était en 1811 ou 1812 : on voit que cela nous eût menés loin... A la vérité, deux ou trois ans après, les Russes étaient à Paris, et leur présence, nous délivrant d'un joug devenu intolérable, n'en fit pas moins saigner nos cœurs tout français.

Déjà l'horizon se rembrunissait; les victoires et les conquêtes multipliées du plus grand capitaine de ce siècle n'avaient fait qu'affaiblir la France. D'un tout

compact, très-puissant dans sa conformation et très-habilement calculé par Louis XIV, elle était devenue un corps immense, disproportionné et sans force réelle. Elle était d'ailleurs composée de parties tout à fait hétérogènes, entourée d'États qui la jalousaient encore plus qu'ils ne la craignaient, et qui n'attendaient que le moment de se réunir tous, pour venir chez nous se dédommager de tout le mal que nous avions fait chez eux.

J'avais dit au moment du mariage de Napoléon avec la fille de l'empereur d'Autriche : « Si cet homme étonnant pouvait redevenir un homme ordinaire, il fonderait une nouvelle dynastie en France; mais il n'en est rien, et les mêmes qualités qui l'ont fait monter sur le trône l'en feront tomber, car l'ambition ne sait pas s'arrêter. »

Le général Clarke, duc de Feltre, alors ministre de la guerre et dont j'étais parent, partageait entièrement cette manière de voir, et la laissa plus d'une fois percer dans nos conversations intimes. Un jour qu'il avait longuement travaillé avec l'Empereur, il sortit des Tuileries et rentra chez lui très-préoccupé; je lui demandai s'il y avait eu, comme cela arrivait parfois, quelque scène fâcheuse. « Non, me répondit-il; mais je suis effrayé de ce que je viens d'entendre et du résultat des projets qu'on m'a laissé entrevoir. L'Empereur a une activité et une capacité telles, que, pour les exercer, ce qui est pour lui un besoin irrésistible, il bouleversera la France ou ébranlera l'Europe. »

Il a fait l'un et l'autre!

Un de mes amis intimes me raconta, dans ce temps-là, deux anecdotes qui ne sont pas sans intérêt.

Dans une conversation avec Napoléon, il lui parla du choix que la Suède avait fait d'un de ses lieutenants pour roi. « C'est effectivement une position fort brillante pour Bernadotte, reprit l'Empereur, mais une clause du traité qui le lie à la Suède m'aurait retenu si j'eusse été à sa place : c'est le changement de religion. Il peut regretter bien vivement, un jour, d'avoir eu la faiblesse d'y céder. Sait-on ce que l'on pensera au moment de la mort? »

Une autre fois, peu de temps avant son mariage, il dit à cette même personne : « J'ai à ma disposition trois bons partis : la princesse de Saxe, la fille de l'empereur d'Autriche et la sœur de l'empereur de Russie; cette dernière, politiquement parlant, serait la plus tentante, mais la différence de religion m'empêchera de faire ce choix. »

L'autre anecdote est relative à M. de Talleyrand. Celui-ci était dans le cabinet de l'Empereur avec trois autres personnages, parmi lesquels se trouvait celui qui m'a raconté le fait. Napoléon, irrité de la tournure que prenait la guerre d'Espagne et des propos de M. de Talleyrand à ce sujet, lui fit une scène violente qui dura une demi-heure, et, pendant ce temps, il lui reprocha amèrement de lui avoir conseillé cette guerre, qu'il blâmait maintenant. Il ne s'arrêta pas là, et, donnant à son humeur un effet rétroactif, il accusa l'ex-évêque d'avoir également conseillé et dirigé sa conduite dans l'affaire du duc d'Enghien; il lui répéta plusieurs fois avec force : « Osez dire le contraire! » M. de Talleyrand ne l'osa pas; il n'osa pas même articuler un mot d'excuse ou de défense.

Nous passâmes en grande partie à la campagne

les dernières années de l'Empire. Réunis en grand nombre à Montmirail, avec la famille de ma belle-fille, la mienne et quelques amis, nous attendions la fin des grands événements qui bouleversaient le monde. Le théâtre de ces événements était encore éloigné de nous. Notre retraite, au moment du choc terrible qui ébranlait la terre, fut longtemps calme et silencieuse; mais bientôt un sourd grondement nous apprit que l'orage approchait.

En effet, le drame imposant qui depuis si longtemps occupait tous les esprits touchait au dénoûment. L'effroyable retraite de Moscou avait profondément blessé le colosse aux bras de fer, qui épouvantait et étonnait l'Europe depuis douze ou quinze ans. Pourtant Napoléon eut encore le pouvoir de recréer avec rien une armée formidable, et il remporta deux victoires, au moyen de centaines de milliers de conscrits, qu'on appelait cruellement de la *chair à canon ;* mais il ne sut pas profiter de ces succès pour traiter avantageusement, ce qu'il eût pu faire encore. La perte de la bataille de Leipsick compléta ses désastres et le força de ramener en France les débris de ses troupes. Les souverains réunis contre lui l'y suivirent bientôt, à la tête d'armées innombrables; car leur nombre sur les états était de onze cent mille combattants. Les royalistes se flattèrent alors qu'ils venaient rétablir les Bourbons : c'était une illusion que je ne partageai nullement; j'assurai même qu'ils ne pensaient qu'à eux et ne s'occuperaient que de leurs intérêts : les conférences de Châtillon et tout ce qui eut lieu à cette époque prouvent que j'avais bien deviné, et que ceux qui ont attribué le retour des Bourbons

aux étrangers ont pris à la lettre le conseil que Voltaire donnait à ses amis : « Mentez, si cela est nécessaire à la cause que nous servons. » Les Bourbons, cette fois-là, on ne peut trop le redire, sont remontés sur le trône sans les alliés, et même à leur corps défendant. Nous étions donc à Montmirail, fort inquiets, fort affligés des événements, lorsqu'on nous annonça qu'on apercevait des Cosaques sur une montagne éloignée d'une demi-lieue. C'était la suite de la bataille de Brienne. Nous jugeâmes qu'il était temps de battre en retraite.

Imaginant que Montmirail, par sa position sur la route d'Allemagne, serait plus exposé qu'une autre ville, et que notre château, d'assez grande apparence, serait plus exposé que tout autre château, j'avais pris toutes les précautions possibles pour le sauver. Ces précautions ne consistaient point en batterie d'artillerie, mais bien en batterie de cuisine. J'avais résolu d'en faire une excellente auberge, et pour cela, j'y avait laissé d'abondantes provisions de toute espèce et force cuisiniers.

Ma précaution ne fut pas inutile; jamais hôtellerie ne fut plus fréquentée et, à la vérité, jamais hôtellerie ne fut moins chère pour ses habitués. On a calculé que, pendant trois mois, il passa à peu près six cent mille hommes à Montmirail, et pendant trois mois, notre château ne désemplit pas depuis le matin jusqu'au soir, et depuis le soir jusqu'au matin. Il fallait donner à manger à une multitude d'officiers; c'est ce qu'on fit : aussi la maison fut-elle sauvée, quoique la plupart des châteaux voisins aient été dévastés. Nous devons surtout sa conservation au dévouement de plu-

sieurs de nos serviteurs, et principalement d'une ancienne bonne de ma famille qui y était en qualité de femme de charge. Elle se nommait Langlois. Pendant deux mois environ elle ne se coucha pas; et, malgré ses soixante ans, elle fut obligée de faire face aux exigences des nombreux visiteurs de chaque jour. Une fois entre autres son courage fut mis à une rude épreuve. Quelques cosaques qui passaient par Montmirail y furent tués. Leur régiment vint le lendemain pour brûler la ville; à force de supplications on obtint la commutation de la peine : six heures de pillage dans la ville, deux heures au château, furent jugées une expiation suffisante pour le sang versé. Les habitants de Montmirail avaient fui de tous les côtés dans les bois. Notre femme de charge seule osa rester au château. Elle se présenta hardiment aux quarante Cosaques qui venaient exécuter l'ordre donné: elle leur demanda ce qu'ils voulaient : — « Piller! » répondirent-ils avec un laconisme digne de Sparte. — «Eh! bien, je vais vous montrer le chemin et vous ouvrir les portes, » reprit-elle sans perdre la tête. C'est ce qu'elle fit pour empêcher qu'ils ne les enfonçassent.

Pendant les deux heures que dura l'expédition, elle resta au milieu d'eux, les maintenant de son mieux, ne laissant rien briser, et empêchant même qu'on emportât ce qu'il y avait de plus précieux. Cette admirable conduite, ce rare courage, laissa de longues traces dans le souvenir des étrangers; et, huit ou dix ans après, un prince royal de Prusse demandait à un de mes parents, à Saint-Pétersbourg, si cette bonne dame qui leur imposait tant existait encore.

On nous avait souvent dit : La première fois, vous

n'avez pas grand'chose à craindre; mais s'ils reviennent, surtout après avoir été battus, vous êtes perdus; et ils sont revenus vingt fois, cent fois, et souvent après de terribles défaites, comme celle de Montmirail, de Vauchamps qui n'en est qu'à une lieue, de Champaubert qui n'en est qu'à quatre. La ville elle-même a été prise et reprise huit fois de vive force, et cependant notre château existe encore. Mais nos pertes de tout genre ont été considérables : elles ont été estimées à trois cent mille francs par un commissaire du gouvernement d'alors, pour la première invasion. Pendant tout ce temps, une partie des habitants du pays s'étaient réfugiés dans les bois, qui font notre principal revenu, et ils les dévastaient à l'envie. Nos fermes furent pillées; une d'elles fut brûlée à la bataille de Montmirail.

Une fois Napoléon déjeuna dans notre château; une autre fois il y coucha. Cette nuit pensa nous coûter cher. Trouvant sa chambre trop petite pour ses grandes cartes, il voulait absolument faire abattre ce qu'il appelait la cloison; mais notre bonne Langlois lui résista comme à tout le monde; et la cloison, qui n'était rien moins qu'un mur de trois pieds d'épaisseur, fut sauvée.

Alors que les Cosaques arrêtaient tous ceux qu'ils rencontraient pour leur servir de guides et les faisaient quelquefois périr de fatigue et de coups, mon pauvre régisseur Gallet, malgré ses soixante-dix ans, parcourait nos fermes, un bâton à la main, et avisait au moyen de parer ou de remédier aux dévastations.

Mon valet de chambre Raphaël, le fidèle compagnon de mon exil, me donna de nouvelles preuves de son

dévouement. Dans une lettre qui me parvint par hasard, il me mandait : — « On se bat dans la ville, on se bat dans les cours de votre château ; les balles arrivent jusqu'à la chambre où je vous écris ; je ne sais quel sera notre sort ; mais soyez sûr que jusqu'au dernier moment nous nous montrerons dignes d'aussi bons maîtres. Je vous recommande seulement mes pauvres enfants... »

Nous leur faisions dire par tous les moyens de tout quitter, de tout abandonner, les assurant que nous aimerions bien mieux tout perdre que de leur faire courir de pareils dangers, et même de les laisser abandonnés à d'aussi terribles tribulations. Aucun ne céda à nos prières, et nous vîmes même les serviteurs que nous avions à Paris nous demander avec instance d'aller aider leurs camarades à sauver nos propriétés.

Que nous étions touchés, pénétrés de pareils témoignages d'attachement, et qu'ils nous ont bien dédommagés de toutes nos pertes ! Chacun, amis et ennemis s'empressait de les aggraver. Nous avions laissé quatorze chevaux au château ; les alliés en prirent une moitié et les Français l'autre ; mais personne ne toucha aux daims qui, au nombre de dix, étaient retenus dans les fossés, ce qui est assez singulier dans la disette épouvantable qui achevait de désoler ce malheureux pays.

Nos mérinos furent moins heureux : notre vieille bonne madame Langlois avait bien obtenu des sauvegardes qu'elle allait placer elle-même comme un général ; aussi l'appelait-on le général Langlois. Néanmoins les soldats avaient imaginé un nouveau genre de pêche qu'ils trouvaient fort de leur goût : ils avaient décarrelé les greniers situés au-dessus de la

bergerie, puis ils jetaient par les trous pratiqués dans le plancher, des lacs avec lesquels ils pêchaient béliers et moutons, et ils se trouvaient fort bien de cette pêche succulente : nous perdîmes à ce jeu près de deux cents mérinos; mais l'invention nous fit rire.

Il fallait de plus fournir le liquide qui devait arroser ces mets recherchés et rafraîchir les gosiers desséchés, aussi bien ceux de nos défenseurs que ceux de nos ennemis, nationaux ou non. Ces gosiers s'infiltrèrent, sans se faire prier, quatorze mille bouteilles de vins choisis de toute espèce, et nous fûmes même obligés de renvoyer un supplément, car nos braves serviteurs nous mandèrent (et ils avaient raison) que si nous ne leur faisions pas passer du vin et de l'eau-de-vie, ils seraient infailliblement assommés.

Il est vrai que, dans ce temps-là, j'eus la consolation de trouver dans un journal anglais un article dans lequel un officier, en racontant sa campagne, disait : « Nous avons bu d'excellents vins en Champagne, surtout chez un duc, où il y en avait en abondance, et dignes de lui et de nous. » J'étais ce duc et je me serais fort bien passé de cet éloge, quoique les Anglais soient connaisseurs.

Notre pauvre ville de Montmirail fut soumise à une grande épreuve.

Elle reçut du gouvernement impérial l'ordre de lui envoyer une adresse où l'on peindrait avec force, en les exagérant même, les excès des alliés. C'était une tactique employée alors afin d'animer la population contre les étrangers, et de pousser ceux-ci à des vengeances qui, excitant réciproquement l'irritation et

l'animosité, devaient amener des violences de nature à favoriser les vues de Bonaparte.

Les habitants de Montmirail étaient dans un grand embarras : les alliés revenant sans cesse chez eux, les effets de leur ressentiment devaient être plus prompts et plus terribles. Une députation apporta à Paris cette adresse qui avait été faite avec toute la mesure possible. Le ministre, par conséquent, en fut très-mécontent, et il ordonna aux députés de la refaire. Ils vinrent me consulter, en se désolant de la position critique où allait se trouver leur ville; je les engageai à résister fortement au ministre, et à lui dire avec fermeté qu'ils n'étaient que les porteurs de cet écrit, et qu'ils ne pouvaient le changer sans le consentement de leurs commettants. On se contenta de cette réponse; l'adresse fut maintenue, et notre pauvre ville ne fut pas détruite.

A cette époque les m lheureux conscrits étaient envoyés à l'armée sans savoir seulement comment il fallait tenir un fusil; mais Napoléon, comme on sait, se servait d'eux tant bien que mal, pour ménager ses bonnes troupes.

Un de ses généraux lui représentait un jour, pendant cette campagne, qu'on ne prenait aucun soin des malades et des blessés, et qu'ils languissaient dans les rues de Paris sans y trouver un asile. Bonaparte ne répondit rien d'abord.

A une seconde représentation, il ne répondit pas davantage. Enfin, comme le général insistait, il s'écria avec colère : « Je ne connais que deux classes d'hommes, ceux qui se battent et ceux qui sont morts. »

Il avait, quelques années avant, tiré lui-même son horoscope en présencce d'une personne qui me le ra-

conta : « Jusqu'à quarante ans, lui dit-il, tout me réussira, même les choses les plus folles, comme la descente en Angleterre, si j'osais la tenter. Passé cet âge, ma vie rentrera dans le cours ordinaire des choses humaines; ce qui sera sage réussira, ce qui ne le sera pas échouera. »

La fin de cette grande tragédie approchait, car les alliés se portaient sur la capitale : après avoir, par une habile manœuvre, trompé Bonaparte qui les poursuivait vers Saint-Dizier, ils se présentèrent au nombre de cent quarante ou cent cinquante mille hommes aux portes de Paris.

Le duc de Raguse qui n'en avait pas la dixième partie, leur résista courageusement quoi qu'on ait pu en dire, et leur tua ou blessa sept ou huit mille hommes. Malgré ses efforts Paris allait être emporté : déjà les Russes avaient pénétré dans les faubourgs. Les souverains, pas plus que le général français, ne voulaient des conséquences d'une occupation de vive force; on s'occupa donc d'une capitulation.

Pendant ce temps-là Napoléon était revenu à la hâte, et ce fut à la Cour-de-France [1] qu'il apprit cette capitulation. Il envoya l'ordre à celui qui commandait le parc d'artillerie campé dans le Champ de Mars et dans la plaine de Grenelle de faire sauter les poudres : il y en avait cinq cents milliers, ce qui eût fait de Paris un monceau de ruines; on le croira facilement en se rappelant que la poudrière de Grenelle, qui avait sauté quelques années avant, avec huit mille livres de poudre seulement, avait fortement ébranlé une partie du faubourg Saint-Germain.

[1] Village à vingt kilomètres de Paris.

Ces détails m'ont été donnés par le commandant lui-même à qui cet ordre fut transmis; il m'a proposé de me les faire confirmer par l'officier qui en avait été porteur. Tous deux refusèrent de l'exécuter, et Paris fut sauvé. L'idée, du reste, était digne de celui qui avait commencé sa fortune en faisant mitrailler cette ville, et aurait ainsi pu finir son rôle par ce vers tragique :

C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux.

Par suite de la convention, les troupes étrangères entrèrent dans Paris avec un grand ordre. Les officiers russes principalement montrèrent une extrême politesse et des manières excellentes; quand on leur en faisait compliment, ils répondaient en riant : « Nous faisons de notre mieux, mais que peut-on attendre des barbares du Nord[1] ? »

En effet, c'était ainsi que les journaux du gouvernement les désignaient depuis longtemps. Les vainqueurs n'avaient encore aucune idée arrêtée sur le gouvernement qui devait être substitué à l'établissement impérial, et il y a tout lieu de croire que si l'impératrice, partie quelques jours avant, eût eu le courage de rester à Paris, elle aurait été déclarée régente. Ce qui fit penser aux Bourbons auxquels on ne songeait guère la veille, ce furent les cris de Vive le roi! qui s'élevèrent sur le passage des armées étran-

[1] *Mon fils donna, ce jour-là, l'exemple d'un grand courage et d'un sang-froid assez rare à cet âge.*

Sa conduite, qui décida en grande partie du retour des Bourbons, le fit mettre, en 1815, sur la liste des douze personnes condamnées à mort par l'empereur Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe.

gères, acclamations qu'une multitude de dames répétaient en agitant avec enthousiasme leurs mouchoirs blancs. Les étrangers crurent ou firent semblant de croire que c'était l'expression d'un vœu général, la manifestation de l'opinion publique, et ils agirent en conséquence. Ce fut Alexandre qui contribua le plus au rétablissement des Bourbons; il contribua beaucoup aussi à faire ménager la France, et surtout Paris. Tout y fut respecté; on lui laissa même les trésors de sculpture et de peinture dont la victoire l'avait doté, quoique les nations qui avaient perdu ces chefs-d'œuvre fussent en droit d'en exiger la restitution.

Malgré tous ces bons procédés, le consentement des souverains à traiter à Châtillon avec l'empereur et leurs dispositions à reconnaître une régence qui aurait gouverné au nom de son fils, prouvent bien clairement qu'ils ne travaillaient nullement pour les Bourbons; il n'y a que la mauvaise foi et les intérêts particuliers qui aient pu faire dire le contraire.

Plusieurs ministres ne pouvant suivre leur ancien maître, parti pour l'île d'Elbe, accompagnèrent l'impératrice. L'un d'eux fut le duc de Feltre, que l'on a attaqué bien injustement depuis.

Six semaines avant son départ, il me disait en confidence : « L'Empereur est perdu, et moi je le suis aussi, car, quoique j'aie eu souvent à me plaindre de lui, je resterai fidèle à son adversité, après m'être attaché à sa fortune... Je laisserai ma femme et mes enfants; je vous les recommande... »

Peu de temps après, Monsieur, comte d'Artois et frère du roi, arriva à Paris; il fut reçu avec transport par une multitude innombrable qui se précipitait sur

son passage. On dut voir alors que la Restauration était le vœu de toute la France. Ce fut en cette occasion que le prince fit cette réponse qui a été si souvent citée depuis. — « Il n'y a rien de changé dans le royaume; c'est seulement un Français de plus. » Dans une rue où il passait, une vieille femme, soit par méprise, soit par mauvaise intention, se mit à crier de toute sa force : « Vive l'empereur. » Ceux qui entouraient Monsieur s'élancèrent pour punir cette audace : « Calmez-vous, leur dit-il en riant, il faut que tout le monde vive. »

Il fut déclaré lieutenant général du royaume avant l'arrivée de Louis XVIII, retenu par sa santé en Angleterre. L'un des premiers soins du gouvernement qui s'installa sous ses auspices fut de nommer des commissaires extraordinaires du roi pour parcourir les différentes divisions militaires. L'on me fit l'honneur de me choisir pour remplir l'une de ces missions. Ma division était composée des départements des Ardennes, de la Meuse et de la Marne. Nos pouvoirs étaient fort étendus; je pourrais même dire qu'ils étaient illimités, puisque la Charte n'existait pas encore. Nous pouvions destituer, déplacer, remplacer, imposer des contributions, faire enfin tout ce qui nous paraissait utile et convenable. Je n'abusai pas, j'ose le dire, de cette puissance, et, peu amateur de réaction, je fis très-peu de destitutions. Ma proclamation, comme on va le voir, était assez sage et assez modérée pour ce moment d'exaltation, et lorsque tant de gens cherchaient à faire du dévouement. Cette pièce, je l'aurais encore signée dix ans plus tard, et je doute que les auteurs de tous les écrits et de tous les

discours qui parurent alors puissent en dire autant.

PROCLAMATION

DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD, DUC DE DOUDEAUVILLE, COMMISSAIRE DU ROI AUX HABITANTS DE LA 2e DIVISION MILITAIRE.

(Mai 1814, avant la rentrée de Louis XVIII et la déclaration de Saint-Ouen).

« Envoyé dans vos départements au nom du Roi, je viens vous apporter les sages intentions, les vues bienfaisantes de nos légitimes souverains; je viens aussi me mettre au courant de vos pertes et de vos besoins, pour vous donner les moyens de réparer les unes et de satisfaire aux autres.

« Victime lui-même du malheur, le fils de tant de rois saura compatir à vos infortunes. Pénétré des maux qui accablent la France depuis si longtemps, il n'est occupé que du soin de les réparer.

« C'est un père qui vient consoler ses enfants; montrez-vous dignes, par vos sentiments, de cette effusion toute paternelle. Le Roi ne veut jeter un regard sur les années qui viennent de s'écouler que pour profiter des grandes leçons que tant de funestes événements et tant d'imposantes catastrophes ont données aux peuples aussi bien qu'aux rois : imitez un si bel exemple et montrez que vous-mêmes avez su en profiter.

« Un gouvernement juste, réparateur, un gouvernement sagement paternel et vraiment français, ne voit dans le passé que la gloire dont nos armées ont doté notre patrie. Les services de nos braves guerriers, appréciés par lui, seront par lui récompensés; il en sera de même de tout le bien qu'on a pu faire à ce

pays qui lui est devenu plus cher encore par une si longue et si cruelle absence.

« Point de vengeances, de spoliations, de réactions d'aucun genre sous l'autorité douce et ferme qui désormais protégera également tous les Français.

« Cette auguste famille qui si longtemps a fait le bonheur et la gloire de la France veut que la France tout entière ne soit qu'une grande famille.

« Que la religion soit le frein salutaire de cette société; que la morale en soit l'appui; que la justice en soit la règle; que l'union en soit la force.

« Rallions-nous avec ardeur autour de ce trône que la Providence vient de relever miraculeusement; et que l'amour de la patrie, le désir du bien public, étouffent tout autre sentiment qui ne serait pas la concorde, l'amour et la reconnaissance

« L'armistice vient d'être signé : c'est le premier pas vers une paix générale. Les troupes alliées vont repasser le Rhin; déjà les Cosaques et une partie de l'artillerie ont reçu l'ordre du départ.

« Cette paix objet de tant de vœux, puisse-t-elle régner constamment dans l'intérieur de la France! La France et l'Europe réconciliées sont les gages de cette paix; nous la devons à ces souverains magnanimes qui s'illustrent plus encore par leur généreuse modération que par leurs succès[1]; mais les enfants de saint Louis pouvaient seuls nous la procurer. Leur absence de vingt-cinq ans a causé à la France vingt-cinq années de guerres, de troubles, de destruction. Pour être justes et heureux, songeons moins à ce que

[1] Ils étaient encore en France et le royaume était encore rempli de leurs nombreuses troupes.

nous souffrons qu'à tout ce que nous aurions eu à souffrir sans le retour de ces illustres descendants des Philippe-Auguste, des Charles le Sage, des Louis XII, père du peuple, des François Ier, des Louis le Grand.

« Ils sont dignes de leurs ancêtres, montrons-nous dignes d'eux.

« Faisons éclater à l'envie, dans les différents départements qu'ils s'apprêtent à parcourir, l'amour, les transports que leur noble affabilité, que leur bonté touchante, excitent chaque jour dans toutes les classes des habitants de la capitale.

« En les voyant sans cesse occupés à cicatriser des plaies qu'ils n'ont pas faites, à sécher des pleurs qu'ils n'ont pas fait couler, répétons avec enthousiasme, avec reconnaissance, comme tout Paris, comme tout le royaume : — « Ce sont vraiment les pères de tous les Français, ce sont vraiment les fils d'Henri IV. »

« Je ne crois pouvoir mieux faire connaître leurs intentions bienfaisantes, leurs dispositions paternelles, qu'en faisant imprimer le discours suivant à la suite de cette proclamation. »

RÉPONSE DE MONSIEUR

A MESSIEURS LES COMMISSAIRES DU ROI QUI DOIVENT SE RENDRE DANS LES PROVINCES.

« Messieurs, je vous ai confié une mission importante, et je vous ai choisis de manière que des Français qui ont professé des opinions différentes connussent également l'état de la France.

« Vous apprendrez à tous combien sont nécessaires l'oubli du passé, les sacrifices mutuels, enfin la fran-

che réunion des volontés et des vœux pour réparer tant de désastres.

« Portez au peuple l'espérance, et rapportez la vérité au Roi; dites partout, répétez jusque sous les chaumières du pauvre, que le Roi arrive avec les sentiments d'un père, et qu'il partagera le malheur de ses enfants jusqu'à ce qu'il l'ait fait réparer. »

En commençant ma tournée, je fis ma cour au Roi qui venait d'arriver à Compiègne : il était habituellement fort souffrant de la goutte. Son costume assez bizarre avait donné lieu à des contes ridicules; mais bientôt son esprit supérieur fit oublier son costume, ainsi que sa tournure; et ce prince, sans pouvoir presque sortir de sa chambre, gouverna glorieusement pendant dix ans ce royaume qui, disait-on, ne pouvait plus être conduit que par un prince toujours à cheval.

On m'avait prévenu que ma mission serait fort difficile, tant à cause de la quantité de troupes que j'allais trouver avec la cocarde tricolore qu'à cause de mon nom historique qui ne plairait pas autant à tout le monde qu'à Napoléon. On se trompait, heureusement pour moi, très-complétement. Je fus partout accueilli à merveille, et ma courte tournée de deux mois a laissé de longs souvenirs qui m'ont été très-sensibles. Partout nous étions reçus comme le Roi aurait pu l'être; partout les troupes prenaient les armes, ainsi que la garde nationale; partout les piquets de gendarmes accompagnaient notre voiture; partout les canons tiraient sur notre passage, de manière à faire précipiter nos chevaux de poste dans les fossés des villes fortes, comme plus d'une fois cela pensa m'ar-

river. Ce n'était pas le seul revers qu'eût la médaille : il y avait aussi la longueur des visites de corps et l'ennui des harangues.

Mon début pourtant fut assez orageux : nos instructions étaient de faire rétablir les droits réunis et la visite dans les caves. On l'avait tenté à Mézières, mais une insurrection y avait fait renoncer quinze jours auparavant. Je fis venir une douzaine des plus mutins, je leur parlai paternellement, et je les raisonnai de mon mieux; leur réponse fut qu'on pouvait venir dans leurs caves, mais qu'on les y trouverait avec des sabres et des pistolets. Je me fâchai : je leur dis que puisqu'ils voulaient de la force au lieu de la douceur, ils me trouveraient aussi prêt à les satisfaire; que je ferais marcher cinq cents hommes pour exécuter les ordres qui m'étaient transmis; que si cela ne suffisait pas, j'en emploierais mille à la tête desquels je me mettrais, et que je ferais un si bon exemple du premier opposant, qu'il m'éviterait la peine et le chagrin d'en punir un second. Ma fermeté réussit, et tout se maintint au mieux.

Je trouvai beaucoup de régiments à Mézières, à Charleville, à Rocroi, à Givet, à Philippeville, à Montmédy, à Verdun : ils quittèrent facilement la cocarde tricolore pour mettre la cocarde blanche. A Sedan, où il y avait aussi des troupes, je trouvai une très-belle garde nationale. En défilant, elle criait de très-bonne grâce : Vive le roi ! mais elle y ajoutait un cri que je ne comprenais pas. On m'expliqua que ce cri était : A bas les mécaniques ! dont ils voulaient la destruction. Je les raisonnai de mon mieux, les cris cessèrent, mais les mécaniques ne cessèrent pas.

Je vis à Bar-le-Duc M. de Saint-Aulaire qui en était préfet. Il me fut fort agréable, et je ne lui fus peut-être pas inutile par le compte que je rendis de sa conduite et de son administration. Pendant ma mission, *l'on* avait créé un pauvre petit ordre qui avait bien peu d'importance, mais qui pourtant était sollicité, c'était celui du Lis. J'en avais la distribution et je faisais, à peu de frais, des heureux et des royalistes.

J'eus bientôt des soins plus importants.

Je reçus la nouvelle que quatre-vingt mille Russes environ, avec des chevaux à proportion de leur grand nombre, devaient passer dans le département de la Marne et y rester huit jours en regagnant le Rhin. Grand fut mon embarras et grande mon inquiétude. Ce malheureux département, dévasté par trois mois de guerre, ne possédait plus rien absolument, ni bestiaux, ni grains, ni fourrages. Les troupes étrangères allaient y mourir de faim et s'y porter aux plus terribles excès : les habitants aigris et désolés allaient y répondre par la résistance la plus violente et la plus désespérée; il devait s'ensuivre des scènes désastreuses. J'engageai donc les habitants à me payer sur-le-champ un million [1] qu'ils avaient refusé de donner à l'intendant des alliés qui l'avait imposé. Je leur fis sentir combien ce sacrifice était nécessaire pour les sauver des maux qui les menaçaient, et je leur promis que cette somme serait déduite de leurs impositions ordinaires. Leur confiance répondit à mon attente. Le million fut payé sur-le-champ et employé à faire venir

[1] Une erreur, *purement matérielle*, a fait mettre deux millions dans l'Introduction. F. C.

des subsistances de tout genre, et jusqu'à des fourrages, de plus de trente lieues. Les Russes furent abondamment fournis, les habitants parfaitement tranquilles, et tout se passa dans le plus grand ordre.

A mon retour à Paris, je rendis compte à M. le baron Louis, ministre des finances, de ce que j'avais fait : il m'approuva beaucoup; mais lorsque je lui demandai, d'après les pouvoirs que j'avais reçus, de déduire cette somme des impositions ordinaires, nous ne fûmes plus du même avis. Il s'y refusa formellement, en disant que cet exemple aurait de grandes conséquences. Après une demi-heure d'une lutte très-animée, je lui dis qu'il était le maître de me refuser ma demande, mais que je ne l'étais pas de ne pas tenir mes engagements, que je ne savais pas manquer à ma parole; j'ajoutai enfin : « Puisqu'on ne veut pas prendre ce million sur le trésor de l'État, je vais de ce pas, demander au Roi qu'il soit pris sur mes biens. » Cette résolution, que j'étais parfaitement décidé à accomplir, persuada ou toucha le ministre, et il consentit à ce que je désirais. Cette vive discussion aurait pu l'irriter contre moi, et je dois dire qu'au lieu de cela, il s'est toujours montré à mon égard fort aimable et très-obligeant.

La dignité de pair avait alors un prestige qui depuis s'est bien effacé. Quand je passai à Niort, en allant visiter ma terre de Surgères auprès de Rochefort, il y avait deux régiments et une garde nationale nombreuse : tout cela prit les armes pour me faire honneur; quelques années après un pair de France n'aurait pas mis quatre hommes en mouvement [1].

[1] Et trente-cinq ans plus tard, à l'époque du procès Cubières, dans

Ce changement qui se fit dans l'opinion publique tient à bien des choses, à une surtout : la Chambre des pairs, quoique en général animée d'un bon esprit, oublia son véritable rôle, qui consistait à soutenir le trône, en défendant toutefois les vrais intérêts du peuple, et courut après la popularité. Le gouvernement, piqué de son opposition fréquente, oublia lui-même qu'elle devait être sa principale force, son véritable appui; et, loin de la fortifier, loin de vouloir lui donner de la puissance et de la considération, il chercha plutôt à l'affaiblir.

Il y réussit malheureusement trop bien, en laissant M. de Cazes et plus tard M. de Villèle faire des fournées de pairs comme les pâtissiers font des fournées de brioches.

Dans ce même voyage, en allant de la Rochelle à Rochefort avec un de mes parents, qui était fort gai et plus gros encore, il nous arriva une petite aventure dont nous nous amusâmes beaucoup. Le maître de poste voulait absolument atteler un troisième cheval à notre léger cabriolet. Nous nous y refusâmes longtemps; enfin, voyant que nous ne pouvions vaincre son obstination, mon parent s'écria : « Eh bien, à la bonne heure, nous emploierons le troisième cheval; mais je le monterai, car j'aime beaucoup aller à franc étrier. » L'idée de voir ce colosse enfourcher son pauvre petit cheval fit frémir le maître de poste, et il se hâta de le faire rentrer à l'écurie.

Nous avions eu, avant Poitiers, une autre petite

quelle déconsidération était tombée cette pairie, que la Révolution de 1848 emporta sans aucune résistance !

aventure du même genre. Le maître de poste ne voulant pas absolument se contenter, comme tous les autres, de nous fournir deux chevaux à quarante sous, je lui dis que, pour sa peine, il ne lui en serait payé que deux à trente sous, ce qui fut fait, parce que je descendis de voiture, et qu'en courant lestement devant je fis la poste à pied.

La première de ces histoires me rappelle une espièglerie de collége dont nous nous étions fort divertis dans notre jeunesse : quatre écoliers avaient, voulant mettre à profit un jour de congé, loué dans quatre endroits différents quatre chevaux de selle pour aller à Saint-Germain. Ils changèrent d'avis et voulurent changer d'allure; mais un des loueurs de chevaux à qui ils s'étaient adressés ne voulut pas absolument rendre les arrhes. Un des espiègles se charge d'arranger la chose; il va trouver cet homme, lui fait sortir son cheval de l'écurie, l'examine avec soin, et mesure sa longueur avec affectation. « Il n'est pas mal, dit-il au maître, seulement je le trouve bien court. — Comment, bien court? s'écrie celui-ci. — Oui, répond l'écolier, il ne pourra jamais porter mes trois camarades et moi. — Quoi! s'écrie le propriétaire, vous voudriez que ma pauvre bête vous portât tous les quatre! Je ne veux pas d'un pareil marché; rendez-moi mon cheval et reprenez vos arrhes. » C'est ce que voulait l'écolier.

Les affaires de la Restauration se traînaient péniblement au milieu d'obstacles sans cesse renaissants. Les bonapartistes, les révolutionnaires, les constitutionnels, les royalistes, les émigrés, se disputaient le pouvoir et les places, et le pauvre roi, au milieu de

tant de prétentions, était, on le comprend, fort embarrassé. Il avait, cédant aussi à la manie de s'ériger en pouvoir constituant, donné une charte, comme si la Constitution nationale qui avait régi la France pendant tant de siècles n'eût pas suffi. C'était aux états généraux qu'il appartenait de discuter et de consacrer les changements que les progrès du temps devaient introduire. Cette œuvre nationale eût eu une autre autorité et des conséquences tout autres que celles d'une charte *octroyée*. On laissa à la Révolution cette fiche de consolation et d'espérance; elle s'en servit à merveille et finit par gagner la partie. L'importance qu'elle mettait à obtenir cette place de sûreté, ce lieu de refuge, lui fit employer tous les moyens pour brusquer l'affaire. MM. de Talleyrand, de Pastoret, Beugnot, l'abbé de Montesquiou, etc., etc., travaillaient depuis très-peu de jours à cette malheureuse charte, quand un des ministres de l'empereur de Russie, poussé en secret par M. de Talleyrand, le grand meneur de cette époque, vint demander à ces messieurs si cette fameuse charte était enfin terminée. Elle était à peine ébauchée. Il leur dit qu'il était du plus grand intérêt pour Louis XVIII et pour la France, vu les dispositions des autres souverains, qu'elle lui fût remise le mercredi, et c'était le lundi matin qu'il tenait ce langage.

Les commissaires y travaillèrent sans désemparer, et l'ouvrage fut livré au jour indiqué, vous savez dans quel état. C'était l'outre d'Éole renfermant les tempêtes, et il suffisait d'un coup de plume pour la crever. 1830 l'a prouvé de reste.

La loi qui devait régler le mode électoral, la loi à

qui l'on remettait la police de la presse, furent renvoyées à la sagesse des Chambres ; c'était les rendre impossibles : c'était, je le dis dès le commencement, deux causes de mort qui devaient la tuer, et je ne me trompai pas.

Une autre cause de mort se manifesta avant celle-ci. Il y avait, dans l'armée, beaucoup de mécontentement : la population était agitée ; Bonaparte, retenu à l'île d'Elbe, profita de ces dispositions entretenues avec soin par ses partisans. Il quitta le lieu fixé pour son exil et débarqua à Cannes.

Ce fut un coup de foudre pour ceux qui tenaient au nouvel ordre de choses. Le ministère, composé d'hommes d'esprit ayant fort peu de caractère, fut terrifié par cette nouvelle ; il perdit la tête. L'abbé de Montesquiou avait, dans sa jeunesse, montré un grand talent aux assemblées du clergé et à l'Assemblée constituante ; mais parler et agir sont deux choses bien différentes : il en convenait lui-même.

On aurait dû envoyer à la hâte, et en poste même, les corps de la maison du roi et les Suisses pour s'opposer à la marche du dangereux débarqué ; on envoya, au lieu de cela, des régiments que la gloire de leur ancien général avait fanatisés : leurs dispositions devaient être connues au ministère de la guerre. Mais qui peut expliquer le vertige des gouvernements condamnés à périr ? D'ailleurs, à qui se fier dans un pareil moment ? Ne vit-on pas un maréchal venir en pleurant promettre au roi de lui ramener l'usurpateur enfermé dans une cage de fer, et le même homme être le premier à saluer son drapeau et à passer de son côté ? On eut l'idée d'envoyer auprès des troupes,

afin de rendre la résistance plus constitutionnelle et plus libérale, quelques pairs et quelques députés : je me proposai à Monsieur, frère du roi, que je voyais fréquemment, et je lui dis : « Ce n'est pas l'ambition, on le croira facilement, qui me fait faire une pareille proposition dans un pareil moment ; au reste, je ne demande la première place qu'au moment du combat. »

Mais le jour où je fis cette demande n'était pas le jour des grandes résolutions, et je fus refusé.

Pendant ce temps, les cours et les jardins des Tuileries ne désemplissaient pas d'une foule immense qui faisait retentir les airs des cris de : *Vive le Roi!* Ces manifestations de sympathie populaire n'empêchèrent pas Louis XVIII et sa famille de quitter tristement la capitale.

Avant ce départ, j'avais proposé à l'abbé de Montesquiou, que je connaissais particulièrement, un moyen qui, comme dernière ressource, aurait pu, dans ce moment critique, être, je crois, employé utilement.

C'était de profiter de l'enthousiasme de Paris, de rassembler toutes les troupes dans le jardin des Tuileries avec tout ce peuple si animé, si exalté; Louis XVIII, sur une estrade élevée, entouré de sa famille, des pairs et des députés, aurait prononcé un discours imprimé d'avance à cent mille exemplaires et distribué à cette foule immense. Il aurait dit qu'il voulait défendre jusqu'à la dernière extrémité la liberté des Français contre l'usurpateur, contre le despote qui avait couvert, qui couvrait encore notre patrie de sang et de larmes. A ce moment les neveux du roi,

les ducs d'Angoulême et de Berry, auraient prêté serment à la charte et juré de mourir pour leur pays, puis ils seraient partis, à l'heure même, à la tête des troupes électrisées par ce spectacle et par les cent mille voix qui les auraient proclamés les défenseurs de la liberté, les sauveurs de leur pays. Ce projet fut repoussé. Le faible essai qu'on en fit à la Chambre des députés et le succès qu'il obtint au milieu de quelques centaines de spectateurs, donnent une idée de l'effet qu'il aurait pu produire au milieu de dix mille soldats et de cent mille citoyens; s'il eût échoué, c'était du moins une noble manière de finir.

Le lendemain du départ du roi, Napoléon entra dans Paris, après avoir traversé la France en conquérant, avec moins de mille hommes; mais il entra dans la capitale nuitamment, et s'installa aux Tuileries pour ainsi dire à la dérobée. Il fut accueilli très-froidement et n'eut, pour célébrer son retour, que les vociférations de quelques malotrus payés, ce qui l'attristait et l'humiliait beaucoup. Il ne se faisait pas illusion, et il répondit à quelqu'un qui exaltait sa glorieuse rentrée : « Les Français m'ont laissé revenir comme ils ont laissé repartir les Bourbons. »

La position allait être très-difficile, et il le sentait bien.

J'obtenais souvent des détails intéressants sur ce qui se passait aux Tuileries par des amis qui approchaient Napoléon. Parmi eux se trouvait son grand chambellan, mon beau-frère, le comte de Montesquiou. Son mérite avait décidé quelques années auparavant l'Empereur, quand l'Europe était à ses pieds, à lui donner cette charge importante. M. le comte d'Ar-

tois l'avait forcé, en partant, malgré sa répugnance, à rester à la tête de la garde nationale de Paris, dont il était major général, afin de maintenir l'ordre et la tranquillité dans la capitale. Cette place le mettait incessamment en rapport avec celui qui reprenait les rênes du gouvernement, et le conduisit à reprendre, malgré lui, la charge de grand chambellan, dans laquelle il avait remplacé anciennement, sans le savoir et même sans le vouloir, le prince de Talleyrand, qui ne le lui a jamais pardonné.

Dominé par le parti qui l'avait rappelé, Bonaparte n'était plus le même homme. A son énergique fermeté avait succédé une faiblesse extraordinaire, et sa détermination si remarquable était remplacée par une indécision perpétuelle. Fouché, qui était à la tête de ce parti, avait une politique inexplicable : on ne savait s'il était pour Napoléon, pour le duc d'Orléans ou pour les Bourbons. Je crois qu'il ne le savait pas bien lui-même; mais qu'il était décidé à servir celui qui l'emporterait. Il paraissait vouloir sonder l'opinion, en laissant une demi-liberté à la presse, et déjà cette arme redoutable, quoique à moitié sortie du fourreau, avait tellement ébranlé Napoléon, qu'il était déjà moralement détrôné avant la fameuse bataille de Waterloo. La preuve en est dans la promptitude avec laquelle il abdiqua après cette défaite, quoiqu'il eût encore des armées nombreuses et dévouées. S'il était revenu un an plus tard, il aurait eu beaucoup plus de chances, car alors la coalition eût été dissoute et ses troupes éloignées, tandis qu'au 20 mars 1815, elles étaient encore très-rapprochées de la France et prêtes à se réunir au premier appel.

Le duc de Wellington, qui commandait ces troupes, dut bien plus à leur courage qu'à son talent militaire la victoire qu'il remporta; car il avait commencé par être complétement surpris par les Français.

Cette bataille décida du sort de l'Empereur, et le même homme qui, trois mois avant, avait traversé et l'on peut dire conquis la France avec huit cents hommes, l'abandonna, ayant encore à ses ordres dans toutes les parties du royaume plus de trois cent mille hommes, à ce que m'a dit depuis le duc de Feltre, que Louis XVIII avait nommé ministre de la guerre.

Ce ministre avait joué un rôle très-honorable à la sortie du roi : quelques jours avant ce départ, je l'avais rencontré à la Chambre des pairs. Il avait l'air si tristement préoccupé, que je m'informai avec intérêt du sujet de son inquiétude : « Elle n'est que trop fondée, me répondit-il; Louis XVIII vient de me nommer son ministre au département de la guerre : tout est perdu ; l'Empereur est à Lyon, et avant huit jours il sera à Paris; mais, autant j'ai été fidèle à l'Empereur malheureux, autant je le serai au roi qui m'appelle à lui dans l'adversité. » Il me lut alors une lettre qu'il venait d'écrire à sa femme et qui était dans le sens de ces paroles.

Pendant les Cent-Jours, la duchesse de Feltre vint me supplier de parler au maréchal Davoust, que je connaissais, en faveur de ses enfants, qui étaient en Alsace et qu'il faisait enlever. Cette démarche me coûtait extrêmement sous tous les rapports; mais je n'avais pas oublié que son mari m'avait recommandé avec confiance sa famille, un an auparavant. Je me

déterminai donc à faire ce que cette dame me demandait, et je réussis.

Cette visite me fournit l'occasion de rétablir la vérité au sujet d'une démarche de mon fils, qui n'avait rien que d'honorable et que ses ennemis changèrent en un acte de déloyauté. Le maréchal Davoust m'ayant reproché avec amertume que mon fils, à la fin de la campagne de 1814, avait quitté Paris afin de renseigner les alliés sur la marche de l'armée française, je m'indignai d'une accusation si contraire à la noblesse et à la loyauté de son caractère; je dis au maréchal qu'en effet mon fils, à cette époque, était allé à Montmirail, mais qu'il avait bravé les dangers d'un pareil voyage pour porter de l'argent à nos fidèles serviteurs qui en manquaient, et qui, par là, se trouvaient dans le plus grand péril.

La Chambre des représentants envoyait des députations aux alliés, qui marchaient une seconde fois sur Paris, pour leur proposer, pour leur demander n'importe quel souverain, pourvu qu'il n'appartînt pas à la famille des Bourbons. Les alliés n'auraient pas eu grand'peine à y consentir; mais le sort, disons mieux, le ciel en décida autrement : Louis XVIII était parti de Gand malgré eux, et, malgré eux, il s'avançait vers sa capitale. Fouché s'opposait aussi à sa rentrée : il voulait qu'elle ne se fît que par sa permission, afin d'en avoir tout le mérite.

Pendant ce temps, le maréchal Davoust partait à la tête de l'armée pour se diriger vers la Loire. On craignait beaucoup qu'il n'organisât de ces côtés une guerre de partisans qui aurait fait dévaster le royaume. J'allai le trouver avant son départ, et je lui parlai de

ces craintes ; il me tranquillisa et m'assura qu'il allait, au lieu de cela, s'efforcer de faire reprendre aux troupes la cocarde blanche ; il tint parole et il y réussit.

Louis XVIII avait été obligé de s'arrêter à Arnouville, près Saint-Denis, avec les gardes du corps qui l'accompagnaient. On avait une peine extrême à sortir de Paris et à parvenir auprès de lui. Madame de Doudeauville, ma belle-fille et moi, nous triomphâmes de ces difficultés.

Nous avions hâte d'embrasser mon fils, qui, après avoir rempli une mission difficile, venait d'arriver au quartier général. Nous fîmes ensuite notre cour au roi. Nous étions les premières personnes sorties de Paris qu'il apercevait. Il dit avec sa grâce ordinaire, à ma femme, qu'elle était, pour lui, la colombe sortant de l'arche et apportant la branche d'olivier. L'exaltation des corps qui accompagnaient le roi et les princes était telle, qu'ils se jetèrent sur le général la Grange, qui vint le lendemain faire sa cour à la royale famille ; ils l'accusaient de s'être fort mal conduit pendant les Cent-Jours, ce qui était de toute fausseté, et ils lui auraient fait un mauvais parti, si on ne l'avait mis en prison pour le soustraire à leur fureur ; il fut bientôt honorablement relâché.

Cette aventure fut suivie d'une autre qui aurait pu être tragique aussi, mais qui ne fut que comique.

Pour traverser Paris, il fallait encore porter la cocarde tricolore, et l'on remettait la cocarde blanche pour arriver à Arnouville. Un de mes parents qui m'accompagnait avec plusieurs autres, dans une seconde visite au roi, voulut éviter la peine d'avoir deux

cocardes : il s'en fit donc faire une tricolore d'un côté et blanche de l'autre. Quand il eut passé les barrières, il retourna cette ingénieuse cocarde, qui, de tous temps, fut celle de bien des gens.

Mais, arrivés à Arnouville, ne voilà-t-il pas l'invention caméléonienne qui se détache et tombe ! Les gardes la ramassent; jugez des cris qui s'élèvent en voyant la blancheur de la légitimité doublée des trois couleurs de l'usurpation ! — « C'est un traître, un espion ! arrêtez-le, arrêtez-le !... »

Nous eûmes infiniment de peine à leur faire comprendre le motif de cette invention ; beaucoup d'entre eux nous connaissaient; ceux-ci calmèrent les plus exaltés, et alors nous rîmes de bon cœur de l'idée, qui avait bien son inconvénient et à propos de laquelle on aurait pu dire le revers de la cocarde comme on dit le *revers de la médaille.*

Deux ou trois jours après, malgré toutes les intrigues et tous les efforts, le roi fit son entrée dans Paris, et, malgré tous ces efforts, toutes ces intrigues, cette rentrée eut lieu au milieu d'un concours immense et aux acclamations universelles. Mais Fouché n'avait pas perdu le fruit de ses menées; il s'était fait maintenir dans le ministère de la police. Le duc de Wellington y avait, je ne sais par quelle raison, beaucoup contribué, ainsi qu'à la nomination de M. de Talleyrand aux affaires étrangères. L'intérêt qu'il prenait à ce dernier était naturel : M. de Talleyrand avait toujours montré beaucoup de prédilection pour l'Angleterre. Il avait donné des preuves de cette prédilection au congrès de Vienne, quelques mois auparavant : oubliant tout ce que la France avait dû, en 1814, à

l'empereur Alexandre; oubliant surtout que nos intérêts et ceux de la Russie sont analogues et que ceux de l'Angleterre nous sont constamment opposés, il avait fait avec elle un traité d'alliance entièrement contraire à l'empereur de Russie.

Ce prince eut connaissance de ce traité secret si impolitique, et il eut la générosité de l'oublier lors des événements de 1815.

Il eut l'occasion de nous donner d'utiles témoignages de son intérêt. Les autres puissances, qui, au dire de bien des gens, éprouvaient tant de sollicitude pour les Bourbons, n'étaient occupées réellement qu'à rendre leur position aussi fâcheuse que possible. Ne pouvant ôter la couronne à Louis XVIII, ils cherchaient du moins à prouver qu'il n'était sur le trône qu'à leur corps défendant. Les Parisiens, par les démonstrations les plus vives d'enthousiasme et d'attachement, cherchaient à faire oublier au roi la présence de ces deux cent mille baïonnettes étrangères, qu'il subissait avec une affliction bien réelle, mais sans perdre de sa dignité; il avait eu, à son arrivée, un beau et royal mouvement dont s'était montré fort touché le peuple de Paris, si bien fait pour apprécier ce qui est noble et généreux.

Le général prussien Blücher voulait, malgré toutes les représentations, faire sauter le beau pont qui est en face de l'École militaire, parce qu'il portait le nom d'Iéna; aucun emblème, d'ailleurs, ne rappelait cette victoire. On l'avait fait miner à cet effet. « Eh bien, dit Louis XVIII, puisque je ne peux empêcher le général Blücher de détruire ce monument cher aux Français, il aura, de plus, la satisfaction de m'ense-

velir sous ses ruines, car je m'établirai sur ce pont, au moment où il fera mettre le feu aux poudres. »

Ces souverains si dévoués aux Bourbons, selon les ennemis de ces princes, et qui n'avaient fait la guerre que pour leur rendre le pouvoir, ne s'occupaient que de les affaiblir et de démembrer la France : le projet en est connu; le plan en existe; il a été remis par l'empereur de Russie, qui s'y opposait avec chaleur, au duc de Richelieu, et celui-ci l'a fait voir aux personnes qui m'en ont parlé.

Voyant la peine qu'il avait à faire adopter et suivre ses projets généreux, Alexandre passa, dans les vastes plaines de Champagne, auprès de Vertus, une magnifique revue de son armée : il y avait cent vingt mille hommes sous les armes. Ils partirent de là pour repasser le Rhin. Tous les souverains et les principaux chefs des autres armées y assistèrent; ils témoignèrent leur admiration, mais on voyait le dépit percer dans leurs éloges. Cette revue avait été ordonnée par le czar afin que les alliés connussent au juste le nombre et la beauté de ses troupes, qui, cette fois, n'avaient pas paru sous les murs de Paris; puis il pensait que cette démonstration serait favorable à la France. Alexandre ne nous laissa pas ignorer l'effet qu'il en attendait. Connaissant ses intentions bienveillantes, nous lui témoignions notre peine et nos inquiétudes de cette retraite qui nous laissait à la merci de nos plus grands ennemis : — « Tranquillisez-vous, nous dit-il, elle est toute dans vos intérêts; je ne peux parvenir à les décider à évacuer votre territoire, mais lorsqu'ils sauront au milieu de l'Allemagne cette armée dont je viens de leur prouver l'existence, ils ne

se feront pas prier longtemps pour retourner chez eux. »

Les troupes russes, pendant ces revues qui durèrent une quinzaine de jours, firent preuve d'une rare discipline. Elles étaient campées et cantonnées au milieu de nos vignes de Champagne, dont le raisin, parfaitement mûr, leur présentait un fruit délicieux, bien rare dans leurs froides contrées. Nous pensions, en voyant arriver ces avalanches de soldats, que la vendange était faite; mais, à leur départ, nous pûmes constater, avec autant de surprise que de satisfaction, qu'ils n'en avaient pas pris une grappe : une simple défense à l'ordre du jour avait suffi.

Malgré le bon vouloir d'Alexandre pour la France, les alliés, toujours par une suite de leur extrême bienveillance pour Louis XVIII, lui faisaient éprouver tous les désagréments et toutes les mortifications possibles : ils exigeaient des contributions énormes et ils enlevaient tous les chefs-d'œuvre qui étaient le fruit de nos victoires et des conquêtes de Napoléon.

Il faut le dire et le répéter : deux fois la maison de Bourbon a sauvé la France de l'ambition, de la jalousie et de la rapacité des étrangers : ils ont cédé à l'influence que cette famille de rois exerçait sur eux. Ce n'est nullement par attachement pour elle; bien au contraire, ils ne lui ont jamais pardonné la haute sphère de gloire, de puissance, de prospérité, où ils avaient placé la France. En voyant l'amour des Français se rallumer pour ces princes, et jugeant fort bien que seuls ils pourraient leur donner l'union, la paix, et par conséquent la force, ils firent tout leur possible pour entretenir les divisions de l'esprit de parti. Pour cela,

ils n'avaient rien de mieux à faire que de laisser agir la révolution.

Malgré leurs efforts dans ce sens, le roi, entraîné par l'opinion publique peu de mois après son retour, fut obligé d'ôter le portefeuille à Fouché. M. de Talleyrand le suivit de près dans sa disgrâce. Ces améliorations dans le personnel du ministère n'arrachèrent pas la royauté à ce penchant inexplicable qui l'attirait vers l'abîme révolutionnaire. Les intérêts menacés se concentrèrent et semblèrent se personnifier dans un seul homme, afin de s'opposer au véritable sentiment national qui se montrait en force dans la Chambre.

M. de Cazes, qui avait été attaché à madame Bonaparte la mère et qu'on avait vu ensuite à la préfecture de police, fut porté au ministère de la police. Il devint bientôt le favori de Louis XVIII, qui s'était toujours piqué d'avoir des amis.

Le jeune favori avait beaucoup de moyens de plaire, de la grâce, de l'esprit et même du talent, mais il appartenait à cette école qui sacrifie les principes aux doctrines d'une politique à l'usage des partis triomphants, faisant bon marché du droit, ne regardant que le fait, et toujours armée de ce terrible mot, la « nécessité; » cette école qui montre une tendance perpétuelle à concentrer la France en elle-même, et une constante préoccupation pour fortifier sa domination aux dépens de toutes les libertés et de tous les droits d'une grande nation. Les royalistes qui, dans la Chambre de 1815, étaient venus avec l'intention de briser la chaîne qui unissait la royauté à la révolution, afin de rattacher cette royauté à la France, les royalistes,

voyant l'esprit révolutionnaire passer dans la personne du jeune de Cazes à l'état de favoritisme, refusèrent de marcher avec lui. Il en résulta une lutte violente pendant laquelle tous les ressorts d'une police perverse furent mis en jeu pour amasser des éléments de haine et de disgrâce contre les organes de la France, pendant laquelle tous les faits publics et privés, combinés et recueillis dans un intérêt antinational, égarèrent le jugement du roi, aigrirent et passionnèrent son cœur contre ses plus fidèles partisans, et le déterminèrent enfin à ruiner l'influence nationale qui le soutenait et à concourir de ses propres mains au triomphe de la faction qui avait conspiré sa perte. Le 5 septembre 1816 il cassa cette même Chambre qu'il avait d'abord nommée la Chambre introuvable.

Depuis la Restauration, ma position était embarrassante; les différents partis étaient très-animés et très-exagérés : toujours ennemi de l'exagération et de l'esprit de parti, je me décidai à ne consulter que ma raison, ma conviction, mon devoir, et à ne faire ma cour qu'à ma seule conscience, comme je l'ai dit plusieurs fois à Louis XVIII et à Charles X. Les personnes honnêtes et raisonnables, tout en approuvant cette marche, disaient qu'elle me perdrait auprès de tout le monde dans ces temps de violence et de passions. Heureusement elles n'ont pas deviné juste, et jusqu'à présent (1831) j'ai éprouvé une bienveillance générale qui m'est précieuse.

Le gouvernement était encore plus embarrassé que moi. M. Beugnot, homme d'esprit avec peu de caractère, qui avait été ministre de la marine et avait suivi

le roi à Gand, disait : « Nous cheminons dans un sentier bien peu large et bien inquiétant, car d'un côté il y a un fossé (il désignait ainsi les royalistes), et de l'autre côté il y a un précipice (il voulait parler des libéraux). » Il fallait élargir la voie en se plaçant franchement sur le sol des intérêts nationaux. On aima mieux se tenir entre les deux partis; aussi la marche continua-t-elle à être embarrassée et périlleuse.

M. de Richelieu était arrivé à la tête des affaires. C'était un homme tout à fait estimable, plein de dévouement, de sentiments nobles, élevés et désintéressés : par générosité il avait des idées assez libérales; par caractère et par habitude, ayant servi très-longtemps en Russie, il était un peu enclin au despotisme; aussi l'appelait-on le pacha libéral. Il avait mis sa confiance dans des hommes de beaucoup d'esprit, MM. Pasquier, Mounier, etc., mais ces personnes, que je veux croire bien intentionnées, avaient été employées sous Bonaparte et avaient des liaisons qui entravaient leur marche, des antécédents qui les arrêtaient. Je disais quelquefois en toute franchise au duc de Richelieu, qui m'écoutait avec confiance : « C'est un rêve de vouloir fonder une monarchie en lui donnant pour base l'odieux intérêt du monopole, et de prétendre populariser la royauté en substituant à la volonté nationale qui l'a fait vivre pendant mille ans les doctrines qui blessent les antiques droits de la nation et les sentiments français. Il faut gouverner avec et par la France. Faites jouir tous les Français des droits politiques; détruisez la centralisation au profit des libertés locales, cela vaudra mieux que de vous adresser à d'anciens bonapartistes pour faire de la

liberté, et à des révolutionnaires pour établir l'ordre. Quand vous serez dans la raison, vous ne vous plaindrez plus que les royalistes ne sont pas raisonnables. »

Le maréchal Davoust, peu aimé, même par ceux qui lui rendaient le plus de justice, avait été en disgrâce au premier retour du roi. Au second, sa disgrâce fut plus complète : on lui retira son bâton de maréchal et ses traitements. Par reconnaissance, je l'avais sauvé une première fois, et je parvins, au risque de me compromettre beaucoup, à le sauver une seconde. Ce fut une chose si difficile et qui surprit si fort, que M. le Dauphin dit à des personnes de ma connaissance qui lui en témoignaient leur étonnement : « Devinez qui a opéré ce prodige ! — Monsieur, frère du roi ? — Non. — Votre Altesse Royale ? — Oh ! non, il a fallu un pouvoir bien plus grand que le mien : celui du duc de Doudeauville. »

Du reste, j'avais cru faire une chose juste et même utile : il avait été ministre de la guerre dans les Cent-Jours, c'est vrai ; mais on pouvait à la rigueur l'excuser, car il avait été bien maltraité en 1814 ; d'ailleurs, il avait rendu depuis un grand service, en empêchant l'armée de la Loire de se soulever. Enfin c'était, selon moi, une chose très-impolitique d'en faire un chef de mécontents, et un homme aussi important que redoutable.

J'en fus assez mal récompensé. M. de Cazes me dit un jour devant lui et devant cinq cents personnes : « Nous venons d'élever le maréchal à la pairie ; nous savons que vous en serez très-aise, monsieur le duc, car vous lui portez un grand intérêt. — Si M. de Doudeauville, dit alors Davoust, qui s'était ap-

proché en entendant qu'il était sur le tapis, croit que je voterai comme lui, il se trompe beaucoup. — Si M. le maréchal, repris-je, ne vote pas selon son devoir, sa conviction et sa conscience, il ne votera pas effectivement comme le duc de Doudeauville. »

La Chambre des pairs était séparée en deux côtés, qui votaient souvent par esprit de parti : le côté gauche l'emportait presque toujours. J'imaginai un moyen de rétablir l'équilibre et de faire pencher la balance du côté droit : ce fut de former une réunion qui, en se portant d'un côté ou de l'autre, suivant ses convictions et sa conscience, déciderait toujours de la majorité. Je rédigeai pour cela un petit code : il posait pour principe que les membres de cette réunion repousseraient tout esprit de parti, voteraient suivant leur raison, leurs convictions et leur conscience, adopteraient par conséquent les lois qu'ils approuveraient et les repousseraient franchement, lorsqu'ils les croiraient mauvaises. Toute opposition systématique, toute vue d'ambition et d'intérêt personnel, devait être bannie de notre société et de nos votes.

Je parlai de ce plan au chancelier et au grand référendaire. Ils le trouvèrent estimable, mais le jugèrent aussi inexécutable que le rêve de l'abbé de Saint-Pierre : ce projet, selon eux, avait été plus d'une fois tenté à l'Assemblée constituante et avait toujours échoué.

Je ne me décourageai pas. Je consultai à ce sujet MM. de Fontanes, de Pastoret, de Bausset (le cardinal), je les réunis chez moi et je parvins, avec leur aide, à former cette société, qui effectivement décida de la majorité pendant six ou sept ans, contribua beaucoup à

modérer les exagérations dans notre Chambre, et à faire prendre plus d'une sage résolution. Elle eut le nom de *cardinaliste*, parce qu'elle se rassemblait chez le cardinal de Bausset, que nous avions choisi pour notre président.

Cette réunion, animée, j'ose le dire, d'un excellent esprit et d'un grand désintéressement, ainsi que je l'avais prévu, pouvait jouer et joua en effet un rôle fort important et fort utile : flottant entre les deux côtés de la Chambre, qui étaient à peu près de force égale, elle exerçait une grande influence et décidait de la majorité.

Presque toujours, on doit le dire, elle fit un usage sage et équitable de sa puissance pour faire rejeter de mauvaises lois, ou pour modérer l'allure un peu vive du côté droit.

Les plus grands événements, ainsi qu'on l'a dit depuis longtemps, ont souvent de bien petites causes. M. de Cazes, ministre tout-puissant au moment de la proposition Barthélemy, relativement à la loi d'élection, savait le pouvoir de notre société : il n'ignorait pas non plus la bienveillance qu'on m'y témoignait comme fondateur.

Il était informé de l'intention où nous étions d'appuyer cette proposition de M. Barthélemy, et, comme j'étais chez lui, la veille de cette discussion, avec trois cents personnes, il m'invita, sans me dire pourquoi, à descendre dans son cabinet, où je trouvai M. de Lally et cinq ou six autres personnes. Ces messieurs parurent surpris et fort embarrassés de ma présence ; je m'en aperçus immédiatement, et je leur laissai la place en les quittant pour remonter au salon.

J'ai su depuis que cette réunion discutait une proposition dans le sens de celle qui était sur le tapis. Cette nouvelle proposition devait être faite par M. de Lally, et le gouvernement lui avait donné son assentiment : si l'on m'eût confié cette combinaison, j'aurais engagé mes collègues à lui donner la préférence ; pourtant, elle ne valait pas mieux : je n'y voyais que l'avantage de parvenir au même but en employant des moyens pacifiques.

N'étant pas prévenu de cette tentative, M. Barthélemy, le lendemain, fit sa proposition, qui passa, grâce à notre aide, et M. de Cazes, effrayé et irrité de cet échec, fit nommer soixante et dix pairs.

La puissance de notre réunion était si bien connue dans notre Chambre, que le côté droit, qui mettait un grand prix au vote de cette proposition, désira qu'elle ne fût appuyée que par des *cardinalistes*.

Le marquis de Tonnerre, depuis ministre de la guerre, M. de Fontanes et moi, nous fûmes les seuls à parler pour l'appuyer, et, je le répète, nous réussîmes.

Les journaux opposés se déchaînèrent, ainsi qu'on devait le prévoir, contre la proposition et contre les discours faits pour la soutenir : ils se montrèrent plus indulgents à mon sujet, et Benjamin Constant, me jugeant avec cette bienveillance qu'on veut bien généralement me témoigner, écrivit dans un journal les lignes suivantes : « Le discours de M. de Doudeauville soutient une mauvaise cause; mais il la soutient, on doit en convenir, d'une manière assez adroite et assez ingénieuse. »

J'ai dit que M. de Cazes avait nommé soixante et dix pairs. Cette mesure d'une création de nouveaux pairs

déconsidérait notre Chambre et ôtait pour cela même au gouvernement un appui qui lui était si nécessaire.

Elle ne fut pas moins fatale à celui qui l'avait portée : elle lui fit perdre en effet la majorité, qui n'était encore que douteuse, et contribua ainsi beaucoup à sa sortie du ministère. Je n'ai pas été le seul à faire cette remarque singulière : toutes les fois qu'un ministre a créé une grande quantité de pairs pour assurer et augmenter sa majorité, il lui est arrivé parfaitement tout le contraire de ce qu'il espérait. Cela s'explique facilement. Les anciens pairs, justement mécontents de voir ainsi prodiguer leurs titres et leurs fonctions, se tournent contre lui, et les nouveaux s'en séparent, afin de prouver leur indépendance.

La mort du cardinal de Bausset, et, je me permettrai de le dire, l'éloignement du fondateur de cette société, employé dans des places importantes de ministre, contribua, par la suite, à l'affaiblissement et même à la destruction de notre réunion. On s'occupait avec soin, en 1816, d'organiser les gardes nationales. Je fus nommé inspecteur de celles du département de la Marne, et j'éprouvai beaucoup de satisfaction et d'agrément dans l'exercice de ces fonctions. M. de Richelieu, malgré son demi-libéralisme, goûtait peu cette institution, et j'eus quelquefois à lutter contre lui à cet égard.

Malgré sa loyauté, il n'avait pas toujours des idées bien justes; il voulait absolument destituer le duc de Feltre, ministre de la guerre, à cause de son incapacité. Je lui représentai que celui qui avait su occuper ce ministère, sous Bonaparte, au milieu des guerres terribles de l'Empire, et former avec autant de promp-

titude que de talent des armées formidables, après la désastreuse retraite de Moscou et celle de Leipsick, était fort en état d'occuper utilement ce poste sous Louis XVIII en temps de paix et avec un nombre de troupes aussi restreint. Je lui rappelai aussi sa délicatesse, son dévouement et les preuves touchantes qu'il en avait données; j'arrêtai ainsi cette injuste et impolitique destitution; mais je fis une absence de quelques mois : pendant ce temps les ennemis du pauvre maréchal agirent activement, et il perdit sa place; bientôt après il perdit aussi la vie, ne pouvant résister au chagrin que lui donnait cette criante et pénible injustice.

Je tâchai que le gouvernement en évitât une autre. Le préfet de notre département de la Marne, le vicomte de Jessaint, occupait ce poste depuis la création des préfectures, à la grande satisfaction de ses administrés, qui lui étaient profondément attachés, parce qu'ils savaient qu'ils pouvaient compter sur lui.

Pour acquitter la dette de reconnaissance que j'avais contractée envers M. de Jessaint, en raison de tous les services qu'il avait rendus à ma famille, je travaillai, lors de la première Restauration, à lui faire obtenir la préfecture du Nord, et, charmé, j'allai lui porter la nouvelle du succès. Elle le désola; nous lui représentâmes qu'elle valait trois fois celle qu'il avait; que, d'ailleurs, ce département n'avait pas souffert et que le sien était ruiné : « Oh! voilà pourquoi j'y tiens, s'écria-t-il, c'est pour tâcher de réparer une partie de ses maux. » Nous eûmes beau dire, nous eûmes beau faire, nous ne pûmes le consoler qu'en lui promettant d'empêcher ce changement. Je courus chez l'abbé de

Montesquiou, et je réussis, mais avec assez de peine, car l'ordonnance était déjà portée au *Moniteur*.

Jusqu'au dernier moment il était resté fidèle à Napoléon, avec lequel il avait été élevé au collége de Brienne; jusqu'au dernier instant il resta fidèle à Louis XVIII. Ayant reçu, le 18 ou le 19 mars 1815, une proclamation du congrès de Vienne qui mettait presque Bonaparte hors la loi, il eut le courage, quoique celui-ci eût déjà passé Lyon et que son triomphe fût assuré, de faire imprimer à mille exemplaires ce manifeste, et de le faire distribuer jusque dans les départements occupés par l'usurpation. Combien de préfets soi-disant royalistes l'ont mis soigneusement dans leur poche!

Après l'arrivée à Paris de son ancien compagnon de collége et le départ des Bourbons, il m'écrivit pour savoir ce que je lui conseillais de faire : je n'ignorais pas que tous les honnêtes gens du département désiraient vivement qu'il ne le quittât pas, assurés qu'avec son dévouement ordinaire il ferait l'impossible pour les sauver.

Je me bornai à lui répondre qu'on ne pouvait, dans de pareilles circonstances, donner un conseil, et qu'il ne devait le prendre que de lui; que j'étais sûr que, quelque parti qu'il adoptât, ce parti serait dicté par l'honneur, par la délicatesse et par le désir d'être utile à ses administrés.

Il resta, et il sauva effectivement bien des gens qui, sans lui, eussent été fort inquiétés. Il n'y eut qu'une personne qu'il chercha à desservir auprès du gouvernement nouveau, et ce fut... moi... mais à bien bonne intention, comme on va le voir.

Le commissaire de l'Empereur arriva à Châlons avec force dénonciations, ainsi que cela se pratique en pareil cas : il se mit à épurer le conseil général; quand il arriva à mon nom, le commissaire dit à M. de Jessaint : « Il faut conserver celui-ci. — C'est impossible, reprit le préfet, qui savait que je donnerais ma démission et que cela me compromettrait beaucoup, ses opinions sont trop prononcées, ses sentiments sont trop connus. — Je le sais, reprit son interlocuteur, mais sa loyauté est connue aussi, et, d'ailleurs, il a toujours été utile dans ce département; il peut continuer à être membre du conseil général. » La lutte se prolongea et recommença même le lendemain matin; ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que mon ami le préfet parvint à me faire destituer, malgré mon ennemi le commissaire extraordinaire, qui voulait me conserver.

Ma position était pourtant très-mauvaise, car mon fils avait suivi les princes et il était condamné à mort; par conséquent le père, qui n'avait jamais voulu rien accepter du grand homme, devait être suspect. Mais cette bienveillance dont je parlais plus haut me tira d'affaire, car le duc de Bassano, remis en place, à qui l'on parlait de cette position, voulut bien répondre, ce que j'ose à peine répéter : « M. de Doudeauville est trop estimable, et trop estimé par tous les partis pour être tourmenté par aucun. »

Notre pauvre préfet fut à son tour dénoncé de tous les côtés après les Cent-Jours. Je le défendis de mon mieux : je représentai que ce n'était pas l'ambition, mais l'attachement à son département, qui l'avait fait rester, qu'il en avait donné la preuve certaine en re-

fusant la préfecture du Nord un an auparavant; que, restant avec ses administrés, qu'il chérissait et dont il était chéri, il avait fait ce que fait un bon père qui ne quitte pas ses enfants au moment du danger.

J'avais écrit avec force à M. le Dauphin, auprès duquel surtout il était vivement attaqué. Ce prince se décida, dans une tournée qu'il faisait, à venir à Châlons et à y demeurer vingt-quatre heures pour approfondir ces dénonciations. Le prince s'exprima avec une franchise bien rare en parlant au préfet : « On m'a dit beaucoup de mal de vous et beaucoup de bien, lui dit-il; j'ai voulu juger la chose par moi-même. J'ai tout examiné : j'ai vu que vous êtes fort aimé, que vous méritez de l'être, que vous êtes désiré par le département, et que le gouvernement ne peut que gagner à vous garder : j'aurais tort de croire vos ennemis, et le duc de Doudeauville a raison de vous défendre contre eux... Restez !... »

On réorganisa l'École polytechnique. Un conseil supérieur fut créé : le président était chargé de la haute surveillance de l'école. Je remplis ces fonctions pendant les deux premières années, et les choses allèrent assez bien : j'y étais même assez aimé, quoique j'eusse été obligé de prendre des partis très-fermes. Les élèves composant l'école qui venait d'être dissoute délibéraient entre eux sur tout et même sur les ordres qui leur étaient donnés. Si la majorité s'y refusait, ils n'obéissaient pas. Ces délibérations avaient fait dissoudre l'école. Ces jeunes gens, par vengeance, avaient cherché à introduire cet usage parmi leurs successeurs, et ils y avaient réussi.

On ne savait comment empêcher ces assemblées dé-

libérantes. La douceur, la raison, la sévérité, tout avait échoué; les plus raisonnables que nous cherchions à persuader nous disaient : « Notre position est aussi cruelle qu'embarrassante; si nous vous désobéissons, vous nous punissez; si nous vous obéissons malgré le vœu de la majorité, nous avons tous nos camarades contre nous. »

J'arrive un jour, et je trouve toute l'école en rumeur : les élèves allaient se réunir pour une délibération, et son motif rendait plus choquante encore cette coutume si en dehors des lois de la discipline. Les chefs assemblés ne voyaient pas de remède à cet état de choses. J'en proposai un : c'était de convoquer à l'instant les jeunes gens dans l'amphitéâtre, et de leur proposer de signer l'engagement de ne plus prendre part à ces actes d'insubordination. Cette proposition épouvanta tous les assistants; ils m'assurèrent qu'une tentative à peu près semblable avait déjà échoué, au grand désagrément du général Dejean. Je leur demandai s'ils avaient quelque chose à nous proposer. Ils me répondirent négativement; sur cette réponse du conseil, je fis convoquer les élèves et j'allai les trouver, accompagné seulement du directeur, les autres administrateurs n'ayant pas osé me suivre. J'avais fait préparer l'engagement en question; il était sur la table. Après l'avoir lu, je leur dis qu'ils étaient libres de ne pas le signer, mais — « vous devez comprendre, ajoutai-je, que ceux qui refuseront de se soumettre au règlement ne pourront rester dans l'école. » Je fis commencer l'appel, passablement inquiet au fond de l'âme, mais dissimulant mon inquiétude sous un air fort tranquille. Les trois premiers

appelés, après un moment d'hésitation, se résolurent à faire ce qu'on leur demandait. Je les engageai alors, paraissant bien plus sûr de mon fait que je ne l'étais réellement, à presser leurs signatures, afin qu'il y eût place pour tous; tous signèrent, et tous, en gens d'honneur, furent fidèles à leurs engagements.

On devine combien je fus aise d'avoir pris ce grand parti, malgré toutes les craintes, et de l'avoir exécuté sur-le-champ, quoiqu'on me priât d'y réfléchir au moins vingt-quatre heures. Si j'eusse cédé aux instances qui m'étaient faites, cette mesure eût échoué; les élèves aussi auraient eu le temps de s'entendre, de réfléchir; bien certainement ils eussent résisté à mes instances.

Cette institution de l'École polytechnique est excellente; mais, comme les meilleures choses, elle laisse encore à désirer. Les ponts et chaussées prennent tous leurs ingénieurs dans cette école, et je crois que les routes ne s'en trouvent pas améliorées. Ces jeunes gens, très-capables et se croyant encore plus de mérite qu'on ne leur en accorde, trouvent fort au-dessous d'eux de mesurer des tas de pierres, de les faire casser, de les faire répandre, etc. Ils n'y entendent rien, et ils seraient humiliés de chercher à acquérir une aussi humble instruction. Pour surveiller avec soin d'aussi modestes travaux, de bons piqueurs seraient bien plus utiles et bien préférables; il ne faudrait d'hommes instruits que pour les places d'ingénieurs en chef.

La troisième année, je fus remplacé dans ma présidence; les choses n'allèrent pas très-bien alors, et l'on jugea convenable de modifier l'organisation nouvelle. Je repris la présidence la cinquième année; par bon-

heur tout alla mieux, et l'on crut que cette organisation pouvait subsister sans changement. A la fin de cette année je dus quitter tout à fait, aux termes du règlement, l'École polytechnique, et l'on se décida bientôt après à des modifications qui parurent indispensables et qui, je le crois, étaient nécessaires.

Il y a une grande question qui n'est pas encore décidée, celle de savoir s'il ne faudrait pas que les élèves fussent libres au lieu d'être casernés. Je pencherais pour la première résolution. Les études seraient peut-être généralement moins fortes, mais les bons sujets et les esprits supérieurs n'y perdraient rien; les autres gagneraient à n'avoir qu'une demi-science qui les rendrait plus applicables à différentes fonctions, comme celles des ponts et chaussées, dont je parlais plus haut.

Les bons sujets y trouveraient un grand avantage, celui de pouvoir conserver leurs bons principes, qu'ils perdent au milieu d'une masse corrompue. J'ai vu des exemples très-affligeants de cette triste influence de la majorité et de l'intolérance vraiment révoltante avec laquelle elle poursuivait ceux qui voulaient s'y soustraire.

La puissance de M. de Cazes avait disparu; attaqué de tous les côtés à l'occasion de l'affreux assassinat de M. le duc Berry, il était tombé sous les coups de cet orage. Louis XVIII n'ayant pu conserver plus longtemps au pouvoir son favori, pour le dédommager le fit duc, le nomma chevalier des ordres, et l'envoya comme ambassadeur en Angleterre.

J'appris brusquement la douloureuse catastrophe dont je viens de parler : je fus réveillé en sursaut par

le mari de ma petite-fille, le duc de Liancourt, qui vint me l'annoncer avec toute l'émotion que lui inspiraient son bon cœur et son dévouement pour M. le duc de Berry. Cet affreux événement inspira une douleur générale, et j'en eus des preuves touchantes, en accompagnant, comme secrétaire de la Chambre des pairs, les funérailles du prince. Depuis le Louvre, où il avait été transporté, jusqu'à Saint-Denis, il y avait bien deux cent mille spectateurs, dont les visages tristes et le silence respectueux attestaient les sentiments et les regrets.

Sa fin avait été admirable ; il n'avait paru préoccupé que d'une chose : la grâce de son meurtrier. Malgré les douleurs les plus vives, il était mort avec tout le calme que donne la religion, après avoir reçu tous ses secours de la manière la plus édifiante.

Le coup avait atteint le cœur, et il est miraculeux qu'il ait pu exister encore quelques heures ; d'après les assertions des hommes de l'art, il aurait dû mourir à l'instant même où le coup fut porté. Son assassin, jugé par la Chambre des pairs, montra une grande insensibilité, assura qu'il n'avait pas de complices, et manifesta le regret de n'avoir pas immolé aussi madame la duchesse de Berry, dont on venait d'apprendre la grossesse.

Quoique doué de beaucoup d'esprit et de grâce, M. de Cazes n'eut point de succès en Angleterre ; son prédécesseur, le marquis de Latour-Maubourg, avec moins d'esprit et une excessive timidité, mais avec un beau caractère et une extrême loyauté, avait très-bien réussi.

M. de Cazes tombé, l'on vit surgir une autre puis-

sance, celle de madame la comtesse du Cayla. Des affaires particulières l'avaient engagée à demander au roi quelques audiences. Elle lui plut et remplaça complétement le favori. On est moins étonné de ce succès quand on la connaît. Elle a beaucoup d'esprit, d'adresse, de tact, et enfin tout ce qu'il fallait pour plaire à un roi éminemment spirituel. On a fait sur cette liaison cent contes aussi faux que ridicules; son caractère, l'âge et les infirmités du roi combattent suffisamment de pareils bruits : il s'établit entre Louis XVIII et cette dame une correspondance de tous les jours; mais, malgré toutes les instances du roi, elle ne voulut aller aux Tuileries qu'une fois par semaine. Son crédit était immense; elle ne l'employa que pour rendre service, et jamais, on peut le dire, elle n'a fait de mal à personne.

Elle se servit de ce crédit pour faire remplacer M. de Richelieu et les autres ministres par M. de Villèle et par un ministère tout royaliste. Le bien que cette administration a fait au pays pendant quelques années montre que les conseils de madame du Cayla furent bons, et que Louis XVIII eut raison de les suivre. On ne peut oublier qu'on a dû à ce ministère la brillante guerre d'Espagne : malgré les deux ou trois cents millions qu'elle coûta au pays, malgré le milliard restitué aux émigrés, M. de Villèle parvint à opérer un dégrèvement de cinquante ou soixante millions, et à établir une prospérité, une tranquillité, et même une liberté qu'on n'avait pas connues depuis 1789.

Je n'ai eu aucune part dans le milliard d'indemnité : mes pertes étaient d'une autre nature; aussi je

ne puis être suspect en disant que cette mesure fut encore plus politique que juste : elle rendait une grande valeur aux biens nationaux, en faisant cesser entre les anciens et les nouveaux propriétaires de ces biens une guerre qui partageait la France en deux camps, et entretenait dans le pays une cause permanente de troubles et d'agitation.

Mon fils était très-ami de M. de Villèle et de madame du Cayla, qu'il regardait depuis longtemps comme une sœur. Cette double amitié lui donna quelque crédit : il ne l'a jamais employé pour lui, mais il en a fait usage pour le bien de son pays. Je lui ai dû, je le dirai franchement, toutes les grâces que j'ai obtenues sous la Restauration. Il est très-probable que, sans lui, on n'eût pas songé à moi : sans ambition, ne désirant rien, ne demandant rien et ne sachant intriguer que contre moi-même, je n'aurais jamais rien obtenu.

Je fus nommé directeur général des postes; quelques raisons que je ne développerai pas, mais qu'on peut deviner si on a bien jugé mon caractère, firent que je fus huit jours sans vouloir accepter; enfin, suivant les conseils de personnes dignes de confiance et d'estime, je donnai mon consentement.

Beaucoup de gens de ma société me blâmèrent d'avoir pris une place au-dessous de moi, disaient-ils. « *Félicitez-moi*, leur répondis-je en riant, qu'on ne m'ait pas proposé celle de facteur; je l'aurais acceptée de même si j'avais cru pouvoir être utile. »

On croyait que ce serait pour moi une sinécure. Loin de là, je me dévouai tout entier à mon nouvel emploi et je travaillai tellement, qu'en moins d'un an,

mes yeux, excellents jusqu'alors, étaient presque perdus. Je tâchai du moins de n'y pas perdre mon temps et mes peines ; je fis différentes améliorations qu'on a bien voulu approuver; loin de coûter, elles augmentèrent de plusieurs millions le produit des postes, qui, depuis vingt ou trente ans, était resté stationnaire.

J'établis dans Paris une petite poste à cheval qui accéléra beaucoup les correspondances, et qui, je dois le croire, a été agréable et utile au public, puisque, grâce à l'usage qu'il en fait, cette poste rapporte quatre cent mille francs de plus par an.

Les lettres mettaient vingt-quatre heures à arriver à Versailles et à Saint-Germain ; je les y fis porter trois fois par jour et deux fois dans toute la banlieue, c'est-à-dire à Meaux, à Melun, etc.

Les lettres à Paris étaient distribuées depuis *une* heure jusqu'à huit heures du soir. On sentait depuis longtemps l'avantage de ce changement; mais on n'osait l'entreprendre, et, lorsque j'en eus l'idée, on chercha à m'en prouver l'impossibilité. « Il faut, me disait-on, changer les heures de coïncidence : on appelle ainsi les lieux où tous les courriers et toutes les correspondances se trouvent, se rejoignent et s'échangent. Il faut qu'il n'y ait pas la plus légère erreur dans les douze ou treize mille mutations d'heures que le changement dans le service de Paris va nécessiter. Il faut que ce travail si minutieux et si multiplié à Paris, se fasse tout l'hiver à la lumière, ce qui le rendra beaucoup plus difficile ; il faut que cinquante ou soixante employés restent jusqu'à sept ou huit heures du soir au lieu de quitter à quatre, ce qui les rendra étrangers à tous les plaisirs, même les

plus légitimes, ce qui bouleversera leur existence et celle de leurs familles; pour faire manquer cette opération, ils commettront beaucoup de fautes, et l'on ne pourra découvrir le coupable. Vous serez obligé, après une tentative infructueuse, ajoutait-on, de reculer honteusement, car toutes les erreurs de la poste se transportent rapidement dans tous les coins de la France par la poste elle-même. »

Ces raisons, réellement très-fortes et très-fondées, ne m'arrêtèrent pas. Je parlai paternellement de mon projet à mes employés. Je fis valoir l'honneur de la poste, que cette amélioration relèverait encore dans l'opinion ; je piquai leur amour-propre, je mis même en avant leur intérêt, en leur disant que j'allais demander au ministre des finances, pour les dédommager, soixante mille francs par an, et que je n'exécuterais cette mesure qu'autant que cette gratification me serait accordée pour eux.

Elle le fut en effet, et j'en obtins d'autres pour accomplir de nouvelles et nombreuses améliorations, car on voulut bien croire sur ma parole que dans cette administration il fallait savoir semer pour recueillir. Ce fut ainsi qu'avec une augmentation de dépense de six ou sept cent mille francs, j'obtins, en faisant beaucoup d'heureux et en perfectionnant beaucoup le service, une augmentation de produit de cinq ou six millions.

On suit maintenant une marche tout opposée : on diminue le nombre des employés, on double d'une manière intolérable le travail de ceux qui restent ; on fait beaucoup de malheureux et encore plus de mécontents pour économiser deux ou trois cent mille

francs ; on décourage ainsi cette administration ; j'avais été assez heureux pour lui inspirer un zèle admirable et une ardeur que tout le monde partageait, depuis l'administrateur jusqu'au dernier commis; depuis le directeur des lettres le plus riche jusqu'au maître de poste le plus pauvre.

Cette activité que j'exigeais, ce surcroît de travail que j'imposais, n'ont point indisposé contre moi, comme j'aurais pu le craindre. J'ai sans cesse des preuves touchantes du souvenir qu'on veut bien conserver de mon passage dans cette administration. Dernièrement encore, et après bien des années écoulées depuis ma direction, voyageant sur une route où je n'allais pas d'ordinaire, des maîtres de poste donnèrent secrètement ordre à leurs postillons de refuser le payement des chevaux, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que je parvins à le leur faire accepter.

Cette bienveillance des maîtres de poste me ferait croire qu'une autre mesure que j'avais fait prendre était bonne, quoiqu'elle ait été fort attaquée : je veux parler de l'obligation imposée aux messageries royales de se servir des chevaux de poste : elles répandirent par là cinq ou six millions par an dans nos relais, ce qui est très-précieux dans un temps où l'on ne court presque plus la poste.

Cet inconvénient est peut-être dû en partie à l'établissement des malles-postes ; moi, par les diligences, j'étais parvenu à donner aux postes un travail assuré et lucratif.

On fait tout le contraire maintenant, et, au lieu de soutenir ces pauvres maîtres de poste, qui ont tant besoin de secours, on leur fait éprouver une perte

injuste et considérable en ne leur payant que trois chevaux pour la malle-poste, pendant qu'ils sont obligés d'en mettre quatre.

Toujours des économies mesquines, toujours des économies malentendues, toujours des économies qui finissent par coûter bien cher!

Mais j'en reviens à ma grande mesure du changement d'heures du départ du courrier de Paris; je m'y décidai malgré toutes les représentations, malgré les inquiétudes qu'on avait voulu me donner; et elle réussit au mieux. Nonobstant mon air d'assurance, je dois le dire, je n'étais pas fort tranquille; les premiers jours cependant, le service y gagna beaucoup, car une grande quantité de lettres étaient portées, avant ce changement, par les diligences, qui ne partaient qu'à quatre ou cinq heures du soir. Le public n'y gagna pas moins, et le commerce y trouva un tel avantage, qu'il voulut me témoigner sa reconnaissance : il fut question d'une souscription ayant pour but de m'offrir une épée d'or. Ma répugnance bien connue pour de pareilles démonstrations fit renoncer à ce projet.

A propos de lettres portées par les diligences, il m'arriva une aventure assez plaisante.

J'avais plusieurs inspecteurs très-zélés pour saisir ces transports illicites, que je réprimais, ainsi que je le devais, avec beaucoup de soin.

L'un d'eux accourt vers moi, l'air triomphant :

« Je viens, me dit-il, de faire une bonne découverte, une excellente prise : voilà un paquet que j'ai saisi dans une voiture publique qui va, tous les jours, à une petite ville voisine, et il m'est prouvé que, tous les jours, elle porte et rapporte des lettres. Je suis

persuadé que M. le directeur général fera un grand et juste exemple, qui dégoûtera cet entrepreneur et ses pareils d'une telle fraude. »

Je loue beaucoup sa conduite, son zèle, ses réflexions, et je me fais remettre le paquet. Quel est mon étonnement quand je vois qu'il est à l'adresse du duc de Chevreuse, oncle de ma belle-fille! C'était lui, en effet, qui se servait journellement de ce moyen pour faire venir ses lettres à son château de Dampierre.

Je ris beaucoup avec lui, mais je l'engageai à ne pas continuer. Il me le promit, et il a ponctuellement tenu sa promesse.

Peu après m'avoir nommé directeur général des postes, le roi me nomma ministre d'État sans traitement. Sans traitement, j'aurais pu ajouter ces mots à ma devise : *C'est mon plaisir*. « J'étais et je suis l'homme sans traitement. » Ministre d'État, pair de France, je n'ai jamais eu ni pension, ni retraite, et depuis 1814 jusqu'à présent (1831) j'ai toujours occupé quinze ou vingt places plus gratuites les unes que les autres. J'en ai même rempli qui m'ont fait dépenser beaucoup d'argent, par exemple, celle de président de quatre ou cinq colléges électoraux. Sous le règne de Charles X, alors que j'étais ministre, je fus chargé du sacre [1], c'était une époque favorable pour demander ; je n'en profitai pas. Ne réclamant rien, je n'obtins rien. C'est comme cela que les choses se passent ; mais je me suis souvent félicité de cette retenue.

On trouvera fort simple qu'avec la fortune qu'on

[1] *Tous les travaux de Reims qui obtinrent un succès si complet, mon fils seul les dirigea.*

me suppose je n'aie jamais désiré aucun traitement ; mais bien d'autres l'auraient trouvé moins simple, surtout s'ils eussent éprouvé la gêne dont j'avais à souffrir dans ce temps-là. Cette fortune était effectivement considérable; mais elle était alors écrasée d'impôts, et, arrière-grand-père, j'avais des charges très-lourdes. Il ne me restait net que soixante-douze mille francs de rente environ, et c'était ce qu'il me fallait pour ma dépense. Pendant six ou sept ans, le produit des bois qui composaient la plus grande partie de nos biens baissa tellement, qu'il en résulta dans notre revenu un déficit d'une soixantaine de mille francs; il ne nous restait donc qu'une douzaine de mille francs pour une dépense six fois plus considérable. Malheureusement, malgré l'extrême raison de madame de Doudeauville et malgré mon vif désir, nous ne pouvions la diminuer, à cause de notre nombreuse famille et de nos engagements de tout genre.

Si nous avions emprunté, nous aurions, en peu d'années, complétement dérangé notre fortune et ruiné nos enfants : qu'on juge de notre embarras et de nos tourments !

Quoique nous fissions habituellement nos affaires nous-mêmes, nous voulûmes consulter les hommes d'affaires les plus capables; ils nous donnèrent de si pauvres conseils, au jugement de tous ceux qui en eurent connaissance, que nous fûmes obligés de n'en suivre aucun. Je fis alors ce que je fais pour rétablir ma santé quand je suis malade : je me passe des médecins; je me passai d'hommes d'affaires pour remettre à flot ma fortune. J'allai tous les ans dans ma terre de Surgères, et tous les ans j'y vendis des por-

tions de bois par petits lots. Ces bois, surchargés d'impôts, ne me rapportaient que ce qu'il fallait juste pour payer ces impôts; mais, comme ils pouvaient servir de pacage et que les pacages sont rares dans le pays, je les vendis très-avantageusement. Ces ventes et quelques autres faites par madame de Doudeauville nous firent vivre pendant sept ans, qui furent vraiment pour nous les sept années de famine d'Égypte, et cette terre qui ne valait que quatre mille francs nets annuellement, vaut maintenant encore deux ou trois mille francs.

Par ce moyen, la fortune de nos enfants fut sauvée, et l'ordre le plus satisfaisant fut maintenu dans nos affaires. Les six années où j'ai reçu les traitements d'abord de directeur général des postes, et ensuite de ministre de la maison du roi, ont sans doute contribué à cette amélioration, mais beaucoup moins qu'on ne pourrait le supposer, car je les ai dépensés presque en entier, voulant faire honneur à mes places et au roi de qui je les tenais.

Lorsqu'un ministre entrait en fonctions, il recevait vingt-cinq mille francs de frais d'établissement. Je ne voulus pas les prendre malgré ma détresse, et ce n'était pas assurément pour m'en vanter; je m'en cachai soigneusement au contraire, comme d'une mauvaise action, certain que je serais fortement blâmé par mes collègues.

Quelques amis me disaient que cette délicatesse était une duperie, et que personne, même le roi, ne m'en saurait gré : je le pensai comme eux; mais je ne sais pas me corriger de cette sottise de désintéressement, peu commune, j'en conviens, et peu goûtée aujourd'hui.

Depuis plusieurs mois, je savais qu'on voulait me faire ministre de la maison du roi, et, comme à mon ordinaire, j'intriguais... contre moi. D'une part, je tenais à ma modeste place de directeur général des postes, parce que j'étais aimé, et que l'on me faisait espérer que je n'y étais pas inutile; de l'autre part, je voyais la répugnance de M. de Villèle, et je pensais que ma nomination pourrait être nuisible aux affaires. Je lui écrivis; je lui répétai plusieurs fois que je ne désirais pas cette place, et que, s'il le voulait, je dirais hautement que je ne l'accepterais pas. Il refusa ma proposition, soit qu'il ne se souciât pas de m'avoir cette obligation, soit qu'il se crût assez fort pour l'empêcher.

Le contraire arriva, et un matin j'appris que j'étais nommé. Je mandai à l'instant même au président du conseil que je renouvelais ma proposition, et que, s'il le souhaitait, j'étais prêt à refuser cette place recherchée par tant de gens.

Il ne me crut pas de bonne foi et il n'accepta pas; il me jugeait d'après bien d'autres : — j'aime à penser que ce n'était pas d'après lui, — et il imagina que ma conduite désintéressée n'était qu'un jeu, un calcul de finesse pour mieux servir mon ambition. Sa conduite avec moi me prouva que tel avait été le fond de sa pensée, car, au lieu des procédés reconnaissants ou au moins aimables auxquels, je l'avoue, je m'attendais, il n'en eut à mon égard que d'assez maussades et d'assez inconvenants.

Je n'avais pas désiré le ministère; une de mes raisons pour craindre de m'y voir appelé était la quantité de demandes et l'impossibilité où l'on était

d'en accorder seulement la dixième partie. Il y en avait plus de trente mille, et pour quelques centaines de mille francs disponibles, après les cinq millions de pension réglée, il y avait des pétitions pour plus de cinquante millions. On peut juger de mon chagrin et de mon embarras : promettre et ne pas accorder paraît fort blâmable; refuser semble bien dur. Je pris le parti de dire la vérité à chaque solliciteur, en lui témoignant la peine bien réelle que j'éprouvais à refuser. En tout la vérité, la vérité toujours, la vérité pour tout; tel a été depuis que je me connais mon seul moyen. Je dois dire que je la présentais avec le plus de tact et de mesure possible. Je dois croire que je réussissais assez bien, car Louis XVIII disait de moi :

« C'est l'homme *droit* le plus *adroit* que je connaisse. »

J'étais accablé de mille importuns, dans ces longues audiences que je donnais trois fois par semaine. Avec ma santé si frêle, c'était un grand écueil pour ma patience; mais je mettais mes soins à bien recevoir tout le monde sans aucune contrariété, et l'on a bien voulu me dire que mes efforts n'étaient pas vains. Faire aimer la religion que je pratique a toujours été le but de mes actions, et servir mon prochain m'a toujours paru la meilleure manière de servir Dieu. Aussi je crois pouvoir assurer, sans craindre d'être contredit, que jamais je n'ai fait volontairement de mal à personne, et que j'ai toujours tâché de faire le plus de bien qu'il m'a été possible.

M. de Villèle, dont je parlais plus haut, est un homme de beaucoup d'esprit et d'une grande capacité;

il a une facilité incroyable pour les affaires, et c'est le meilleur ministre des finances que nous ayons eu; il a même des vues assez étendues et des ressources très-habiles; mais il met trop souvent la ruse et la finesse à la place de la fermeté et de la loyauté. Ces moyens réussissent pendant un certain temps; mais, bientôt connus et appréciés, ils finissent par échouer complétement : c'est comme l'homme qui ment habituellement et qui finit par n'être plus cru lorsqu'il dit la vérité. Avec l'air très-simple, il est très-dominant, et il aime à être entouré d'hommes qui ne veulent ou ne peuvent pas lui résister. Rien n'est bien que ce qu'il fait, et il rejette les meilleures choses si elles ne viennent pas de lui.

Malgré ces défauts qui font ombre à de très-grandes qualités, il n'en était pas moins la réalisation du bien positif et matériel qu'on peut procurer à une nation, même dans l'absence des institutions qui la feraient jouir de la plénitude de ses droits politiques. Le rétablissement de l'ordre intérieur, l'essor des industries, la prospérité générale, auraient peut-être fini par réconcilier beaucoup d'esprits avec les principes au nom et à l'aide desquels ces bienfaits étaient obtenus... Il est triste de penser et de dire que les royalistes contribuèrent à la chute de l'homme qui faisait naître d'aussi belles espérances. En le ruinant, ils se sont ruinés eux-mêmes. Divisés par quelques journaux royalistes, parmi lesquels la *Quotidienne* figurait en première ligne, ils embarrassèrent tellement sa marche, qu'il fut obliger de se retirer.

L'éloignement des affaires du duc Mathieu de Montmorency; les griefs que M. de Chateaubriand, qui lui

avait succédé, eut à reprocher à M. de Villèle, suscitèrent de grandes inimitiés contre ce dernier.

Sa position devenait de jour en jour plus difficile; il avait une grande puissance par Louis XVIII, qui ne l'aimait pas beaucoup, mais qui avait confiance en son mérite, et par les personnes qui l'appuyaient auprès du roi. Monsieur, que madame du Cayla avait complétement raccommodé avec son frère, jusque-là fort indisposé contre lui, s'était même déclaré le défenseur et le soutien de ce ministre si attaqué.

M. de Villèle avait aussi une grande puissance par la Chambre des députés, sur laquelle il exerçait beaucoup d'influence; mais cette Chambre demandait beaucoup et n'accordait guère; sans cesse elle lui disait : Apportez-nous donc des institutions utiles; apportez-nous des lois fortement monarchiques et religieuses; enfin profitez de notre existence et de notre bonne volonté. On préparait ces lois, on les lui portait; alors elle s'affligeait, elle se plaignait, elle lui reprochait de la mettre dans une très-fausse position : si nous les rejetons, nous nuisons à la chose publique ainsi qu'à vous, disait-elle; si nous les adoptons, nous nous nuisons beaucoup à nous-mêmes et nous nous dépopularisons entièrement.

Un autre grand obstacle pour M. de Villèle était la Chambre des pairs, qui ne marchait pas avec lui et lui formait une opposition d'autant plus dangereuse qu'elle était inamovible. Elle sanctionnait ainsi toutes les déclamations qui accueillaient les mesures proposées par cette administration vraiment royaliste, et prêtait l'appui de sa gravité aux calomnies libérales que l'opposition de l'autre Chambre et ses journaux trouvaient

à leur service pour battre en brèche les meilleures de ses résolutions.

Malgré les difficultés de cette position, la guerre d'Espagne fut faite et finie en trois mois. Quoi qu'on en ait dit, le ministère pouvait avec raison se montrer fier de cette victoire remportée sur la révolution en dépit des nombreux alliés qu'elle comptait en France, en dépit surtout de l'Angleterre, qui s'était opposée avec violence à cette entreprise et qui, bien certainement, eût fini par la compliquer singulièrement si elle n'eût pas été conduite aussi habilement et terminée aussi vite.

Cette guerre fit beaucoup d'honneur à M. le Dauphin. Il montra une persévérance, un courage remarquables : c'est une vérité que les calomnies et les révolutions ne pourront détruire.

L'affaire du Trocadéro est un fait d'armes qui serait cité dans les guerres de l'Empire et que nos badauds admireraient si les soldats qui l'exécutèrent avaient eu au front une cocarde tricolore; mais ce qui distingua et on peut dire illustra notre armée, ce fut son admirable discipline. Les Espagnols ne pouvaient croire que ce fût la même nation qui les avait pillés, ruinés si cruellement dix ou douze ans auparavant.

Le prince de Hohenlohe, qui commandait un corps d'armée et qui n'était pas suspect, en sa qualité d'étranger, me disait qu'en deux mois il n'avait pas eu à punir deux hommes pour indiscipline, et pourtant les troupes souffraient beaucoup du froid; campées au milieu des bois, elles ne coupèrent pas une bûche pour se chauffer.

Les engagements avec l'ennemi ne furent pas fré-

quents, mais ils furent si brillants dès le début, qu'ils découragèrent les troupes des cortès et les firent renoncer presque partout à une résistance inutile.

Tous ces faits que je viens de rappeler s'étaient passés avant mon entrée au ministère. L'affaire du trois pour cent avait porté un coup terrible au ministre des finances, devenu depuis président du conseil. Ce projet de réduction de la rente l'occupait depuis longtemps; il regardait ce plan comme son plus beau titre de gloire. En effet, sans injustice, il réalisait ainsi une économie de plus de trente millions par an pour le Trésor.

Il le proposa à la Chambre des députés, et, à force de peine et de talent, il le fit adopter au bout de trois mois; mais la résistance fut bien plus grande encore à la Chambre des pairs, et ce projet, auquel s'opposèrent beaucoup d'intérêts personnels, fut rejeté à une majorité de quelques voix seulement. On peut juger du désappointement et du chagrin de M. de Villèle. Son sang-froid fut étonnant : il était aussi affligé que surpris de ce rejet, auquel il ne s'attendait point, et qui détruisait en un moment, avec ses espérances, le fruit de ses travaux et de ses efforts depuis plusieurs mois; mais, voyant l'embarras de la Chambre pour rédiger convenablement le rejet, il monta tranquillement à la tribune et lui en indiqua les moyens.

Il y a longtemps qu'on dit qu'il n'y a rien de tel qu'un Gascon qui sait se posséder.

Le silence très-significatif de M. de Chateaubriand et le discours de l'archevêque de Paris contribuèrent beaucoup au rejet de cette loi. M. de Villèle ne l'a jamais pardonné à M. de Chateaubriand, et Charles X,

qui n'était pas encore sur le trône, en a toujours su mauvais gré à M. l'archevêque de Paris.

J'eus vers ce temps une assez chaude alerte : mon hôtel et moi nous faillîmes être brûlés. Alors on parlait beaucoup de voleurs dans Paris : à deux heures du matin environ, j'entends du bruit; je pense avec assez de fondement que ce pourrait être quelques-uns de ces amateurs du bien d'autrui arrêtés dans l'exercice de leur profession. Peu inquiet de ma nature, je m'étais rendormi, mais peu après deux hommes se précipitèrent dans ma chambre et me réveillèrent cette fois plus complétement que la première : c'était le duc de Liancourt et mon valet de chambre qui venaient m'annoncer que la maison contiguë à la mienne, et appartenant à M. Séguin, ancien fournisseur des armées, était en feu. Je me levai à la hâte et je passai, ainsi que toute ma famille, la nuit dans la plus grande inquiétude, car le feu violent qui consuma cet hôtel vomissait sur le nôtre des millions de flammèches apportées par le vent.

Le propriétaire, homme riche, d'un caractère singulier, qui, avec une centaine de chevaux dans ses écuries, est toujours à pied, et qui, avec une famille intéressante, est toujours seul ou pis encore, ne voulait pas absolument quitter sa chambre au premier étage; le feu l'entourait de toutes parts et en rendait l'accès fort difficile. Au risque de sa vie, un pompier y parvint; il saisit l'obstiné vieillard, qui résistait toujours, et le descendit malgré lui par la fenêtre.

Le lendemain, M. Séguin demanda à voir le brave soldat; il lui fit de burlesques remercîments et finit par lui dire : « Je ne saurais trop vous récompenser,

et je vous donnerais tout ce que mérite un si grand service... si je ne savais que les pompiers ne reçoivent jamais rien. »

Le ministère était composé de M. de Villèle, président du conseil des ministres, de M. le comte de Corbière, ministre de l'intérieur, très-spirituel, très-fin, très-utile dans le conseil par un jugement sain et par des avis éclairés. Le président des ministres ne croyait pas pouvoir se séparer de lui, et il disait en riant : C'est la maison de commerce de Villèle, Corbière et compagnie. La compagnie, je dois le dire, a fait beaucoup de tort à la maison; M. de Corbière n'était nullement homme d'État, c'était le plus médiocre des administrateurs, sans compter qu'il donnait de très-mauvais dîners.

Venait ensuite M. le comte de Peyronnet, garde des sceaux, homme de beaucoup d'esprit, de talent et de caractère; parlant très-bien à la tribune, mais avec une voix qui lui nuisait, quoiqu'elle fût très-belle et précisément parce qu'elle était très-belle, car elle était si forte et si sonore, qu'elle étourdissait et qu'elle lui donnait l'air de vouloir régenter et presque intimider les Chambres.

M. de Clermont-Tonnerre, le marquis, avait le ministère de la guerre, après avoir eu celui de la marine. Élevé à l'école polytechnique, il a beaucoup d'instruction et de facultés; mais, faute de tact, il n'a pas réussi dans ces deux places aussi bien qu'on l'aurait cru. M. le comte de Damas, qui avait passé sa jeunesse et presque toute sa vie en Russie, fut d'abord porté, on ne sait trop pourquoi, au ministère de la guerre ; il passa ensuite, par une combinaison ministérielle,

aux affaires étrangères. Il avait, ainsi que son collègue de la guerre, d'excellents principes, et je puis assurer que sa religion n'avait pas cette exagération qu'on a supposée. Son esprit n'était peut-être pas celui qu'il faut pour bien remplir une pareille place, qui demande beaucoup d'adresse, beaucoup de mesure, et même un peu de finesse; mais il avait du bon sens, du jugement et des qualités essentielles.

M. le comte de Chabrol était à la marine, après avoir été préfet à Lyon et directeur général des domaines : il a été utile dans toutes ces places, et il a montré un grand talent d'administration; mais il a peu de caractère.

M. l'évêque d'Hermopolis (M. l'abbé Freyssinous) était ministre des cultes et de l'instruction publique; ses qualités de tous genres sont trop connues pour que j'en fasse le détail et surtout l'éloge. On a trouvé qu'il n'avait pas soutenu la réputation dont il jouissait avant d'arriver au ministère; c'est que, d'une part, cette réputation était très-grande et que, de l'autre, sa place était plus que les autres hérissée de difficultés et d'obstacles. Ses dignités ne changèrent rien à ses vertus ni à son caractère; ces dignités étaient venues le trouver : sans ambition, il ne fit pas un pas au-devant d'elles, et même plus d'une fois il les avait refusées; c'est un fait que je puis attester comme témoin.

On me dispensera de faire le portrait du ministre de la maison du roi; tout ce que je me permettrai d'en dire, c'est qu'il était honnête homme, et qu'il avait de fort bonnes intentions.

Ce ministère fut assez heureux pour diminuer les

impôts de cinquante-cinq millions : c'est là, selon moi, son plus beau titre, car c'est à cela seulement qu'on peut juger de la prospérité d'un pays et de la solidité de son crédit.

Nous voyions constamment le double avantage de ces dégrèvements. Outre le bien qu'ils faisaient aux contribuables, ils en faisaient également au Trésor par les contributions indirectes, qui augmentaient sensiblement, et par le produit des domaines. Cet accroissement d'aisance augmentait la consommation et le nombre des acquisitions.

La santé de Louis XVIII s'affaiblissait beaucoup ; il perdait ses forces sans que ses facultés intellectuelles en souffrissent. Les ministres prévoyaient sa fin prochaine, et ils craignaient que Charles X, contre lequel on avait de grandes préventions, ne montât pas sans orage sur le trône ; en conséquence, ils crurent nécessaire d'établir momentanément la censure.

Les derniers moments du roi, qui fut roi jusqu'au dernier soupir, furent bien honorables et bien touchants.

Il avait toujours dit : « Un roi meurt, mais il ne doit pas être malade. » Sa courageuse conduite pendant les dernières années de sa douloureuse existence explique cette phrase.

Il avait tout calculé, tout arrangé ; il comptait, malgré les plus vives souffrances et la plus extrême faiblesse, présider le conseil le jour accoutumé, le mercredi, recevoir les sacrements le jeudi, et finir vraisemblablement le vendredi.

Mais le mal faisait de rapides progrès. Personne

n'osait l'avertir que sa fin était plus prochaine. Madame du Cayla eut ce courage.

Il fut surpris, mais non troublé, de cette annonce de mort et de la preuve de dévouement que lui donnait madame du Cayla.

« Je ne demande pas mieux, répondit-il, que de hâter le moment que j'avais fixé pour recevoir les secours de la religion ; ce qui me l'avait fait retarder, c'est l'idée de tout ce qui en résulterait, car lorsqu'il est reconnu qu'un roi se meurt, et lorsqu'il a été administré, tout doit être dans le deuil : les spectacles sont fermés, la Bourse ne tient plus; c'est un grand dérangement, sans parler de beaucoup d'autres inconvénients que j'avais voulu éviter. »

On avait eu raison de l'engager à ne pas différer, car, administré le lundi ou le mardi, il mourut le lendemain, dans les sentiments les plus édifiants.

Il avait voulu, le dimanche encore, assister au déjeuner de famille. Quelques personnes y prirent part ; j'étais du nombre. Le roi avait si bien toute sa tête, malgré les douleurs les plus aiguës, qu'il eut la bonté de me demander des nouvelles d'une de mes petites-filles, fort malade alors, et qui n'avait pas deux ans. Après sa mort je fus chargé, avec le chancelier, de faire l'examen des papiers. A notre étonnement extrême, nous ne trouvâmes point de testament, mais nous nous rappelâmes alors qu'il disait qu'un roi n'en devait pas faire, parce que ses dernières volontés étaient rarement exécutées.

Quelque temps avant sa mort, il donna à madame la comtesse du Cayla le château qu'il appelait le Pavillon, construit à Saint-Ouen, d'après ses ordres et

même d'après ses plans. Son principal objet était de conserver, par cette construction, la mémoire de la déclaration qui avait précédé l'annonce de la Charte.

Ce don fut très-peu profitable à cette dame : les jardins sont très-vastes et leur entretien est ruineux. D'ailleurs, cette libéralité mit dans une évidence fâcheuse à tous égards celle à qui elle s'adressait. Jusque-là elle avait vécu dans une grande simplicité, dans une grande retraite, cachée au fond d'un petit entre-sol. L'envie s'accrut contre elle à l'occasion de ce don royal, et la calomnie n'épargna pas l'amie du roi défunt.

A peine Louis XVIII fut-il mort que Charles X convoqua les ministres. Il nous dit qu'il n'y aurait rien de changé, ni dans la composition du ministère, ni dans sa marche.

Nous fûmes unanimement d'avis de retirer la censure, qui n'avait été établie que provisoirement, à cause de la maladie du feu roi. Elle devait cesser tout naturellement deux mois après, à l'époque de la session des Chambres. Nous pensâmes qu'il fallait que le nouveau roi s'en fît honneur. Nous dûmes nous applaudir de ce parti : il réussit au mieux. Charles X, qu'on voyait arriver avec inquiétude sur le trône, à cause des idées rétrogrades qu'on lui supposait, fut, à la suite de cette mesure sagement libérale, accueilli avec transport et reçu avec enthousiasme à Paris, lorsqu'il vint de Saint-Cloud, où il s'était retiré à la mort de son frère.

Je lui parlais de la satisfaction qu'il avait dû éprouver : « Ah ! répondit-il, ces acclamations du peuple sont bien flatteuses; mais elles sont passagères et nous

ne sommes vraiment populaires qu'à Saint-Denis. » La suite ne lui a que trop prouvé combien il avait raison de me faire cette réponse.

Ce prince avait tout ce qu'il fallait pour être adoré de la France, et il l'eût été dans un autre temps. Personne ne peut mieux le savoir que moi, qui l'ai vu pendant une douzaine d'années. Avec un cœur sensible, beaucoup d'âme et bien plus d'esprit qu'on ne l'a cru, il avait beaucoup de raison et un jugement très-sain. Nous en étions souvent étonnés au conseil qu'il présidait et qu'il faisait durer deux, trois, quatre, cinq heures, sans se permettre la moindre distraction et sans jamais manifester d'ennui. Souvent, dans les discussions les plus difficiles, il ouvrait un avis qu'aucun de nous n'avait eu, et qui, plein de sagesse, aplanissait toute difficulté.

Sa religion était très-réelle, très-franche et très-bien entendue, malgré toutes les sottises que l'on a dites à ce sujet. Jamais il n'en parlait, et je suis sûr que les princes protestants qui ont des catholiques dans leurs États s'occupent plus des intérêts du catholicisme qu'il ne s'en occupait. Comme on l'accusait bien à tort de bigoterie, il en résultait que son gouvernement mettait de préférence les affaires des calvinistes sur le tapis.

En lui l'amour du devoir était extrême, et jamais roi n'aima autant son peuple; jamais roi n'a poussé aussi loin l'abnégation de lui-même.

Je le pressais un jour de permettre qu'on lui meublât sa chambre à coucher; il s'y refusa : j'insistai en lui disant qu'elle se trouvait dans un état de dégradation choquante : « Si c'est pour moi, répon-

dit-il avec vivacité, non; si c'est pour les manufactures, oui! » Il en était de même pour tout; il n'avait aucune fantaisie, et ne souffrait jamais qu'on lui proposât une dépense dont il eût été le seul à profiter.

Il joignait à ces qualités essentielles une grâce charmante, des manières toutes françaises et des mots heureux qui rappelaient souvent Henri IV. Nous nous disions sans cesse, mes collègues et moi : « On ferait faire un roi pour la France, qu'on ne l'aurait pas autrement. » Quel malheur pour cette France, qu'il aimait tant, qu'il n'ait pas été plus connu et mieux apprécié!

Je dois aussi le justifier de cette passion pour la chasse qu'on lui reprochait si amèrement, dans ce temps où la malveillance et la mauvaise foi s'emparaient de tout ce qui pouvait lui nuire.

Cinq jours entiers la semaine, il restait dans son appartement à s'occuper des affaires de l'État et à travailler avec les ministres, ou à examiner seul leurs différents rapports.

Deux fois par semaine, et souvent une fois seulement, quand le temps le permettait, il sortait de sa triste prison, et alors il allait chasser, soit à tire, soit à courre : c'était, on en conviendra, un exercice bien nécessaire, après un travail si assidu et des occupations si sédentaires.

Voilà à quoi se bornaient, je le certifie, ces chasses dont la calomnie, pour le perdre, lui faisait un crime. Chaque fois qu'il allait chasser, les journaux de l'opposition ne manquaient pas de l'annoncer, ce qui persuadait à presque toute la France qu'il passait tous

ses jours dans les agitations de ce plaisir : quel particulier ne se permettrait pas des délassements aussi innocents et plus souvent répétés?

Ce portrait n'est nullement flatté, je l'atteste. Si ce pauvre prince régnait encore, je n'en dirais pas autant, surtout devant lui; mais il est persécuté et il est dans l'exil; je dois à mon pays la vérité, rien que la vérité.

Il fut bientôt question du sacre. Mon fils, le vicomte de la Rochefoucauld, qui avait été chargé des obsèques de Louis XVIII, fut également chargé du couronnement de Charles X. Ces deux cérémonies si différentes furent également belles et eurent un égal succès. Nommé au ministère de la maison du roi, j'avais abandonné une partie de mes attributions, celles qui concernaient les beaux-arts, à la direction de mon fils; j'avais fait, on s'en doute, ce sacrifice de bon cœur, car je savais mieux qu'un autre combien ce choix était bon.

Le sacre de Louis XVI avait coûté dix ou douze millions, quoiqu'il restât beaucoup d'objets ayant servi aux sacres précédents. Pour celui du nouveau roi, il ne restait rien, et il ne coûta que six millions : pourtant, de l'aveu de tout le monde, il fut beaucoup plus beau que celui des souverains étrangers. Les Anglais en convenaient pour leur part.

A propos du sacre, je parlerai des fêtes que tous les ministres donnèrent à Paris. C'était le bal, toujours le bal et encore le bal. J'imaginai autre chose : un grand concert, un petit spectacle de choses assez nouvelles, une illumination cachée avec de jolies fabriques, et des danses d'opéra dans le jardin. Cette

fête, malgré les oppositions que j'avais éprouvées, eut beaucoup de succès; on voulut bien louer aussi la courtoisie avec laquelle le maître de la maison en avait fait les honneurs à huit ou neuf cents personnes des plus considérables de tous les pays.

Je dois dire, à ce propos, qu'afin de prouver que la religion ne nuit dans aucune position, — ce qu'on est loin de croire généralement, — je m'étais cru obligé d'avoir habituellement les meilleurs concerts, la meilleure table et de dépenser honorablement, et l'on peut dire utilement pour le roi, le traitement de cent cinquante mille francs qu'il me donnait. Il paraît que cela n'est pas aussi naturel qu'on pourrait d'abord le penser, car beaucoup de gens qui, sous l'ancien et le nouveau régime, recevaient des appointements considérables, les gardaient fort bien pour eux tout seuls.

En arrivant à Reims, les chevaux du roi s'emportèrent, et il courut de grands dangers; cet accident parut de mauvais augure à beaucoup de gens. Il n'en fut pas moins reçu dans cette ville avec les mêmes transports, avec le même enthousiasme qu'à Paris, et tout se passa au mieux dans cette grande et imposante cérémonie. Elle ne fut pénible que pour moi, qui étais dans un état de santé déplorable. Je croyais bien que je n'avais pas deux mois à vivre; mais cette idée ne me portait qu'à redoubler de travail, afin de bien employer le peu de temps qui me restait. Le roi nourrissait une partie de ceux qui avaient été convoqués, cinq cents personnes à peu près par jour, usage qui n'existait pas au sacre de Louis XVI. Je me chargeai de la moitié de ces frais, et je donnai pour cela cent mille francs, moitié à M. le baron de Jessaint,

préfet, moitié à M. de Brémont, maire de Reims.

Ces messieurs avaient tout à acheter ou tout à louer, surtout vaisselle, argenterie, linge, maîtres d'hôtel, serviteurs, et cependant les cent mille francs leur suffirent pour avoir les tables les mieux servies : le premier maître d'hôtel, qui était fourni de tout cela, fut chargé de la nourriture des deux cent cinquante autres personnes, et il en coûta six cent mille francs.

On le concevra quand on saura qu'il y avait des centaines de cuisiniers et qu'on consommait, entre autres choses, par jour, cent sacs de charbon et environ trois mille livres de glace. Aussi je disais au roi, en riant, mais un peu du bout des dents : « Je ne conçois pas ce qu'on a pu faire de tant de charbon, à moins qu'on ne l'ait employé à faire fondre la glace, dont la consommation n'est pas moins incompréhensible. »

Je devais en être moins étonné qu'un autre, car un an auparavant, au printemps, alors que la chaleur n'était pas assez forte pour avoir grand besoin de glace, alors que le froid n'était plus assez grand pour espérer pouvoir remplir les glacières, j'appris qu'on consommait journellement aux Tuileries deux mille livres de glace. C'était d'autant plus choquant que, deux ans auparavant et avant mon entrée au ministère, l'hiver ayant été sans gelée, la glace s'était vendue près de trois francs la livre.

Il en était de même partout dans la maison du roi : je faisais de mon mieux pour remédier à cet abus; mais rien n'était aussi difficile, car le ministère de la maison du roi n'avait qu'une faible surveillance sur de grands et puissants personnages, tous maîtres

dans leur partie. Je n'étais d'abord nullement appuyé, quoique le roi voulût de l'ordre et de l'économie; mais il ne pouvait se décider à sévir : l'idée de se voir entouré de visages tristes et mécontents le faisait reculer; c'était là vraiment la seule faiblesse qu'on pouvait lui reprocher avec justice.

M'occupant avec zèle de mon affaire, je sus que M. le duc d'Orléans, qui avait cent personnes à nourrir par jour et qui donnait chaque semaine un beau et grand dîner de quarante à cinquante personnes, dépensait par an deux cent mille francs, et le roi, qui, sans donner jamais de grands dîners, nourrissait par jour deux cents personnes, dépensait annuellement onze cent mille francs; ce qui, en comptant le traitement de tout ce qui était employé à la bouche, faisait dix-neuf cent mille francs par an.

Je mis sous les yeux de Charles X un plan de réforme; mais, connaissant son excès de bonté, je lui dis : « Sire, voici un plan que je crois utile; je ne le propose point à Votre Majesté ; je me permets seulement de la prier de l'examiner pendant quelques jours et de me donner ensuite ses ordres. » Au bout de quelques jours le roi me dit : « J'ai lu votre projet, il me paraît fort bien et je l'adopte. » Je crus devoir répéter au roi que je ne lui en proposais pas l'adoption; que c'était vraiment lui qui me l'ordonnait et qu'il eût la bonté d'observer qu'alors il n'y aurait pas moyen de reculer. On devine pourquoi je prenais toutes ces précautions, et l'on va voir qu'elles n'étaient pas inutiles. A peine avais-je commencé à exécuter ce plan de réforme, que je vis le roi soucieux, chagrin, car tous ses sentiments se peignaient à l'instant sur

sa loyale figure. Bref, un jour, en sortant de chez lui, M. de Villèle me dit : « Le roi est dans un grand embarras : vous lui avez soumis un projet qu'il a approuvé, et il ne voudrait pas vous dire d'y renoncer; mais il a reçu de fortes représentations de la part des intéressés : ils sont mécontents, affligés, et ce bon prince l'est encore plus qu'eux; tâchez d'arranger cela pour le mieux. »

Je sentis qu'il fallait renoncer en grande partie à mon beau projet, et je n'en conservai que ce qui était nécessaire pour l'honneur du roi et pour le mien. Je vis en même temps avec chagrin qu'il fallait abandonner l'idée des grandes économies et l'établissement d'un ordre utile et raisonnable.

Les preuves de cette vérité ne me manqueraient pas. Ainsi il y avait, dans les écuries du roi, beaucoup trop de chevaux : six cents de ces animaux étaient consacrés à son service, qui se bornait à très-peu de chose. C'était conserver cent chevaux de plus qu'il ne fallait pour le cas où Charles X, qui n'avait jamais la moindre fantaisie, serait tenté d'aller à Rambouillet le lendemain de son retour de Fontainebleau ou de Compiègne. Je lui représentais souvent l'inutilité de cette précaution : je lui disais que cela n'était jamais arrivé et n'arriverait jamais; mais que si, contre toute vraisemblance, ce voyage avait ainsi lieu, il prendrait, comme il le faisait pour d'autres voyages bien plus longs, des chevaux de poste. Je lui démontrai qu'avec cette bizarre attention si, par hasard, une pareille course à Rambouillet s'effectuait une fois en dix ans, elle lui reviendrait à trois millions, puisque cent chevaux coûtaient par an cent mille écus.

Je faisais un jour les mêmes représentations au duc de....., premier écuyer. M. le dauphin, fort ami de l'ordre et de l'économie pour l'ordinaire, me dit à ma grande surprise : « Duc de Doudeauville, je vous appuie souvent, mais je ne vous soutiendrai pas en cette occasion; il ne faut pas faire de réformes dans l'écurie ni dans la cuisine du roi. » C'était précisément dans ces deux parties qu'il y avait le plus de réformes à faire.

Je vis d'après cela qu'il n'y fallait plus penser, et que je me ferais en pure perte des querelles avec tout le monde. Je me bornai donc à regret, ne pouvant déraciner les abus, à les surveiller : encore cela déplaisait-il à bien des gens, ce qui me fut bien prouvé à ma sortie du ministère, car peu après on supprima plusieurs de mes inspecteurs, et on insinua à ceux qu'on fut obligé de conserver qu'ils feraient bien, s'ils voulaient rester, de rendre leur surveillance aussi peu hostile que possible.

J'eus un autre chagrin très-vif. Louis XVIII avait laissé beaucoup de dettes de l'émigration et Charles X quelques-unes aussi; c'étaient des dettes sacrées, car elles étaient le résultat du plus pur et du plus généreux dévouement : je pressais le roi de les faire payer par les Chambres, qui le désiraient, et je lui disais que, depuis la mort de Louis XVIII, c'était une simple affaire de succession. Le roi ayant laissé un passif d'environ dix millions (de dettes réelles) et un actif de quinze ou dix-huit, il ne devait donc pas être difficile de se libérer : l'État, qui profitait de ces quinze ou dix-huit millions, devait payer les dix qui étaient dus; c'était de toute justice. M. de Villèle s'y oppo-

sait constamment. Enfin, un jour, au risque de me perdre, je l'emportai, en disant à Charles X : « Votre Majesté ne peut consentir à laisser peser sur la mémoire de son frère le nom de banqueroutier : pas un de nous n'y consentirait pour l'un de ses parents; Louis XVIII a payé toutes les dettes de Bonaparte, et Charles X ne peut refuser plus longtemps de payer celles de Louis XVIII. »

Il fut résolu qu'il serait demandé aux Chambres, pour cet effet, cinq cent mille francs par an; mais de nouvelles manœuvres du président du conseil des ministres firent manquer pour toujours ce payement si juste et si indispensable.

Affligé, indigné, je voulus dès lors donner ma démission. En 1827, le nombre des chefs de division fut augmenté, ainsi que leur traitement, et cette partie coûta soixante ou soixante-dix mille francs de plus que sous mon administration; il est vrai que je faisais une partie du travail moi-même, malgré ma déplorable santé. Ce travail, de dix, douze, quatorze heures par jours, pendant six ou sept ans et sans prendre de jour de congé, avait tellement affaibli ma vue, qu'il n'y eut que le repos qui la rétablit à peu près. J'avais eu aussi la niaiserie de ne pas faire faire un sou de dépense pour mon installation aux postes : la même réserve signala mon entrée à la maison du roi; je n'y couchais pas, mais j'y travaillais et j'y recevais.

Quand je quittai les postes, on y dépensa trente ou quarante mille francs; à ma sortie du ministère, plus de cinquante ou soixante mille francs furent consacrés à l'embellissement de l'hôtel.

Pour achever mon *meâ culpâ*, je ne cherchais pas à

me faire des partisans et ne craignais point de me faire des ennemis pour soigner les intérêts qui m'étaient confiés : j'avais empêché Louis XVIII de donner, comme il en avait l'habitude, de grosses sommes à ceux qui l'entouraient, et je continuai le même système auprès de son successeur. Ainsi je faisais tout refuser aux gens riches et puissants pour ne donner qu'aux hommes honnêtes, dévoués et malheureux, pour lesquels de faibles dons, de petites pensions étaient d'un grand secours. Cependant, je dois le dire, obligé de froisser quelques personnages considérables, je n'eus pas trop à me plaindre de leur conduite à mon égard.

Par exemple, les capitaines des gardes indiquaient, chaque mois, le jour de la revue de l'intendant militaire, au lieu de le recevoir de lui ; on sent d'après cela que cette mesure était tout à fait illusoire. On me fit signer une lettre un peu forte, j'en conviens, pour leur dire que les choses rentreraient dans l'ordre de tous les corps de l'armée. Ils viennent tous les quatre me trouver, très-mécontents et très-animés, en me disant que je les traitais d'une manière bien sévère et bien peu convenable pour des lieutenants généraux et des hommes comme eux.

Ils insistèrent beaucoup pour que je revinsse sur cette mesure. Je ne le voulais pas, et à la fin je leur dis que je réfléchirais avec soin et leur communiquerais le résultat de mes réflexions.

Je fis venir mon chef de division, qui avait beaucoup d'esprit, en lui disant de s'occuper de me tirer du mauvais pas où il m'avait engagé ; car je sentais que ces capitaines des gardes qui entouraient con-

stamment le roi, se plaindraient amèrement et que j'aurais affaire à forte partie.

Le lendemain, il n'avait rien trouvé. Alors, j'imaginai de leur écrire de ma main que je sentais qu'il était peu convenable que des hommes comme eux, des personnages aussi recommandables et aussi considérables, reçussent l'ordre d'un intendant militaire; mais qu'ils le recevraient directement du ministre, qui serait heureux et flatté d'avoir ces nouveaux rapports avec eux.

Ils furent obligés de céder et même de me remercier, en enrageant, car il leur aurait été bien plus facile de se refuser à l'ordre d'un intendant qu'à celui du ministre.

J'eus bien des occasions de montrer de la fermeté; j'en montrai vis-à-vis du roi lui-même, justifiant ce que je lui avais dit en entrant en place : « Sire, jusqu'à présent, j'ai montré mon dévouement; maintenant je montrerai mon caractère. »

L'éducation des pages était très-peu satisfaisante. Je m'en étais fort occupé et je l'avais améliorée, malgré bien des difficultés; car, là aussi, il y avait de grands conflits de juridiction : les familles les plus importantes, bien rassurées, cherchaient dès lors à y faire recevoir leurs enfants, et me les confiaient avec sécurité.

J'apprends un jour que de nouveaux pages, arrivés depuis vingt-quatre heures, étaient fort tourmentés par les anciens, qui cherchaient à les corrompre d'une manière infâme. Indigné de cette conduite, et sentant très-bien tout le prix et tout le poids de la confiance que les parents m'avaient témoignée, je rassemble à

Paris quelques-uns des chefs, et nous décidons qu'on fera sortir cinq des plus coupables, en leur laissant l'espoir, pour ménager leurs familles, qu'ils pourront rentrer au bout d'un an, s'ils rapportent des certificats de conduite, de moralité et d'instruction. Je cours à Versailles pour exécuter cet acte de justice et de rigueur. Il y avait quelque courage et quelque mérite à moi, car l'un de ces jeunes gens était neveu du duc de Rivière, gouverneur du duc de Bordeaux ; un autre, neveu du marquis de Brézé, grand maître des cérémonies ; un troisième, proche parent du duc de Narbonne, et les deux autres, fils de deux hommes que le roi et M. le dauphin aimaient beaucoup.

J'exécutai ma mission avec tout le sang-froid et toute la mesure possible, car il fallait bien prendre garde de ne pas monter la tête d'une soixantaine de jeunes gens, capables de bien des sottises.

Cet acte, loin d'avoir ce fâcheux résultat, fit un grand bien à l'établissement, et il imposa tellement qu'on lui dut, en grande partie, la bonne conduite de cette ardente jeunesse.

Le roi me fit appeler le lendemain matin, et me dit : « Duc de Doudeauville, qu'avez-vous donc fait hier? — Sire, mon devoir. — Vous avez été terriblement sévère ! — Je n'ai été que juste. — Vous avez perdu cinq enfants intéressants. — Je n'ai fait que les punir comme ils le méritaient ; mais, d'ailleurs, j'y ai mis tous les ménagements possibles. — Quelle rigueur pour des plaisanteries ! — Des plaisanteries, sire ! des plaisanteries qui corrompent la jeunesse, empoisonnent des maisons d'éducation et désolent des parents ! — Il fallait, du moins, me prévenir. — Je n'en ai pas

eu le temps, car il n'y avait pas un moment à perdre, et ma responsabilité comme les mœurs des bons jeunes gens qui m'étaient confiés étaient gravement compromises. — Si vous m'en aviez parlé, j'aurais dit à ces parents : Vos enfants se conduisent fort mal ; si d'ici à un mois ils ne changent pas, je les renverrai. — Ah ! Votre Majesté va me trouver bien osé, mais je me félicite cent fois de ne lui en avoir rien dit, car mes bons jeunes gens étaient perdus et l'établissement aussi. — Pourtant, si pareille chose arrivait, avant de rien faire, vous m'en préviendriez. — Sire, lui répondis-je en m'inclinant, je dois avant tout obéir à Votre Majesté ; ainsi, c'est bien entendu, lorsque le feu sera à la maison, je viendrai vous demander la permission de l'éteindre. »

Le roi eut la bonté de ne pas se fâcher de ma réponse ; mais, pendant quinze jours, il insista fortement et constamment pour la rentrée des élèves, et moi fortement et constamment je résistai, et je l'emportai.

J'eus une scène bien plus pénible. Un homme que j'estime vint me trouver avec la mère d'un des proscrits, et après une demi-heure, bien affligeante, de larmes de la mère, d'insistance de M.. .... et de mon refus bien formel, il me dit avec colère : « Puisque je ne puis rien obtenir de vous, je vais aller trouver le roi, qui me traite avec bonté (c'était vrai), et je suis sûr du succès. — Ce qu'il y a de plus sûr, lui répondis-je avec force, c'est que si ce jeune homme rentre, le ministre sortira. »

M. le dauphin me fit dire qu'il fallait absolument que je fisse revenir le fils de son ami : je refusai par une lettre où j'expliquais mes motifs et que je finis-

sais par cette phrase : « On disait au commencement de la Révolution : « Périssent plutôt les colonies que de « sacrifier un principe, » et moi je dis : « Périsse « plutôt le duc de Doudeauville que de sacrifier un de- « voir. » Et il n'en fut plus question.

J'avais aussi, toujours très-peu courtisan, résisté plus d'une fois à Louis XVIII. Une fois, entre autres, peu après ma nomination à la direction générale des postes, il me dit à propos d'un travail fréquent que j'avais avec lui : « Vous faites très-bien votre devoir ; mais ce n'est pas d'une manière amusante. » Il paraît, en effet, qu'on l'avait beaucoup plus amusé avant moi dans ce travail très-particulier : « Sire, lui répondis-je, j'accomplis ce devoir comme il convient à l'honneur de Votre Majesté et à sa délicatesse, ainsi qu'à ma délicatesse et à mon honneur. »

Il y eut encore par la suite quelques mots de cette espèce ; mais je tins bon et je ne changeai ni de manière, ni de conduite. M. de Villèle avait péniblement résisté pendant quatre ou cinq ans aux journaux libéraux ; mais les journaux royalistes, la *Quotidienne*, le *Journal des Débats*, etc., l'ayant attaqué à l'envi, il ne put soutenir ce feu croisé. Je voyais son embarras et je prévoyais des partis violents, des coups d'État inquiétants. Je parlai à M. Michaud, directeur de la *Quotidienne;* je lui représentai qu'il allait contre son but et que sa marche amènerait inévitablement le contraire de tout ce qu'il désirait. Il ne repoussa que faiblement mes raisonnements, et il finit par me dire que si l'on introduisait dans le ministère quelqu'un de la couleur de son parti, il renoncerait à son opposition et se rallierait franchement au gouvernement;

qu'autrement il ne le pouvait, puisque alors il se perdrait sans aucun profit.

J'allai trouver Charles X; je lui racontai cette conversation et je le pressai de faire cesser cette contre-opposition si maladroite, cette division si nuisible, en nommant un ministre propre à produire cet heureux rapprochement.

Il me répondit qu'il n'y avait pas de place vacante; je l'assurai du contraire : il me regarda avec étonnement. « Oui, sire, repris-je avec vivacité, il y en a une vacante, c'est la mienne, car si je puis être plus utile, comme je le crois, en la quittant qu'en la gardant, je donne à l'instant ma démission. »

Le roi, qui avait de la bonté pour moi, ne le voulut pas absolument, à mon grand regret.

Je faisais faire aussi des démarches auprès de M. de Chateaubriand, déterminé à le faire renoncer à une guerre dont je cherchais à lui montrer le danger; il ne voulait pas absolument traiter avec M. de Villèle; mais il consentait à négocier avec moi et à des conditions raisonnables ainsi qu'honorables; il eût alors discontinué ses redoutables hostilités.

J'en fis aussi la proposition au roi, et il refusa, car M. de Villèle, qui avait un extrême crédit sur son esprit, ne voulait jamais que ce qu'il avait fait, ou ce qu'il proposait de faire.

Mon fils, le vicomte de la Rochefoucauld, avait aussi du crédit sur Charles X, qui se rappelait l'important service qu'il lui avait rendu, en contribuant beaucoup, quelques années avant, à le réconcilier avec Louis XVIII.

M. de Villèle en était jaloux, et il ne cherchait que

les moyens de l'écarter. Il avait moins de mémoire que Charles X, et ne se rappelait pas la part active que le vicomte avait prise à son avénement aux affaires. Effrayé comme moi de la marche des événements, et croyant que ce titre d'ami que M. de Villèle lui donnait depuis dix ans lui faisait un devoir de dire la vérité, mon fils alla lui représenter, avec une franchise peut-être un peu trop chevaleresque, « qu'ayant perdu la confiance générale, il ne pouvait plus faire aucun bien et qu'il devait, s'il voulait encore être utile au roi et à la France, quitter immédiatement les affaires. »

Ce langage étant loin de plaire au président du conseil; il saisit cette occasion pour faire, à son soi-disant ami, la scène la plus violente, et pour engager le roi à lui retirer sa confiance. Charles X céda à ce ressentiment, et de ce moment mon fils ne travailla plus directement avec ce prince, comme il l'avait fait jusque-là, ainsi qu'avec Louis XVIII.

Ce que j'avais prévu arriva, et les choses s'embrouillèrent de plus en plus. Sur ces entrefaites, une grande revue de la garde nationale fut ordonnée. On voulait faire honneur à la milice citoyenne, et lui prouver que le roi n'oubliait pas les bons services qu'elle avait rendus, en maintenant l'ordre et la tranquillité au milieu des jours mauvais que Paris depuis quinze ans avait traversés. C'était dans la même idée de récompense et de confiance que cette garde était chargée, une fois l'an, de veiller à la sûreté de la famille royale, et remplaçait aux Tuileries la garde royale et les gardes du corps.

La garde nationale avait montré beaucoup de zèle

pour cette revue, et six ou sept mille hommes qui n'avaient point encore d'habits s'étaient, quoique dans une classe peu aisée, fait habiller avec empressement. Ils revinrent de la revue très-joyeux et ils disaient gaiement : « Nous sommes fort contents du roi ; mais il ne doit pas être mécontent de nous. » Tout, effectivement, s'était très-bien passé. Cependant quelques cris de : A bas les ministres! s'étaient fait entendre dans quelques légions, et deux ou trois cents mauvais sujets avaient constamment suivi la calèche de madame la dauphine en proférant les mêmes cris.

J'étais à un grand concert chez M. de Sémonville : on vint m'y chercher à dix heures du soir, en me disant que le conseil des ministres était rassemblé au ministère de l'intérieur. Je m'y rendis sur-le-champ. J'y trouvai mes collègues très-animés au sujet de ce qui s'était passé au Champ de Mars et surtout rue de Rivoli, où, passant devant le ministère des finances, un bataillon s'était arrêté en criant avec force, pendant assez longtemps : « A bas Villèle ! »

On proposa de casser à l'instant la garde nationale. Je m'y opposai avec force; je dis qu'il fallait punir les coupables s'il y en avait, et que c'était perdre le sens de la justice et d'une saine politique de frapper quarante mille citoyens dont on avait à se louer à cette occasion, et qui, dans vingt autres circonstances, s'étaient montrés excellents et dévoués, pour atteindre une centaine de clabaudeurs qu'il fallait mépriser.

J'ajoutai beaucoup d'autres raisons qui, je crois, étaient fort bonnes, mais que mes collègues ne trouvèrent pas telles, et, après une discussion très-vive qui dura deux heures, la brusque et inconcevable disso-

lution de la belle garde nationale de Paris fut résolue, malgré moi, malgré M. l'évêque d'Hermopolis, malgré M. le comte de Chabrol. Je dis à ces derniers, en m'en allant, que puisque je ne pouvais empêcher une mesure aussi déplorable et aussi impolitique, je n'y prendrais pas part et que j'allais donner ma démission. Le ministre de la marine, M. de Chabrol, me dit qu'il en ferait autant.

Il vint le lendemain matin chez moi, avant neuf heures, et me dit qu'il y avait bien réfléchi et qu'il renonçait à sa résolution ; je lui répondis que j'étais loin de renoncer à la mienne, et que j'avais écrit au roi une lettre dont je lui montrai la copie ; cette lettre était conçue en ces termes :

« Sire,

« Votre Majesté sait que, plus que personne, je désirais, je conseillais de la force et de la fermeté ; mais s'il faut frapper fort, il faut frapper juste, et la mesure adoptée par plusieurs de mes collègues me paraît aussi fausse que désastreuse.

« Elle annonce à la France, à l'Europe, que Paris, qui a toujours décidé du sort du royaume, a témoigné au roi une désaffection complète, une désaffection pour ne pas dire plus, ce qui heureusement est loin de la vérité, puisque sur deux ou trois cent mille hommes sous les armes, deux ou trois mille peut-être ont eu une conduite déplorable et répréhensible.

« Elle punit avec indignation, elle casse ignominieusement toute la garde nationale, qui a rendu de si grands services en 1814 et 1815, qui a toujours eu

beaucoup de dévouement pour Monsieur, et qui a prouvé même en cette occasion de bons sentiments, à l'exception d'une petite partie qui en a montré de fort mauvais.

« Cette détermination ne paraîtra elle-même motivée, excusée par rien, à la suite d'une journée que tous les journaux peindront, ont déjà peinte comme très-satisfaisante pour l'ordre, par le calme, par l'empressement, même par cent mille cris qui partaient du cœur.

« Elle semblera proposée par les ministres, uniquement dans leur intérêt. Elle rendra le séjour de la capitale très-dangereux au roi.

« Elle jettera dans de grands embarras, dans d'autres mesures funestes encore. Je me décide, pour n'y pas coopérer, à donner très-positivement ma démission, qui n'étonnera pas Votre Majesté, si on lui a exprimé, comme je l'ai demandé instamment, toute mon opposition pour ce grand et dangereux parti.

« Il m'en coûte de m'éloigner de Votre Majesté; mais je crois lui donner une preuve de plus de mon respectueux attachement. Depuis cinq ans, j'ai, par un travail assidu et je peux dire forcé, sacrifié pour elle mes forces et ma santé : quelque chose qui arrive, je serai encore prêt à sacrifier ma vie pour vous et votre auguste famille. »

« *Signé*, DUC DE DOUDEAUVILLE. »

Paris, le 30 avril 1827, 6 h. du matin.

Bien des gens ont blâmé le parti que je prenais; ils ont vu depuis si j'avais raison de m'opposer à cette

mesure, et si elle a eu les suites que j'avais prévues.

Dernièrement Louis-Philippe disait au maréchal Gérard, qui me l'a raconté : — « Eh bien, si l'on avait cru le duc de Doudeauville et qu'on n'eût pas cassé la garde nationale de Paris, la révolution n'aurait pas eu lieu ! »

Le roi m'écrivit de sa main qu'il acceptait ma démission, et que je devais remettre sur-le-champ mes fonctions et mes papiers entre les mains de M. le baron de la Bouillerie : c'est ce que je m'empressai de faire.

Je ne doute pas que cette lettre plus que sèche n'ait été dictée par M. de Villèle, irrité de tout ce que contenait la mienne, et bien aise de donner une preuve de plus de sa force et de son crédit.

Je remis mes comptes à mon successeur, qui prit le nom d'intendant général de la liste civile, et je me fis donner un reçu que je conserve avec soin : il n'était dû que quatre cent mille francs, et j'en laissais neuf cent mille dans la caisse.

Cette pièce répond victorieusement aux contes qu'on s'est plu à répandre : on disait que j'avais laissé huit ou neuf millions de dettes. Le récépissé finissait par des éloges très-flatteurs sur mon administration et sur l'ordre nouveau que j'avais établi dans la comptabilité. Je regrette de n'avoir pas en ce moment auprès de moi ces papiers, je les aurais copiés, mais je les ai fait imprimer dans les journaux.

La famille de la Bouillerie en a reconnu l'exactitude dans un article obligeant, écrit après la mort du baron de la Bouillerie.

Je fus le seul ministre qui quitta, et pourtant ce

n'était pas ma démission que l'opinion publique espérait; le roi lui-même était loin de la désirer, car il m'avait dit plusieurs fois : « *Quand même je changerais tous mes ministres, vous conserveriez votre place.* » — Elle était pourtant plus enviée que les autres à cause de son indépendance et des rapports directs qu'elle établissait entre le roi et son titulaire. Ce qui me la fit regretter surtout, ce fut la bonté et l'amitié du roi, dont je reçus tant de preuves, et c'était justement ma reconnaissance qui m'inspira une répugnance invincible pour cette mesure, que je savais devoir lui être fatale.

Je ne voulais point me mettre dans les rangs de l'opposition; la popularité que m'avait donnée ma démission eût pu m'assurer une place marquante; mais ce rôle ne convenait ni à mon caractère, ni à mes antécédents; je me vouai donc à un silence absolu, à une obscurité complète; je me montrai même très-peu dans Paris, où je savais qu'on voulait me donner des témoignages de satisfaction et de reconnaissance. Je fus un mois sans mettre les pieds aux Tuileries, et je n'y retournai qu'après avoir demandé une audience au roi. Il me reçut avec une grande bonté; cependant je remarquai quelques traces des impressions défavorables qu'on avait cherché à lui donner contre moi, et après m'avoir reproché avec douceur le parti que j'avais pris, il me dit en riant : — « Au reste, je suis vengé, car le *Constitutionnel* vous a loué; » puis, craignant de m'avoir fait de la peine, il ajouta avec la grâce qui lui était si naturelle : — « Il est vrai que c'est avec tous les égards et avec toute la mesure qui vous sont dus. »

Il se plaignait du tort que je faisais par ma retraite à son ministère et à la marche des affaires : je lui répondis qu'il me faisait beaucoup trop d'honneur, et que ma personne était trop insignifiante pour que mon absence produisît de pareils résultats : — « Il est loin d'en être ainsi, reprit-il; avec l'estime et la considération dont vous jouissez, votre retraite n'était rien moins qu'indifférente. » — Pour ne pas rester à Paris, je pris le parti de voyager; je parcourus une partie du midi de la France, où j'éprouvai un bienveillant accueil, mais où je me tins dans la modeste réserve que j'avais adoptée, et qui sur tous les points me convenait beaucoup.

J'allai chez mon gendre, le marquis de Rastignac, qui me reçut à merveille, dans un château charmant qu'il a fait bâtir entre Périgneux et Brives, sur la nouvelle route qui mène de Bordeaux à Lyon.

Je reçus dans ce pays des témoignages d'intérêt qui me touchèrent beaucoup, d'autant plus qu'ils étaient le reflet de la considération qu'on avait pour mon gendre. Il la méritait par tous les services qu'il avait rendus.

Je revins de ce long voyage bien convaincu, bien pénétré de l'animosité, de l'exaspération qui existait contre le ministère, et surtout contre le président du conseil (M. de Villèle.) Je dis en arrivant à plusieurs personnes de ma connaissance : — « Tout peut aller encore, si le ministère se retire; le nouveau cabinet marchera facilement, soit avec la Chambre actuelle, soit avec une autre Chambre qui sera bonne, parce que la France reconnaissante nommera de bons députés. Si au lieu de cela M. de Villèle reste, qu'il fasse tous les coups d'État dont on nous menace, qu'il casse la

Chambre des députés, qu'il inonde le Luxembourg d'une multitude de nouveaux pairs, il n'en sera pas moins obligé de quitter le ministère avant la session, car il verra que cette Chambre nouvelle lui est absolument contraire, et il laissera le roi dans une situation si critique qu'il ne pourra s'en tirer, ni lui, ni son ministère, quel qu'il soit. »

Cette fois encore je ne me suis malheureusement pas trompé.

M. de Villèle fit tous les coups d'État que je craignais, et il y joignit même des coups d'épingle, en faisant nommer chevaliers des ordres (cordons bleus) les deux ministres contre lesquels l'opinion était le plus prononcée et les esprits le plus animés : MM. de Corbière et de Peyronnet. Il cassa la Chambre des députés et fit faire des élections qui furent toutes composées de ses ennemis ; il nomma près de quatre-vingts nouveaux pairs, puis il se retira forcément quelques semaines avant la session, laissant le roi dans la position que je n'avais que trop prédite.

Je voyais quelquefois ce prince en particulier, mais il ne me parlait presque jamais d'affaires. Un jour pourtant je lui représentai les inconvénients qu'il y avait à inonder ainsi la Chambre haute de figures nouvelles ; je lui dis qu'il faudrait au moins, pour rendre ces nominations plus politiques et plus populaires, nommer dans chaque département l'homme le plus considérable et le plus considéré de toutes les classes, en annonçant que cette mesure n'était prise que dans l'intérêt des départements, et afin qu'ils fussent représentés dans la Chambre des pairs, comme ils l'étaient dans l'autre Chambre.

Il me répéta sans aigreur que j'avais été la première cause de la chute de son ministère, et que j'étais la pierre qui, par son déplacement, avait fait écrouler la voûte.

« Sire, répondis-je, s'il en est ainsi, je n'ai qu'un regret, c'est de ne l'avoir pas fait tomber six mois plus tôt. »

Dès ce moment je prévis bien des malheurs, et je les annonçai dans un petit écrit. Je disais qu'une révolution était prochaine ; j'en expliquais les causes, et ce ne fut qu'après l'événement, ainsi que cela m'est arrivé bien souvent, qu'on reconnut que j'avais bien deviné.

Le roi nomma un ministère de concession aux idées qui triomphaient, et d'un ministère de droite on tomba dans un ministère de centre gauche. Le roi nomma M. de Martignac à l'intérieur, M. le comte Roy aux finances, M. le vicomte de Caux à la guerre, M. Courvoisier à la justice, et M. Frayssinous aux cultes ; il conserva M. de Chabrol à la marine. Il n'y eut pas de président des ministres. Il remplaça en même temps le duc de Rivière, qui venait de mourir, par M. le baron de Damas, comme gouverneur de M. le duc de Bordeaux. Ce choix était bon sous bien des rapports, mais il déplut beaucoup au parti puissant qui menaçait les Bourbons, et qui trouva fort mauvais qu'on n'eût pas aussi, dans ce choix, consulté ses goûts ou ses antipathies.

Le ministère, malgré le talent de M. de Martignac, et malgré sa bonne volonté, se trouva dans un très-grand embarras. La session commençait avec une nouvelle Chambre dont le cabinet ne connaissait pas l'es-

prit; il fut obligé d'attendre pour voir de quel côté se déclarerait la majorité. Si c'eût été du côté droit, il eût marché très-monarchiquement; mais le côté gauche triompha, et, avec toute la réserve possible, l'administration nouvelle marcha démocratiquement et fut vraiment un ministère de centre gauche. Ce qui est bien singulier, c'est que les libéraux durent aux royalistes ce premier avantage; il en fut de même pour toutes les victoires qui ont été la suite de ce changement.

Les deux partis étant égaux à peu près, trente ou quarante de ces royalistes décidaient de la majorité. Par le plus surprenant calcul et par le plus étrange système, ils imaginèrent de la fixer dans le côté libéral, en se réunissant aux hommes de l'opposition. Leur projet apparemment était de renverser les ministres qui ne leur convenaient pas, pour en faire nommer d'autres qui leur plairaient davantage.

En 1816, 1817, le parti libéral, qui avait la majorité dans la Chambre des pairs, et qui menaçait de l'avoir aussi dans la Chambre des députés, donnait à tous les gens sensés de graves inquiétudes. J'avais imaginé, ainsi que je l'ai dit, de former une réunion dite des cardinalistes, parce que j'avais engagé le cardinal de Bausset à la recevoir. Elle était destinée à donner la majorité au côté droit de la Chambre des pairs, et elle la lui donna, en effet, pendant deux ou trois ans. Je fus obligé, par ma place de ministre, de cesser d'assister à cette réunion; quand je rentrai dans la vie privée, un autre système avait prévalu auprès des hommes politiques qui la composaient. Ils avaient fait alliance avec le côté gauche; ce côté *gauche*, fort

adroit, était parvenu à brouiller et à diviser les royalistes, en faisant des frais, des avances, des concessions, et surtout force protestations dont on avait été dupe. La droite et le gouvernement devaient être entraînés nécessairement dans cette route; la popularité qu'on y rencontre d'abord la rendant fort rapide et fort glissante, je prévis qu'on irait, en la suivant, beaucoup plus loin qu'on ne voudrait; que l'on s'en apercevrait trop tard pour s'arrêter facilement, et qu'alors on se rejetterait violemment en arrière. « Il ne sera plus temps, disais-je encore, et Dieu sait ce qui arrivera. »

Je ne m'associai pas à cette défection d'une partie de la droite ni à cette défaillance du gouvernement; les fautes de l'administration précédente et la manière dont je m'étais séparé ne me faisaient pas illusion sur la situation des affaires. La Chambre des pairs subissait la même influence que la Chambre des députés, et devait servir comme elle à accélérer le mouvement.

Quand la majorité passe au côté gauche, qui peut dire, qui peut prévoir les résultats d'un pareil changement? Ce revirement ne doit-il pas persuader à tout le monde en France que là est la victoire et que là seront bientôt les places et les faveurs? Combien cette persuasion n'augmentera-t-elle pas les partisans et les auxiliaires de la révolution dans un pays et dans un temps où l'on aime à se ranger du côté du plus fort et du plus nombreux?

Je blâmais et je plaignais plus hautement encore la petite portion de royalistes qui avaient passé au côté gauche, comme une portion de la noblesse avait, en 1789, passé au tiers. A présent comme alors, disais-je,

ils verront le résultat de leur conduite, et la confiance qu'ils devaient avoir dans les trompeuses promesses et les pacifiques paroles de leurs adversaires.

Effrayés de la majorité qu'ils leur ont donnée et de l'abus qu'ils en feront, ils voudront la leur retirer; mais, par tous ces motifs, leurs efforts sont vains, et la puissance, à leur grand chagrin et au grand détriment des Bourbons (j'ajouterai de la France), restera à leurs ennemis; alors le ministère ne sera plus assez fort pour pouvoir donner l'impulsion, il la subira. La nomination de M. Royer-Collard à la présidence confirma tout d'abord la justesse de ces prévisions.

Le ministère Martignac marcha dans ce sens, et quoique ce fût, je le répète, avec toute la réserve possible, il en résulta pourtant des lois fort démocratiques, et la promesse d'en présenter de plus démocratiques encore à la session prochaine.

Ces concessions et ces engagements ne profitèrent pas beaucoup au cabinet; car, sur une quarantaine de nominations de députés pendant le temps que dura cette administration, il y en eut trente-six contre elle, ce qui détruisit les espérances que Martignac et ses collègues avaient fait concevoir à beaucoup de gens.

Ces engagements alarmèrent beaucoup le roi : il voulait sincèrement, quoi qu'on en ait dit, la Charte, mais il la voulait monarchique; il prit donc le parti de changer des ministres qui avaient fait des promesses qu'il croyait funestes, et de les remplacer par d'autres dont les principes lui convinssent davantage.

Il ne fut pas heureux dans ce choix, il faut en convenir : il prit pour ministre des affaires étrangères

et pour président du conseil M. le prince de Polignac; depuis longtemps l'opinion publique prévoyait ce choix et le redoutait. Au commencement de la Restauration, M. de Polignac avait, pendant plus d'un an, refusé de reconnaître la Charte et de lui prêter serment, ce qui le faisait regarder comme l'ennemi prononcé de nos institutions. Cette antipathie était-elle réelle? je ne le crois pas : il avait depuis habité longtemps l'Angleterre comme ambassadeur, et il s'y était pénétré de principes très-constitutionnels et à la fois très-aristocratiques, à la mode anglaise.

Son dévouement était grand ainsi que son mérite personnel, mais ses moyens d'homme d'État ne l'étaient pas autant. Il prenait son désir de faire le bien pour le talent de bien faire, et malheureusement il se trompait.

M. le comte de la Bourdonnaye fut nommé ministre de l'intérieur : c'était le chef de ce qu'on appelait les ultra-royalistes. Il avait de l'esprit, du talent, du caractère, mais il passait pour être difficile à vivre, et son exagération bien connue le fit recevoir avec beaucoup de répugnance.

M. de Chabrol passa de la marine aux finances; M. d'Haussez, qui avait été préfet de Bordeaux, le remplaça à la marine; M. de Chantelauze, procureur général à Grenoble, fut nommé garde des sceaux, et l'on avait eu beaucoup de peine à les lui faire accepter. M. le comte de Bourmont fut nommé ministre de la guerre; il y avait aussi contre lui de grandes préventions : on prétendait qu'ayant accepté du service de Bonaparte, dans les Cent-Jours, il avait déserté peu d'heures avant la bataille de Waterloo, em-

menant une grande partie des troupes, portant aux ennemis les plans et les projets de la campagne.

Je dois à la vérité de dire que ce récit est fort exagéré : je tiens de M. le maréchal Gérard lui-même, — et ce témoignage n'est pas suspect, — que quelques jours avant cette bataille, M. de Bourmont lui avait écrit qu'appelé par Louis XVIII, il croyait de son devoir de l'aller trouver, mais qu'il promettait de garder le plus religieux silence sur tout ce qu'il pouvait savoir.

Il tint parole, passa seul, n'emporta aucun plan, et garda fidèlement le secret.

M. de Bourmont a beaucoup de talent comme homme de guerre : l'expédition si difficile et si importante d'Alger en est la preuve; j'en avais une autre avant ce moment, qui doit aussi inspirer quelque confiance. Quelqu'un de ma connaissance entrant pendant les Cent-Jours chez Fouché, lequel assurément se connaissait en hommes, ce ministre lui dit : « Avez-vous rencontré un petit homme qui sort de chez moi ? — Oui, je l'ai vu. — Le connaissez-vous? — Je ne le connais pas. — Eh bien, ce petit homme jouera un jour un grand rôle; c'est M. de Bourmont, qui a beaucoup de capacité, d'esprit et de talent. »

J'ai su par Charles X lui-même qu'il avait été très-surpris de l'accusation de désertion dirigée contre M. de Bourmont, lorsqu'il le nomma ministre. Il n'avait pas la moindre idée que ce reproche pût lui être adressé, car il savait que le général n'avait fait qu'obéir aux ordres de Louis XVIII, son légitime souverain.

M. l'évêque d'Hermopolis resta au ministère des

cultes; mais peu de temps après il donna sa démission, ainsi que M. de Chabrol. Ce dernier avait voulu qu'on présentât le budget à la nouvelle Chambre qui venait de répondre au discours du roi par une adresse très-violente; mais l'avis contraire prévalut dans le conseil, et l'on cassa la Chambre.

Je ne sais si l'on eût mieux fait de la conserver, mais je sais qu'on ne pouvait faire plus mal qu'en la cassant.

Deux cent vingt et un membres de cette Chambre avaient voté pour l'adresse dont je viens de parler; ils furent presque tous réélus dans les colléges électoraux, ce qui était d'un très-fâcheux augure.

J'avais été nommé pour la quatrième ou cinquième fois président du collége électoral de la Marne; j'y trouvai, pour la quatrième ou cinquième fois aussi, une preuve de bienveillance qui me fut sensible. On conserva les scrutateurs et le secrétaire que j'avais nommés, pendant qu'on repoussait dans tous les colléges électoraux le choix du président.

Le choix des députés aux chefs-lieux du département fut assez bon. Il en avait été toujours ainsi dans le département de la Marne, grâce à l'heureuse influence du préfet, M. de Jessaint, et grâce aussi, disait-on, à la mienne; mais on me faisait, je crois, beaucoup trop d'honneur.

Parlant au roi avec ma vieille franchise, je lui rendis compte des opérations du collége électoral, et j'ajoutai : « La France, depuis longtemps, ne veut ni révolution ni contre-révolution; quand elle craint la première, elle se porte du côté des royalistes; lorsqu'elle craint la seconde, elle se reporte du côté des

libéraux, c'est ce qui explique toutes ces Chambres d'un esprit si divergent qui ont été élues depuis quinze ans, et qui semblent faire deux nations différentes dans le même pays. Eh bien, dans ce moment, ce que l'on croit voir, bien à tort assurément, d'après la connaissance que j'ai des intentions de Votre Majesté, c'est la contre-révolution : si l'on ne rassure pas le pays et si l'on ne prend pas tous les moyens possibles pour détruire cette erreur, je pourrais même dire cette terreur, il en résultera une irritation inquiétante et des violences fâcheuses. »

A cette époque eut lieu la célèbre expédition d'Alger. Cette ville, réceptacle de pirates cruels et déterminés, désolait depuis bien des siècles le commerce de la Méditerranée. Elle était tellement redoutée, que presque toute l'Europe s'était honteusement soumise à lui payer tribut pour éviter son brigandage. Les souverains les plus puissants, entre autres Charles-Quint, avaient essayé de s'en emparer; mais, protégée par ses fortifications, par une côte très-dangereuse, par une mer constamment orageuse, la ville des pirates avait fait échouer ces efforts, et réduit à rien les plus formidables armements.

Charles X osa tenter cette entreprise, devenue bien plus difficile par tous les obstacles que l'art avait ajoutés à la nature depuis la dernière expédition de l'Angleterre. Sept ou huit cents pièces de canon défendaient le port, la rade et la côte : beaucoup de journaux de l'opposition prévenaient le dey de tous les préparatifs, et doublaient ainsi les difficultés de l'attaque; un grand nombre de généraux étaient même effrayés de l'esprit de la marine, et mettaient en doute son con-

cours. La valeur de l'armée française, commandée par M. le comte de Bourmont, ministre de la guerre, triompha de tous ces obstacles ; et en moins d'un mois Alger, ce repaire de brigands, était en notre pouvoir.

Cette conquête fit tomber entre notre mains cinquante millions renfermés dans le palais du dey, et affranchit l'Europe du tribut humiliant qu'elle lui payait chaque année. Ce glorieux fait d'armes et ses résultats furent tellement appréciés partout, que dans plusieurs pays il y eut des réjouissances publiques pour les célébrer; la France seule, absorbée par les passions révolutionnaires, ne parut pas en sentir le prix ou ne voulut pas le reconnaître.

Peu de temps après, la nouvelle Chambre était cassée avant d'être réunie ; les fameuses ordonnances avaient paru ; le trône s'était écroulé et la branche aînée des Bourbons était fugitive en Angleterre !...

On sait que je n'approuvais pas les mesures qui amenèrent cette catastrophe ; ainsi je ne serai pas suspect lorsque je dirai que Charles X n'avait certainement pas le projet de violer la charte, et encore moins d'y renoncer tout à fait. Un mot de lui, que je crois avoir rapporté précédemment, prouve bien que telle n'était pas son intention.

Il me disait alors « qu'il tenait beaucoup à la charte et qu'il y serait toujours fidèle, d'abord parce qu'il l'avait juré, ensuite parce qu'il n'avait rien à mettre à la place. » Mais il voyait que cette même charte était très-menacée ; et plus d'un discours, plus d'un écrit, devaient lui faire croire qu'il pouvait se servir de l'article 14 pour arrêter le mal, et pour con-

solider l'ouvrage de son frère. Son projet, je ne puis en douter, était de revenir sur ses pas aussitôt qu'il aurait pu déjouer les projets des conspirateurs, qui ne cessaient de travailler à renverser le trône et la charte même, parce qu'elle avait été donnée par un Bourbon.

Il croyait, et ce fut là une grave erreur, qu'il ne faudrait pas de grands moyens pour l'exécution de ces ordonnances; et l'aveuglement de ceux qui le conseillaient fut tel, qu'aucune mesure de précaution ne fut prise. Quant au crime d'avoir fait tirer sur le peuple, il a fait ce qui a été fait par tous les gouvernements qui l'ont précédé, et par celui qui l'a suivi : il a opposé la force à la force. Du moment qu'il a vu que c'était une révolution, il n'a plus songé qu'à épargner le sang français. Il eût pu assurément, avec dix ou douze mille hommes de troupes fidèles et très-animées, repousser facilement à Rambouillet la foule qui arrivait en désordre de Paris, dans des voitures et dans des charrettes; il eût pu aussi, en se retirant avec ses troupes, et en en ralliant d'autres, se porter dans l'Ouest ou dans le Midi, et y établir une lutte qui n'aurait pas été sans quelque chance de succès.

S'oubliant, au lieu de cela, pour ne penser qu'à la France, il a voulu lui prouver son amour par un dernier sacrifice : il s'est hâté d'abdiquer et de faire abdiquer son fils; ensuite il est sorti du royaume, et quoique n'ayant presque aucun moyen d'exister, il a généreusement rendu tous les diamants qu'il avait en sa possession, et qu'il aurait pu regarder comme l'héritage de ses pères.

Il a, dans cette terrible catastrophe, montré un calme, un courage, une sensibilité, une fermeté et

une résignation que la religion seule peut donner.

Il a montré surtout une indulgence bien remarquable et bien touchante; n'accusant personne, et justifiant la conduite de chacun. Cette révolution de Juillet 1830 a été aussi singulière qu'instantanée. En quelques heures, plus de cinq cents barricades, faites avec beaucoup d'art et toutes sur le même modèle, furent élevées dans Paris, ce qui montre bien que la chose était prévue, préméditée, et conduite par des hommes très-capables.

Une preuve de cette préméditation se trouve encore dans l'ordre extraordinaire qui a régné au milieu de ce grand désordre, et qui a réprimé tous les excès si communs dans de semblables circonstances. Quelques pillards ont été fusillés sur-le champ par leurs propres camarades. Cependant, il faut en convenir, bien des objets précieux ont été pris aux Tuileries et à l'archevêché, où il y avait la caisse des pauvres, des vieux ecclésiastiques, et même cent mille francs de l'archevêque, avec les superbes ornements de Notre-Dame : la perte a été là, de plus de six cent mille francs.

Il a été beaucoup dit depuis que, si l'on m'avait cru quelques années avant, et que la garde nationale n'eût pas été dissoute, la révolution n'aurait pas eu lieu. La chose est au moins bien vraisemblable, car cette garde nationale, cette fois comme tant d'autres, eût arrêté la première émeute, au lieu de s'y mêler comme elle l'a fait. J'étais à la campagne lorsque la révolution de Juillet 1830 éclata. Devinant ce que ma position d'ancien ministre de Charles X avait d'embarrassant à la Chambre des pairs, je n'y retournai

point : je fus même plusieurs mois sans y reparaître, et sans vouloir prêter le nouveau serment. Des personnes très-dignes de confiance à tous égards, avec qui j'en causai, me firent sentir la possibilité et même la nécessité de ce serment ; d'ailleurs le procès des ministres se préparaît : je regardais comme un devoir sacré de m'y trouver, car d'une seule voix pouvait dépendre leur destinée ; ce devoir présentait aussi bien des dangers pour les juges ainsi que pour les accusés : cette raison ne me permettant plus d'hésiter, je retournai au milieu de mes collègues.

J'avais préparé un long discours pour motiver ma conduite ; mais beaucoup d'autres pairs en avaient fait avant moi ; je pensai donc qu'il ne serait plus de saison, je le supprimai et je me bornai à dire : « Messieurs, je me rends à mon poste, en espérant que voudrez bien apprécier les motifs de ma démarche, les motifs de mes délais et les motifs de mon silence. »

On voulut bien les apprécier sans plus d'explications, et l'on me reçut avec bonté, en m'approuvant de n'en avoir pas dit davantage.

Je fus quatre mois avant d'aller au Palais-Royal ; mais j'étais président de plusieurs sociétés qui me pressaient de les y présenter ; j'étais pair de France ; j'étais aussi assez proche parent de M. le duc d'Orléans ; j'avais toujours eu à me louer de son accueil. D'ailleurs j'aimais à me persuader que, étranger à la chute de Charles X, Louis-Philippe n'avait accepté la couronne que pour éviter la république ; et que peut-être, comme Monck, il attendait le moment de la rendre à son véritable maître : je me montrai donc chez le nouveau roi, mais très-rarement.

Toute ma vie j'ai été conduit par deux sentiments : par mon attachement à mon pays et par mon attachement à ses légitimes souverains. J'aimais à confondre ces deux sentiments en un, et à ne pas séparer dans mon amour le roi et la France. Le départ du roi Charles X, en me navrant le cœur, ne me dispensait pas de remplir mes obligations de bon Français, et je pensais que je n'en étais pas moins tenu à rendre à mes concitoyens et à mon pays tous les services qui dépendaient de moi.

Je suis certain que nos augustes exilés seraient les premiers à se consoler, je dirai presque à se féliciter, de cette nouvelle révolution, si elle devait accroître le bonheur de la France, ses richesses, sa gloire, sa liberté.

J'imiterais sincèrement leur exemple, mais, hélas! le contraire n'est que trop vraisemblable. Que l'horizon est sombre! Que l'avenir est effrayant! Que la guerre étrangère et même intestine est à craindre, avec tous ses excès et tous ses maux! La décadence des mœurs, la décadence des lettres, la décadence de la religion, ont amené la fin de tous les empires; et ces trois décadences, qui ne sont que trop prouvées, ne menacent-elles pas la société française? Elle est dans une sorte d'anarchie qui finira, j'en ai peur, par étouffer la liberté et par ramener le despotisme le plus fâcheux, celui du sabre et des baïonnettes, celui de quelque général habile et ambitieux.

J'en reviens au procès qui m'avait ramené à la Chambre des pairs et jeté au milieu d'un danger qui n'était pas imaginaire.

L'exaspération était extrême contre les anciens mi-

nistres, et l'on menaçait hautement les pairs qui ne les condamneraient pas à mort. Cette exaspération existait dans la garde nationale chargée de nous protéger. Les officiers eux-mêmes disaient : « Nous avons des balles dans nos fusils pour les juges qui ne leur infligeront pas la peine capitale. » La crise était d'autant plus violente qu'elle avait été préparée de longue main. Les agitateurs voulaient la mettre à profit pour faire une nouvelle révolution en faveur de la république.

Ce fut en présence de toutes ces menaces, de tous ces dangers, de rassemblements de quinze à vingt mille furieux qui assiégeaient le Luxembourg, en ayant la prétention de nous dicter notre sentence, que nous eûmes à délibérer pendant près de deux semaines. La populace annonçait hautement le projet de massacrer les prévenus, et beaucoup de gardes nationaux faisaient entendre hautement leur intention de ne pas s'y opposer.

Ce fut surtout la dernière séance qui fut critique ; elle se prolongea jusqu'à onze heures du soir environ, au milieu de l'attente d'une foule immense, impatiente, animée, et qui exprimait énergiquement ses haines par des vociférations bruyantes.

Lorsque les six cents gardes nationaux qui étaient dans les cours pour nous garder apprirent que le jugement ne prononçait que la peine de la réclusion, ils s'en allèrent en fureur, en s'écriant que nous ne méritions pas qu'ils veillassent à notre sûreté.

Notre retraite n'était rien moins que facile. La mienne fut heureuse, et je fus reçu par ma famille avec des transports qui me touchèrent beaucoup. On

était chez moi dans une grande inquiétude; on me pressa beaucoup d'aller sur-le-champ à la campagne et d'imiter l'exemple d'un grand nombre de mes collègues, qui s'étaient décidés à une retraite momentanée; toutes nos maisons étant menacées du pillage. Je demandai à ceux qui me pressaient s'ils partaient aussi; et, sur leur réponse négative, je les assurai en riant que je ne serais pas moins courageux qu'eux et que je resterais.

Je partis cependant le lendemain matin... mais ce fut pour aller à cheval à l'hôtel de ville, où mon fils montait la garde comme grenadier de la garde nationale, et où j'avais un conseil des hospices à présider. Tout ce quartier était rempli de groupes nombreux et de rassemblements très-animés. Je le traversai très-tranquille de corps et d'esprit. Les camarades de mon fils voulurent bien admirer ma hardiesse, et moi j'admirai le souvenir reconnaissant de la garde nationale. En effet, je sus ensuite que cinq ou six cents hommes de cette même garde, qui bivaquaient sur la place du Palais-Bourbon, avaient promis de venir au secours de mes maisons si elles étaient attaquées. Ces maisons avaient été également protégées par la milice citoyenne pendant les journées de Juillet.

Ainsi les choses les plus fâcheuses ont leur compensation. Je fus, dans cette occasion, amplement dédommagé des dangers que je courus par les témoignages d'attachement de ma famille et par les marques de dévouement de mes serviteurs. Le fidèle Masson, celui qui remplace ce bon Raphaël, mort après cinquante ans de services, les plus constants et les plus touchants, et qui marche parfaitement sur ses traces,

voulut absolument venir me trouver au Luxembourg, dans la dernière séance, pour m'aider à sortir d'embarras si la retraite devenait difficile, ou du moins pour partager mes dangers.

Les ministres jugés étaient retournés heureusement à Vincennes, ce qui avait été extrêmement difficile. Leur salut fut dû en grande partie à M. de Montalivet, ministre de l'intérieur ; mais il eut bien des obstacles à surmonter pour réussir. On était convenu de les faire sortir de la prison du Luxembourg, où ils avaient été renfermés pendant notre dernière délibération. Comme tout devait être calculé à la minute, il avait fait mettre sur sa montre celle de son cocher, qui devait se trouver avec sa calèche à une grille reculée du Luxembourg. M. de Montalivet arrive à l'heure dite avec les prisonniers, escortés par une compagnie de grenadiers nationaux. Point de voiture !... On l'attendit plus d'un quart d'heure. Pendant cette mortelle attente, chacun désespérait de pouvoir atteindre le but qu'on s'était proposé. Les ministres eux-mêmes se croyaient perdus. M. de Polignac dit en anglais à un capitaine qu'il connaissait : « Nous ne pouvons manquer d'être massacrés. — Non, répondit l'officier, nous vous défendrons jusqu'à la dernière extrémité, et si nous sommes forcés, vous pouvez compter sur moi ; je vous plongerai mon épée dans la poitrine. »

La conduite de la Chambre des pairs a été des plus honorables ; assiégée comme elle l'était pendant quinze jours, il n'a manqué qu'un seul pair, vraiment malade, sur près de cent soixante, quoique beaucoup fussent vieux, infirmes, valétudinaires, et sur ce

nombre quatre seulement ont voté pour la peine capitale, quoiqu'ils fussent menacés de recevoir la mort s'ils ne la donnaient pas.

La peine de la réclusion, trouvée beaucoup trop douce d'abord, fut approuvée peu de jours après, même par les plus violents, qui disaient : « Au fait, les pairs ont bien jugé; s'ils avaient prononcé un arrêt de mort, nous eussions dit que c'était par peur. »

M. le comte de Martignac montra un beau talent, et surtout un beau caractère, en défendant M. de Polignac. Son éloquent plaidoyer, qui dura près de cinq heures, et qui avait été précédé d'un travail très-pénible, l'a rendu malade pendant plusieurs mois[1].

M. Sauzet, avocat de Lyon, qui n'était point connu à Paris, se distingua en défendant M. de Chantelauze. M. Hennequin, dont la réputation était déjà faite, n'eut pas le même succès en plaidant pour M. de Peyronnet. Il ne connaissait pas le plan du discours de M. de Martignac, qui précéda le sien et qui était le même; il fut obligé de le changer sur-le-champ, ce qui lui nuisit beaucoup le premier jour. Il se releva le second.

Pendant tout le procès, M. de Polignac, qui fit un petit discours très-touchant, fut très-calme; ses collègues parurent absorbés et accablés, surtout M. de Peyronnet, qui cependant parla avec son talent ordinaire pendant près d'une heure.

Il fallut encore beaucoup de précautions pour les transférer sûrement au château de Ham, où ils furent

[1] Il a depuis succombé à cette maladie, qui s'est renouvelée

renfermés, et que M. de Polignac, je ne sais pourquoi, avait précédemment préféré.

Pendant cette session très-critique, comme on voit, il y eut plusieurs discussions très-importantes : la plus vive de toutes s'engagea sur la proposition Baude, qui demandait le bannissement de Charles X et de sa famille, ainsi que le séquestre de leurs biens. Cette proposition fut très-modifiée par la commission de la Chambre des pairs, et la session ayant fini avant qu'elle pût être examinée par la Chambre des députés, elle resta sans résultat.

Je fis dans cette occasion le discours suivant, qui n'a pas besoin de commentaires, et qui n'eut pas besoin de défenseurs, car il ne fut attaqué dans aucun journal.

CHAMBRE DES PAIRS

Session de 1830.

DISCOURS DE M. LE DUC DE DOUDEAUVILLE, PAIR DE FRANCE, SUR LE PROJET DE LOI RELATIF A CHARLES X ET A SA FAMILLE, PRONONCÉ A LA CHAMBRE DES PAIRS, DANS LA SÉANCE DU MARDI 19 AVRIL 1831.

(Extrait du *Moniteur* du 20 avril 1831.)

« Messieurs,

« Depuis plusieurs années, j'ai gardé le silence dans cette Chambre; plusieurs motifs faciles à concevoir, mais inutiles à développer, m'ont fait prendre ce parti ; les collègues éloquents dont nous nous glorifions, qui défendent à cette tribune nos opinions, n'avaient pas besoin qu'une aussi faible voix que la mienne leur vînt en aide dans ces luttes.

« Mais ce silence semblerait plus qu'extraordinaire aujourd'hui. Tout se réunit pour m'obliger à prendre la parole contre l'affligeant projet de loi qui nous est présenté, et ma raison, comme mes sentiments, me défendent de me taire.

« Je ne me dissimule pas combien la discussion est pénible, combien la position de l'orateur est délicate; quoi qu'il veuille faire, quoi qu'il fasse, les uns trouveront qu'il en dit trop, les autres trouveront qu'il en dit trop peu; mais c'est un devoir que j'accomplis, et pour Vos Seigneuries comme pour moi, c'est le meilleur des raisonnements et le plus pressant des motifs. Je ne combattrai que la proposition de l'autre Chambre; je laisserai à d'autres orateurs le soin de discuter les amendements et les conclusions de votre commission, dont je me plais à reconnaître les louables intentions.

« N'a-t-il pas le droit d'élever la voix en cette occasion, celui qui, en 1814, commissaire du roi, avec les pouvoirs les plus étendus, n'en a usé qu'avec la plus grande réserve?

« Celui qui, dans toutes les places qu'il a occupées, a empêché toute mesure violente, toute pénible réaction, tout injuste déplacement?

« Celui qui, dans ses proclamations à la suite des Cent-Jours, ne s'est jamais permis le moindre mot offensant contre l'homme extraordinaire dont l'ambition avait couvert la France de lauriers et de cyprès?

« Si je ne me suis pas permis d'attaquer l'Empereur après la Restauration, on me permettra de voir avec douleur qu'on attaque après la révolution de Juillet les princes qu'elle a renversés, et qui avaient succédé

à cet homme célèbre, mais dont la célébrité nous a coûté si cher.

« Je n'entreprendrai pas l'éloge de ces princes; mais les faits parleront ainsi que l'histoire : ils diront si depuis 1814 leur règne a été dépourvu de bonheur et même de gloire, s'il y a eu moins de sécurité, moins de liberté que pendant les vingt-cinq ans qui l'ont précédé.

« Moi aussi, j'aime et j'ai toujours aimé la liberté, mais je veux qu'elle n'ait rien de la licence, qui la déshonore d'abord et la détruit ensuite.

« Moi aussi, j'aime depuis bien des années, — j'en ai donné des preuves, — j'aime les institutions constitutionnelles, mais sans les excès qui les feraient haïr et redouter.

« Longtemps témoin des actions, et je pourrai dire des pensées de ces augustes proscrits, je peux, je dois certifier que leurs intentions étaient pures, que leurs erreurs furent involontaires, et mon témoignage n'est pas suspect, car une de ces erreurs, celle qui leur fut le plus fatale, m'a décidé à un sacrifice qui fut bien pénible à mon cœur.

« Dans tous les partis, ceux qui aiment la vérité et qui professent la bonne foi ne peuvent blâmer ce langage.

« Le brave général Rapp, premier chambellan de Louis XVIII, entendant parler de la mort de Bonaparte, versa une larme qu'il ne chercha point à cacher : — « Vous en êtes donc fâché? lui dit le roi. — Comment « ne le serais-je pas? répondit le soldat avec sa loyale « franchise; il me traita avec bonté; je lui étais très-« attaché, et il est mort dans l'exil! » — Personne, je

pense, n'a blâmé, ni cette réponse, ni cette conduite.

« Pourquoi vouloir les poursuivre, ces princes malheureux, jusque dans l'exil où les événements les ont conduits?

« Ils ont cherché, après deux redoutables invasions qui n'ont été faites ni par eux, ni pour eux, — tout le monde le sait, quoique tout le monde ne le dise pas, — à adoucir nos malheurs. Ah! ne cherchons pas à aigrir leurs infortunes!

« Respectons l'âge, respectons l'infortune. Qui de nous voudrait accabler un ennemi vaincu? et quels ennemis que ceux qui, dans la sévère retraite à laquelle la Providence les a condamnés, ne cessent d'invoquer le ciel pour la patrie qui les a repoussés de son sein!

« Tous les sentiments généreux, dans cette Chambre, sont vraiment français; les sentiments contraires ne le seraient pas, j'ose le dire, et j'en appelle avec confiance à tous ceux qui m'entendent. Que reviendra-t-il de ce bannissement proposé, dont le nom seul me coûte à prononcer, et de cette confiscation, — il faut appeler les choses par leur nom, — de cette confiscation déguisée sous le nom de séquestre? Que reviendra-t-il de cette vente forcée de leurs domaines qui sont presque tous composés de forêts? Dans les circonstances présentes, elle sera très-désavantageuse, même pour ceux qui l'ordonnent, car elle fera baisser encore le prix des bois, qui vont perdre beaucoup de leur valeur par l'aliénation des trois cent mille hectares des forêts de l'État.

« Les mesures proposées à l'égard de ces biens sont beaucoup plus sévères que celles adoptées autrefois pour les biens de la famille de Bonaparte : n'est-ce

pas une grande injustice sous tous les rapports?

« Que dirai-je, ou plutôt que ne dirai-je pas de cet article additionnel sur l'infortuné Louis XVI, de cette affligeante improvisation qui aurait exigé du moins bien des jours de réflexion, bien des heures de délibération?

« Ordonner que la mort, que le supplice du premier fondateur de nos libertés, du généreux prince dont l'échafaud a été la récompense, ne sera plus un jour de deuil pour le pays qui l'a vu périr en frémissant, c'est là une décision que nous n'avons pas le pouvoir de prendre. Ce serait une insulte au pays, qui depuis quarante ans n'a cessé de protester hautement, constamment, contre cette prétention des révolutionnaires, de l'associer à leur crime.

« Quel est l'homme qui, même en approuvant la première révolution et ses résultats, n'en ait pas blâmé les moyens et les excès, déploré les forfaits épouvantables?

« Et l'on prétendrait absoudre le plus terrible de tous, celui qui a amené tous les autres? Quel est l'homme applaudissant à la révolution de Juillet qui ne tremblât pas, en voyant une pareille détermination ouvrir la voie aux scènes déplorables qui ont déshonoré les sanglantes années de 92, de 93?

« N'est-ce pas là ôter à cette seconde révolution le caractère de modération et d'humanité qu'on a désiré lui imprimer et qu'on paraissait désirer lui conserver?

« Nos voisins ont fait un jour solennel de deuil du jour qui a vu tomber la tête de leur roi sous la hache du bourreau, et la liberté la plus désirable dure chez

eux depuis plus d'un siècle : la nôtre, commencée sous d'aussi cruels auspices, n'a duré qu'un jour. Craignons qu'il n'en arrive encore autant, en n'adoptant pas ce pieux et touchant exemple, en n'encourageant pas toutes les idées d'ordre, de sagesse, de religion et de vénération pour tout ce qui a des droits à notre respect.

« Une institution établie sur le crime, — et quel crime que la condamnation du vertueux Louis XVI ! — ne peut subsister. Elle n'est pas plus solide que l'édifice bâti sur le sable, surtout si ce sable est détrempé de sang.

« Ah ! n'essayons pas d'étouffer la douleur, de défendre les larmes, de bannir le remords de la terre; c'est là une entreprise infructueuse : tous les efforts du pouvoir humain s'y briseraient.

« Si, par malheur, nous avons ce lamentable succès, le peuple qu'il faut servir et non flatter, le peuple en serait-il plus tranquille, plus moral, plus soumis aux lois, plus fidèle à ses devoirs, plus heureux enfin ?

« Et si nous adoptions cette proposition dont la discussion seule est déjà une calamité, le gouvernement en serait-il plus fort, la France plus respectée, nos Chambres en seraient-elles plus honorables, les esprits plus calmes, les partis plus rapprochés ?

« Non, assurément. Cette loi, inconvenante sous tous les rapports, illusoire sous tous les points de vue, produirait des effets tout contraires. Elle inspirerait de l'intérêt pour la famille qu'elle veut poursuivre jusque sur la terre étrangère, qu'elle veut poursuivre même au delà du tombeau.

« Messieurs, croyez-le bien, cette mesure aigrirait

les plus modérés; elle éloignerait ceux qui sont les plus disposés à se rallier, les hommes de tous les rangs, de toutes les classes, dévoués à leur patrie et voulant l'ordre et la tranquillité. Elle ferait, en un mot, l'opposé de ce que l'on doit tenter pour obtenir la paix, la confiance et la considération.

« Obtenir confiance et considération de la part du pays, c'est là ce que désire la Chambre des pairs, calme par sa nature, stable par sa composition.

« Elle se rendra recommandable à l'extérieur comme à l'intérieur, en repoussant une proposition que des combinaisons auxquelles elle doit rester étrangère ont fait naître, et que des motifs qui doivent lui être indifférents ont fait accueillir.

« Elle se refusera à prononcer contre trois générations de rois déjà bien sévèrement punies, elle se refusera, dis-je, à prononcer le bannissement qui n'est jamais prononcé que contre les crimes les plus avérés : le bannissement ne paraîtrait motivé que par la peur, et la nation tout entière désavouerait un pareil motif : depuis longtemps ce dernier mot est rayé de son dictionnaire.

« Ce sont surtout les partisans de la République qui désirent cette condamnation des derniers rejetons de la dynastie qui, depuis des siècles, a procuré tant d'éclat, tant de prospérité à la France, et l'a élevée à ce degré de puissance où nous la voyons aujourd'hui.

« Or, nous savons ce qu'a produit la République, il y a quarante ans, dans notre malheureuse patrie, et nous ne devinons que trop ce qu'elle produirait encore...

« Mais, rassurons-nous...

« Le sage et noble refus de la Chambre des pairs épargnera à la France la douleur et l'effroi qu'elle éprouverait en voyant se rouvrir la voie des proscriptions : il épargnera au prince qui nous gouverne la triste nécessité de prendre une décision dans une question que sa position rend si délicate.

« Cette mesure, on ne saurait trop le répéter, est une injure toute gratuite, un acte de rigueur sans objet, un acte de colère sans motif, et nullement un acte de politique, car elle ne changerait rien absolument à l'état des choses et à la situation des affaires.

« La popularité qui n'est pas fondée sur l'estime, l'honneur et la raison, est bien peu durable et bien peu désirable. Combien d'exemples n'avons-nous pas eus sous les yeux, depuis plus d'un demi-siècle, qui prouvent combien passe vite ce fantôme aussi trompeur que dangereux, et combien de victimes, il y a quarante ans, lui ont été sacrifiées !

« La popularité de la Chambre des pairs doit être cherchée, si ce n'est acquise, par votre empressement à adopter tout ce qui peut être utile, par votre fermeté à repousser tout ce qui peut être nuisible, par votre courage à remplir vos devoirs, quelque difficiles qu'ils soient, quelque pénibles qu'ils puissent être !

« *Fais ce que dois, advienne que pourra*, » doit être toujours notre devise favorite; c'est le cri de l'honneur. En restant fidèle au sentiment dont il est l'expression on est au-dessus, je ne dirai pas seulement des critiques, mais des événements : on obtient tôt ou

tard, du temps qui détruit tout, excepté la vertu, une justice qui n'en est que plus durable, et l'on vit, quoi qu'il arrive, sans inquiétude, pour mourir sans regrets.

« Oui, respecter l'infortune, ménager la vieillesse, protéger l'innocence, braver le pouvoir injuste, dédaigner la faveur peu méritée, royale ou populaire, c'est là la plus précieuse des libertés; *c'est là le plus saint des devoirs*.

« A chaque circonstance difficile, bien des gens nous parlent de la position difficile aussi de la Chambre des pairs; comme cette espèce de circonstance ne sera certainement pas la dernière, je veux faire connaître, à cet égard, une fois pour toutes, mon opinion bien arrêtée. Je répéterai du fond du cœur, pour cette Chambre ou pour moi, du moins, ce que pour la Suisse menacée, il y a trente-cinq ans, disait au grand conseil le vénérable avoyer Steiger : « Il vaut mieux finir « comme Sagonte que comme Venise. »

« Ce discours a besoin de votre indulgence, je le sens, messieurs; mais cette indulgence ne sera pas refusée à mes anciens sentiments et à ma vieille expérience. Elle ne sera pas refusée à celui qui, dans ce grand et triste procès, car c'en est un véritable, a pris le rôle d'avocat et doit, comme tel, avoir toute la liberté qui protége les paroles d'un défenseur. Oui, indulgence au pair de France qui, dévoué à son pays, dévoué à l'honneur, dévoué à la reconnaissance, compte pour rien l'ambition, les calculs personnels, l'intérêt particulier, la vie même si elle n'est pas sans reproches, et n'attache de prix qu'à la bienveillance de ses collègues, qu'à l'estime de ses concitoyens et qu'au témoignage de sa conscience.

« Je vote contre le projet de loi proposé par l'autre Chambre. »

Aux violentes émeutes du mois de décembre, émeutes dont le procès des ministres fut le prétexte, en succédèrent d'autres au mois de février; celles-ci éclatèrent à l'occasion d'un service anniversaire pour le duc de Berry. Le service devait se faire à Saint-Roch; mais M. l'archevêque, prévoyant ce qui pourrait se passer, le défendit : il eut lieu à Saint-Germain l'Auxerrois, sans que ce prélat en eût connaissance.

La cérémonie se passa tranquillement; mais au moment de l'absoute, un jeune imprudent ayant attaché au catafalque un portrait lithographié du duc de Bordeaux, ce fait, singulièrement amplifié et commenté d'une manière très-perfide, exaspéra le peuple qui attendait au dehors, et donna aux malintentionnés l'occasion d'effectuer le coup qu'ils avaient préparé.

Ils entrèrent avec fureur dans l'église : ils brisèrent, ils dévastèrent tout et arrachèrent la croix, qu'ils traînèrent ignominieusement. D'autres, pendant ce temps, s'étaient portés à l'Archevêché, qu'ils pillèrent entièrement, et qu'ils se mirent à abattre, en présence de la garde nationale, qui ne put pas ou qui ne voulut pas s'y opposer.

L'ensemble avec lequel cette démolition fut opérée en quelques heures, et le dessein annoncé depuis longtemps de détruire cet édifice, ne permettent pas de douter de l'existence d'un mot d'ordre et d'un commandement supérieur, donnant le mouvement et la direction à ces efforts anarchiques. Le Palais-Royal était menacé : on fit la part du feu, et ce fut l'Ar-

chevêché qui fit, cette fois, les frais de l'émeute.

Ainsi, depuis les événements de juillet 1830, les émeutes se succédèrent, presque de mois en mois, et une véritable anarchie régna dans toute la France.

Il ne faut pas se le dissimuler : beaucoup de pays qui avaient été séduits par notre nouvelle révolution, en voyant les désordres, les secousses, la gêne, la misère, le défaut de commerce et l'inquiétude générale qu'elle a produits, en sont fort dégoûtés.

Un des excès qui ont fait la plus fâcheuse impression, même chez les protestants, je le sais par un témoin oculaire, c'est le renversement de la croix : une irréligion aussi hautement affichée a indigné, a révolté, a éloigné de nous les autres peuples qui conservent encore des principes religieux.

J'ai dit que j'étais à la campagne quand éclata la révolution de Juillet, et je demande la permission de revenir sur les premiers jours de cette révolution, pour consigner ici un exemple de courage et de dévouement qui nous fut donné par une femme.

La duchesse de Liancourt, ma petite-fille, était auprès de nous quand nous apprîmes qu'on se battait, qu'on s'égorgeait à Paris. Les enfants y étaient au collége. Aussitôt elle se décide à partir pour aller les chercher, pour les enlever à ces scènes de désordre que l'éloignement et l'imagination grossissaient encore. Nous frémissons de ce dangereux projet; mais nous jugeons impossible d'en arrêter l'exécution. Elle part, elle trouve sur sa route beaucoup de gens qui fuyaient et qui, apprenant où elle allait, taxaient sa résolution d'insensée. Enfin elle arrive à Bondy. Le maître de poste, touché de son dévouement, lui donne

des chevaux jusqu'à la barrière, avec permission de les garder autant qu'elle le voudrait. Elle descend aux portes de Paris, prend le bras d'un fidèle serviteur, traverse les rues Saint-Martin et Saint-Denis, où, peu d'heures avant, s'étaient engagés les combats les plus acharnés, escalade les barricades, va trouver ses enfants auprès de Sainte-Geneviève, les ramène à la voiture et nous revient le lendemain, à midi, au moment où nous étions assaillis par les plus douloureuses anxiétés, nous demandant quand nous pourrions recevoir de ses nouvelles, car toutes les communications étaient interrompues.

On peut juger de notre surprise, de notre joie, de notre bonheur. Son arrivée fut un vrai triomphe, car son départ avait causé non moins d'inquiétude que d'admiration. Toute la population était aux portes, aux fenêtres; on levait les mains au ciel, on applaudissait.... Ce spectacle attendrissant ne peut être peint, mais il a vivement ému nos cœurs.

Nous faisons comme les enfants qui se serrent l'un contre l'autre, en entendant gronder la tempête, et nous cherchons dans les tranquilles douceurs d'un intérieur bien uni, cette paix, cette concorde qui semblent de nouveau quitter pour longtemps nos bords désolés. Dans cette douce position d'heureux époux, d'heureux père, d'heureux ami, d'heureux maître, je tâche d'oublier les affaires publiques, et pour oublier aussi l'avenir je m'occupe beaucoup du passé, comme on le voit par ces souvenirs, dont la rédaction m'occupe, sans que je sache s'ils auront jamais d'autres lecteurs que moi.

Les heures qui sonnent encore pour moi, dans la solitude, pourraient bien être un peu sombres, si je

me laissais aller à toutes mes réflexions; mais je les écarte le plus que je peux, autrement il me serait assez pénible de voir que, dans cette terre où, depuis cinquante ans, nous avons fait tout le bien que nous avons pu, qu'au milieu de ses habitants qui, seuls, nous ont fait apprécier l'avantage de pouvoir obliger par notre crédit, nous ne trouvons que l'oubli, l'indifférence et l'ingratitude.

On me fuit avec autant d'empressement qu'on en met à Paris à me rechercher ; on me traite presque en ennemi; on se garde bien, par exemple, de me donner une modeste place dans le conseil municipal qu'on vient d'organiser. et l'on m'ôte la satisfaction, seule récompense que j'avais ambitionnée, de pouvoir compter sur l'attachement de mes concitoyens.

J'en excepte quelques-uns, mais ils sont en bien petit nombre, et ce sont justement ceux qui nous doivent le moins.

Un de ceux qui se trouvent dans une position différente, vis-à-vis de nous, disait *dernièrement*, sans être blâmé de ses auditeurs : « Il faudra bien pourtant massacrer, quelque jour, tous les nobles!... Nous irons rendre ce service à nos voisins de Vauchamps, et ils viendront à leur tour nous aider ici... »

Tout cela prouve peu de gratitude... Qu'y faire? L'homme sensible s'en afflige, le chrétien le pardonne. Soyons chrétiens, il y a tout à gagner à l'être vis-à-vis des ingrats, car le pardon élève l'âme et l'affliction l'énerve.

Heureux, trois fois heureux ceux qui ne pensent pas que tout finit avec nous et qui croient que, dans un autre séjour bien plus heureux et bien plus du-

rable, on trouvera la récompense des bienfaits, la compensation des souffrances, et le dédommagement de toutes les peines !

Je me prépare à me rendre à mon poste, à la Chambre des pairs, dont l'existence est plus qu'incertaine. Maintenant, si l'hérédité succombe, je m'en affligerai dans l'intérêt de mon pays, car je crois que c'est un pas vers une nouvelle révolution, et, par conséquent, vers de nouveaux malheurs ; quant aux prérogatives que ce changement me fera perdre, j'en ai déjà pris mon parti. La vie de patriarche est la seule qui me plaise et qui convienne à mes soixante-six ans ; content au milieu de mes enfants, de mes arrière-petits enfants, je ne penserai pas plus à la perte de la pairie et de mes autres dignités que je n'ai pensé, il y a quelques années, à la perte de mon ministère. Je savais bien que je n'éprouverais pas de regrets, mais je craignais d'éprouver beaucoup de vide après tant d'années d'un travail si assidu et si important. Eh bien, je n'ai pas eu à souffrir de ce *far niente*. Bref, ces années de grandeur et d'éclat ont passé comme un songe, et j'ai vu venir le réveil avec plaisir.

Je pars donc pour Paris, sans pouvoir prévoir quels seront les événements et quelle sera ma destinée ; quant à ma conduite, je crois pouvoir affirmer qu'elle sera toujours celle d'un honnête homme, d'un bon Français et d'un serviteur de Dieu, désirant finir en chrétien une vie honorable, car c'est là le couronnement de tout édifice humain ; et toujours prêt à réaliser ce dernier vœu émis par moi il y a bien des années. . . . .

. . . .

Heureux si mon simple tombeau,
Au lieu de titres qu'on renomme,
Porte cet éloge assez beau :
Passant, ci-gît un honnête homme.

Montmirail, ce 24 août 1832.

Me voici revenu à Montmirail : plusieurs événements ont signalé mon voyage à Paris : ce sont des souvenirs et des pages de plus dans mon livre.

Arrivé le mardi à Paris, j'allai le lendemain au conseil général des hospices, dont je suis membre. Le temps, qui était fort beau quand je me mis en route pour m'y rendre, était devenu très-vilain lorsque j'en sortis, après trois ou quatre heures de séance.

J'étais à cheval et vêtu fort légèrement ; je revins chez moi un peu enrhumé, et ce petit rhume devint un gros catarrhe qui dura trois ou quatre mois, avec crachements de sang et autres accidents d'une nature assez inquiétante.

Il y a des gens qui, dans les événements les plus heureux, cherchent toujours le revers de la médaille ; mon esprit a une tendance toute contraire. Elle me porte à considérer dans les choses les plus fâcheuses de la vie ce qui peut aider à les faire supporter et à les faire envisager sous un aspect moins attristant. Eh bien, je trouvai bien des dédommagements à mes maux dans les tendres soins de mon fils, de ma belle-fille, de ma petite-fille, la duchesse de Liancourt, et d'un bon et ancien ami, le comte de Montesquiou, mon beau-frère, qui ne manqua pas un seul jour,

malgré sa santé et ses occupations, de venir me voir pendant ces trois ou quatre mois de reclusion. Toutes ces preuves d'intérêt et ces marques d'amitié changèrent mes privations en jouissances. Madame de Doudeauville était, de son côté, retenue à la campagne par un catarrhe; elle revint aussitôt qu'elle le put, mais il y avait déjà longtemps que j'étais pris par le mal. Pendant que je languissais, tristement renfermé dans ma chambre, les pairs recevaient des députés la proposition Briqueville, concernant le bannissement de Charles X et de sa famille. Je fis un discours pour combattre cette proposition ; mais, ne pouvant le prononcer, vu l'état de ma santé, je le fis distribuer dans les cartons des pairs. Quoique le discours dît très-franchement tout ce qu'il devait dire, il eut le même bonheur que celui de l'année précédente. Il ne fut attaqué par aucun journal, et cependant plusieurs autres discours du même genre, où l'on avait cru devoir mettre plus de ménagement et plus de circonspection, furent en butte aux hostilités de la presse dynastique et révolutionnaire. Quoique j'aie tâché qu'il ne fût pas la répétition du premier, ce qui était une difficulté de plus, je ne le donnerai pas ici ; c'est le cas d'employer le proverbe latin : *Non bis in idem*. Je dirai seulement que j'appris de source certaine que mes paroles procurèrent quelques consolations à ceux que j'avais voulu défendre, et justifier cette certitude fut une grande jouissance pour moi.

Ils disaient dans une lettre qu'on me montra, et qui était datée d'Holy-Rood : « Le duc de Doudeauville est le seul dont le discours ait été à nos cœurs ; on sent qu'il partait du sien. »

Au commencement de septembre 1831, le projet de la loi sur l'hérédité des pairs avait été porté à la Chambre des députés. Cette hérédité, très-désirable dans l'intérêt du pays et pour le maintien de la constitution, était même désirée par le ministère, mais il ne se sentait pas la force de la proposer; aussi son exposé des motifs, tout favorable à l'hérédité, concluait à sa destruction.

Je pensai que c'était plutôt une question personnelle qu'une question politique, et que si une trentaine de pairs comme moi renonçaient à cette dignité, les députés se montreraient moins contraires à l'hérédité. Je me décidai donc à donner cet exemple et cette preuve de plus de mon dévouement.

Je prévoyais aussi que si l'hérédité succombait, beaucoup de pairs se retireraient. A mon avis, attendre ce résultat pour prendre une semblable détermination, c'était paraître obéir à l'esprit de parti et à l'intérêt personnel, et je ne voulus pas être du nombre de ceux que l'opinion publique se croirait en droit d'entacher d'un pareil reproche.

Je ne me trompais point; la chose arriva quelques mois après comme je l'avais pressentie, et je me félicitai beaucoup de la résolution que j'avais prise, nonobstant les remontrances et les représentations de quelques personnes qui voulaient bien s'intéresser à moi.

J'avais, en outre, l'idée que si l'hérédité ne passait pas, la Chambre des pairs, déjà discréditée et humiliée, ne pourrait plus rien pour le bien, et que moi je ne pourrais plus rien dans la Chambre des pairs.

Enfin, j'avais la crainte, et je l'ai encore, que ceux

qui la composent ne se trouvassent, tôt ou tard, dans des positions difficiles et embarrassantes. Par exemple, si la guerre venait à éclater, elle ne se fera et même ne pourra se faire que par l'emploi de moyens révolutionnaires. Ces moyens, sous forme de lois, seront présentés à la sanction de cette Chambre. Si elle les accepte, elle contribuera à des mesures violentes autant qu'odieuses; si elle les refuse, elle se fera accuser d'être l'ennemie de son pays et l'amie de ses ennemis.

Toutes ces raisons me déterminèrent à écrire une lettre de démission au président de la Chambre des pairs.

« 16 janvier 1832.

« Monsieur le président,

« D'après des motifs que j'ai fait connaître à différentes personnes, avant le rapport de M. Bérenger sur la loi de la pairie, je dois renoncer à l'exercice de hautes fonctions dont je m'honorais.

« Je le dois d'autant plus que ces motifs me paraissent honorables, et que le parti qui en était le résultat renfermait un sacrifice.

« D'ailleurs, malade depuis près de six mois, je sens que je serais sans cesse, à mon grand regret, condamné à une inexactitude aussi contraire à mon zèle, à mes habitudes et à ma conscience qu'à mes devoirs.

« Je ne me consolerai de ne plus prendre part aux travaux de mes collègues, dont j'ai pendant dix-sept ans été à portée d'apprécier les sentiments et les inten-

tions comme les votes, qu'en pensant au noble usage qu'ils ont fait de leur dignité, de leur indépendance.

« La pénible affaire qui vient de leur être soumise, et à laquelle je ne devais pas rester étranger, m'a fait différer jusqu'à présent l'exécution de mes projets.

« Le désir du bien m'avait fait rester à la Chambre; le désir du bien m'en a fait sortir. Ce désir a toujours été, j'ose le dire, l'objet de toutes mes pensées, le mobile de toutes mes actions, et jusqu'à mon dernier soupir il sera l'occupation, l'intérêt, et peut-être le rêve de ma vie. »

DUC DE DOUDEAUVILLE.

Plus d'une personne trouve mauvais et blâme comme une inconséquence qu'on aille aux élections, ainsi que je le fais, pour contribuer à la nomination des députés, et ils demandent si c'était bien la peine de renoncer à la pairie. Je pense que, la Chambre des pairs ne pouvant plus rien pour la chose publique, il était inutile d'y rester; que la Chambre des députés, au contraire, pouvant tout et devenant de plus en plus puissante, il est utile de chercher à la composer le mieux possible.

On m'avait annoncé qu'en prenant ce parti, je me brouillerais entièrement avec le ministère, et qu'il ne pouvait manquer de considérer ma résolution comme une hostilité flagrante contre ses vues. Je ne pouvais le croire, car je me rappelais la mesure que j'y avais mise. La lettre suivante prouvera si je m'étais trompé.

COPIE D'UNE LETTRE

DE M. LE BARON LOUIS, MINISTRE DES FINANCES.

« J'ai été bien touché, monsieur le duc, de la confiance qui vous a porté à me faire connaître les motifs qui vous ont déterminé à renoncer à la pairie : ces motifs répondent au caractère honorable que vous avez montré à toutes les époques de notre longue Révolution ; on ne peut assurément qu'y applaudir. Mais il est bien regrettable qu'ils aient été de nature à vous éloigner d'une assemblée où vous auriez pu rendre encore d'importants services à la monarchie constitutionnelle. »

Ce n'est pas tout : dans les commencements de la révolution de juillet 1830, j'étais allé, ainsi que je l'ai dit précédemment, trois ou quatre fois au Palais-Royal, où j'avais toujours été traité avec une grande bonté. Les choses étaient encore incertaines ; je croyais toujours voir dans M. le duc d'Orléans, dont je suis proche parent, le lieutenant général du royaume, nommé par Charles X ; mais il fut obligé, contre son gré, je crois, et surtout contre celui de la reine, d'aller habiter les Tuileries[1]. Les choses se trouvèrent changées à mes yeux par ce déplacement ; je ne pouvais plus voir aux Tuileries que le roi des Français, et bien des motifs me défendaient de retourner dans ce palais, où je trouvais tant de souvenirs pénibles, et dont

[1] L'histoire sera-t-elle du même avis que l'auteur, aussi vénérable que charmant, de ces Mémoires ? (F. Claude.)

chaque mur, ce me semble, m'aurait à chaque pas reproché ma démarche et ma présence.

Je confiai à quelques personnes mon projet de n'y pas retourner; j'éprouvai de vives remontrances, de fortes représentations. On m'assurait que prendre ce parti après un discours contre la proposition Briqueville, relative au bannissement de la famille royale, c'était me poser en ennemi déclaré et risquer de me faire traiter en conséquence : je persistai. Il y avait deux manières d'exécuter ce dessein : l'une, de m'abstenir de ces visites sans expliquer mes répugnances; l'autre, d'écrire pourquoi je ne paraîtrais plus à la nouvelle cour. Ce fut à cette dernière que je m'arrêtai, malgré l'effroi de tous ceux à qui je fis part de ma résolution, qu'ils taxaient de véritable folie. J'écrivis donc à la reine la lettre qu'on va lire :

LETTRE A LA REINE

« Madame,

« Une extrême franchise a toujours été la règle de mes actions et le mobile de mes paroles; je l'ai montrée, cette franchise, envers les deux derniers rois, qui daignèrent l'approuver, et aujourd'hui, madame, j'ose me la permettre à l'égard de Votre Majesté; je préfère une lettre respectueuse à un éloignement sans explications, à un silence sans regrets.

« J'avais continué à aller au Palais-Royal, où j'ai toujours été accueilli avec une bonté dont j'étais heureux et fier, car elle me rappelait que je n'étais pas

étranger par les liens du sang à ceux qui voulaient bien me la montrer; mais aux Tuileries, chaque pas me rappellerait de pénibles souvenirs, car j'y serais par la pensée en présence d'autres témoignages de bienveillance et d'intérêt que je ne dois ni ne veux oublier.

« Ma présence y serait déplacée, et même les nouveaux hôtes de ce palais auraient sujet de s'en étonner... Partout cependant les suivront mes vœux les plus sincères pour leur tranquillité, leur bonheur et leur gloire.

« Peut-être trouveront-ils dans leur délicatesse l'explication de ma répugnance; dans leur cœur, l'excuse de ma détermination; dans leur loyauté, les motifs de ma démarche, et dans leur bonté, la certitude de mes regrets. »

Je n'attendais pas de réponse : je fus donc fort surpris de recevoir promptement cette lettre de madame la marquise de Dolomieux, dame d'honneur de la reine, qui avait été chargée de remettre ma missive.

LETTRE DE MADAME LA MARQUISE DE DOLOMIEUX

A M. LE DUC DE DOUDEAUVILLE.

« Je sais, monsieur, que la reine s'est empressée de montrer au roi la lettre que vous lui avez écrite : Leurs Majestés me chargent de vous dire qu'elles ont été bien sensibles à tous les vœux et à tous les sentiments que vous leur exprimez, et dont elles ne doutaient pas. Elles veulent que je vous exprime les assurances de

leur estime et du sincère intérêt qu'elles vous portent. »

On voit, par cette obligeante réponse, que l'on voulut bien ne pas me savoir trop mauvais gré de ma démarche et de ma lettre.

On en verra une preuve de plus dans ce que me dit, quelque temps après, une personne de mes amis :

« J'étais chez la reine ; on parla de vous avec éloge : la reine applaudit au bien qu'on dit de vous, et elle ajouta avec une extrême bonté : « J'ai pour lui de l'at-« tachement, de l'estime et même de la vénération. »

Voilà comment je me suis maintenu dans une situation assez extraordinaire. Ayant fait ce qu'il fallait pour déplaire à bien des gens et à presque tous les partis, je suis toujours très-bien traité par tous et l'objet d'une bienveillance assez générale. Je suis resté membre et continuellement président de dix ou douze sociétés où dominent des opinions opposées aux miennes, et je conserve ainsi la possibilité de rendre service ; or, je puis le dire, c'est la seule attribution attachée à mes dignités et à mes grandeurs qui ait eu jamais du prix à mes yeux.

La Révolution ne m'a ôté ni retraite, ni pension, car je n'en avais pas même comme pair. N'ayant jamais rien demandé, je n'ai rien obtenu, et n'ayant rien à perdre, j'ai pu juger les événements et les hommes de 1830 sans aucune préoccupation d'intérêt personnel [1].

[1] Ce désintéressement naturel, joint à une mansuétude toute chrétienne, explique l'indulgence du duc de Doudeauville, à côté de l'inébranlable fermeté de ses convictions. (F. Claude.)

Malgré quarante ans de dévouement, malgré plusieurs années de ministère, malgré l'époque du sacre, où je jouai un des premiers rôles et où tout le monde avait été comblé de preuves de bonté et de générosité, la Restauration m'a laissé tel qu'elle m'a pris. Je ne lui en suis pas moins resté attaché par le souvenir et par le regret; parce que je sais mieux qu'un autre tout le bien qu'elle a fait au pays, tout le bien qu'il était dans son intention et dans sa volonté de lui faire encore.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

